

**Cartographie et diagnostic global et concerté
des zones humides du bassin versant de
l'étang de Biguglia, vallée du Bevinco incluse
(Haute-Corse)**

Gestion

Zones humides

Plans Nationaux d'Actions

Natura 2000

Biodiversité

Patrimoine culturel et historique

Education à l'environnement

Mesures compensatoires

Réseau des gestionnaires



Source photo : CEN Corse

PEINADO Julie, BOSC Valérie et FLEURIAU Romain

Rédaction : 2015

Promouvoir, protéger, connaître, éduquer

L'association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse (AAPNRC) est née au Journal Officiel du 4 Août 1972 (association loi 1901).

Dès 1992, l'Association adhère à la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) et commence sa mission de protection d'espaces naturels via la maîtrise foncière ou d'usage.

Un changement de nom s'opère en 2011 en "Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse" (CEN Corse). Notre nouveau logo est alors défini. Cette évolution entérine la démarche inscrivant la structure dans la voie de l'agrément « Conservatoire d'Espaces Naturels » défini par l'article 129 de la loi Grenelle (L. 414-11) ainsi que par le décret et l'arrêté du 7 octobre 2011 (D414-30 et 31).

Totalement apolitique, forte de 200 adhérents, gérée par un Conseil d'Administration de 14 membres, tous bénévoles et venant d'horizons divers, le Conservatoire emploie, aujourd'hui, 10 salariés en CDI.

Les pôles d'activité du Conservatoire

Ils se définissent à partir de deux approches :

- **Secteurs liés à la gestion de site :**

- Ilots marins
- Golfe du Valinco
- Plages du Sud-est
- Vallée du Tavignanu
- Cap Corse
- Costa Verde
- Balagna
- Massif de Tenda

- **Actions transversales et prospectives :**

- ✓ Prospection pour de nouveaux sites à gérer
- ✓ Zones humides
- ✓ Plans Nationaux d'Action (PNA)
- ✓ Natura 2000
- ✓ Mesures compensatoires
- ✓ Patrimoine culturel et historique
- ✓ Réseau des gestionnaires
- ✓ Gestion de bases de données
- ✓ Education à l'environnement



Cartographie et diagnostic global et concerté des zones humides du bassin versant de l'étang de Biguglia, vallée du Bevinco inclus (Haute-Corse)

- Partenariat : **DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT**
Julia CULIOLI (julia.culioli@developpement-durable.gouv.fr)
Arrêté attributif de subvention 2012/001 n°2100704907 du 02 mai 2012
AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE
Sylvie ORSONNEAU (Sylvie.ORSONNEAU@eaurmc.fr)
Convention n°2012/1695 du 10 octobre 2012
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-CORSE
Patrice Cerruti (PCerruti@haute-corse.fr)
Arrêté attributif de subvention n° 2734 du 21/11/2012
- Coordonné par : **CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CORSE**
Anciennement Association des Amis du PNRC
Siège Social : 871, ave de Borgo - Maison ANDREANI
20290 BORGIO
Tél. : 04 95 32 71 63 – Fax : 04 95 32 71 73
Email : cen-corse@espaces-naturels.fr
Site internet : www.cen-corse.org
SIRET 39075220200031 - APE 9499Z
- Année de rédaction : 2015
- Rédaction : Julie PEINADO (julie.peinado@espaces-naturels.fr)
Valérie BOSC (valerie.bosc@espaces-naturels.fr)
- Photographies : Conservatoire d'espaces naturels de Corse
- Fonds cartographiques : Licence IGN/ PFAF Corse n°D031. Convention dans le cadre du groupe géomatique CIGEO (protocole n°8632 IGN)
- Proposition de Citation : PEINADO J., BOSC V. et FLEURIAU R., 2015. *Cartographie et diagnostic global et concerté des zones humides du bassin versant de l'étang de Biguglia, vallée du Bevinco incluse (Haute-Corse)*. AERMC, DREAL Corse, CG2B, CEN Corse, 181 p.
- Remerciements : François Chambaud (AERMC), Violette Foubert (stagiaire CEN Corse), Caroline Massoni (CEN Corse), Paul Poli (CdL), Cyril Berquier (OCIC), Sabrina Etourneau et Philippe Rosier (RNEB), Julie Demartini (ODARC), le CBNC et tous les participants au comité technique.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
1. Les zones humides	7
1.1. Définition	7
1.2. Typologie	8
1.3. Fonctions et valeurs des zones humides	8
1.3.1. Les fonctions	8
1.3.2. Les valeurs ou services rendus	9
2. Les zones humides de Corse	10
2.1. Généralités	10
2.2. Les types SDAGE rencontrés en Corse	11
3. Concertation / communication	16
3.1. Le comité de suivi	16
3.2. Constitution d'un comité technique	16
3.3. Réalisation d'une plaquette d'information	17
4. Présentation de la zone d'étude	17
5. Cadre général de l'inventaire	22
6. Recherche des zones humides potentielles	23
6.1. Pré-localisations existantes	23
6.2. Analyses d'indices de présence	24
6.2.1. Répartition des espèces animales et végétales liées aux zones humides	24
6.2.2. Analyse des fonds de carte IGN	25
6.2.3. Compléments d'information	26
6.3. Résultats	26
7. Délimitation des zones humides effectives	28
7.1. Méthode	28
7.2. Résultats	29
8. Caractérisation des zones humides effectives	30
8.1. Méthode	30
8.2. Résultats	31
8.2.1. Les zones humides effectives du bassin versant par type SDAGE	31
8.2.2. Les habitats	39
8.2.3. Les espèces patrimoniales	41
9. Hiérarchisation des zones humides	45
9.1. Définitions et objectifs	45
9.2. Méthode	45
9.2.1. Valeur patrimoniale	46
9.2.2. Priorité d'intervention	57
9.3. Résultats	64
9.3.1. Les ZH du bassin versant remarquables au regard des différents critères	64
9.3.2. Critères de choix des zones humides prioritaires	82
9.3.3. Choix et analyse des zones humides prioritaires	85
CONCLUSION	144

BIBLIOGRAPHIE.....	148
LISTE DES ILLUSTRATIONS	150
ANNEXES	153

INTRODUCTION

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Corse a été mandaté par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse (AERMC), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Corse (DREAL) et le Conseil Départemental de la Haute-Corse pour réaliser la cartographie globale et concertée des zones humides sur le bassin versant de l'étang de Biguglia (vallée du Bevinco incluse), sur une période de 18 mois, s'étalant de 2012 à 2014.

Ce travail a été réalisé dans le cadre :

- du SDAGE du Bassin de Corse et son Programme de Mesures : l'orientation fondamentale n° 3C qui s'intitule « poursuivre la préservation et la restauration des zones humides et engager leur gestion et leur reconquête » contient la disposition «définir une stratégie de préservation et définir des zones humides naturelles prioritaires» (3C-04). Dans ce cadre sont préconisées la « protection, l'amélioration de la connaissance et l'engagement d'actions de sensibilisation sur les zones humides de la vallée alluviale du Golo », ainsi que le maintien et la poursuite des actions de protection en matière de délimitation notamment, de valorisation et de gestion des zones humides déjà prises en charge par des acteurs locaux, dont l'étang de Biguglia fait partie ;
- du SAGE de l'étang de Biguglia : la disposition N°7 du PAGD préconise que soit conduite une « démarche d'identification des zones humides et l'établissement d'un plan de gestion définissant les objectifs assignés aux zones humides et les actions ou mesures à engager pour les atteindre. » ;
- du projet de contrat d'étang Biguglia – Bevinco, qui décline la disposition du SAGE par l'inscription d'une fiche action sur cette thématique.

Le travail s'inscrit dans la politique nationale conformément à la loi sur l'eau de 2006, accompagnée du décret 2007-135 du 30 janvier 2007, de l'arrêté du 24 juin 2008 (précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides) et de l'arrêté du 1er octobre 2009, modifiant l'arrêté du 24 juin 2008) et suit les prescriptions et la méthodologie de l'AERMC.

Les objectifs de ce travail sont, avec l'aval d'un comité technique :

- cartographier toutes les zones humides du bassin versant de l'étang de Biguglia (vallée du Bevinco incluse) (échelle 1/25000e) et inventorier particulièrement celles localisées dans la partie "plaine" du bassin versant à l'aide d'investigations de terrain (possibilité de descendre en dessous de l'échelle 1/25000e, si enjeux particuliers) ;
- caractériser, à l'aide de la fiche technique du tronç commun (guide technique n°6 - fascicule 1) les milieux afin de mettre en évidence leur valeur patrimoniale, leur état de conservation, les pressions s'exerçant, etc. ;
- lister les enjeux de conservation, voire de restauration, et définir les objectifs à atteindre. Sur cette base, prioriser les zones humides nécessitant la rédaction d'un plan de gestion ;
- sur les zones humides aux enjeux de protection avérés, établir une étude foncière afin de faciliter les démarches de mise en protection (acquisition, conventionnement ...) ;
- porter à connaissance aux collectivités et organismes.

1. Les zones humides

1.1. Définition

Selon le code de l'environnement, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année». (Loi sur l'eau, Art. L.211-1).

Un décret et deux arrêtés sont venus préciser cette définition :

- Décret 2007-135 du 30 janvier 2007 ;
- Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du code de l'environnement ;
- Arrêté modificatif du 1er octobre 2009.

Ainsi, « un espace peut être considéré comme zone humide (...) dès qu'il présente un des critères suivants :

1. Ses sols correspondant à un ou plusieurs types pédologiques parmi ceux mentionnés à l'annexe 1 de l'arrêté du 1er octobre 2009.

2. Sa végétation, si elle existe, est caractérisée :

- Soit par des espèces indicatrices de zones humides (...)
- Soit par des communautés d'espèces végétales, dénommées « habitats », caractéristiques de zones humides (...).

1.2. Typologie

Le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) a élaboré en 1996 une typologie nationale des zones humides en 13 catégories. Cette typologie a été reprise dans le SDAGE RMC (voir le « Guide technique SDAGE n°5 » de l'AERMC, 2001). Elle permet une caractérisation homogène des zones humides dans l'ensemble des inventaires (annexe I).

1.3. Fonctions et valeurs des zones humides

A l'interface entre les milieux aquatique et terrestre, les zones humides remplissent naturellement de nombreuses fonctions, telles que l'épuration de l'eau, la régulation des régimes hydrologiques, etc.

Elles contribuent ainsi à rendre de nombreux services à la collectivité, telle que la protection de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité, en tant qu'en lieu d'accueil de nombreuses activités touristiques ou récréatives, etc.

Les paragraphes suivants décrivent de manière plus détaillée l'ensemble de ces fonctions et valeurs.

1.3.1. Les fonctions

Fonction hydrologique / hydraulique

Les zones humides participent à la régulation des régimes hydrologiques. Leur comportement peut être assimilé à celui d'une éponge. Elles absorbent momentanément une partie des excès d'eau de pluie, pour la restituer progressivement dans le milieu naturel (fleuves et rivières situés en aval, recharge des nappes phréatiques), lors des périodes de sécheresse. Ainsi, elles diminuent l'intensité des crues (rôle écrêteur) et soutiennent les débits des cours d'eau en période d'étiage, basses eaux (exemple : prairies humides, forêts alluviales, tourbières, etc.).

Le champ d'inondation contribue à l'expansion des crues et à la protection des biens et des personnes (service écosystémique).

Fonction physique / biogéochimique (=Épuration)

Les zones humides contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau. Elles ont un rôle épurateur, jouant à la fois le rôle de **filtre physique** (elles favorisent les dépôts de sédiments, y piégeant les métaux lourds associés) et de **filtre biologique**, en étant le siège de dégradations biochimiques (bactéries notamment), de destruction de germes pathogènes par les ultraviolets, d'absorption, de stockage et de dégradation par les végétaux d'éléments indésirables ou polluants.

Fonction biologique / écologique

De nombreuses espèces végétales et animales vivent de façon permanente ou transitoire dans les zones humides. Ces dernières jouent donc un rôle de réservoir de biodiversité avéré ou potentiel, offrant aux espèces végétales et animales qui y sont inféodées, les fonctions essentielles à l'exécution de leurs cycles biologiques : **alimentation** (eau, éléments nutritifs, proies) ; **reproduction** (diversité des habitats, ressources alimentaires, territoires de ponte, etc.) ; **abri, refuge et repos** pour un grand nombre d'espèces animales (amphibiens, oiseaux, poissons, mammifères, etc.).

1.3.2. Les valeurs ou services rendus

Protection de la ressource en eau

Grâce à leurs fonctions hydrologiques, physiques et biogéochimiques, les zones humides participent à l'alimentation en eau potable pour la consommation humaine (épuration, production d'eau).

Prévention des risques naturels

- **Prévention des inondations**

Les fonctions hydrauliques de stockage et de rétention contribuent à la prévention contre les inondations dommageables aux biens et aux personnes. Elles atténuent en effet les crues par l'effet d'étalement des eaux sur les zones inondables et par l'effet de rétention dû à la végétation.

- **Diminution des effets de sécheresses**

Le rôle de réservoir et l'influence des zones humides sur le microclimat local permettent de limiter l'intensité des effets de sécheresses prononcées (soutien des débits d'étiage, augmentation de l'humidité atmosphérique)..

- **Stabilisation et protection des sols**

La végétation des zones humides, en se couchant, crée un effet « peigne » et un effet « tapis », à même de dissiper l'énergie hydraulique, de favoriser le dépôt des sédiments et de protéger les sols contre l'érosion. Les racines, en s'enracinant solidement, créent un maillage dense et structuré participant au maintien des sols (fixation des berges et des rivages).

Production de biomasse

La forte productivité biologique qui caractérise les zones humides est à l'origine d'une importante production agricole (herbage, pâturage, élevage, rizières, cressonnières, exploitation forestière, roseaux...), piscicole (pêches, piscicultures), et conchylicole (ostréiculture et mytiliculture).

Valeurs sociales, culturelles et touristiques

Espaces de loisirs et paysage de qualité, ces milieux sont le support de nombreuses activités touristiques et ludiques représentant un enjeu économique important : loisirs liés à l'eau, tourisme vert, chasse, pêche, observation de la nature, animation et sensibilisation à la protection des milieux naturels. Les zones humides font partie de notre patrimoine paysager et culturel.

2. Les zones humides de Corse

2.1. Généralités

D'origines naturelles ou résultat de transformations de milieux par l'Homme, de nombreuses zones humides sont classées, protégées, pour leur **patrimonialité** (patrimoine naturel en tant que réservoir de biodiversité ; patrimoine culturel en tant que site majeur pour l'histoire ou la culture d'une région, etc.), les **fonctions qu'elles assurent** (épuration, régulation des régimes hydrauliques, etc.) ou les services qu'elles rendent (prévention des risques naturels, production d'eau potable, etc).

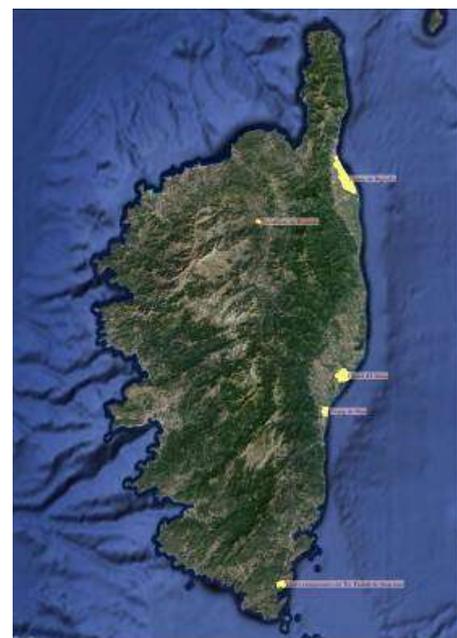
Les zones humides de Corse intéressent des lacs, pozzines, tourbières, mares temporaires, salines, plans d'eau littoraux, embouchures de fleuves, etc.

Cinq zones humides y sont reconnues comme d'importance internationale par la Convention de Ramsar : les étangs de Biguglia, d'Urbino et de Palo, les mares temporaires des Tre Padule de Suartone et la tourbière de Valdu (figure 1).

Depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle, les zones humides avaient une mauvaise réputation, s'agissant de milieux insalubres, dangereux voire inutiles. Elles sont depuis des zones utiles pour le fonctionnement du territoire et du bassin versant, des hauts lieux de la biodiversité, abritant une vie foisonnante, animale et végétale.

Autrefois en Corse, les zones humides étaient données en héritage aux filles. En revanche, les garçons recevaient les meilleures terres des piedmonts.

Figure 1 : localisation des sites Ramsar en Corse



2.2. Les types SDAGE rencontrés en Corse

Parmi les 13 types SDAGE décrits dans la littérature (*Guides techniques du SDAGE n°5 et n°6*), 9 au moins peuvent être observés en Corse (figure 2) : marais littoraux et lagunes (type 3), marais saumâtres aménagés (type 4), bordures de cours d'eau et zones humides de plaines alluviales (types 5-6), zones humides de bas fond en tête de bassin (type 7), bordures de plan d'eau (type 9), marais et landes humides de plaines et de plateaux (type 10), zones humides ponctuelles (type 11), zones humides artificielles (type 13).

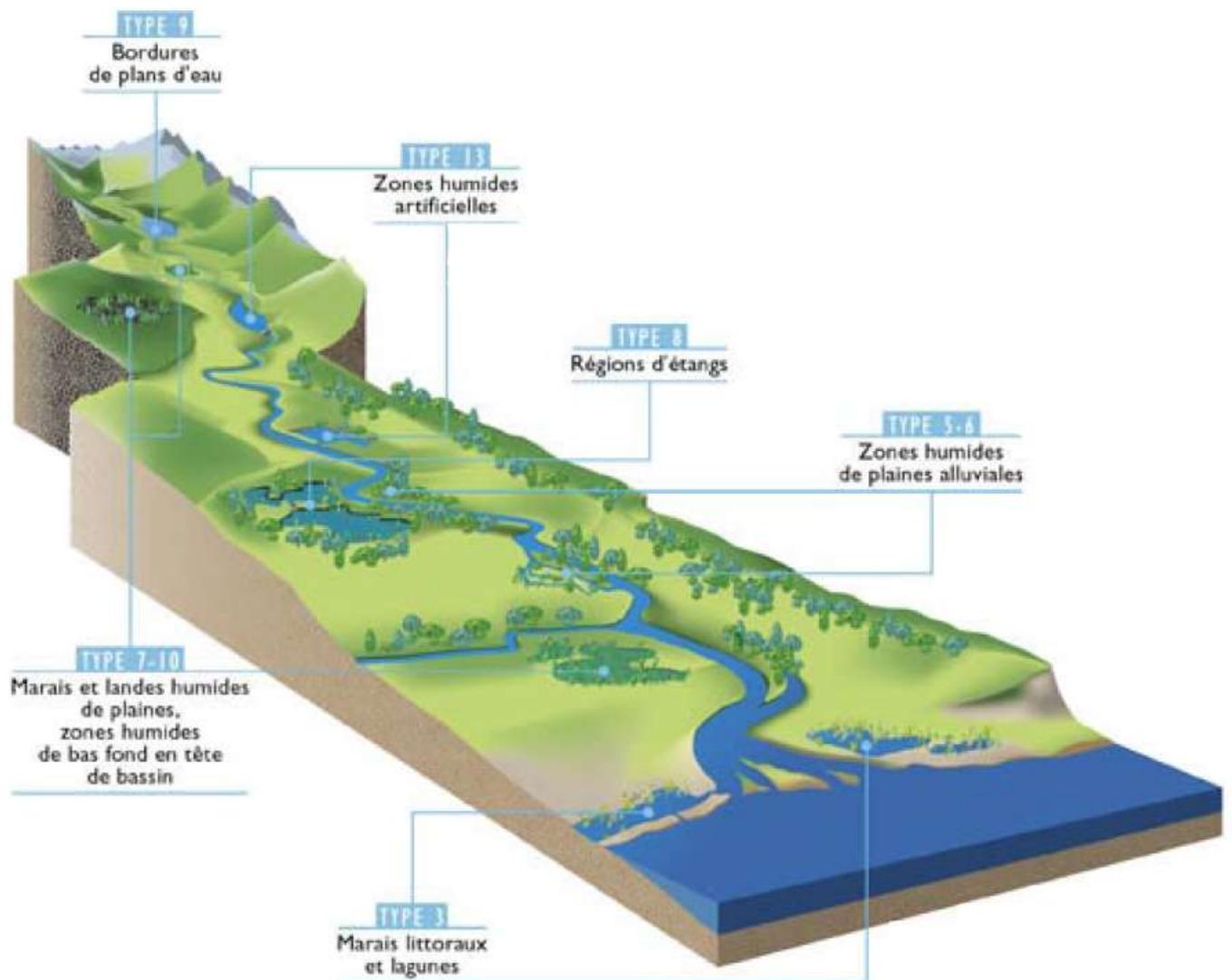


Figure 2 : les différents types de zones humides présentes sur un bassin versant (SDAGE, guide technique n°5).

SDAGE 3 – Marais et lagunes côtiers

Milieu littoral saumâtre à faible renouvellement des eaux et au fonctionnement globalement naturel. D'un point de vue hydrologique, les lagunes sont en contact permanent ou temporaire avec la mer ; elles entretiennent également des relations avec leurs marais périphériques qui pour leur part (marais sensu stricto) ne sont pas en contact direct avec la mer.

Le rapport d'évaluation du Commissariat au Plan mentionne que ces milieux se sont nettement dégradés au cours de la période 1960-1980, en particulier d'un point de vue qualitatif, à la suite de l'urbanisation littorale d'une part et de la transformation des marais salants en bassins aquacoles d'autre part.

En Corse, il s'agit des étangs littoraux. Diversifiés et situés sur tout le pourtour de l'île, il s'agit d'étangs lagunaires peu profonds, de grands étangs tectoniques relativement profonds, d'étangs formés aux embouchures de *fiumi* (fleuves côtiers, rivières et ruisseaux) qui sont périodiquement fermés, d'étangs situés dans un complexe de marécages et d'étangs de plaine côtière.



Figure 3 : étang de Biguglia, la plus grande zone humide de Corse

SDAGE 4 – Marais saumâtres aménagés



Figure 4 : Salines de Porto-Vecchio

Milieu littoral saumâtre à forte composante artificielle. Il s'agit essentiellement des marais salants, étendue d'eau salée peu profonde inondable à volonté où l'on recueille le sel à volonté, et des bassins aquacoles relativement nombreux sur la côte méditerranéenne.

En Corse, il n'existe qu'un seul exemple de marais salant, situé sur la commune de Porto-Vecchio, d'ailleurs appelée « la cité du sel ». Les salines, encore en activité aujourd'hui, ont connu leur plus grande expansion entre 1795 et 1815.

SDAGE 5 – Bordures de cours d'eau

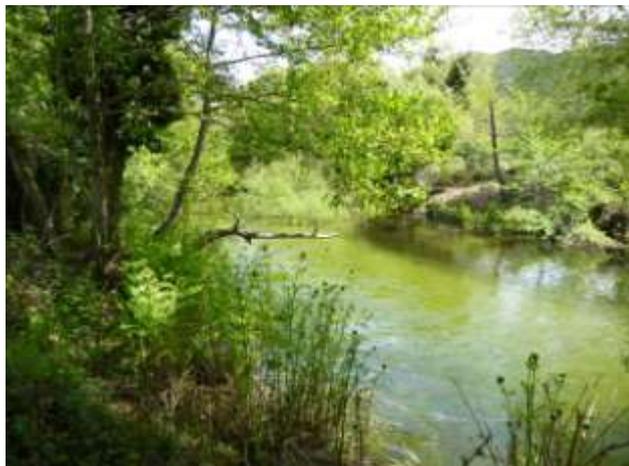


Figure 5 : bordure de cours d'eau (ripisylve du Liamone, 2012)

Il s'agit de l'espace alluvial correspondant approximativement au lit mineur et au lit moyen du cours d'eau.

- Le lit mineur correspond au chenal principal du cours d'eau et aux atterrissements.
- Le lit moyen correspond à l'espace alluvial inondable par les crues fréquentes à moyennement fréquentes. Il est séparé du lit mineur par un talus et est fréquemment occupé par la ripisylve. Le lit moyen peut être absent, on passe alors directement du lit mineur au lit majeur.

SDAGE 6 – Plaines alluviales

Elles correspondent au lit majeur des cours d'eau, il peut être soumis aux inondations exceptionnelles. Cet espace est en général occupé par l'agriculture et de plus en plus par le développement de l'urbanisation.

Les limites entre lit mineur-lit moyen et entre lit moyen-lit majeur sont marquées par un talus (le lit moyen est souvent absent sur les cours d'eau à régime torrentiel).

Au sein des plaines alluviales, et en application des arrêtés de 2008 et de 2009, ne seront retenus que :

- les espaces caractérisés par la présence de végétation hygrophile,
- les sols hydromorphes (trais rédoxiques débutant à moins de 50 cm de profondeur).

Il est cependant à noter que les sols alluviaux (Fluvisols bruts, typiques, brunifiés) marquent le plus souvent très peu l'hydromorphie en raison de leur texture à dominante sableuse. En revanche, ils sont régulièrement inondés et assurent de ce fait la fonction hydrologique-hydraulique et rendent un service pour l'épanchement des crues.

Les fluvisols des plaines alluviales actives sont typiques des zones humides alluviales même en l'absence d'une végétation caractéristique des zones humides.



Figure 6 : prairie humide sur la plaine du Liamone

SDAGE 7 – Zones humides de bas fond en tête de bassin versant

“Zones humides de tête de bassin ou de pente, alimentées par les eaux de ruissellement et les eaux de pluies”
(Définition du SDAGE).



Figure 7 : pozzine de pente (Pastricciola, 2012)

En Corse, les milieux les plus connus sont les pozzines. Pozzine provient de la contraction des mots pozzi (puits) et de « alpine ». Il s’agit de pelouses se développant sur des sols tourbeux entourant certains lacs glaciaires de montagne, et issus du comblement de ces derniers.



Figure 8 : pozzine de fond (Orto, 2012)

SDAGE 9 – Petits plans d’eau et bordures de plans d’eau



Figure 9 : lac de Crenu (2012)

Les lacs sont des milieux stagnants naturels profonds (plus de 6 mètres) ; seules les marges peu profondes sont des zones humides au sens strict.

Des zones humides se développent le long des berges des lacs, formant des ceintures de végétation depuis la zone en eau : la zone à hydrophytes, la roselière, puis la cariçaie.

Ce type de zone humide, peu répandu en France, est assez bien représenté dans le bassin RMC.

D'une valeur patrimoniale remarquable, tant du point de vue paysager qu'écologique, ces lacs d'origine glaciaire sont datés de -14 000 ans. Ils sont dans l'ensemble situés en haute montagne, le plus haut se trouvant à 2 442 m d'altitude. Les lacs de Melo, de Crenu et de Ninu en sont quelques représentants.

SDAGE 10 – Marais et landes humides de plaine et plateaux

“Milieux humides déconnectés des cours d’eau et plans d’eau, pouvant être temporairement exondés, plus ou moins connectés à la nappe“ (Définition du SDAGE).

En Corse, ces milieux sont très rares. Par exemple, le complexe de deux tourbières, Baglietto (*Bagliettu*) et Valdo (*Valdu*) (commune de Moltifao), représente la plus vaste tourbière à sphaignes de Corse (16 ha) et de la zone méditerranéenne occidentale. Elle est classée site Ramsar depuis 2011.



Figure 10 : tourbière du Valdu (Photo : Laurent Sorba, OEC)

SDAGE 11 – Zones humides ponctuelles

Il s’agit « de petits plans d’eau (< à 1 000 m²) isolés peu profonds, permanents ou temporaires » (définition SDAGE).

Les plans d’eau artificiels (plans d’eau de barrages, gravières, retenues collinaires...) sont quant à eux rattachés au type 13.

Leur végétation rivulaire et amphibie a des similitudes avec la végétation des « petits plans d’eau et des bords de plans d’eau (SDAGE 9) » mais les zones humides ponctuelles diffèrent par leur faible profondeur (inférieure à 6 m).



Figure 11 : mare de l’Arate (Soccia, 2012)

En Corse, les milieux les plus remarquables sont les « mares temporaires méditerranéennes ». Il s’agit de milieux rares et protégés.

Caractéristiques du climat méditerranéen de l’île, ces mares temporaires alternent une phase inondée en hiver-printemps et une période asséchée en automne. Elles sont ainsi les plus vulnérables des zones humides méditerranéennes.

SDAGE 13 – Zones humides artificielles



Figure 12 : zone humide artificielle issue de l'extraction de matériaux

Il s'agit de milieux humides d'eau douce créés artificiellement.

Ces zones humides n'ont pas été créées volontairement comme dans le cas des étangs ; il s'agit de milieux apparus dans le cadre de travaux ayant d'autres motivations (production d'électricité, de granulats, transferts d'eau pour l'agriculture, etc.).

Cette définition réunit des sous-types très différenciés : bordures de retenues, berges de canaux soumis à un faible batillage ; zones humides issues d'extraction ; zones humides de sols compactés ; canaux de drainage.

3. Concertation / communication

3.1. Le comité de suivi

Ce comité a pour objectifs, **d'informer** les collectivités et partenaires sur le projet, les méthodes et les résultats de l'inventaire.

Notre périmètre d'inventaire cadrant avec celui du SAGE de l'étang de Biguglia, c'est le **comité d'étang** qui a fait lieu de comité de suivi du projet.

Le CEN Corse a participé à une réunion du comité d'étang en 2012, en début d'inventaire, afin de présenter l'étude aux membres du comité.

3.2. Constitution d'un comité technique

Un comité technique, chargé de **discuter** et **valider** la méthode d'inventaire et les résultats d'un point de vue technique, était composé de divers partenaires, scientifiques, techniques et institutionnels. Chacune des étapes de la mission a fait l'objet d'une validation devant ce comité.

Membres du comité technique :

- Partenaires institutionnels : **AERMC** (Sylvie Orsonneau), **DREAL** (Julia Culioli), **OEC** (Gwenaëlle Baldovini), **CG2B** (Patrice Cerruti), **CTC** (Michaël Cropanese, Nadine Mastropasqua)

- Partenaires scientifiques et techniques : **DDTM** (Maelys Renaut) ; **ONEMA** (Camille Albertini) ; **CBC** (Julie Reymann) ; **ODARC** (Julie Demartini) ; **CdL** (Denise Lucchesi) ; **Chambre d'Agriculture de Haute-Corse** (Cyril Giuntini) ; **RNEB** (Sabrina Etourneau, George Valentini), **Université de Corse** (Christophe Mori, Antoine Orsini)

Trois réunions ont été organisées avec ce comité au cours de l'étude :

1. 25 janvier 2013 : Présentation du projet et validation de la méthodologie adoptée dans le cadre de l'inventaire ;
2. 1 avril 2014 : Présentation des investigations de terrain en cours d'analyse;
3. 7 novembre 2014 : Présentation des zones humides prioritaires et de la plaquette d'information.

3.3. Réalisation d'une plaquette d'information

La plaquette a été élaborée par l'équipe en charge du projet (fig. 13), puis soumise à validation par le comité technique. Cette plaquette d'information vise particulièrement les communes concernées par l'inventaire.



Figure 13 : Recto de la plaquette d'information.

La plaquette a été réalisée par le CEN Corse, traduite en langue corse par les services de l'OEC, puis imprimée par le CEN Corse et diffusée auprès des collectivités et partenaires.

4. Présentation de la zone d'étude

Le périmètre de notre zone d'étude correspond au périmètre du SAGE de l'étang de Biguglia (Haute-Corse), élargi jusqu'au Golo pour conserver une cohérence écologique et fonctionnelle. Le SAGE de l'étang de Biguglia a une superficie de 18 370 Ha, notre zone d'étude 19 721 Ha (Fig. 14).



Figure 14 : localisation et périmètre de l'inventaire

Ce périmètre comprend 17 communes, dont 5 totalement et 12 partiellement (Fig. 15).

Les communes comprises entièrement dans le périmètre sont : Biguglia, Borgo, Furiani, Lucciana et Rutali.

Les communes comprises partiellement dans le périmètre de l'inventaire sont : Barbaggio, Poggio d'Oletta, Oletta, Olmeta-di-Tuda, Vallecalle, Murato, Piève, Lento, Bigorno, Campitello, Scolca.

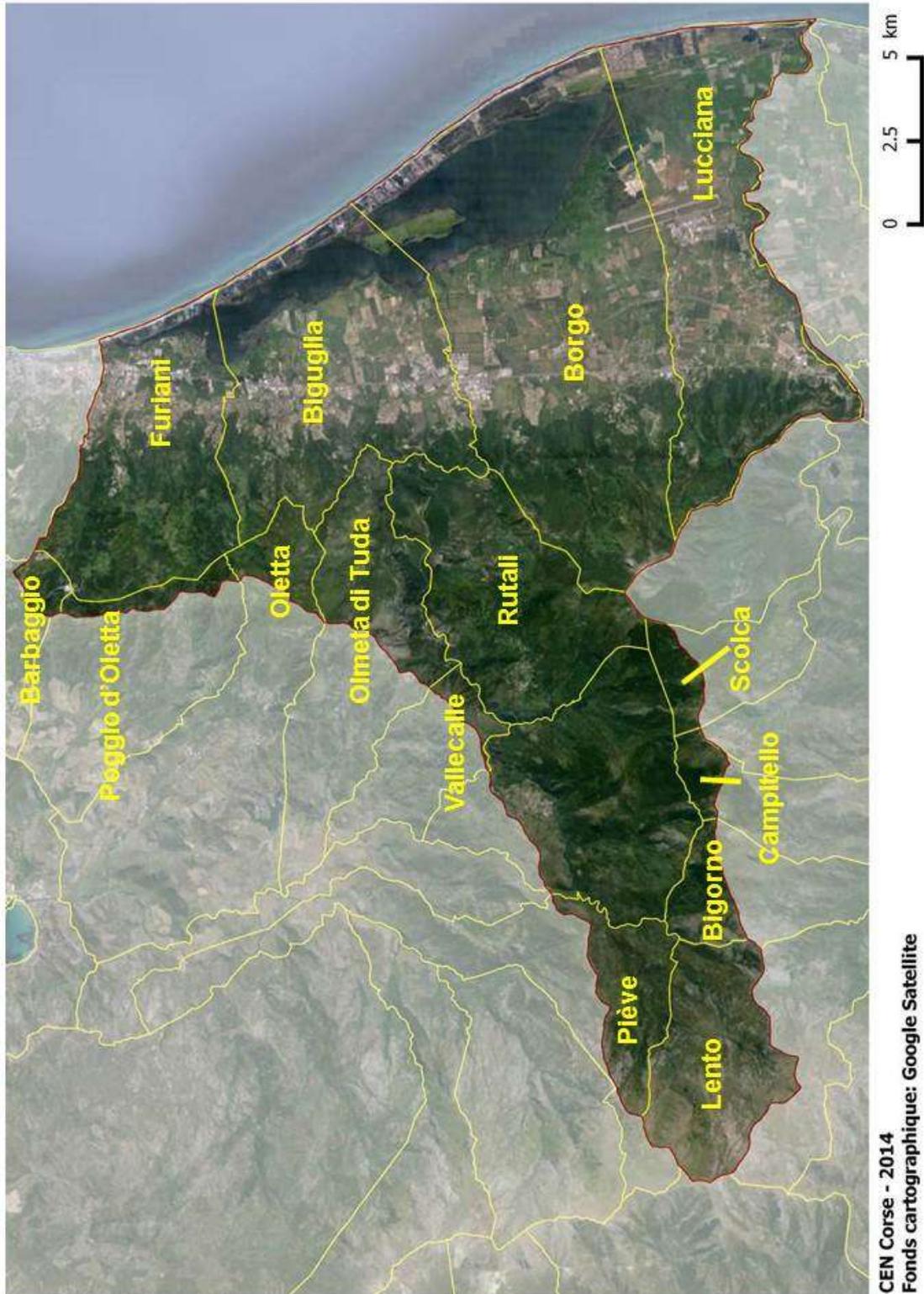


Figure 15 : les 17 communes du périmètre d'inventaire

Avec un bassin versant de 182 km² et une superficie de 1 450 Ha, la lagune de Biguglia, appelée étang de Biguglia ou étang de Chiurlino, est la plus grande zone humide de Corse. Avec son marais périérique situé au sud, l'entité occupe une très large part de la plaine de la Marana, allongée parallèlement à la mer et séparée de celle-ci par un cordon lagunaire dont la largeur n'excède pas un kilomètre. L'étang est peu profond. Sa profondeur moyenne est en effet de 1,2 m, le maximum étant de l'ordre de 1,8 m. La longueur de l'étang est de 12 km selon un axe NNW-SSE dont un goulet de 1,5 km de long, comme un canal qui se termine par le grau situé à son extrémité Nord. La largeur maximale est de 2,5 km, pour un volume total d'environ 1,2 millions de m³ (SAGE de l'étang de Biguglia).

Le Bevinco est le principal cours d'eau alimentant l'étang de Biguglia. La superficie de son bassin versant est de 68 km². La source du Bevinco est située sur le Monte Reghia, à une altitude de 1 469 m. Il a une longueur de 22 km. La pente moyenne de son lit est de 6,7 %.

D'autres cours d'eaux secondaires viennent alimenter la lagune, tels que les ruisseaux de San Pancrazio, San Lorenzo, Borgogna, Pietre Turchine, Rasignano et Mormorana (Fig. 16).

L'étang reçoit de plus les eaux de drainage de la plaine de la Marana, ainsi que les eaux du Golo par l'intermédiaire du canal du Fossone, bien que très réduits.

la circulation des eaux

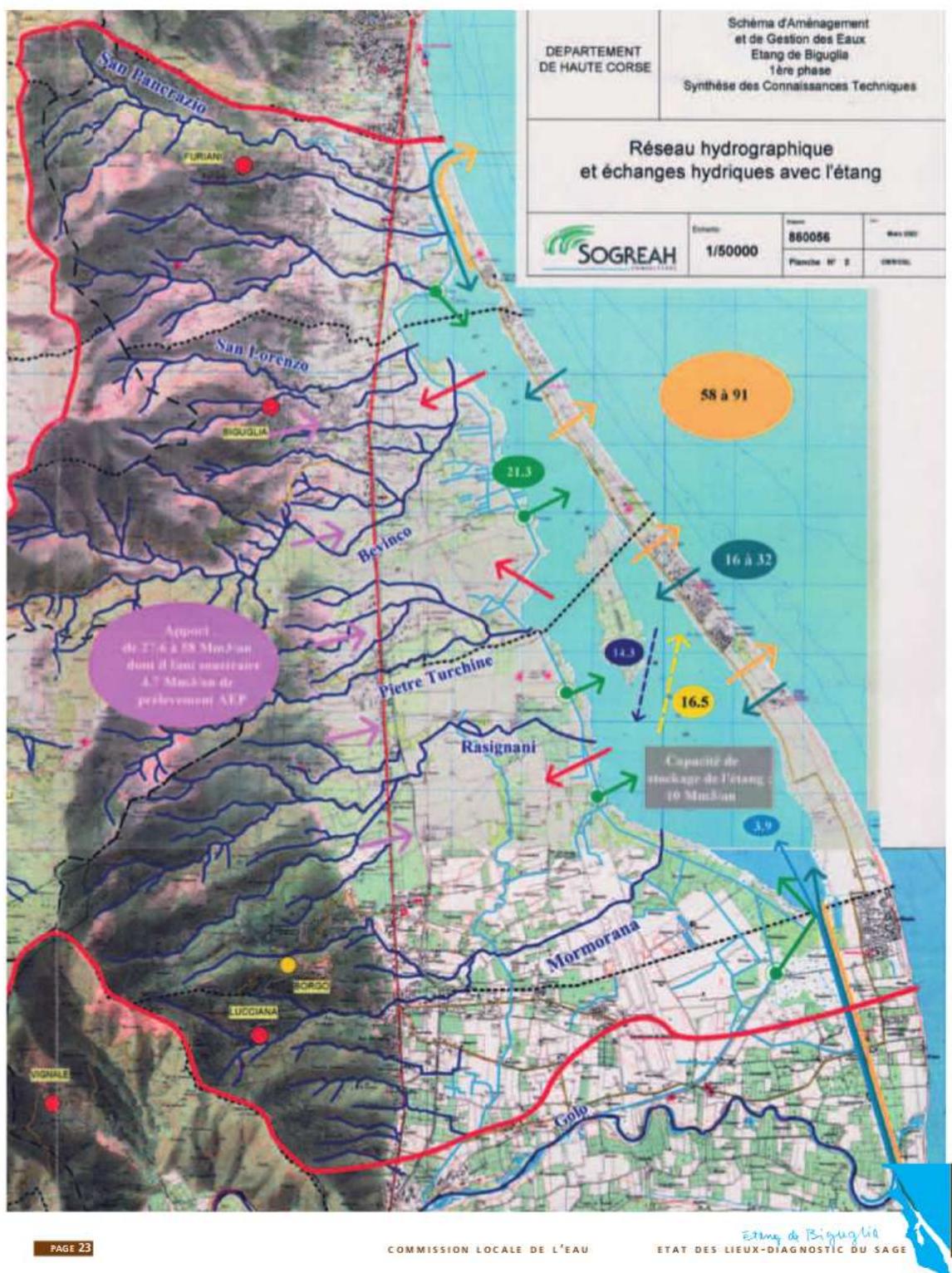


Figure 16 : Réseau hydrographique et échanges avec l'étang de Biguglia (Etat des lieux – diagnostic du SAGE de l'étang de Biguglia, 2003)

5. Cadre général de l'inventaire

Notre inventaire s'appuie sur la méthodologie préconisée dans le cahier des charges, issue de la méthodologie AERMC (guide technique n°6) et s'appuyant sur l'analyse fonctionnelle des zones humides proposée par Mérot *et al.* (2000) (Fig. 17).

La démarche est décrite ci-après :

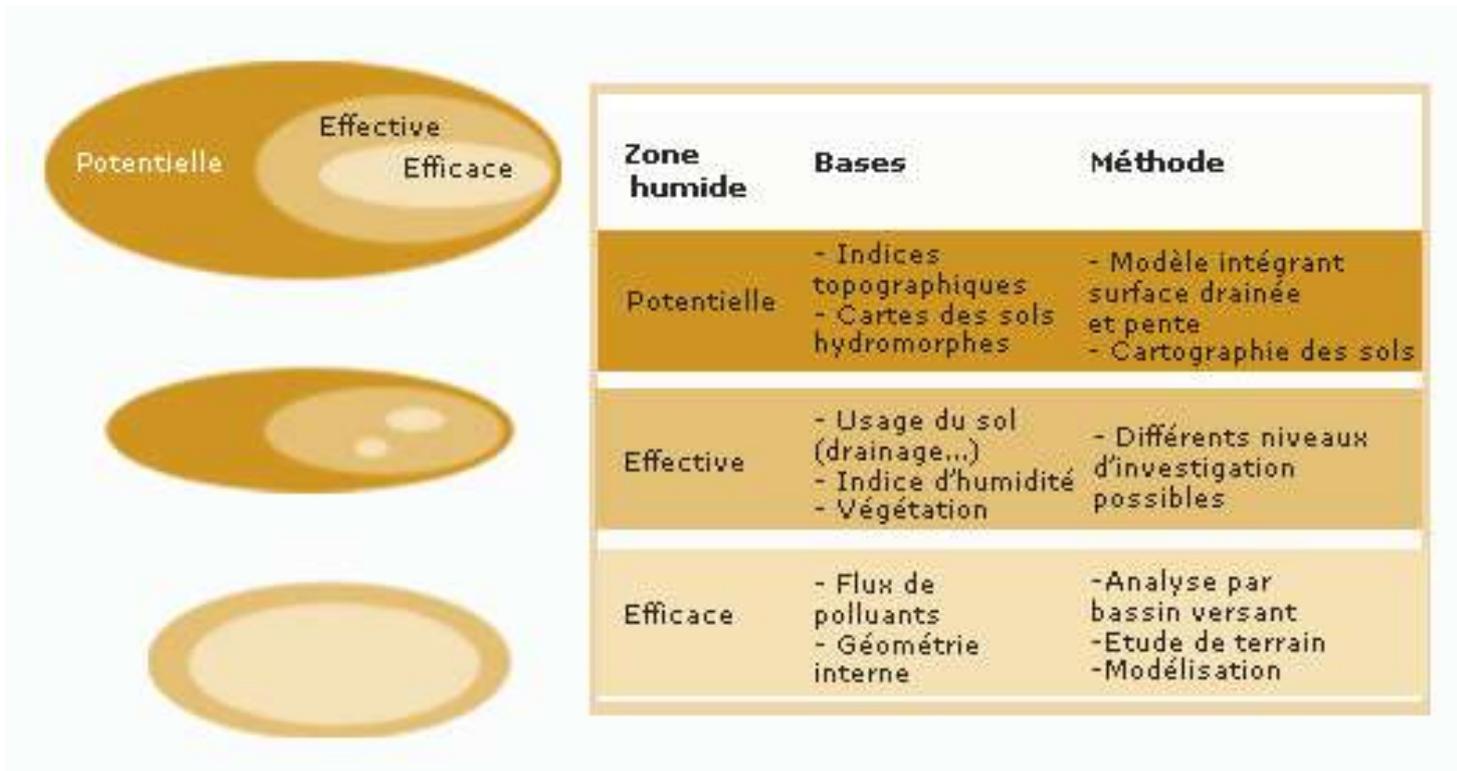


Figure 17 : typologie fonctionnelle des milieux humides (Merot *et al.*, 2005, in Barnaud et Fustec, 2007)

Les investigations sont conduites en suivant la démarche d'analyse fonctionnelle (recherche des zones humides potentielles, puis effectives, enfin analyse des enjeux de territoire pour la recherche d'efficacité des zones humides).

- Zones humides potentielles : zones au sein desquelles il y a une forte probabilité d'identifier des zones humides effectives.
- Zones humides effectives : il s'agit de la zone humide proprement dite, délimitée selon des critères de végétation et de pédologie.
- Zones humides efficaces : il s'agit de la zone humide qui assure, d'un point de vue anthropique, une fonction donnée (régulation hydraulique, biogéochimique, écologique...).

6. Recherche des zones humides potentielles

La première étape consiste en un bilan des connaissances cartographiques et bibliographiques. L'ensemble de ces informations permet de dresser un premier portrait des zones humides présentes et connues sur le bassin versant. Puis, dans un deuxième temps et afin de compléter les lacunes de ce portrait, une recherche approfondie des zones « humides potentielles » présentes sur le bassin versant est réalisée à l'aide de différents outils cartographiques. Ainsi, au terme de l'ensemble de ces recherches est obtenue l'enveloppe de référence des zones humides présente sur notre zone d'étude. Cette enveloppe représente le périmètre au sein duquel la probabilité de rencontrer une zone humide est forte.

6.1. Pré-localisations existantes

La première phase du travail consiste à collecter les différentes informations existant déjà sur les zones humides présentes sur le territoire d'étude.

- Reccueil des données cartographiques

Les données sont collectées auprès des différents services de l'état (DREAL, DDTM, CGDD, etc.). Il existe de nombreuses données téléchargeables en ligne.

Le CEN-Corse a établi une liste des données disponibles pour la Corse :

Tableau I : Données disponibles sur les zones humides utilisables pour la Corse

Données	Source
Milieux à composantes humides	Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD). Téléchargeable sur le lien suivant : http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/ar/265/1136/milieux-composante-humide.html
Atlas des zones inondables (AZI)	(Observatoire du développement durable : http://observatoire-v.ac-corse.fr/CatalogAtlas/) : <ul style="list-style-type: none">- ALE : Cartographie régionale de l'aléa résultant de la compilation de l'ensemble des études d'inondabilité d'approche hydraulique- REG : Cartographie régionale des zones de réglementation spécifique inondation de l'occupation des sols résultant de la compilation des études d'inondabilité d'approche hydraulique- ZIN : Cartographie régionale des principales unités géomorphologiques de la plaine alluviale résultant de la compilation des études d'inondabilité
Registre Parcellaire Graphique	http://www.data.gouv.fr/
Données SDAGE (liées à l'eau)	http://siecorse.eaurmc.fr
Eau souterraine	www.adeseaufrance.fr
SODETEG (Habitats)	Atlas cartographique de l'observatoire du développement durable de la Corse
Occupation du sol (Corine land)	Service de l'observation et des Statistiques (SoeS) du Commissariat Général au

Cover)	Développement Durable (CGDD)
Habitats Natura 2000	Atlas cartographique de l'observatoire du développement durable de la Corse
Données pédologiques	ODARC
<i>Les roselières en France métropolitaine : premier inventaire (1998-2008)</i>	http://carmen.carmencarto.fr/38/roselieres.map
Géoportail	http://www.geoportail.fr
Géofoncier	http://www.geofoncier.fr
Google Map	http://maps.google.fr/maps?hl=fr&tab=wl
Agence de l'eau (Carmen)	http://carmen.carmencarto.fr/80/siecorse.map
Calcul de panorama	http://www.udeuschle.selfhost.pro/panoramas/makepanoramas.htm
Vision 3D	http://www.spaceeyes.com/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=15&Itemid=148
Géodarc	http://www.odarc.fr/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=69&mmg=3,190
Office de l'Environnement de la Corse (OEC)	http://carto.oec.fr/oec/authent.inc.php

- Synthèse bibliographique des « porter à connaissance » sur les zones humides et des données réglementaires disponibles.

6.2. Analyses d'indices de présence

Le bilan des connaissances permet de brosser un portrait préliminaire des zones humides existantes et connues sur le bassin versant. Par la suite, ce premier travail est complété par une recherche de zones humides potentielles à travers l'analyse d'indices de présence. Cette analyse se décline sous diverses formes.

6.2.1. Répartition des espèces animales et végétales liées aux zones humides

- Base de données OGREVA (gérée par la DREAL de Corse) : les données nous sont transmises gracieusement par la DREAL, par le biais d'une convention entre nos deux structures. Les données concernent toutes les espèces végétales et animales présentes sur notre zone d'étude. Nous avons par la suite extrait les espèces indicatrices de zones humides ;
- Données du Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) : nous avons gracieusement obtenu de la part du CBNC l'ensemble des données géo-référencées et non géo-référencées pour les espèces végétales indicatrices de zones humides. La liste des espèces indicatrices de zones humides a été élaborée à partir de la liste nationale (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement). Il est précisé dans l'arrêté que la liste nationale peut être déclinée au niveau régional, par arrêté préfectoral. Nous avons donc élaboré une liste

régionale (annexe II). A ce jour, cette liste n'est pas définitive, car elle n'a pour le moment fait l'objet d'aucune vérification de la part du CBNC.

6.2.2. Analyse des fonds de carte IGN

- Scan 25 : Les zones humides potentielles peuvent être recherchées sur les Scan 25 à travers l'analyse des toponymies, courbes de niveau, figurés particuliers, tracés des cours d'eau, etc. ;
- Orthophotos : Photo-interprétation des végétaux.

Cette méthode repose sur l'identification des groupements végétaux. Elle se fait à partir :

- **d'orthophotos vraies couleur** provenant de la BD ortho (IGN) : la délimitation de zones humides potentielles se fait visuellement.
- **d'orthophotos infra-rouge** provenant de la BD ortho (IGN) : cette méthode permet différencier les végétaux selon leur activité photosynthétique, les végétaux de bords de cours d'eau ou de zones souvent inondées sont reconnaissables par une couleur rouge plus claire. Les zones humides apparaîtront parfois mieux que sur une orthophoto classique.

Les fonds cartographiques de l'IGN (mis à disposition dans le cadre de l'adhésion du CEN-Corse au groupement géomatique CIGEO ; protocole n°8632 IGN 2003 ; licence d'utilisation de fichiers IGN/PFAR Corse n°D031) utilisés pour **l'analyse** et la **photo-interprétation** des végétaux sont composés de :

- Données RGE 2007 contenant :
 - BD TOPO : BD CARTHO (Limites administratives, hydrographie, réseaux routiers), BD ALTIMETRIE (MNT)
 - SCAN 25 (IGN 25000^{ème})
 - SCAN 100 (IGN 100000^{ème})
 - BD ORTHO (Orthophotos aériennes)
- BD CARTHAGE (cours d'eau et zones hydrographiques, basé sur l'hydrographie de la BD CARTHO). Le réseau hydrique est amélioré par l'IGN et AERMC, à partir de celui de la BD Cartho.
- BD ORTHO IRC (Système d'Information sur le Nature et les Paysages, SINP).

6.2.3. Compléments d'information

Recherche des zones humides anciennes

A travers l'analyse de cartes et de photographies anciennes, certains indices révèlent parfois la présence passée de zones humides. Il est possible de suivre l'évolution de ces dernières au cours du temps, de l'assèchement au détournement des cours d'eau, etc.

Pour cela, nous avons travaillé à partir des photographies aériennes anciennes de l'IGN (téléchargement à partir de Géoportail) ainsi que les cartes de l'Etat-major, disponibles en ligne sur Géoportail.

Recherche auprès des acteurs locaux

Aucun résultat n'a été obtenu par ce biais

6.3. Résultats

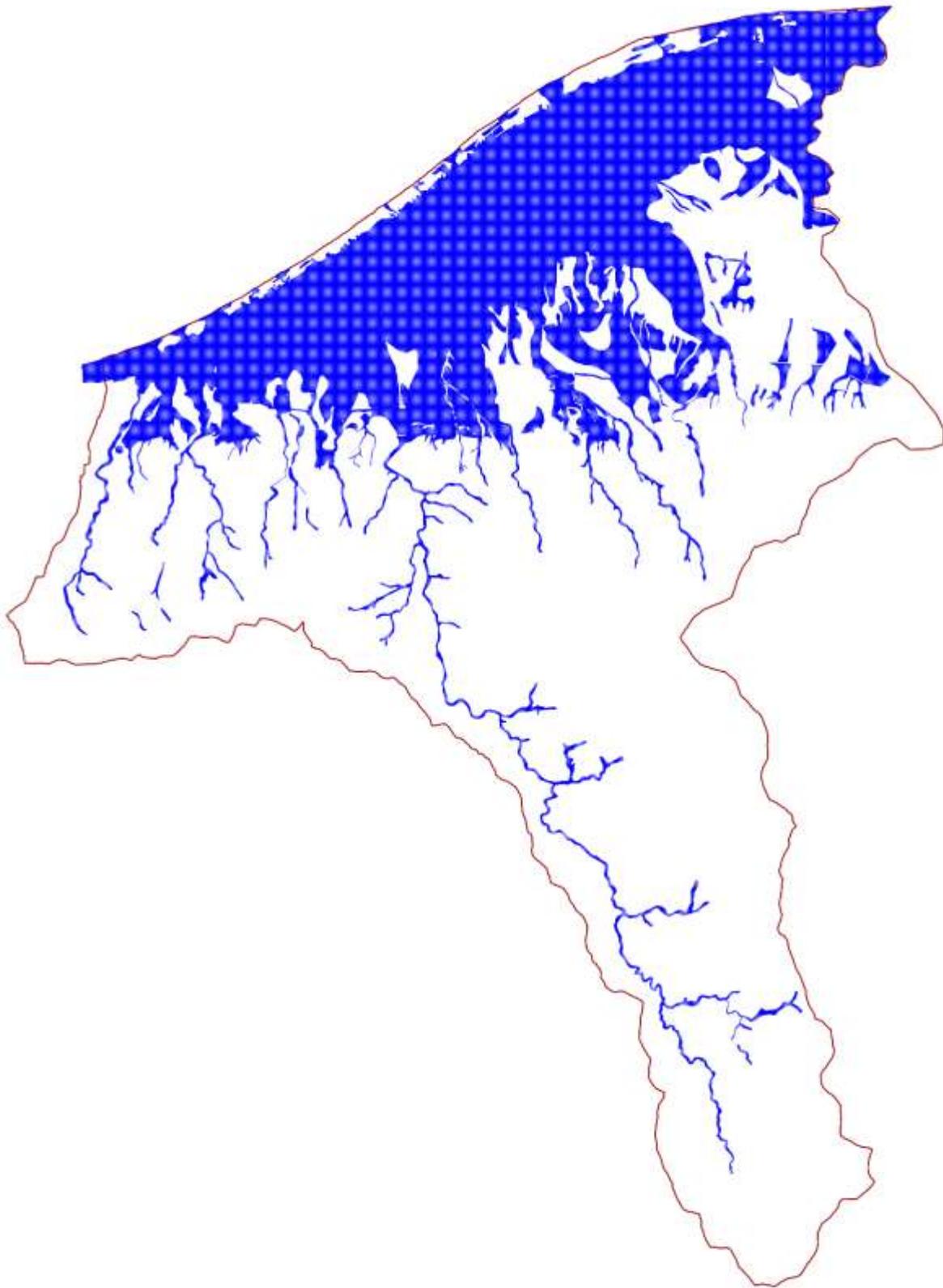
6 couches cartographiques (Tab. II) ont été utilisées pour poser les données connues sur le bassin versant.

L'analyse des différents fonds cartographiques associée à la recherche d'indices de présence (données géolocalisées d'espèces indicatrices de zones humides) nous a permis par la suite de compléter les données pour obtenir l'enveloppe de référence des zones humides potentielles (Fig. 18).

Tableau II : Couches cartographiques utilisées dans la construction de l'enveloppe de référence de zones humides pour le bassin versant du Bevinco

Couche	Utilisation dans le cadre de l'étude	Accès / téléchargement
AZI (Atlas des zones inondables)	Aléa inondation dans le cadre du PPRI Bastia Sud	DDTM 2B
SODETEG (Zonage agro-sylvo-pastoral de la Corse)	Ripisylves principalement ; marais ; plans d'eau ; « végétation des lieux humides »	-Atlas cartographique de l'observatoire du développement durable de la Corse -Amandier <i>et al.</i> , 1982
Milieux à composantes humides	Divers milieux humides du bassin versant (aval)	Service de l'observation et des Statistiques (SoeS) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)
Base de données CORINE Land Cover	Informations sur les milieux humides	Service de l'observation et des Statistiques (SoeS) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)
Cartographie d'habitats Natura 2000	Habitats humides inventoriés dans les périmètres désignés*	Atlas cartographique de l'observatoire du développement durable de la Corse
Hydromorphie des sols	Hydromorphie des sols	ODARC

* L'annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 (précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement) précise la liste des habitats indicateurs de zones humides. Cette liste peut être déclinée au niveau régional. Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse n'a pas élaboré de liste proprement dite, le travail par le Conservatoire Botanique de Corse sur les habitats n'étant à ce jour pas abouti. Il est souhaitable que ce travail puisse avoir lieu dans les années à venir.



CEN Corse - 2014
Fonds cartographique: Google Satellite

Figure 18 : Enveloppe de référence des zones humides potentielles

7. Délimitation des zones humides effectives

7.1. Méthode

L'ensemble des zones humides potentielles définies sur le bassin versant a fait l'objet de passages de terrain afin de valider ou invalider le caractère humide, et délimiter les contours de chaque zone humide, d'après les critères définis par l'arrêté du 24 juin 2008, pris en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du Code de l'environnement.

Cependant, « Il convient ici de souligner que l'application de la méthodologie de délimitation des zones humides pour la police de l'eau n'est pas requise pour l'inventaire des zones humides à des fins notamment de connaissance ou de localisation pour la planification de l'action. Dans ce cadre, une souplesse en matière de méthodologie et de mise en œuvre est possible selon le contexte local. » (Acquascop, Les Ecologistes de l'Euzière, 2011).

Cas spécifiques :

- Cours d'eau et notion d'unité fonctionnelle

L'Agence de l'Eau RMC préconise de raisonner par unité de fonctionnement et non par unité spatiale, à savoir qu'une zone humide regroupant plusieurs types SDAGE distincts doit être divisée en autant de zones humides distinctes (zone humide n°1 = type SDAGE n°1 ; zone humide n°2 = type SDAGE n°2, etc.). Le CEN-Corse a souhaité ajouter une délimitation spatiale par « unité fonctionnelle », comme il est préconisé dans la typologie Mérot *et al.* (2000). Il s'agit de regrouper des zones humides ayant un fonctionnement hydrologique commun et une cohérence écologique. Cette typologie permet notamment de distinguer des zones humides dans des milieux continus tels que les bords de cours d'eau.

La figure 19 permet d'illustrer le concept d'unité fonctionnelle. Toutes les zones humides présentées ici sont des ripisylves. Entre le cours d'eau principal et ses affluents, la ripisylve est parfaitement continue, ne formant qu'une seule unité spatiale, donc a priori une seule zone humide. Hors, dans un souci d'analyse, le concept d'unité fonctionnelle est appliqué. On considère alors que la ripisylve d'un affluent forme une unité écologique cohérente, ainsi que la ripisylve du cours d'eau principal, même si sur ce dernier la ripisylve est parfois fragmentaire. On obtient donc quatre zones humides, une par cours d'eau.

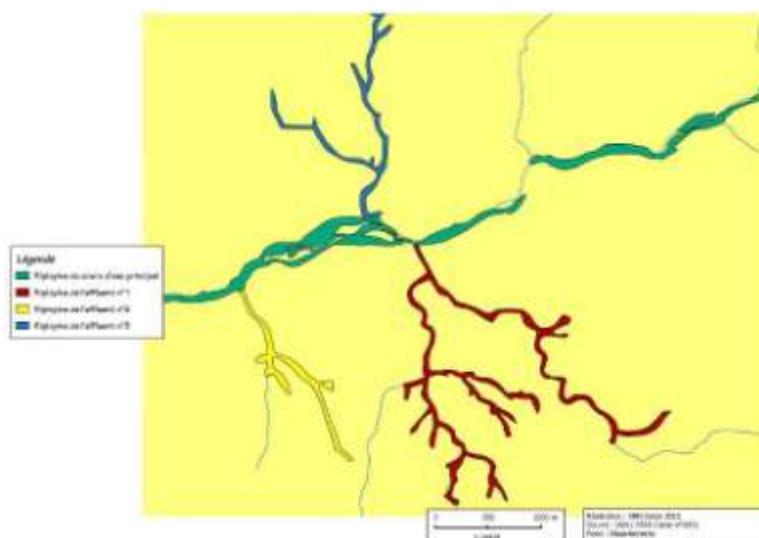


Figure 19 : illustration du concept d'unité fonctionnelle

7.2. Résultats

Sur l'ensemble du bassin versant, **69 zones humides** ont été dénombrées (Fig. 20; Annexe III) représentant une superficie totale de **1 382 Ha**, soit **6,7 % de la superficie totale du bassin versant**.

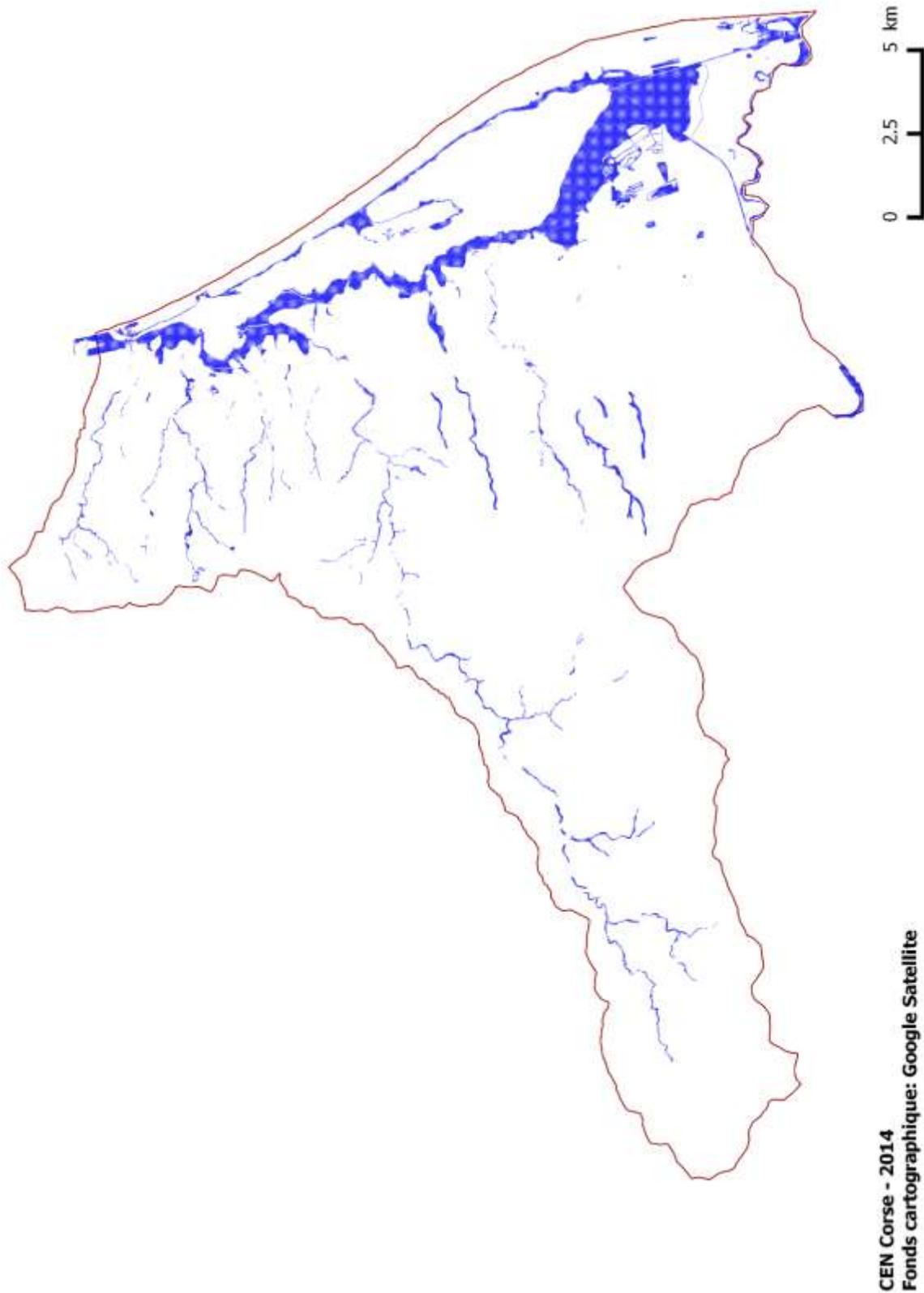


Figure 20 : zones humides effectives

8. Caractérisation des zones humides effectives

8.1. Méthode

Chaque zone humide effective est alors diagnostiquée, notamment par un passage de terrain.

Sont évalués : son type SDAGE et son fonctionnement ; les habitats et espèces présent-e-s ; l'occupation du sol et les usages ; les fonctions et valeurs ; le statut de protection / gestion ; l'état ; les menaces.

Les résultats obtenus sont notés sur une fiche de terrain (annexe IV), puis reportés dans la base de données MedWet (Fig. 21) :

Site OK-Tanghiccica NORD

ZB: CENC 0006

Données Complémentaires

- 1- Renseignements généraux
- 2- Délimitation de la ZH et de l'espace de fonctionnalité
- 3- Description du bassin versant et de la ZH
- 4- Fonctionnement de la zone humide
- 5- Fonctions écologiques...
- 6- Statuts et gestion de la zone humide
- 7- Evaluation générale du site
- 8- Cartes du tronc commun

5- FONCTIONS ÉCOLOGIQUES

5.1- FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Fonctions: 01 - expansion naturelle des crues (contrôle des crues, achèvement des crues, stockage des eaux de crues)

Justifications:

Fonctions: 02 - soutien naturel d'étiage (alimentation des ruisseaux périodiques, émergence des ruisseaux périodiques, etc.)

Justifications:

Il existe une zone de remarque située dans l'onglet "Evaluation générale du site" zone "Fonctions et valeurs majeures" qui permet d'insérer les commentaires d'ordre général.

5.2- FONCTIONS BIOLOGIQUES

Fonctions: 00 - FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VÉGÉTALES

Justifications:

Fonctions: 01 - étapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs

Justifications:

Il existe une zone de remarque située dans l'onglet "Evaluation générale du site" zone "Fonctions et valeurs majeures" qui permet d'insérer les commentaires d'ordre général.

Bordeau des données complémentaires - Mode modification

Site OK-Tanghiccica NORD

ZB: CENC 0006

- 1- Bassin versant
- 2- Zone humide et espace de fonctionnalité
- 3- Cartes complémentaires
- 4- Pédologie
- 2.5- Faune et flore

2.5.2- Invertébrés | 2.5.2- Poissons | 2.5.2- Amphibiens | 2.5.2- Reptiles | 2.5.2- Oiseaux | 2.5.2- Mammifères | 2.5.1- Flore

Espèce: Acrocephalus scirpaceus

Date: Mois Année

Auteur de l'observation:

Effectif: Nombre de couples:

Abondance:

Statut:

Statut réglementaire: protection : nationale (PN) / régionale (PR)

Remarque Statut réglementaire:

1 / 3

Figure 21 : exemple de fiche issue de la base de données MedWet
Tronc commun (en haut)
Données complémentaires (en bas)

8.2. Résultats

8.2.1. Les zones humides effectives du bassin versant par type SDAGE

L'inventaire a permis de mettre en évidence l'existence de 6 types SDAGE différents sur le bassin versant : « marais et lagunes côtiers » (type SDAGE n°3), « bordures de cours d'eau » (type SDAGE n°5), « plaines alluviales » (type SDAGE n°6), les « zones humides de bas-fonds en tête de bassin versant » (type SDAGE n°7), les zones humides artificielles (type SDAGE n°13), un type inconnu, car non visité sur le terrain.

Le tableau III, et les figures 22 (a et b) ci-dessous synthétisent l'ensemble des données.

Tableau III : Les zones humides effective par type SDAGE sur le bassin versant

Type SDAGE	Nb de ZH	Représentativité (Nb de ZH)	Superficie (Ha)	Représentativité (Superficie)
Marais et lagunes côtiers (Type SDAGE 3)	1	1,4	824	64,8
Bordures de cours d'eau (Type SDAGE 5)	33	47,8	255,2	20,1
Plaines alluviales (Type SDAGE 6)	8	11,6	74,1	5,8
Zones humides de bas fonds en tête de bassin (type SDAGE 7)	7	10,1	1,342	0,1
Zones humides ponctuelles (Type SDAGE 11)	1	1,4	0,1	0,0
Zones humides artificielles (Type SDAGE 13)	18	26,1	116,14	9,1
Type SDAGE inconnu	1	1,4	0	0,0
Total	69	100	1270,9	100

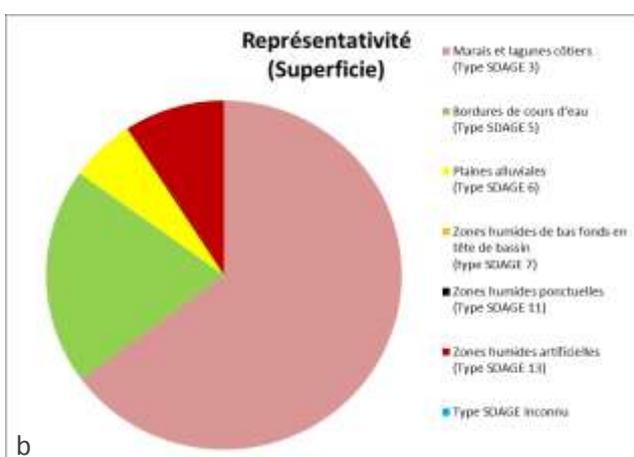
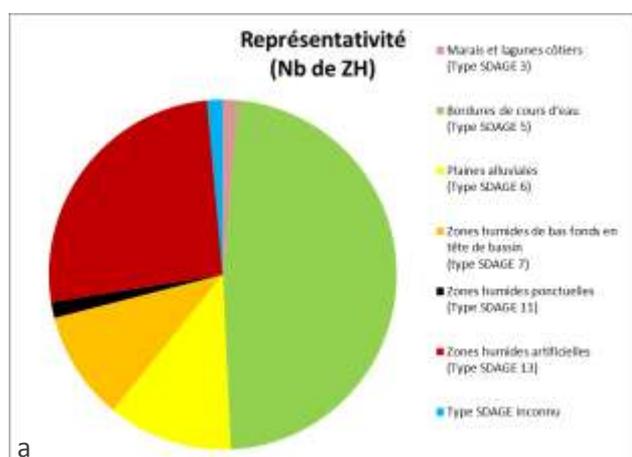


Figure 22 : Représentativité des zones humides sur le bassin versant (a - nombre de zones humides; b - superficie des zones humides)

La lagune de Biguglia, accompagnée de son marais périphérique, représente plus de 60 % de la superficie totale des zones humides de notre inventaire. Elle est pourtant l'unique représentante du type SDAGE « marais et lagune côtiers ».

Les zones humides les plus nombreuses sont les « bordures de cours d'eau », représentant presque la moitié des zones humides du bassin versant, même si leur superficie totale représente moins du tiers de la surface totale des zones humides.

Enfin, les zones humides artificielles sont bien représentées sur le bassin versant, tant au niveau du nombre que de la diversité. Il s'agit des canaux, carrières et autres (bassins de rétention, dépressions humides créées par l'aménagement de routes, etc.). L'ensemble de ces zones humides, représentant presque 10 % de la surface totale des zones humides, est présente uniquement en partie plaine.

A contrario, les zones humides de bas fonds en tête de bassin versant sont très peu représentées, avec seulement 6 entités identifiées, pour 0,1% de représentativité en termes de surface. Ceci est dû au fait que, d'une part ces zones humides sont souvent de très petite taille, d'autre part, elles se situent pour la plupart aux plus hautes altitudes, qui dans notre cas n'ont pas été prospectées. En altitude, seules les zones humides déjà connues ont pu être identifiées (4 entités). Pour les autres (2 entités de basse altitude), elles ont été rencontrées sur la plaine, au niveau de micro bassins versants.

La figure 23 (page suivante) présente les zones humides en fonction de leur type SDAGE.

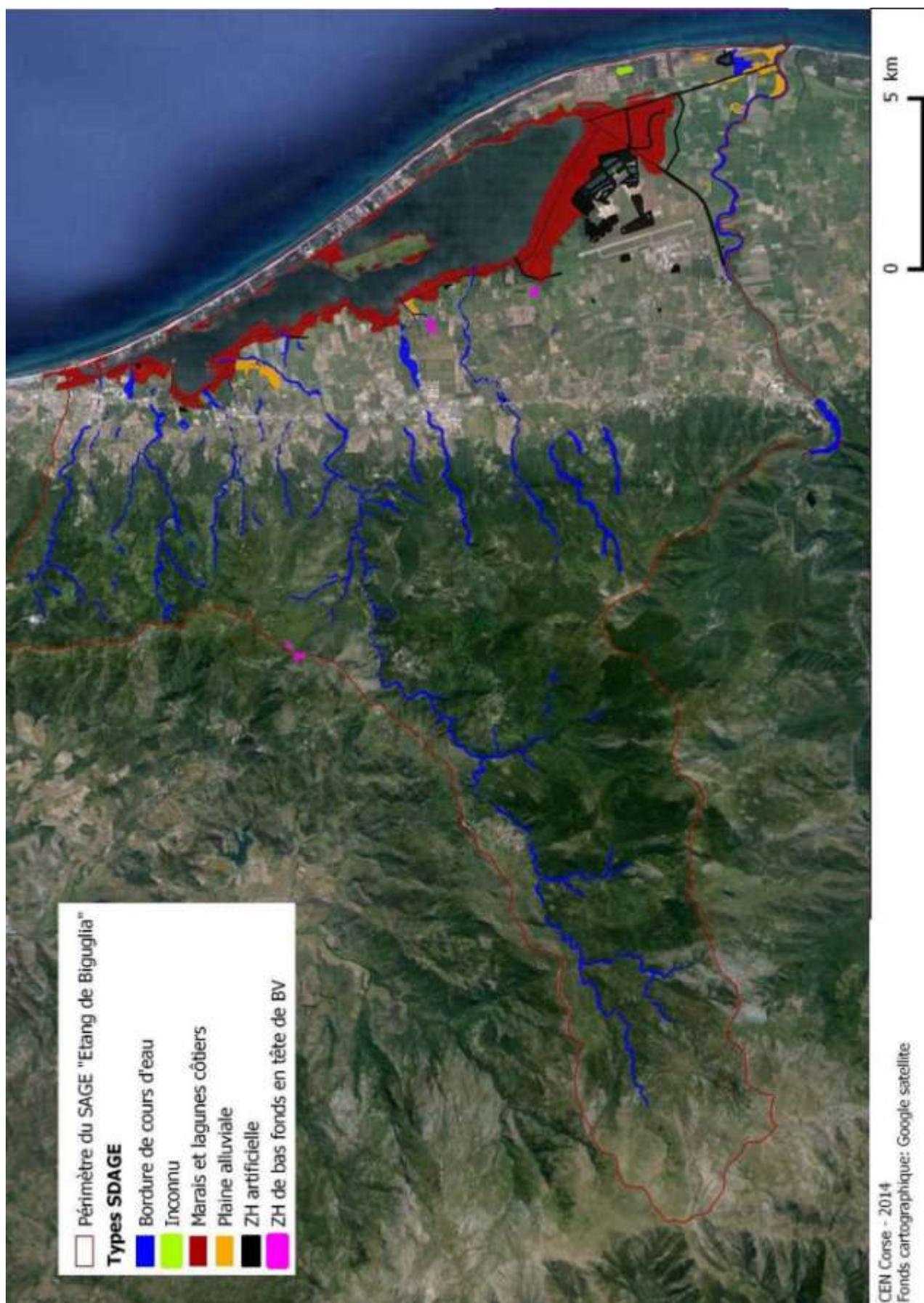


Figure 23 : les zones humides par type SDAGE (remarque : la superficie de certaines ZH, particulièrement petite, a été artificiellement agrandie pour des questions de visibilité)

Les types SDAGE représentés sur le bassin versant

- Marais et lagune côtiers (type SDAGE n°3) :

La lagune de Biguglia et son marais périphérique qui s'étend au sud (marais de Poggiale) représentent la plus grande entité humide du bassin versant. Il s'agit par ailleurs de la plus grande zone humide de Corse, classée site Ramsar depuis 1990. Le site bénéficie de nombreuses autres protections, foncières et réglementaires (Réserve Naturelle de l'Etang de Biguglia, terrains appartenant au CdL, au CG2B, etc.). Le marais de Poggiale, dont une partie des terrains est propriété du Conservatoire du Littoral, a vocation agricole (pâturage).

Les nombreux milieux humides rencontrés sur le pourtour de l'étang (aulnaies marécageuses, roselières, prairies humides) présentent un intérêt patrimonial variable.

A proximité d'un des plus grands bassins de vie de Corse, la lagune est soumise à de nombreuses pressions agricoles, d'urbanisation et d'industrialisation, ressenties sur l'ensemble de son pourtour, avec des degrés d'altération divers. Les états de conservation sont différents d'un site à l'autre, avec des milieux en très bon état de conservation, et d'autres fortement impactés, allant jusqu'à la destruction partielle (par incendie, remblais, création d'étang, etc.).



Figure 24 : Etang (lagune) de Biguglia, 2013 (presqu'île de San Damianu à gauche ; lagune à droite)



Figure 25 : prairie humide en bordure de la lagune



Figure 26 : marais de Poggiale

Les bordures de cours d'eau (Type SDAGE n°5) :

La majorité des zones humides sont des bordures de cours d'eau. Au sein de ce type SDAGE, on observe une grande différence de l'état de conservation entre l'amont et l'aval du bassin versant, quelque soit le cours d'eau.

En amont, les impacts sont peu nombreux, et les milieux en bon état de conservation. On y observe donc des habitats patrimoniaux, voire prioritaires (sources encroûtantes sur le Bevinco, par exemple).

A contrario, dans la partie plaine, les ripisylves ont presque **Figure 27** : Golo, 2013 (ripisylve visible en rive droite) totalement disparues. Le Golo présente ponctuellement quelques lambeaux de ripisylve, et le Bevinco, dans sa partie terminale (RNEB), est longé par des habitats naturels encore en bon état de conservation.



Pour les autres cours d'eau, l'habitat le plus courant est le groupement à cannes de Provence, longeant parfois le cours d'eau sur la quasi-totalité de sa longueur dans la partie plaine. De nombreuses autres espèces invasives, telles que *Phytolacca americana*, *Robinia pseudacacia* ou *Ailanthus altissima*, sont aussi disséminées de part en part. De plus, les cours sont très souvent artificialisés (endiguement, modification du cours, etc.), et de nombreux déchets y sont constatés (Fig. 28).

Figure 28 : impacts anthropiques sur le Golo (en haut, groupement de cannes de Provence ; en bas, déchets)



Figure 29 : Bevinco, 2014. De gauche à droite : défilé du Lancone (sources encrûtantes, ripisylve) ; partie terminale endiguée (groupement de cannes de Provence)

- Les zones humides de plaine alluviale (Type SDAGE n°6) :

Différents sous-types y sont représentés, tels que les annexes fluviales ou les prairies humides (Fig. 30).

Les milieux rencontrés sur la plaine sont souvent relictuels et soumis à de nombreux enjeux (urbanisation, industries, agriculture). Les fossés et canaux, présents en grand nombre et depuis fort longtemps sur la plaine, contribuent entre autres à l'assèchement progressif et continu de certaines zones humides, telles que les plaines alluviales du Golo et du Bevinco, par exemple.

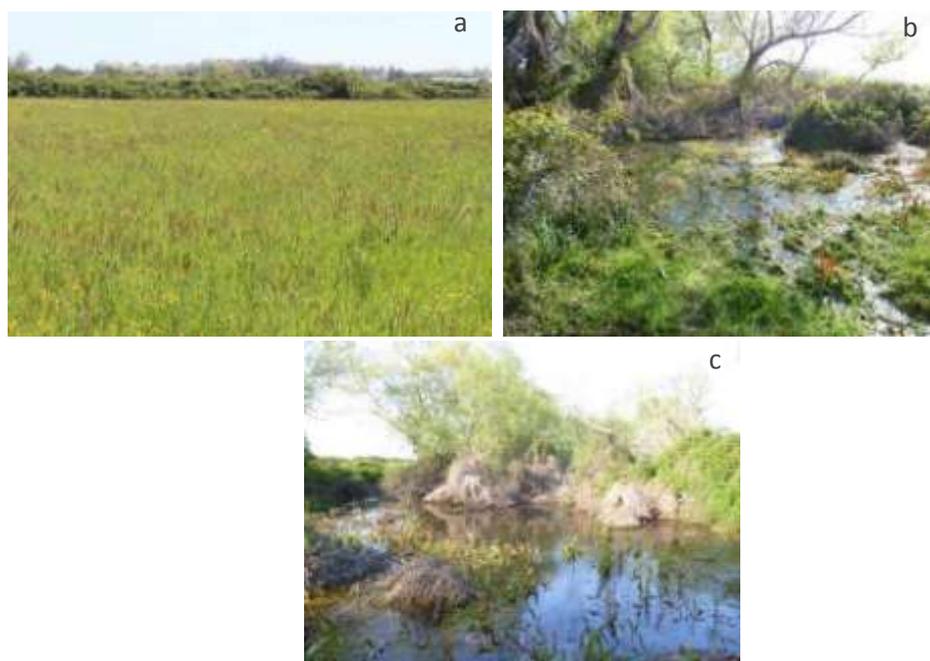


Figure 30 : zones humides situées en plaine alluviale du Golo (a - Prairie humide (2013) ; b + c - Annexe fluviale (2013))

- Les zones humides de bas fond en tête de bassin versant (Type SDAGE n°7) :

Elles sont très peu nombreuses. Certaines ont été rencontrées en altitude (pelouses humides d'altitude), deux entités ont été observées à très faible altitude, sur de micro bassins versants.

Les pelouses humides d'altitude étant comprises dans le site N2000 « Massif de Tenda et forêt de Stella », elles avaient fait l'objet d'un classement en « Mare temporaire méditerranéenne » lors de l'inventaire et la cartographie d'habitats. Au cours de notre inventaire, ces pelouses ont été visitées avec Laurent Sorba (OEC), ce qui a permis d'invalidier la nomenclature « Mare temporaire méditerranéenne ». Cet habitat n'a donc pas été rencontré sur l'ensemble du territoire d'étude.



Figure 31: pelouse humide d'altitude (crête de Teghime, 2013)



Figure 32 : prairie humide de source (Borgo, 2013)

- Les zones humides artificielles (type SDAGE n°13) :

De nombreuses zones humides artificielles ont été rencontrées dans la partie plaine du bassin versant, d'origine et d'intérêt variables. Les zones humides artificielles les plus fréquentes sont les canaux (Fig. 33a), participant du paysage local depuis plusieurs siècles (exemple du canal du Fossone), et présentant pour certains un grand intérêt patrimonial (présence d'*Emys orbicularis*, etc.).

D'autres zones humides d'origine anthropique, comme les carrières (Fig. 33b), le bassin d'extraction de l'aéroport (Fig. 33c) ou le bassin de rétention de la commune de Furiani, présentent des intérêts variables, d'un point de vue patrimonial mais aussi de leurs fonctions.

Il existe aussi sur le bassin versant quelques dépressions humides nées de la transformation du relief par les constructions, d'infrastructures linéaires notamment. Ces zones humides ne présentent que de faibles intérêts patrimoniaux. Il s'agit plutôt de friches à caractère humide (Fig. 33d), vouées à destruction à plus ou moins court terme (urbanisation).

Ensuite, une petite prairie (Fig. 33e) est maintenue humide depuis plusieurs années par l'apport d'eau artificiel (besoins pour le pâturage). Cette prairie, a priori intéressante d'un point de vue patrimonial et en tant que zone refuge, est pourtant vouée à disparaître (utilisation illégale de l'eau).

Enfin, deux étangs artificiels récents (Fig. 33f) ont pu être observés au cours des prospections. Ces étangs ont été creusés dans des prairies naturellement humides, impactant de manière importante et durable le fonctionnement de la zone. De plus, la nappe, au droit de ces étangs, est rendue particulièrement vulnérable. Ces plans d'eau artificiels, relativement proches l'un de l'autre, sont probablement illégaux.



Figure 33 : les zones humides artificielles du bassin versant (a- canal en bordure de la lagune de Biguglia ; b- carrière en exploitation ; c- bassin d'extraction de l'aéroport ; d- prairie en friche ; e- abreuvoir artificiel ; f- plan d'eau artificiel)

8.2.2. Les habitats

Au total, 48 habitats CB sont rencontrés sur le bassin versant, 19 habitats d'intérêt communautaire, dont 3 habitats prioritaires.

Les tableaux ci-dessous présentent l'ensemble des habitats Corine Biotope (Tab. IV) puis d'intérêt communautaire (Tab. V) recensés :

Tableau IV : liste des habitats (CB) recensés sur le bassin versant

Code CB	Intitulé
15.1	Communautés halophiles pionnières
15.3	Prés salés atlantiques
15.5	Prés salés méditerranéens
15.51	Prés salés méditerranéens à <i>Juncus maritimus</i> et <i>Juncus acutus</i>
15.6	Fourrés des prés salés (hygrohalophiles)
21	Lagunes
22.3	Communautés amphibies
22.34	Groupements amphibies méridionaux
23.211	Groupements à <i>Ruppia</i>
24	Eaux courantes
24.16	Eaux intermittentes
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
24.21	Bancs de graviers sans végétation
24.22	Bancs de graviers végétalisés
24.3	Bancs de sable des rivières
24.31	Bancs de sable des rivières sans végétation
24.32	Bancs de sable riverains pourvus de végétation
24.4	Végétation immergée de rivières
31.612	Broussailles corses d' <i>Alnus viridis</i> subsp. <i>suaveolens</i> .
31.7	Landes épineuses oro-méditerranéennes
31.8	Fourrés
32.3	Fourrés et stads de recolonisation de la forêt mésophile
37	Prairies humides et mégaphorbiaies
37.4	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes
37.7	Lisières humides à grandes herbes
41C	Aulnaies
44.1	Formations riveraines de saules
44.53	Galerie corses d'aulnes glutineux et d'aulnes à feuilles cordées
44.531	Galerie d'aulnes collinéennes corses.
44.6	Forêts méditerranéennes de peupliers, d'ormes et de frênes
44.61	Forêts de peupliers riveraines et méditerranéennes
44.62	Forêts d'ormes riveraines et méditerranéennes
44.813	Fourrés de tamaris.
44.91	Bois marécageux d'aulnes.

53	Végétation de ceinture des bords des eaux
53.1	Roselières
53.11	Phragmitaies
53.111	Phragmitaies inondées
53.112	Phragmitaies sèches
53.13	Typhaies
53.4	Bordures à <i>Calamagrostis</i> des eaux courantes
53.6	Formations riveraines de Cannes
53.62	Peuplements de Cannes de Provence.
83.1	Vergers de haute-tige
83.11	Oliveraies
83.321	Plantation de peupliers
84.2	Haies
87	Friches et terrains rudéraux

Tableau V : liste des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le bassin versant (dont habitats prioritaires marqués d'une *) :

Code N2000	Intitulé
1150	Lagunes côtières*
1210	Végétation annuelle des laissés de mer
1310	Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses
1410	Prés salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)
1410.2	Prés salés méditerranéens des hauts niveaux
1420.2	Fouffrés halophiles méditerranéens
3120	Eaux oligotrophes très minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à <i>Isoetes spp.</i>
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de <i>Molinio-Holoschoenion</i>
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin
7220	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)*
9260	Forêts à <i>Castanea sativa</i>
92A0	Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>
92A0.4	Aulnaies à Aulne glutineux et à Aulne à feuille cordées de Corse
92A0.9	Chênaies-Ormaies méditerranéennes
92D0	Galeries et fouffrés riverains méridionaux
92D0.3	Galeries riveraines à Tamaris
92D0.3	Galeries riveraines à Tamaris
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>
9530	Pinèdes (sub-) méditerranéennes de pins noirs endémiques*

8.2.3. Les espèces patrimoniales

154 espèces d'intérêt patrimonial sont recensées sur le bassin versant. Le tableau suivant présente ces espèces, classées par occurrence.

Tableau VI : les espèces d'intérêt patrimonial identifiées sur le bassin versant

Nom	Groupe	Occurrences
<i>Pelophylax bergeri</i>	Amphibien	13
<i>Hyla sarda</i>	Amphibien	6
<i>Bufo viridis</i>	Amphibien	2
<i>Discoglossus sardus</i>	Amphibien	1
<i>Salamandra corsica</i>	Amphibien	1
<i>Calanipeda aquaedulcis</i>	crustace	1
<i>Bidens tripartita</i>	Flore	1
<i>Bupleurum tenuissimum</i>	Flore	1
<i>Crucianella maritima</i>	Flore	1
<i>Limonium strictissimum</i>	Flore	1
<i>Pteris cretica</i>	Flore	2
<i>Quercus robur</i>	Flore	1
<i>Scutellaria galericulata</i>	Flore	1
<i>Thelypteris palustris</i>	Flore	2
<i>Linum maritimum</i>	Flore	1
<i>Althenia filiformis</i>	Flore	1
<i>Scirpus litoralis</i>	Flore	1
<i>Allium chamaemoly</i>	Flore	1
<i>Cystopteris diaphana</i>	Flore	1
<i>Euphorbia pepelis</i>	Flore	3
<i>Isoetes durieui</i>	Flore	3
<i>Isoetes histrix</i>	Flore	1
<i>Kickxia cirrhosa</i>	Flore	1
<i>Kickxia commutata</i>	Flore	1
<i>Kosteletzkya pentacarpos</i>	Flore	1
<i>Ranunculus macrophyllus</i>	Flore	1
<i>Serapias parviflora</i>	Flore	1
<i>Tamarix africana</i>	Flore	4
<i>Vicia altissima</i>	Flore	1
<i>Vitis vinifera sylvestris</i>	Flore	1
<i>Polyommatus icarus</i>	Lépidoptère	3
<i>Limenitis reducta</i>	Lépidoptère	1
<i>Celastrina argiolus</i>	Lépidoptère	1
<i>Coenonympha corinna</i>	Lépidoptère	1
<i>Colias crocea</i>	Lépidoptère	1
<i>Vanessa cardui</i>	Lépidoptère	1

<i>Lasiommata paramegaera</i>	Lépidoptère	1
<i>Maniola jurtina</i>	Lépidoptère	1
<i>Pararge aegeria</i>	Lépidoptère	1
<i>Pieris brassicae</i>	Lépidoptère	1
<i>Polygonia c-album</i>	Lépidoptère	1
<i>Vanessa atalanta</i>	Lépidoptère	1
<i>Erinaceus europaeus</i>	Mammifère	1
<i>Suncus etruscus</i>	Mammifère	1
<i>Miniopterus schreibersi</i>	Mammifère	2
<i>Myotis capaccinii</i>	Mammifère	2
<i>Myotis daubentonii</i>	Mammifère	1
<i>Myotis punicus</i>	Mammifère	1
<i>Nyctalus leisleri</i>	Mammifère	1
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Mammifère	1
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Mammifère	1
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Mammifère	1
<i>Rhinolophus euryale</i>	Mammifère	1
<i>Tadarida teniotis</i>	Mammifère	1
<i>Calopteryx splendens</i>	Odonate	1
<i>Coenagrion pulchellum</i>	Odonate	1
<i>Coenagrion scitulum</i>	Odonate	1
<i>Erythromma lindenii</i>	Odonate	1
<i>Ischnura pumilio</i>	Odonate	1
<i>Lestes macrostigma</i>	Odonate	1
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	Odonate	2
<i>Otanthus maritimus</i>	Flore	1
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Oiseau	3
<i>Anas penelope</i>	Oiseau	1
<i>Anas platyrhynchos</i>	Oiseau	2
<i>Aythya ferina</i>	Oiseau	1
<i>Aythya fuligula</i>	Oiseau	1
<i>Fulica atra</i>	Oiseau	3
<i>Netta rufina</i>	Oiseau	1
<i>Rallus aquaticus</i>	Oiseau	2
<i>Scolopax rusticola</i>	Oiseau	1
<i>Upupa epops</i>	Oiseau	2
<i>Vanellus vanellus</i>	Oiseau	1
<i>Anas clypeata</i>	Oiseau	1
<i>Asio flammeus</i>	Oiseau	1
<i>Aythya nyroca</i>	Oiseau	1
<i>Falco vespertinus</i>	Oiseau	1
<i>Gallinago media</i>	Oiseau	1
<i>Lanius collurio</i>	Oiseau	1
<i>Larus minutus</i>	Oiseau	1
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Oiseau	1
<i>Pandion haliaetus</i>	Oiseau	1

<i>Philomachus pugnax</i>	Oiseau	1
<i>Phoenicopterus ruber</i>	Oiseau	1
<i>Anas crecca</i>	Oiseau	1
<i>Gallinago gallinago</i>	Oiseau	1
<i>Anas querquedula</i>	Oiseau	1
<i>Limosa limosa</i>	Oiseau	1
<i>Numenius arquata</i>	Oiseau	1
<i>Numenius phaeopus</i>	Oiseau	1
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Oiseau	4
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Oiseau	1
<i>Actitis hypoleucos</i>	Oiseau	2
<i>Alcedo atthis</i>	Oiseau	4
<i>Ardea cinerea</i>	Oiseau	4
<i>Ardea purpurea</i>	Oiseau	2
<i>Ardeola ralloides</i>	Oiseau	1
<i>Arenaria interpres</i>	Oiseau	1
<i>Botaurus stellaris</i>	Oiseau	1
<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oiseau	3
<i>Calidris alba</i>	Oiseau	1
<i>Calidris alpina</i>	Oiseau	1
<i>Calidris ferruginea</i>	Oiseau	1
<i>Calidris minuta</i>	Oiseau	1
<i>Calidris temminckii</i>	Oiseau	1
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Oiseau	1
<i>Carduelis carduelis</i>	Oiseau	1
<i>Carduelis spinus</i>	Oiseau	1
<i>Cettia cetti</i>	Oiseau	9
<i>Charadrius dubius</i>	Oiseau	2
<i>Chlidonias leucopterus</i>	Oiseau	1
<i>Circus aeruginosus</i>	Oiseau	3
<i>Cisticola juncidis</i>	Oiseau	7
<i>Egretta alba</i>	Oiseau	1
<i>Egretta garzetta</i>	Oiseau	2
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Oiseau	1
<i>Falco tinnunculus</i>	Oiseau	1
<i>Glareola pratincola</i>	Oiseau	1
<i>Himantopus himantopus</i>	Oiseau	1
<i>Hirundo daurica</i>	Oiseau	1
<i>Hirundo rustica</i>	Oiseau	1
<i>Ixobrychus minutus</i>	Oiseau	1
<i>Lanius senator</i>	Oiseau	1
<i>Larus audouinii</i>	Oiseau	1
<i>Larus michahellis</i>	Oiseau	1
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Oiseau	2
<i>Merops apiaster</i>	Oiseau	7
<i>Milvus milvus</i>	Oiseau	2

<i>Phalacrocorax carbo</i>	Oiseau	1
<i>Plegadis falcinellus</i>	Oiseau	1
<i>Podiceps cristatus</i>	Oiseau	2
<i>Podiceps nigricollis</i>	Oiseau	1
<i>Porzana parva</i>	Oiseau	1
<i>Porzana porzana</i>	Oiseau	1
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Oiseau	1
<i>Remiz pendulinus</i>	Oiseau	1
<i>Saxicola torquata</i>	Oiseau	1
<i>Sylvia atricapilla</i>	Oiseau	1
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Oiseau	5
<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Oiseau	1
<i>Tringa glareola</i>	Oiseau	1
<i>Tringa ochropus</i>	Oiseau	1
<i>Tringa stagnatilis</i>	Oiseau	1
<i>Locusta migratoria</i>	orthoptère	1
<i>Anguilla anguilla</i>	Poisson	2
<i>Aphanius fasciatus</i>	Poisson	1
<i>Salaria fluviatilis</i>	Poisson	1
<i>Salmo trutta</i>	Poisson	1
<i>Emys orbicularis</i>	Reptile	5
<i>Podarcis sicula</i>	Reptile	2
<i>Tarentola mauritanica</i>	Reptile	2
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Reptile	1
<i>Natrix natrix</i>	Reptile	1
<i>Testudo hermanni</i>	Reptile	1

9. Hiérarchisation des zones humides

9.1. Définitions et objectifs

On entend par « zones humides prioritaires » les secteurs humides qui sont à protéger ou restaurer en priorité, à cause de leur importance ou des menaces qui pèsent sur ces milieux. Les « zones humides prioritaires » peuvent se trouver dans des secteurs où les enjeux et les menaces sont les plus importants. Certaines zones humides peuvent également être considérées comme prioritaires en raison des fonctions qu'elles remplissent (fonctions hydrauliques, biogéochimiques ou écologiques) et des services rendus qui leur sont attribués.

Les « zones humides prioritaires » peuvent être des zones humides ordinaires du point de vue des habitats et des espèces mais jouant un rôle important pour la gestion de l'eau et la circulation des espèces.

Les « zones humides prioritaires » n'ont pas de valeur juridique mais leur identification est nécessaire du point de vue technique pour attribuer à chaque zone un niveau d'intervention adapté. La sélection des zones humides prioritaires n'a pas pour but de faire ressortir des « zones humides d'intérêt secondaire », même si elle a pour conséquence inéluctable d'écartier certaines zones humides.

9.2. Méthode

L'objectif de la hiérarchisation est multiple (Tab. VII):

- un premier volet - **VALEUR PATRIMONIALE** - consiste à identifier les zones humides d'intérêt en fonction de leurs valeurs écologiques et sociétales ;
- le deuxième volet - **PRIORITE D'INTERVENTION** -, par l'étude des statuts de protection / gestion, des atteintes et des menaces, consiste à classer les zones humides en fonction de la nécessité de mettre en place des mesures de protection ou de gestion.

Tableau VII : indicateurs de hiérarchisation et critères d'attribution de l'importance

INDICATEUR		FAIBLE IMPORTANCE A L'ECHELLE DU BV	GRANDE IMPORTANCE A L'ECHELLE DU BV	NOTE
Type SDAGE	VALEUR PATRIMONIALE DE LA ZONE HUMIDE NOTE / 500	Largement représenté sur le bassin versant	Faiblement représenté sur le bassin versant	100
Intérêt patrimonial		Faible importance	Grande importance	100
Importance des fonctions hydrologiques		Faible importance	Grande importance	100
Importance des valeurs socio-économiques		Faible importance	Grande importance	100
Fonction biologique		Importance locale	Importance étendue	100
Etat des connaissances		Bonnes connaissances	Peu ou pas de connaissances	
Statut et gestion	PRIORITE D'INTERVENTION NOTE / 300	ZH bénéficiant de mesures de protection et/ou de gestion	Aucune mesure de protection et/ou de gestion	100
Etat fonctionnel		Bon	Mauvais	100
Menaces		Pas ou peu de menaces	Zone humide menacée	100

Type SDAGE

La **note sur 100** est inversement proportionnelle à la représentativité du type SDAGE sur le bassin versant. Cette note ne donne pas une valeur intrinsèque objective au type SDAGE de chaque zone humide, mais permet de comparer les zones humides entre elles à l'échelle du bassin versant (Tab. VIII).

Tableau VIII : attribution de la note liée au type SDAGE, valable uniquement pour ce bassin versant

TYPE SDAGE	NOTE ATTRIBUEE
7 - Zones humides de bas fonds en tête de bassin	100
3 - Marais littoraux et lagunes	100
11 - Zones humides ponctuelles	50
5 - Bordures de cours d'eau	50
6 - Plaines alluviales	50
13 - Zones humides artificielles	0
Inconnu	50

Intérêt patrimonial

La notation est basée sur l'intérêt patrimonial de la faune, la flore et les habitats présents, pondéré par l'état des connaissances (existence d'inventaires faune/flore et de cartographies d'habitats).

Le caractère patrimonial des espèces et habitats est déterminé à partir :

- du statut juridique (niveaux communautaire, national, régional) ;
- de la liste du patrimoine évalué à l'échelle européenne, nationale ou régionale (liste rouge UICN) ;
- de la liste des espèces indicatrices ZNIEFF (listes régionales).

Sont ainsi considérés comme espèces ou habitats d'intérêt patrimonial :

- **Pour la flore** : les espèces figurant soit dans les listes des espèces protégées au niveau national ou régional, soit dans la liste rouge nationale des espèces prioritaires (tome I), soit dans la liste des espèces déterminantes régionales pour la désignation des ZNIEFF, soit dans les annexes II / IV de la directive habitats ;
- **Pour la faune** : les espèces figurant soit dans les listes des espèces protégées au niveau national ou régional, soit dans la liste rouge des espèces prioritaires, soit dans les annexes II / IV de la directive habitats, soit dans l'annexe I de la directive oiseaux, soit dans la liste des espèces déterminantes régionales strictes pour la désignation des ZNIEFF;
- **Pour les habitats naturels** : sont remarquables ceux concernés par l'annexe I de la directive habitats (habitats d'intérêt communautaire).

L'intérêt patrimonial d'une zone humide, **noté sur 100**, est le résultat du cumul des points attribués aux éléments du patrimoine naturel, pondéré par l'état des connaissances (tableau IX). Les notes attribuées sont conditionnées par le contexte du bassin versant (nombre d'habitats et d'espèces recensé-e-s). La note permet de comparer les zones humides entre elles à l'échelle du bassin versant, mais ne représente pas une note intrinsèque ou objective.

Tableau IX : attribution de la note d'intérêt patrimonial, valable uniquement pour ce bassin versant

RUBRIQUE	VALEUR	NOTE	
		Bonnes connaissances	Connaissances nulles ou lacunaires
Habitats patrimoniaux humides	aucun	0	1
	1 ou 2	13	13
	3 à 5	19	19
	> 5	25	25
Flore patrimoniale	0	0	1
	1 à 3	10	15
	> 3	22	25
Faune patrimoniale			
Vertébrés	0	0	1
	1 à 5	9	11
	6 à 15	14	16
	> 15	22	25
Invertébrés	0	0	1
	1 à 4	5	9
	5 à 9	18	23
	> 9	22	25

Fonctions biologiques

L'évaluation des fonctions biologiques des zones humides est basée sur leur appartenance au réseau de ZH du bassin versant. La **note sur 100** est donc binaire : la zone humide est soit isolée (la note 0 est attribuée), soit participant d'un continuum (la note 100 est attribuée).

Fonctions hydrologiques

Les fonctions hydrologiques, telles que décrites dans la littérature AERMC (guide technique n°6), sont au nombre de cinq : expansion naturelle des crues, ralentissement du ruissellement, soutien naturel d'étiage, épuration, protection contre l'érosion.

Dans le cadre de cette étude, trois des cinq fonctions sont classées dans la même catégorie intitulée « régulation hydraulique » (expansion des crues, ralentissement du ruissellement, soutien naturel d'étiage).

Ainsi, trois catégories, accueillant les cinq fonctions hydrologiques, sont considérées :

- **REGULATION HYDRAULIQUE** : expansion naturelle des crues, ralentissement du ruissellement, soutien naturel d'étiage ;
- **EPURATION** : fonctions d'épuration ;
- **PROTECTION DU MILIEU PHYSIQUE** : fonction de protection contre l'érosion.

L'attribution de la **note /100** des fonctions hydrologiques (régulation hydraulique : **note /33,3** ; épuration : **note /33,3** ; protection du milieu physique : **note /33,3**) fait appel à une démarche découpée en deux étapes décrites ci-après :

- Etape 1 - Evaluation de l'importance de chaque fonction ;
- Etape 2 - Attribution des notes.

Etape 1 : Evaluation de l'importance des fonctions hydrologiques

Chaque fonction hydrologique a été évaluée en fonction de son importance théorique (Ecosphere, Burgeap, 2008, Ann. V), pondérée par différents critères issus de la littérature, et synthétisés dans le guide méthodologique d'inventaire de zones humides (CG Finistère, Forum des Marais Atlantiques, 2013). Dans le cadre de notre étude, seuls certains critères jugés d'après leur pertinence et leur accessibilité ont été retenus.

L'importance théorique ainsi que chaque critère se voit attribuer une note.

L'importance évaluée ne correspond pas à une valeur absolue, mais elle permet de comparer les zones humides entre elles, à **l'échelle du bassin versant**.

Le tableau X donne les critères d'évaluation retenus dans le cadre de l'inventaire, les notes associées, la correspondance note/importance. Puis la figure 35 synthétise l'ensemble de la démarche.

Tableau X : évaluation de l'importance des fonctions hydrologiques, valable uniquement sur ce bassin versant

CATEGORIE	FONCTION	CRITERE D'EVALUATION	ITEM	NOTE	CORRESPONDANCE NOTE/IMPORTANCE DE LA FONCTION	
					Note	Importance
REGULATION HYDRAULIQUE	Expansion des crues - 41	Fonction théorique "régulation des crues"	Non évaluée	1	Evaluation importance de la fonction expansion des crues ↓	
			Nulle à Faible	0		
			Moyenne	3		
			Forte	5		
		Connexion au cours d'eau	oui	1		
			non	0		
		Superficie de la ZH	< 1 Ha	0		
			1 à 5 Ha	5		
			5 à 10 Ha	10		
			> 10 Ha	15		
	NOTE / 21				14 à 21	Forte
	Ralentissement du ruissellement - 42	Fonction théorique "protection des sols contre l'érosion et réduction des forces érosives"	Non évaluée	1	Evaluation importance de la fonction ralentissement du ruissellement ↓	
			Nulle à Faible	0		
			Moyenne	3		
			Forte	5		
		Couverture végétale	Indéterminé	1		
			Pas ou peu végétalisé	0		
			>50% herbacé	2		
			>50% arbustif	3		
		Pente	>50% arborescent	4		
			Indéterminée	1		
< 1%			0			
1 à 5 %			2			
Superficie		5 à 10 %	3			
		> 10%	4			
		< 1 Ha	0			

			1 à 5 Ha	5			
			5 à 10 Ha	10	0 à 9	Nulle à faible	
			> 10 Ha	15	10 à 19	Moyenne	
		NOTE / 28			20 à 28	Forte	
	Soutien naturel d'étiage - 43	Fonction théorique soutien naturel d'étiage, évaluée par correspondance multi-critères* (cas de figure n°3): "stockage durable des eaux de surface" + "recharge des nappes"+ "soutien d'étiage"		Rôle négatif	-2	Evaluation importance de la fonction soutien naturel d'étiage ↓	
				Non évaluée	1		
				Nulle à Faible	0		
				Moyenne	3		
				Forte	5		
		Superficie	< 1 Ha	0	0 à 6		Nulle à faible
			1 à 5 Ha	5	7 à 13		Moyenne
			5 à 10 Ha	10			
	NOTE / 20			14 à 20	Forte		
	EPURATION	Epuraton - 44	Fonction théorique Epuration, évalué par correspondance multi-critères* (cas de figure n°4): "stockage ou exportation de matière organique" + "interception des matières en suspension" + "régulation des nutriments" + "régulation des toxiques"	Non évaluée	1	Evaluation importance de la fonction épuration ↓	
Nulle à Faible				0			
Moyenne				3			
Forte				5			
Pente			Indéterminée	1			
			>10%	0			
			1-10%	1			
			<1%	3			
Couverture végétale			Indéterminée	1			
			Végétation arborée	2			
			Autre	0			
Type ZH			Marais	2			
			Autre	0			
STEP			Absence STEP	0			
	STEP conforme	1					

PROTECTION	Protection du milieu physique - 51		STEP performance non conforme	2	Evaluation importance de la fonction protection du milieu physique ↓					
			STEP équipement non conforme	3						
		Rejets polluants	Aucun	0						
			Potentiel	1						
			Avéré	2						
		Superficie	< 1 Ha	0						
			1 à 5 Ha	5						
			5 à 10 Ha	10						
			> 10 Ha	15						
		NOTE / 26					0 à 11,3	Nulle à faible		
							11,4 à 18,5	Moyenne		
							18,6 à 26	Forte		
		PROTECTION	Protection du milieu physique - 51	Fonction théorique "protection des sols contre l'érosion et réduction des forces érosives"			Non évaluée	1	Evaluation importance de la fonction protection du milieu physique ↓	
							Nulle à Faible	0		
Moyenne	3									
Forte	5									
Couverture végétale	Indéterminé			1						
	Pas ou peu végétalisé			0						
	>50% herbacé			2						
	>50% arbustif			3						
Pente	>50% arborescent			4						
	Indéterminée			1						
	< 1%			0						
	1 à 5 %			2						
	5 à 10 %			3						
Superficie	> 10%			4						
	< 1 Ha	0								
	1 à 5 Ha	5								
	5 à 10 Ha	10								
	> 10 Ha	15								
NOTE / 28				0 à 9	Nulle à Faible					
				10 à 19	Moyenne					
				20 à 28	Forte					

*La correspondance multi-critères est décrite dans l'annexe VI

Etape 2 : Attribution de notes en fonction de l'importance de chaque fonction

Cette étape consiste juste à attribuer une note en fonction de l'importance de la fonction :

CATEGORIE	FONCTION	IMPORTANCE DE LA FONCTION	NOTE	
			Bonnes connaissances	Connaissances nulles ou lacunaires
Régulation hydraulique*	Expansion des crues – 41 Ralentissement du ruissellement – 42 Soutien naturel d'étiage – 43	Non évaluée	15	15
		Nulle à Faible	0	10
		Moyenne	20	25
		Forte	33,3	33,3
Epuration	Epuration – 44	Non évaluée	15	15
		Nulle à Faible	0	10
		Moyenne	20	25
		Forte	33,3	33,3
Protection du milieu physique	Protection du milieu physique – 51	Non évaluée	15	15
		Nulle à Faible	0	10
		Moyenne	20	25
		Forte	33,3	33,3

L'encadré rouge présente l'importance des fonctions telles qu'évaluées au cours de l'étape précédente.

*L'importance de la fonction régulation hydraulique est obtenue par correspondance multi-critères (annexe VI, cas de figure n°3)

La figure suivante résume l'ensemble de la démarche :

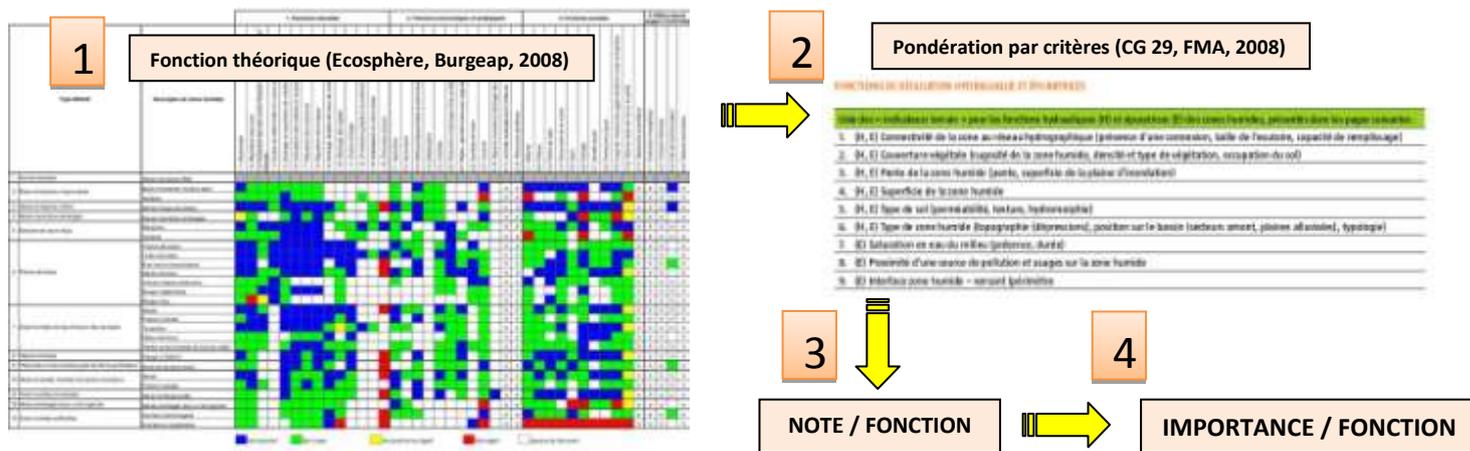


Figure 35 : démarche d'évaluation de l'importance des fonctions hydrologiques pour chaque zone humide

Valeurs socio-économiques

Il s'agit ici de qualifier la notion de « service rendu » par la zone humide. L'importance des valeurs socio-économiques est déterminée par le biais de la même démarche que celle permettant d'évaluer l'importance des fonctions hydrologiques (paragraphe précédent).

Les valeurs socio-économiques sont au nombre de neuf, telles que décrites dans la littérature AERMC (guide technique n°6) : intérêt pour la valorisation pédagogique ; intérêt paysager ; intérêt pour les loisirs, valeur récréative ; valeur scientifique ; valeur culturelle ; nuisances ; alimentation en eau potable ; production biologique ; production de matière première.

Dans le cadre de notre inventaire, sept de ces valeurs sont utilisées pour la hiérarchisation des zones humides (ne sont pas prises en compte la valeur scientifique et les nuisances, difficilement estimables), réparties en deux catégories :

-LOISIRS ET PEDAGOGIE : intérêt pour la valorisation pédagogique ; intérêt paysager ; intérêt pour les loisirs, valeur récréative ; valeur culturelle ;

-PRODUCTION : alimentation en eau potable ; production biologique ; production de matière première.

L'attribution de la **note /100** des valeurs socio-économiques (loisirs et pédagogie : **note /50** ; production : **note /50**) fait appel à une démarche découpée en deux étapes décrites ci-après :

- **Etape 1** - Evaluation de l'importance de chaque valeur ;
- **Etape 2** - Attribution des notes.

Etape 1 : Evaluation de l'importance des valeurs socio-économiques

Chaque valeur socio-économique a été évaluée en fonction de son importance théorique (Ecosphere, Burgeap, 2008, annexe V) pondérée par différents critères (superficie, accessibilité au site, etc.). L'importance théorique ainsi que chaque critère se voit attribuer une note. Le tableau XI synthétise l'ensemble des critères d'évaluation retenus, les notes associées, et la correspondance note/importance.

L'importance évaluée ne correspond pas à une valeur absolue, mais elle permet de comparer les zones humides entre elles, à **l'échelle du bassin versant**.

Tableau XI : Evaluation de l'importance des valeurs socio-économiques

CATEGORIE	VALEUR SOCIO-ECONOMIQUE	CRITERE D'EVALUATION	ITEMS	NOTES	CORRESPONDANCE	
					NOTE/IMPORTANCE DE LA VALEUR	
					NOTE	IMPORTANCE
LOISIRS ET PEDAGOGIE	Valorisation pédagogique, éducation - 4	Fonction théorique "découverte de la nature"	Rôle négatif	-2	Evaluation importance de la de la valeur «Valorisation pédagogique, éducation » ↓	
			Nulle à Faible	0		
			Non évaluée	1		
			Moyenne	3		
			Forte	5		
		Structure d'accueil / visites régulières du site	Non	0		
			Non évalué	1		
			Oui	2		
		Aménagements	Non	0		
			Non évalué	1		
		Superficie	Oui	2		
			<1 Ha	0		
			1 à 5 Ha	1		
			5 à 10 Ha	2		
	Accessibilité	> 10 Ha	3			
		Pas d'accès	0			
		Non évalué	1			
		Accès piéton	2			
	Agglomération (nb habitants)	Accès véhicule	3			
		< 2000 Hab	0			
		2000 à 10 000 Hab	2			
	Intérêt patrimonial	voir notice hiérarchisation	Note ÷ 10	3.4 à 10.4	Nulle à faible	
	NOTE / 27				10.5 à 17.4	Moyenne
					17.5 à 24.4	Forte
	Intérêt paysager - 5	Fonction théorique "paysage"	Rôle négatif	-2	Evaluation importance de l'intérêt paysager ↓	
			Nulle à faible	0		
			Non évaluée	1		
Moyenne			3			
Forte			5			
Superficie		< 1 Ha	0			
		1 à 5 Ha	5			
	5 à 10 Ha	10				
NOTE / 20				0 à 6	Nulle à faible	
				7 à 13	Moyenne	
				14 à 20	Forte	
Loisirs / valeur récréative - 6	Fonction théorique, évaluée par correspondance multi-critères* (cas de figure n°5): « tourisme » + « détente » + « chasse » + « pêche » + « sport »	Nulle à Faible	0			
		Non évaluée	1			
		Rôle négatif	2			
		Moyenne	3			
		Forte	5			

PRODUCTION		Accessibilité	Pas d'accès	0	Evaluation importance de la valeur « loisirs / valeur récréative » ↓		
			Non évalué	1			
		Agglomération (nb habitants)	Accès piéton	2			
			Accès véhicule	3			
			< 2000 Hab	0			
		Superficie	2000 à 10 000 Hab	2			
			< 1 Ha	0			
			1 à 5 Ha	5			
			5 à 10 Ha	10			
				> 10 Ha			15
		NOTE / 25			10,4 à 17,6	Moyenne	
					17,7 à 25	Forte	
Valeur culturelle - 8	Fonction théorique valeur culturelle, évaluée par correspondance multi-critères* (cas de figure n°3): "identité locale" + "patrimoine culturel"	Non évaluée			Evaluation importance de la « valeur culturelle » →	↓	
		Nulle à Faible					
		Moyenne					
		Forte					
	Accès à l'Eau Potable - 1	Fonction théorique "Production et stockage d'eau potable"	Non évaluée	1	Evaluation importance de la valeur « AEP » ↓		
			Nulle à Faible	0			
			Moyenne	3			
			Forte	5			
		Captages	Aucun	0			
			Prélèvement	2			
			Captage	5			
		Aquifère	Non	0			
			Oui	2			
				NOTE / 12			
					5 à 8	Moyenne	
					9 à 12	Forte	
Production biologique - 2	Fonction théorique, évaluée par correspondance multi-critères*: « agriculture » + « pêche professionnelle » + « pisciculture »	Nulle à Faible			Evaluation importance de la valeur « production biologique » ↓		
		Non évaluée					0
		Moyenne					3
		Forte					5
	Production agricole actuelle	< 10 %	0				
		10 à 30 %	3				
		> 30 %	5				
		Non évaluée	1				
		NOTE / 10			0 à 3	Nulle à Faible	
					4 à 7	Moyenne	
					7 à 10	Forte	
Production de matière première – 3	Carrière en activité	Oui			Evaluation importance de la valeur « production de matière première » →	↓	
		Non					
					Forte	Nulle à faible	

*La correspondance multi-critères est décrite dans l'annexe VI

Etape 2 : Attribution de notes en fonction de l'importance de chaque valeur

Cette étape consiste juste à attribuer une note en fonction de l'importance de la valeur (Tab. XII) :

Tableau XII : attribution de la note d'importance des valeurs socio-économiques, valable uniquement pour ce bassin versant

CATEGORIE	VALEUR	IMPORTANCE DE LA VALEUR	NOTE
Loisirs et Pédagogie	Valorisation pédagogique, éducation – 4 Intérêt paysager – 5 Loisirs / valeur récréative – 6 Valeur culturelle - 8	Non évaluée	10
		Nulle à Faible	0
		Moyenne	25
		Forte	50
Production	Accès à l'eau potable - 1 Production biologique - 2 Production de matière première - 3	Non évaluée	10
		Nulle à Faible	0
		Moyenne	25
		Forte	50

L'encadré rouge présente l'importance des valeurs telles qu'évaluées au cours de l'étape précédente.

9.2.2. Priorité d'intervention

La **priorité d'intervention** est déterminée à partir de trois critères :

- **Statut de protection et gestion** ;
- **Etat fonctionnel** : hydrologique et biologique ;
- **Menaces**.

Statut de protection et gestion

Statut de protection

L'importance de la protection de la zone humide dépend du niveau de protection auquel elle est soumise. Est considérée comme protégée toute zone humide dont 30% au moins de la superficie est contenue dans un périmètre de protection. Le niveau de protection est considéré comme faible (conventionnel, contractuel, inventaire) ou fort (réglementaire, maîtrise foncière). Sur le bassin versant, sont notés comme types de protection :

- Faible : ZSC, ZPS, ZICO, RAMSAR, ZNIEFF de type I ;
- Fort : Foncier (Conseil Départemental, Conservatoire du littoral), Réglementaire (RN, PLU (zonage N), APPB, réserve de chasse).

La zone humide obtient alors une **note /50**, correspondant à son statut de protection (Tab. XIII).

Gestion conservatoire

La zone humide bénéficie d'une gestion conservatoire ou non. La **note /50** est donc binaire (Tab. XIII).

Tableau XIII : attribution des notes pour le statut de protection et la gestion de la ZH

Statut de protection / gestion	Item	Note
Statut de protection	Aucun	50
	Faible (conventionnel / contractuel / inventaire)	25
	Fort (réglementaire / maîtrise foncière)	0
Gestion conservatoire	OUI	0
	NON	50

Etat fonctionnel

L'état fonctionnel de la zone humide correspond à :

- L'analyse des **états hydrologique** et **biologique**, dont est déduit l'**état fonctionnel global** (bon, moyen, mauvais) par correspondance multi-critères (Annexe VI, cas de figure n°2) ;
- L'attribution d'une **note /100** correspondant à l'état fonctionnel de la zone humide.

Les paragraphes suivants décrivent les étapes d'obtention des différents états (Tab. XIV, XV et XVI) et des notes correspondantes (Tab. XVII), puis la figure 36 synthétise l'ensemble de la démarche permettant d'obtenir une évaluation globale de l'état de la zone humide. L'état biologique global, tel que décrit dans cette étude, reflète surtout un état relatif, permettant de comparer les zones humides entre elles, **à l'échelle du bassin versant**.

Etat hydrologique

Il s'agit de l'état des masses d'eau de surface et souterraines. Les résultats sont obtenus à partir :

- du programme de surveillance des **EAUX DOUCES DE SURFACE**, issu des circulaires DCE 2006/16, DCE 2007/24 et DCE 2008/26 (résultats consultables en ligne sur le site <http://www.corse.eaufrance.fr/>);
- du programme de surveillance de l'**ETAT CHIMIQUE DES MASSES D'EAU SOUTERRAINE** (résultats consultables en ligne sur le site <http://www.corse.eaufrance.fr/>), issu de la Circulaire DCE 2003/07 du 8 octobre 2003 et son complément, circulaire DCE 2005/14 du 26 octobre 2005 ;
- de la littérature (SAGE, etc.).

Au cours de notre inventaire, peu d'informations ont été obtenues, mais ces dernières ont directement été transcribibles en termes d'évaluation de l'état (bon, moyen, mauvais).

Etat biologique

Lors de la prospection de terrain, toutes les atteintes observées sur la zone humide et leur intensité sont relevés (présence d'espèces invasives, drainage, atterrissement, remblais, création de plan d'eau, etc.). Certaines atteintes peuvent s'observer sur tout type de zone humide (présence d'une décharge, d'un remblai), d'autres ne s'expriment que sur certains types de milieux (atterrissement, embroussaillage de milieux ouverts, etc.).

La méthode d'évaluation de l'état biologique de la zone humide est alors découpée en plusieurs étapes :

- **Etape 1 : Relevé des altérations et de leur degré** (Tab. XIV). Chaque degré d'altération correspond à une note, sachant que toutes les atteintes n'altèrent pas les mêmes fonctions. Ainsi, une note de dégradation est attribuée pour chaque fonction de la zone humide, à savoir fonctions biologiques, régulation hydraulique (stockage des eaux de surface, soutien d'étiage), épuration, correspondant simplement à la somme de tous les degrés d'altérations pouvant impacter cette fonction.
- **Etape 2 : Correspondance note / état de chaque fonction** (Tab. XV). Chaque fonction est considérée comme non évaluée si deux tiers des critères au moins n'a pas été évalué (Tab. XVI).
- **Etape 3 : Evaluation de l'état global** de la zone humide par correspondance multi-critères à partir de l'état des différentes fonctions (Ann. VI, cas de figure n°4).

Tableau XIV : étape 1 – Relevé des altérations et de leurs degrés associés

Altération considérée	Item	Note	Fonctions biologiques	Fonctions de protection	Fonctions de régulation hydraulique		Fonctions épuratrices	
			Corridor écologique / Zone particulière pour la faune / Support de biodiversité	Protection des sols contre l'érosion et réduction des forces érosives	Régulation des crues	Stockage durable des eaux de surface, recharge des nappes et soutien d'étiage	Interception des MES et des toxiques	Régulation des nutriments
Drainage, assèchement	Absence Non évalué Incidence	0 1 2	1	1	1	1	1	1
Atterrissement, ensablement	Absence Non évalué Début d'atterrissement et/ou ensablement Atterrissement et/ou ensablement avancés	0 0,5 1 2	0	0				
Modification du cours d'eau, canalisation	Absence Non évalué Réduction des relations ZH/cours d'eau Perte des relations ZH/cours d'eau	0 0,5 1 3	0	0	0	0	0	
Urbanisation, aménagement routier	Absence Non évalué Présence à moins de 50 m de la ZH Atteinte directe de la ZH	0 1 2 3	2	2	2	2	2	
Populiculture, enrésinement	Absence Non évalué Présence avec incidence moyenne Présence avec incidence très forte ou irréversible	0 0,5 1 2	0,5			0,5	0,5	0,5
Fertilisation, amendement, emploi de phytosanitaires	Absence Non évalué Utilisation à proximité de la ZH (-de 50 m) ou arrivée dans la zone d'une eau faiblement polluée Utilisation dans la ZH ou arrivée dans la zone d'une eau fortement polluée	0 1 2 3	0					
Création de plans d'eau	Absence Non évalué Déconnecté du cours d'eau Connecté au cours d'eau	0 0,5 1 2						2
Décharge	Absence Non évalué Incidence faible (localisée, déchets inertes) Incidence forte (étendue, déchets polluants)	0 0,5 1 3	3					
Remblais	Absence Non évalué Destruction inférieure à 30% de la ZH Destruction à plus de 30 % de la ZH	0 1 2 3	2	2	2	2		2
Présence d'espèces invasives	Absence Non évalué Espèces exotiques potentiellement envahissantes* Espèces dont le caractère envahissant est avéré*	0 0,5 1 3	0,5					
Suppression des haies, talus et bosquets	Absence Non évalué Modification du fonctionnement de la ZH Destruction partielle de la ZH Destruction totale de la ZH	0 1 2 3 4	1	1	1	1	1	1
Mise en culture, travaux du sol	Absence Non évalué Présence localisée (passage d'engins agricoles) Présence localisée (retournement et conversion) Présence généralisée (retournement et conversion)	0 0,5 1 2 3	0	0	0	0	0	0
Surpâturage	Absence Non évalué Présence	0 1 2	2			2	2	
Surfréquentation	Absence Non évalué Présence	0 1 3	1			1	1	
Enfrichement, fermeture du milieu	Absence Non évalué Site moyennement embroussaillé Site très embroussaillé (plus de 85 %, présence d'une strate arborescente)	0 0,5 1 2	0	***	***	***	***	***
Eutrophisation	Absence Non évalué Incidence faible (présence d'espèces nitrophiles ou rudérales) Incidence forte (végétation essentiellement nitrophile et rudérale peu diversifiée)	0 0,5 1 2	2				2	2
Résultat (note pour chaque fonction)			15	6	6	9	9	8,5
			15	6	15		17,5	

* Listes des espèces exotiques envahissantes et à caractère invasif présentes en Corse (mise à jour du 27/06/13) – CBNC

**Les cases remplies par un « + » indiquent qu'une altération peut favoriser la fonction concernée. Dans ce cas, l'état de la fonction pourra être évaluée à dire d'expert et changer de classer.

Remarque : en rouge, un exemple d'évaluation de l'état biologique d'une zone humide

Tableau XV : étape 2 – Correspondance note / état pour chaque fonction

FONCTION	NOTE	ETAT
Fonction biologique	0 à 10,3	BON
	10,4 à 16,6	MOYEN
	16,7 à 23	MAUVAIS
Fonction de régulation hydraulique	0 à 9,3	BON
	9,4 à 16,6	MOYEN
	16,7 à 24	MAUVAIS
Fonction de protection	0 à 6	BON
	7 à 11	MOYEN
	12 à 16	MAUVAIS
Fonction épuration	0 à 11,3	BON
	11,4 à 19,6	MOYEN
	19,7 à 28	MAUVAIS

Remarque : en rouge, la suite de notre exemple. D'après le tableau de correspondances multi-critères (Ann. IV ; 4^{ème} cas de figure), l'état global de la zone humide sera jugé MOYEN

Tableau XVI : discrimination de l'évaluation de l'état des fonctions

FONCTION	NB CRITERES D'EVALUATION	CONSIDEREE COMME NON EVALUEE SI*
Fonction biologique	15	10 et plus critères non évalués
Fonction régulation des crues	6	4 et plus critères non évalués
Fonction protection des sols	9	6 et plus critères non évalués
Fonction stockage des eaux de surface, recharge nappes, soutien d'étiage	7	5 et plus critères non évalués
Fonction interception des MES et des toxiques	9	6 et plus critères non évalués
Fonction régulation des nutriments	7	5 et plus critères non évalués

*La fonction est considérée « non évaluée » si deux tiers au moins des critères n'ont pas été évalués

Remarque : dans notre exemple, aucune fonction n'a été considérée comme non évaluée, car seulement cinq critères n'ont pas été évalués.

Tableau XVII : attribution des notes (correspondance avec les états)

ETAT	Item	Note
Hydrologique	Non dégradée (bon)	0
	Partiellement dégradée (moyen)	25
	Très fortement dégradée (mauvais)	50
	Non évalué	10
Biologique	Non dégradée (bon)	0
	Partiellement dégradée (moyen)	25
	Très fortement dégradée (mauvais)	50
	Non évalué	10

Menaces

L'évaluation du niveau de menaces est réalisée selon quatre critères (Tab. XVIII):

- Risque d'aggravation des atteintes ;
- Projets prévus à l'intérieur ou à proximité de la zone humide ;
- Activités à risque à proximité de la zone humide ;
- Autres menaces observées.

Chaque niveau de menace correspond à une **note / 100**, qui permet de comparer les niveaux de menaces entre eux, à l'échelle du bassin versant.

Les deux tableaux suivants synthétisent l'ensemble de la démarche d'attribution des notes.

Tableau XVIII : évaluation des niveaux menaces

Type de menace	Exemples	Item	Note
Risque d'aggravation des atteintes	Augmentation de l'afflux touristique, activité impactante continue, etc.	Non	0
		Non évalué	1
		Potentiel	5
		Avéré	10
Projet prévu à l'intérieur ou à proximité de la ZH	PLU (zone urbaine, zone à urbaniser), route, bâtiment agricole, industriel, etc.	Non	0
		Non évalué	1
		Potentiel	5
		Avéré	10
Activités à risque à proximité de la ZH	Habitats humains, zone urbanisée; Activité industrielle; Infrastructure ou bâtiments agricoles; Infrastructure linéaires ou réseaux de communication; Extraction de matériaux; Dépôts de matériaux, décharge; Equipements sportifs et de loisirs	Non	0
		Non évalué	1
		Peu nombreuses ou peu impactantes	5
		Nombreuses ou impactantes	10
Autres menaces observées	-	Non	0
		Non évalué	1
		Potentiel	5
		Avéré	10

Tableau XIX : attribution de la note

Items (mêmes items pour état hydrologique et biologique)	Notes
ZH peu ou pas menacée	0
ZH modérément menacée	50
ZH fortement menacée	100
Non évalué	25

9.3. Résultats

Le travail nous a permis d'obtenir, pour chaque critère, une hiérarchisation des zones humide.

9.3.1. Les ZH du bassin versant remarquables au regard des différents critères

Les zones humides au regard de leurs fonctions hydrologiques

Sur les 69 ZH que compte le bassin versant, 13 ont une note de fonction hydrologique > 80 (/ 100). Cela signifie qu'au moins une des trois catégories (« régulation hydraulique », « épuration », « protection du milieu physique ») est considérée comme « FORTE ». En l'occurrence, ces 13 zones humides ont toutes la catégorie « **régulation hydraulique** » considérée comme « FORTE » (Tab. XX ; Fig. 37).

Pour rappel, les fonctions hydrologiques sont réparties en trois catégories :

- **Régulation hydraulique**, constituée de trois fonctions : **expansion des crues**, **soutien naturel d'étiage**, **ralentissement du ruissellement** ;
- **Épuration**, constituée d'une seule fonction : **épuration** ;
- **Protection du milieu physique**, constituée d'une seule fonction : **protection des sols contre l'érosion**.

Tableau XX : Liste des 13 zones humides possédant les fonctions hydrologiques les plus importantes à l'échelle du bassin versant :

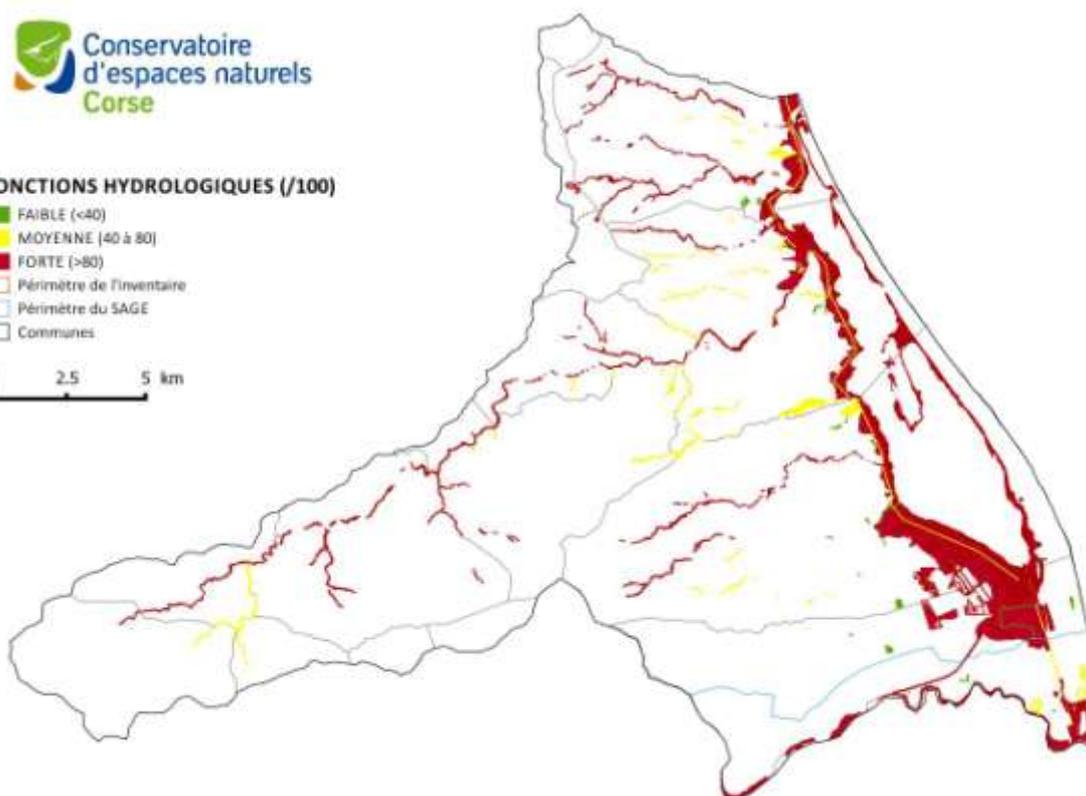
Identifiant	TYPE SDAGE	sous-type	Nom de la zone humide	Superficie (Ha)	NOTE GLOBALE - /100	FONCTIONS HYDROLOGIQUES - / 100
2BCENC0010	3	marais et lagune	Lagune et marais de Biguglia	824	78	99,9
2BCENC0065	5	ripisylve	Bevinco	57,5	77,5	99,9
2BCENC0004	6	prairie alluviale	Plaine alluviale du Golo	33,4	74	99,9
2BCENC0057	5	ripisylve	Ruisseau de Rassignani	15,8	73,6	99,9
2BCENC0047	5	ripisylve	Ruisseau de Santa Agata	26,8	69,1	99,9
2BCENC0002	5	ripisylve	Bordure du Golo (plaine et embouchure)	56,5	65,8	99,9
2BCENC0020	5	ripisylve	Ruisseau de San Pancrazio	15,9	64,2	99,9
2BCENC0056	5	ripisylve	Ruisseau de Pietre Turchine	23	64,2	99,9
2BCENC0022	6	prairie alluviale	Plaine alluviale du Bevinco	24,2	64,2	99,9

2BCENC0009	13	canal	Canal Golo-Biguglia	10,03	42	91,6
2BCENC0003	13	carrière en activité	Carrière	70,6	28,8	91,6
2BCENC0027	6	prairie alluviale	NR	7,9	59	83,3
2BCENC0061	5	ripisylve	Ruisseau de Nepita	10	57,2	83,3

FONCTIONS HYDROLOGIQUES (/100)

- FAIBLE (<40)
- MOYENNE (40 à 80)
- FORTE (>80)
- Périmètre de l'inventaire
- Périmètre du SAGE
- Communes

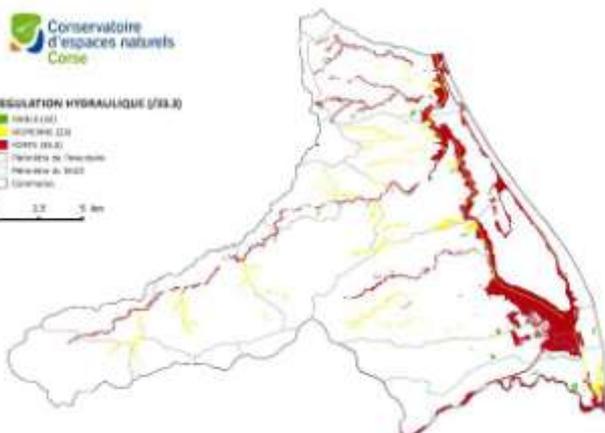
0 2.5 5 km



RÉGULATION HYDRAULIQUE (/35.5)

- FAIBLE (0-10)
- MOYENNE (10-20)
- FORTE (20-30)
- Périmètre de l'inventaire
- Périmètre du SAGE
- Communes

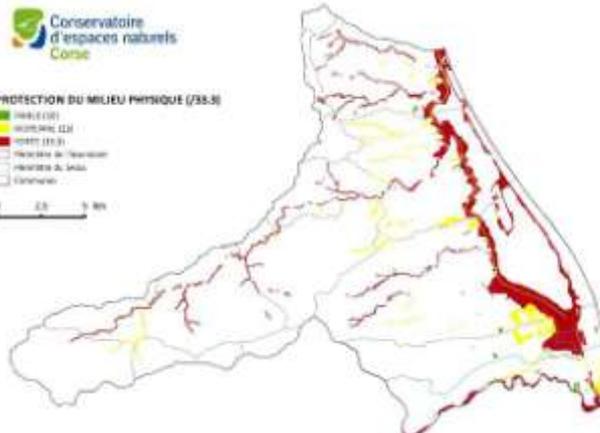
0 2.5 5 km



PROTECTION DU MILIEU PHYSIQUE (/35.5)

- FAIBLE (0-10)
- MOYENNE (10-20)
- FORTE (20-30)
- Périmètre de l'inventaire
- Périmètre du SAGE
- Communes

0 2.5 5 km



ÉPURATION (/35.5)

- FAIBLE (0-10)
- MOYENNE (10-20)
- FORTE (20-30)
- Périmètre de l'inventaire
- Périmètre du SAGE
- Communes

0 2.5 5 km

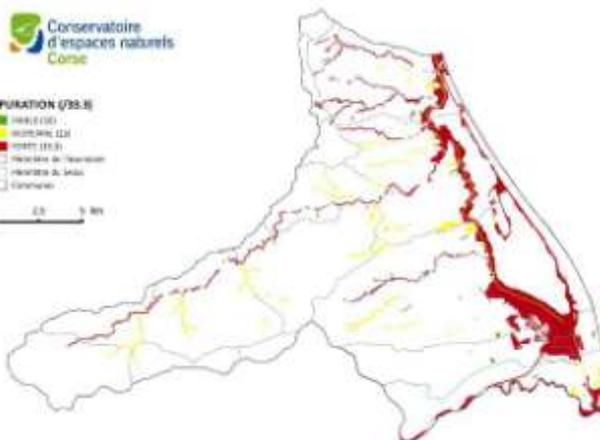


Figure 37 : les zones humides en fonction de l'importance de leurs fonctions hydrologiques à l'échelle du bassin versant (importance globale, puis importance pour chaque catégorie, régulation hydraulique, protection du milieu physique, épuration)

Comme décrit précédemment, la catégorie « **régulation hydraulique** » compte trois fonctions, à savoir « **expansion naturelle des crues** », « **ralentissement du ruissellement** », « **soutien naturel d'étiage** ». Toutes ces zones humides ont les trois fonctions de régulation hydraulique considérées comme « FORTE » (*hormis 2BCENC0003, 2BCENC0009, 2BCENC0027 pour la fonction de « ralentissement du ruissellement » considérée comme moyenne ; 2BCENC0061 pour la fonction « soutien naturel d'étiage » considérée comme moyenne*).

Presque toutes ces zones humides ont une **fonction épuratrice** importante, hormis 2BCENC0009, 2BCENC0027 et 2BCENC0061. Ces trois zones humides ont leur fonction d'épuration considérée comme « MOYENNE ».

Enfin, concernant la **protection du milieu physique**, là encore 10 ZH ont leur fonction considérée comme « FORTE » à l'échelle du bassin versant, pour les 3 autres (2BCENC0003, 2BCENC0027 et 2BCENC0061) elle est considérée comme « MOYENNE ».

Parmi cet ensemble, 9 ZH ont la totalité des fonctions hydrologiques notées « FORTES » à l'échelle du bassin versant, 4 ont des fonctions considérées « FORTE » ou « MOYENNE ». Pour ces 4 dernières, il s'agit des zones humides notées 2BCENC0003, 2BCENC0009, 2BCENC0027 et 2BCENC0061. Ces 4 zones humides sont aussi celles qui possèdent les notes globales les moins élevées des 13, et les deux premières sont des zones humides artificielles (carrière en activité et canal).

Il est par ailleurs à noter ici que trois autres zones humides (voir tableau ci-dessous), ont une fonction de **ralentissement du ruissellement** considérée comme « FORTE », quand toutes les autres fonctions sont considérées comme « MOYENNES ». Ainsi, elles n'apparaissent pas dans le premier classement, car la catégorie « régulation hydraulique » est considérée comme « MOYENNE ».

Tableau XXI : Liste des trois zones humides ayant leur fonction de **ralentissement du ruissellement** considérée comme importante

Identifiant	TYPE SDAGE	sous-type	Nom de la zone humide	Superficie (Ha)	NOTE GLOBALE - /100	FONCTIONS HYDROLOGIQUES - / 100
2BCENC0058	5	Ripisylve	Ruisseau de Petriccia	9,1	56,1	75
2BCENC0062	5	Ripisylve	Ruisseau de Felicione	7,6	57,8	75
2BCENC0070	5	Ripisylve	Ruisseau de Fangone	5,9	51,6	75

Aucune autre zone humide du bassin versant n'a de fonction hydrologique considérée comme « FORTE ».

Les ZH du bassin versant au regard de leurs valeurs socio-économiques

Parmi les 69 ZH du bassin versant, 11 ont une note pour les **valeurs socio-économiques** de 75 ou 100 (/ 100) (Tab. XXII, Fig. 39). Cela signifie qu'au moins une des deux catégories (« loisirs et pédagogie » ; « production ») est considérée comme « FORTE », l'autre étant nécessairement considérée comme « MOYENNE » ou « FORTE ».

Pour rappel :

- la catégorie **loisirs et pédagogie** est constituée de quatre valeurs : **valorisation pédagogique/éducation ; intérêt paysager ; loisirs/valers récréatives ; valeur culturelle ;**
- la catégorie **production** est constituée de trois valeurs : **Accès à l'Eau Potable (AEP) ; production biologique ; production de matière première.**

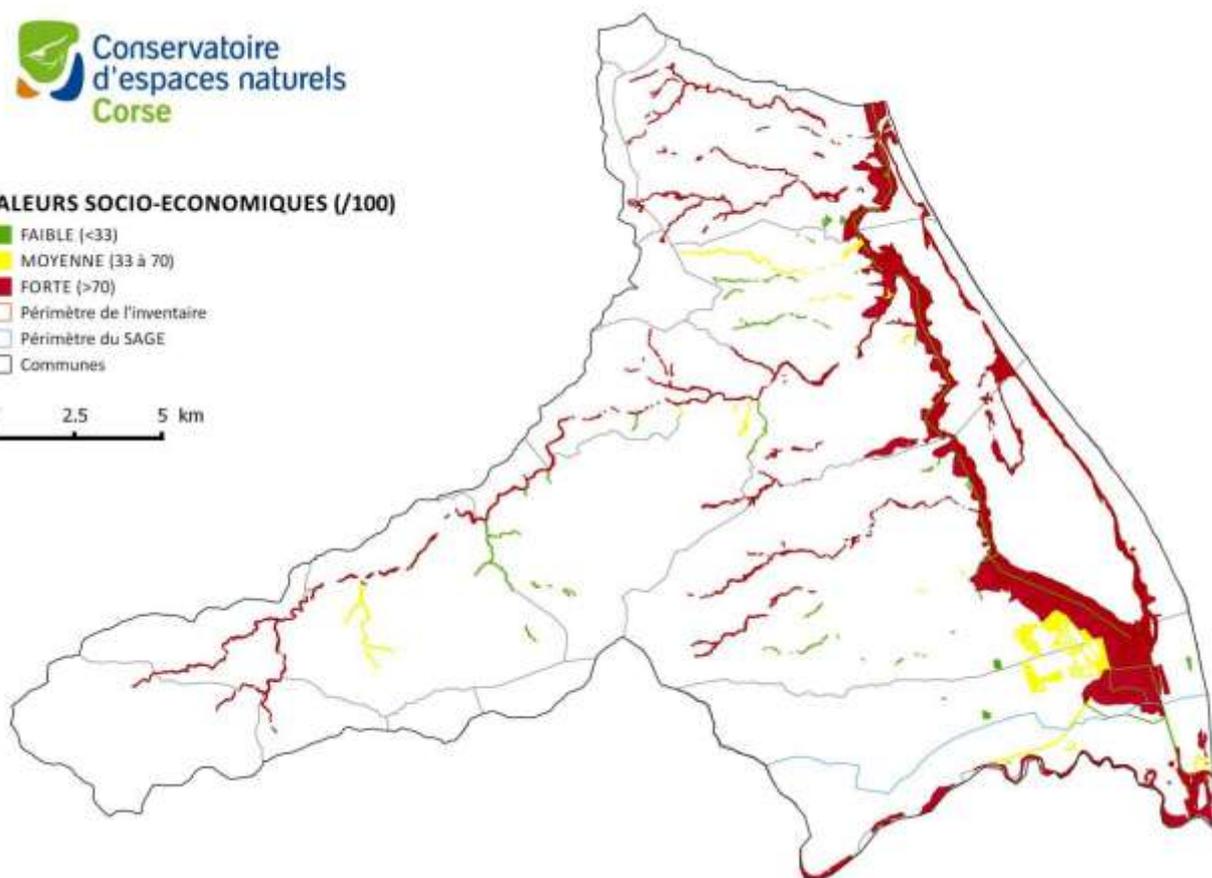
Tableau XXII : Liste des zones humides du bassin versant ayant les valeurs socio-économiques les plus importantes

Identifiant	TYPE SDAGE	sous-type	Nom de la zone humide	superficie (Ha)	NOTE GLOBALE - /100	VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES - / 100	Loisirs et pédagogie - / 50	Production - / 50
2BCENC0002	5	ripisylve	Bordure du Golo	56,5	69,0	100	50	50
2BCENC0004	6	prairie alluviale	Plaine alluviale du Golo	33,4	77,1	100	50	50
2BCENC0022	6	prairie alluviale	Plaine alluviale du Bevinco	24,2	67,4	100	50	50
2BCENC0065	5	ripisylve	Bevinco	57,5	80,6	100	50	50
2BCENC0005	5	ripisylve	Tanghiccica SUD	9,6	56,6	75	50	25
2BCENC0010	3	marais / lagune	Lagune et marais de Biguglia	824	78,0	75	50	25
2BCENC0020	5	ripisylve	Ruisseau de San Pancrazio	15,9	64,2	75	50	25
2BCENC0029	5	ripisylve	NR	8	64,3	75	50	25
2BCENC0047	5	ripisylve	Ruisseau de Santa Agata	26,8	69,1	75	50	25
2BCENC0056	5	ripisylve	Ruisseau de Pietre Turchine	23	64,2	75	50	25
2BCENC0057	5	ripisylve	Ruisseau de Rassignani	15,8	73,6	75	50	25

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES (/100)

- FAIBLE (<33)
- MOYENNE (33 à 70)
- FORTE (>70)
- Périmètre de l'inventaire
- Périmètre du SAGE
- Communes

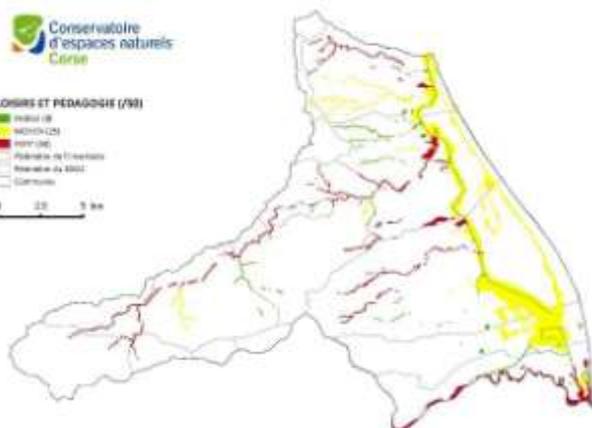
0 2.5 5 km



LOISIRS ET PÉDAGOGIE (/50)

- NULLE (0)
- MOYENNE (25)
- FORTE (50)
- Périmètre de l'inventaire
- Périmètre du SAGE
- Communes

0 2.5 5 km



PRODUCTION (/50)

- NULLE (0)
- MOYENNE (25)
- FORTE (50)
- Périmètre de l'inventaire
- Périmètre du SAGE
- Communes

0 2.5 5 km

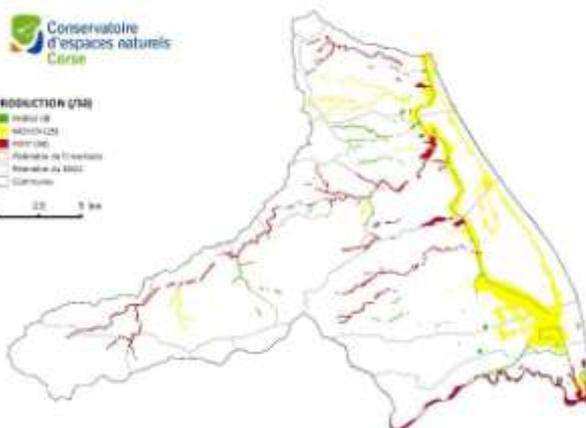


Figure 38 : Importance des valeurs socio-économiques pour l'ensemble des zones humides du bassin versant (importance globale, puis importance par catégorie, loisirs et pédagogie et production)

En l'occurrence, pour les 11 zones humides, c'est la catégorie **loisirs et pédagogie** qui est notée « FORTE » (Tableau XXIII). Les quatre zones humides aux notes les plus importantes ont la catégorie **production** notée « FORTE » elle aussi, les neuf autres ayant cette même catégorie considérée comme « MOYENNE ». Les quatre premières ont la catégorie **production** notée « FORTE », car les valeurs **AEP** et la **production biologique** sont toutes deux considérées comme « FORTE ». Cinq autres de ces 11 zones humides (2BCENC0020, 2BCENC0029, 2BCENC0056, 2BCENC0057, 2BCENC0010) ont leur **production biologique** considérée comme « FORTE » tandis que leur fonction **AEP** est notée « MOYENNE » (voire « NULLE A FAIBLE » pour la zone humide 2BCENC0010). Les 11 ZH ont toutes une **production de matière première** considérée comme « NULLE A FAIBLE ».

Concernant la catégorie **loisirs et pédagogie**, seule la lagune de Biguglia (2BCENC0010) a les quatre valeurs (**valorisation pédagogique, intérêt paysager, valeur culturelle, loisirs / valeurs récréatives**) notées « FORTE ». Les 10 autres zones humides ont leur intérêt paysager et les valeurs récréatives notées « FORTES », les deux autres valeurs étant notée « MOYENNES » (hormis la ZH 2BCENC0022 dont la valorisation pédagogique est notée « NULLE A FAIBLE »).

Tableau XXIII : les zones humides possédant les valeurs socio-économiques les plus importantes à l'échelle du bassin versant (classées par importance de leurs valeurs)

Identifiant	Nom de la ZH	Type ZH	Socio-économiques							Production				VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES NOTE / 100
			Valorisation pédagogique	Intérêt paysager	Loisirs / Valeurs récréatives	Valeur culturelle	Loisirs e pédagogie	AEP	Production biologique	Production de matière première	Production			
2BCENC0002	Bordure du Golo	5	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne	Forte	50	Forte	Forte	Nulle à faible	Forte	50	100
2BCENC0004	Plaine du Golo	6	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne	Forte	50	Forte	Forte	Nulle à faible	Forte	50	100
2BCENC0022	Plaine du Bevinco	6	Nulle à faible	Forte	Forte	Moyenne	Forte	50	Forte	Forte	Nulle à faible	Forte	50	100
2BCENC0065	Bevinco	5	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne	Forte	50	Forte	Forte	Nulle à faible	Forte	50	100
2BCENC0005	Tanghiccìa SUD	5	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne	Forte	50	Moyenne	Moyenne	Nulle à faible	Moyenne	25	75
2BCENC0020	San Pancrazio	5	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne	Forte	50	Moyenne	Forte	Nulle à faible	Moyenne	25	75
2BCENC0029	NR	5	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne	Forte	50	Moyenne	Forte	Nulle à faible	Moyenne	25	75
2BCENC0047	Santa Agata	5	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne	Forte	50	Moyenne	Moyenne	Nulle à faible	Moyenne	25	75
2BCENC0056	Pietre Turchine	5	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne	Forte	50	Moyenne	Forte	Nulle à faible	Moyenne	25	75
2BCENC0057	Rassignani	5	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne	Forte	50	Moyenne	Forte	Nulle à faible	Moyenne	25	75
2BCENC0010	Lagune de Biguglia	3	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	50	Nulle à faible	Forte	Nulle à faible	Moyenne	25	75

Sur le bassin versant, d'autres zones humides ont leur valeur **loisirs et pédagogie** considérée comme « FORTE », tandis que la valeur **production** est notée « NULLE A FAIBLE ». Il s'agit du ruisseau de Guadone (2BCENC0052 – **intérêt paysager et loisirs / valeurs récréatives** « FORTE »), du canal Golo-Biguglia (2BCENC0009 – **intérêt paysager et loisirs / valeurs récréatives** « FORTE ») et de Tanghiccìa Nord (2BCENC0006 – **loisirs / valeurs récréative** « FORTE »).

Aucune autre zone humide du bassin versant ne possède la catégorie **production** « FORTE », mais de nombreuses ZH ont une valeur « FORTE » pour la **production biologique** (Tab. XXIV).

Tableau XXIV : liste des zones humides ayant leur production biologique considérée comme importante à l'échelle du bassin versant

Identifiant	Nom de la zone humide
2BCENC0013	Bras mort du Golo
2BCENC0025	Plaine alluviale du ruisseau de Morticionne

2BCENC0027	NR
2BCENC0030	Ruisseau de Borgogna
2BCENC0043	Prairies humides au nord de Tanghiccìa
2BCENC0046	Ruisseau de Bussu
2BCENC0049	Ruisseau de Sant Andrea
2BCENC0055	Ruisseau de Carcu
2BCENC0058	Ruisseau de Petriccìa
2BCENC0018	NR
2BCENC0007	Mare
2BCENC0012	NR
2BCENC0032	NR
2BCENC0067	NR
2BCENC0035	Ruisseau de Bugnole
2BCENC0037	Ravin de Riggo Secco
2BCENC0031	NR
2BCENC0058	Teghime 4

Les zones humides du bassin versant au regard de leur intérêt patrimonial

Les habitats patrimoniaux

Parmi les 69 zones humides du bassin versant, 17 possèdent au moins 1 habitat patrimonial (Tab. XXV ; Fig. 40). La lagune de Biguglia est la zone humide en possédant le plus, à savoir 12.

Tableau XXV : liste des zones humides possédant au moins un habitat patrimonial

Identifiant	TYPE SDAGE	sous-type	Nom de la zone humide	superficie (Ha)	NOTE GLOBALE - /100	Nombre d'habitats patrimoniaux	Etat des connaissances
2BCENC0010	3	marais et lagune	Lagune et marais de Biguglia	824	78	12	Cartographie d'habitats
2BCENC0006	13	carrière non en activité	Tanghiccìa NORD	9,2	45,6	6	Cartographie d'habitats
2BCENC0005	5	ripisylve	Tanghiccìa SUD	9,6	56,6	4	Cartographie d'habitats
2BCENC0065	5	ripisylve	Bevinco	57,5	80,6	3	Lacunaire voire nulle
2BCENC0004	6	prairie alluviale	Plaine alluviale du Golo	33,4	77,1	2	Lacunaire voire nulle
2BCENC0016	7	prairie humide	Teghime 1	0,002	27,5	1	Cartographie d'habitats
2BCENC0038	7	prairie humide	Teghime 3	0,05	40	1	Cartographie d'habitats

2BCENC0039	7	prairie humide	Teghime 2	0,08	40	1	Cartographie d'habitats
2BCENC0024	13	canal	Canal de ceinture	6,9	48,3	1	Lacunaire voire nulle
2BCENC0018	7	prairie humide	NR	0,1	49	1	Lacunaire voire nulle
2BCENC0013	6	bras mort et secondaire	Bras mort du Golo	3,1	56,6	1	Lacunaire voire nulle
2BCENC0008	13	canal	Canal du Fossone	8,6	42,9	1	Lacunaire voire nulle
2BCENC0037	7	prairie humide	Teghime 4	0,01	50,9	1	Lacunaire voire nulle
2BCENC0062	5	ripisylve	Ruisseau de Felicione	7,6	57,8	1	Lacunaire voire nulle
2BCENC0043	6	prairie alluviale	Prairies humides au nord de Tanghiccìa	3,3	41,6	1	Lacunaire voire nulle
2BCENC0046	5	ripisylve	Ruisseau de Bussu	1,6	59,1	1	Lacunaire voire nulle
2BCENC0052	5	ripisylve	Ruisseau de Guadone	7,2	64,1	1	Lacunaire voire nulle

Les espèces patrimoniales

15 zones humides accueillent au moins une espèce végétale patrimoniale, 23 au moins une espèce de vertébré patrimoniale, 5 zones humides accueillent au moins 1 espèce d'invertébré patrimoniale. Il est cependant à noter ici que la plupart des sites n'ayant jamais fait l'objet d'inventaires, il existe de fait une grande disparité de l'état des connaissances, et le nombre d'espèces et d'habitats patrimoniaux est sans doute fortement sous-estimé pour la majorité des zones humides.

Cette liste compte les 32 zones humides ayant une note d'intérêt patrimonial $\geq 14 / 100$ (Tab. 26 ; figure 40).

Tableau XXVI : liste des zones humides accueillant au moins une espèce patrimoniale

Identifiant	TYPE SDAGE	sous-type	Nom de la zone humide	superficie (Ha)	NOTE GLOBALE - /100	INTERET PATRIMONIAL - / 100	Nb Habitats patrimoniaux	Nb Vertébrés patrimoniaux	Nb Invertébrés patrimoniaux	Nb Flore patrimoniale
2BCENC0010	3	marais et lagune	Lagune de Biguglia	824	78	74	12	98	1	9
2BCENC0024	13	canal	Canal de ceinture	6,9	47	66	1	2	11	2
2BCENC0004	6	prairie alluviale	Plaine du Golo	33,4	77,1	57	2	6	0	3
2BCENC0006	13	carrière	Tanghiccìa NORD	9,2	45,6	55	2	7	5	2
2BCENC0018	7	prairie humide	NR	0,1	49	52	1	1	0	1
2BCENC0065	5	ripisylve	Bevinco	57,5	80,6	45	3	6	3	0
2BCENC0005	5	ripisylve	Tanghiccìa SUD	9,6	56,6	43	4	13	0	2
2BCENC0008	13	canal	Canal du Fossone	8,6	42,9	43	1	6	0	0
2BCENC0013	6	bras mort	Bras mort du Golo	3,1	56,6	43	1	6	0	0
2BCENC0037	7	prairie humide	Teghime 4	0,01	50,9	42	1	0	0	1
2BCENC0062	5	ripisylve	Felicione	7,6	57,8	42	1	0	0	1
2BCENC0043	6	prairie alluviale	nord Tanghiccìa	3,3	41,6	38	1	2	0	0

2BCENC0016	7	prairie humide	Teghime 1	0,002	27,5	30	1	0	0	1
2BCENC0038	7	prairie humide	Teghime 3	0,05	40	30	1	0	0	2
2BCENC0039	7	prairie humide	Teghime 2	0,08	40	30	1	0	0	1
2BCENC0001	13	mare isolée	Mare SIVOM	0,06	21	28	0	1	0	1
2BCENC0030	5	ripisylve	Borgogna	2,7	67,3	28	0	1	0	1
2BCENC0046	5	ripisylve	Ruisseau de Bussu	1,6	59,1	28	1	0	0	0
2BCENC0052	5	ripisylve	Guadone	7,2	64,1	28	1	0	0	0
2BCENC0002	5	ripisylve	Bordure du Golo	56,5	69	27	0	6	2	0
2BCENC0003	13	carrière en activité	Carrière	70,6	28,8	19	0	9	0	0
2BCENC0009	13	canal	Canal Golo-Biguglia	10,03	42	19	0	6	0	0
2BCENC0047	5	ripisylve	Santa Agata	26,8	69,1	18	0	0	0	1
2BCENC0070	5	ripisylve	Fangone	5,9	51,6	18	0	0	0	1
2BCENC0014	13	bassin en eau	Bassin d'extraction	2,4	34,9	14	0	5	0	0
2BCENC0017	13	dépression	Abreuvoir	0,1	28,6	14	0	4	0	0
2BCENC0026	13	canal	NR	0,8	38	14	0	1	0	0
2BCENC0032	6	prairie alluviale	NR	0,7	53,6	14	0	1	0	0
2BCENC0041	13	canal	Canal secondaire 2	1,2	34,9	14	0	3	0	0
2BCENC0042	11	mare isolée	Mare	0,1	34,9	14	0	3	0	0
2BCENC0044	13	canal	Canal secondaire 1	1,4	34,9	14	0	1	0	0
2BCENC0060	5	ripisylve	Mormorana	2,3	70,5	14	0	1	0	0

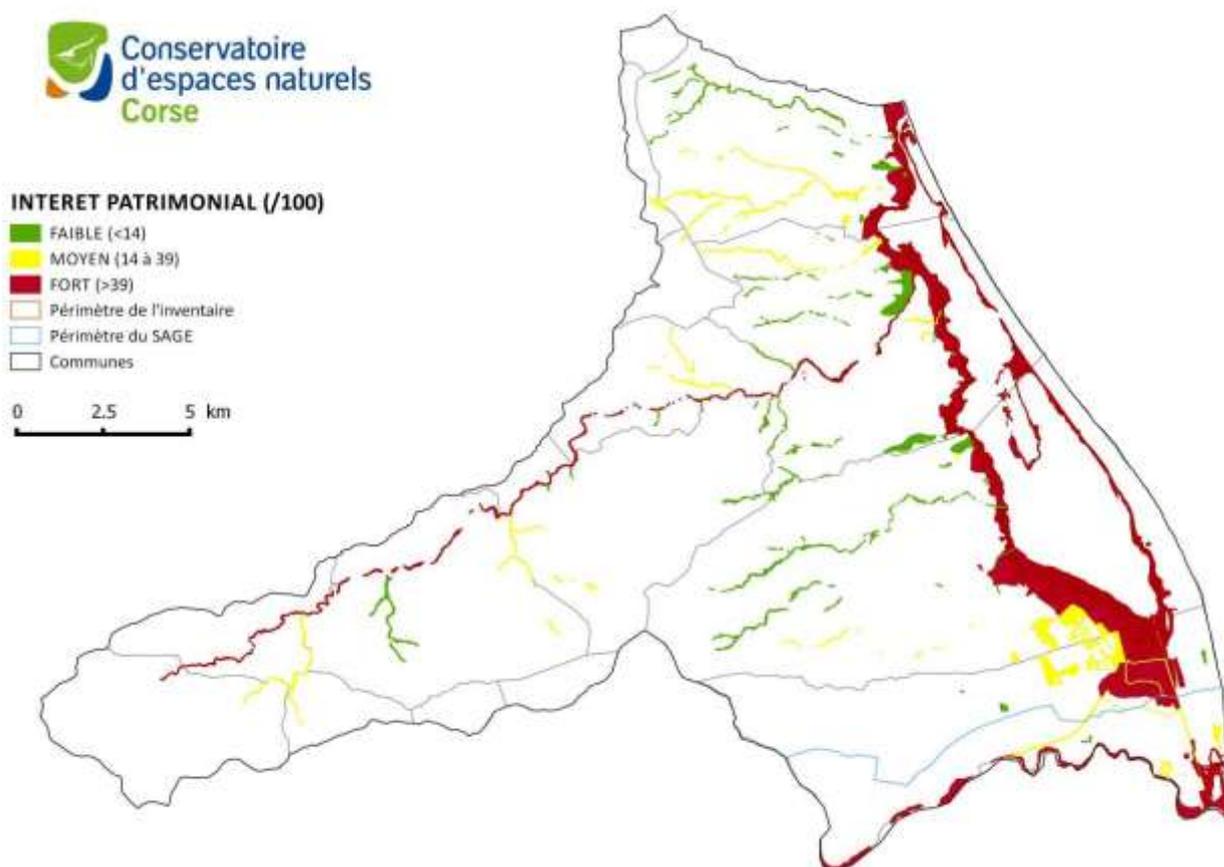


Figure 39 : Les zones humides du bassin versant en fonction de leur intérêt patrimonial

Les zones humides du bassin versant au regard de leur état

L'état fonctionnel de chaque zone humide a été évalué à partir de l'état hydrologique (données bibliographiques) et l'état biologique (données de terrain et cartographiques). L'état biologique est représenté par l'état des différentes fonctions de la zone humide (Tab. XXVII).

Peu de données existent quant à l'état hydrologique des zones humides sur le bassin versant.

Tableau XXVII : les zones humides du bassin versant en fonction de leur état

Identifiant	Nom de la zone humide	ETAT BIOLOGIQUE					ETAT HYDROLOGIQUE	ETAT FONCTIONNEL / 100	Note globale / 100
		Fonction biologique	régulation hydraulique	protection	épuration	ETAT BIOLOGIQUE ZH			
2BCENC0060	Ruisseau de Mormorana	MAUVAIS	MAUVAIS	MOYEN	MAUVAIS	Mauvais	Mauvais	100	70,5
2BCENC0065	Bevinco	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	Mauvais	Mauvais	100	80,6
2BCENC0010	Lagune de Biguglia	MAUVAIS	MOYEN	MOYEN	MOYEN	Moyen	Mauvais	75	78
2BCENC0004	Plaine alluviale du Golo	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	Mauvais	NE*	60	77,1
2BCENC0029	NR	MOYEN	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	Mauvais	NE*	60	64,3
2BCENC0045	Ruisseau de Morticionne	MOYEN	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	Mauvais	NE*	60	58
2BCENC0047	Ruisseau de Santa Agata	MOYEN	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	Mauvais	NE*	60	69,1
2BCENC0052	Ruisseau de Guadone	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	Mauvais	NE*	60	64,1
2BCENC0053	NR	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	MAUVAIS	Mauvais	NE*	60	61,1
2BCENC0055	Ruisseau de Carcu	NE*	MAUVAIS	MOYEN	MAUVAIS	Mauvais	NE*	60	61,1
2BCENC0057	Ruisseau de Rassignani	MAUVAIS	MAUVAIS	MOYEN	MAUVAIS	Mauvais	NE*	60	73,6
2BCENC0008	Canal du Fossone	MOYEN	BON	BON	BON	Bon	Mauvais	50	42,9
2BCENC0024	Canal de ceinture	MOYEN	BON	BON	BON	Bon	Mauvais	50	47
2BCENC0006	Tanghiccìa NORD	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	Moyen	NE*	35	45,6
2BCENC0012	NR	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	Moyen	NE*	35	43
2BCENC0014	Bassin de l'aéroport	MOYEN	MOYEN	BON	MOYEN	Moyen	NE*	35	34,9
2BCENC0017	Abreuvoir	MOYEN	NE*	NE*	NE*	Moyen	NE*	35	28,6
2BCENC0020	Ruisseau de San Pancrazio	MOYEN	MAUVAIS	MOYEN	NE*	Moyen	NE*	35	64,2
2BCENC0022	Plaine alluviale du Bevinco	MOYEN	NE*	MOYEN	NE*	Moyen	NE*	35	67,4
2BCENC0023	Bassin de Furiani	MOYEN	NE*	BON	NE*	Moyen	NE*	35	36,4
2BCENC0027	NR	BON	MOYEN	MOYEN	MOYEN	Moyen	NE*	35	59
2BCENC0030	Ruisseau de Borgogna	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	Moyen	NE*	35	67,3
2BCENC0035	NR	MOYEN	MAUVAIS	MOYEN	MOYEN	Moyen	NE*	35	61,8
2BCENC0054	Ruisseau de Petrelle	MOYEN	MAUVAIS	MOYEN	MAUVAIS	Moyen	NE*	35	54,9
2BCENC0056	Ruisseau de Pietre Turchine	MOYEN	MAUVAIS	MOYEN	MAUVAIS	Moyen	NE*	35	64,2
2BCENC0063	Ruisseau de Toreno	NE*	BON	BON	BON	Moyen	NE*	35	46,1

2BCENC0064	NR	NE*	BON	BON	BON	Moyen	NE*	35	46,1
2BCENC0066	Ruisseau de Bugnole	NE*	BON	BON	BON	Moyen	NE*	35	49,3
2BCENC0067	Ravin de Rigo Secco	NE*	BON	BON	BON	Moyen	NE*	35	49,3
2BCENC0068	Ravin de Fiumare	NE*	BON	BON	BON	Moyen	NE*	35	39,9
2BCENC0002	Bordure du Golo	MAUVAIS	MOYEN	MOYEN	MOYEN	Moyen	Bon	25	69
2BCENC0009	Canal Golo-Biguglia	BON	BON	BON	BON	Bon	Moyen	25	42
2BCENC0011	Canal secondaire 4	BON	BON	BON	BON	Bon	Moyen	25	33,6
2BCENC0036	Canal secondaire 3	MOYEN	BON	BON	BON	Bon	Moyen	25	33,6
2BCENC0041	Canal secondaire 2	BON	BON	BON	BON	Bon	Moyen	25	34,9
2BCENC0044	Canal secondaire 1	BON	BON	BON	BON	Bon	Moyen	25	34,9
2BCENC0003	Carrière	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	28,8
2BCENC0031	Ruisseau temporaire	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	38
2BCENC0040	Plan d'eau de la Marana	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	28,6
2BCENC0043	Prairies nord de Tanghiccica	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	41,6
2BCENC0046	Ruisseau de Bussu	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	49,1
2BCENC0049	Ruisseau de Sant Andrea	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	49,9
2BCENC0051	Ruisseau de Tendigliola	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	46,8
2BCENC0058	Ruisseau de Petriccia	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	56,1
2BCENC0059	Ravin de Menta	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	50,5
2BCENC0061	Ruisseau de Nepita	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	57,2
2BCENC0062	Ruisseau de Felicione	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	57,8
2BCENC0069	Ruisseau de Monte Grosso	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	54,3
2BCENC0070	Ruisseau de Fangone	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	NE*	20	51,6
2BCENC0001	Mare SIVOM Marana	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	21
2BCENC0005	Tanghiccica SUD	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	56,6
2BCENC0007	NR	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	33,6
2BCENC0013	Bras mort du Golo	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	56,6
2BCENC0015	NR	MOYEN	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	24,3
2BCENC0016	Teghime 1	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	27,5
2BCENC0018	NR	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	49
2BCENC0019	Bordure du canal du Golo	BON	MOYEN	BON	MOYEN	Bon	NE*	10	52,4
2BCENC0021	Plan d'eau artificiel 1	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	24,3
2BCENC0025	Plaine Morticionne	BON	MOYEN	BON	BON	Bon	NE*	10	54,9
2BCENC0026	NR	MOYEN	BON	BON	NE*	Bon	NE*	10	38
2BCENC0028	NR	NE*	BON	BON	NE*	Bon	NE*	10	18
2BCENC0032	NR	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	53,6
2BCENC0034	NR	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	24,3
2BCENC0037	Teghime 4	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	50,9
2BCENC0038	Teghime 3	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	40
2BCENC0039	Teghime 2	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	40
2BCENC0042	Mare	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	34,9
2BCENC0048	Plan d'eau artificiel 2	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	24,3
2BCENC0050	NR	BON	BON	BON	BON	Bon	NE*	10	24,3

*NE : Non Evalué

Il est à noter au préalable que 13 zones humides ont un état biologique non évalué. En effet, parmi l'ensemble des critères à évaluer au cours des prospections de terrain, si un tiers des critères n'est pas évalué, alors l'état est considéré comme non évalué.

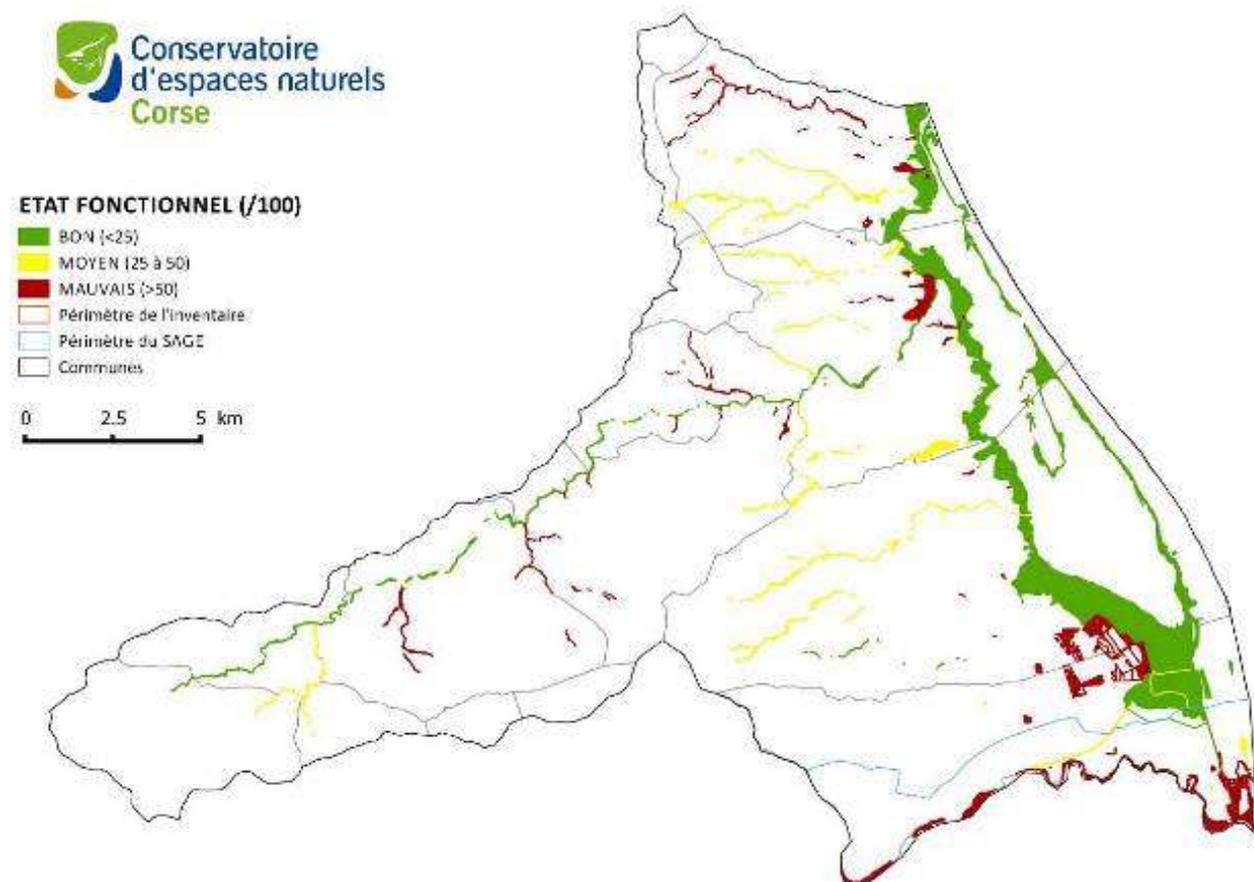
Cependant, et afin de ne pas dévaluer certaines zones humides, la note tient compte de ce caractère.

13 zones humides ont leur état hydrologique et/ou état biologique noté « MAUVAIS ». Il s'agit des 13 zones humides dont la note est ≥ 50 (/100). 10 de ces 13 zones humides ont un état biologique considéré comme « MAUVAIS » (ruisseau de Morticionne, ruisseau de Mormorana, plaine alluviale du Golo, ruisseau de Rassignani, Bevinco, *2BCENCO053*, ruisseau de Carcu, *2BCENCO029*, ruisseau de Santa Agata, ruisseau de Guadone).

Pour ces 10 zones humides, les fonctions épuratrices et de régulation hydraulique sont difficilement assurées, leur état étant noté « MAUVAIS ».

Attention, les qualificatifs des états (« BON », « MOYEN », MAUVAIS ») sont à considérer avec recul, car, ne représentant que la note attribuée, ils ne permettent que de distinguer les zones humides entre elles et pas de représenter un état réel.

Cinq autres zones humides ont leur état noté « MAUVAIS » pour une ou plusieurs fonctions sans que leur état biologique soit considéré comme « MAUVAIS ». Il s'agit des zones humides : ruisseau de San Pancrazio, *2BCENCO035* (état pour la régulation hydraulique noté « MAUVAIS ») ; ruisseaux de Petrelle et de Pietre Turchine (état de la zone humide humide pour la régulation hydraulique et l'épuration noté « MAUVAIS ») ; Bordure du Golo (état de la zone humide pour les fonctions biologiques noté « MAUVAIS »).



Les zones humides du bassin versant au regard des menaces

Tableau XXVIII : Liste des zones humides en fonction du niveau de menaces

Identifiant	Nom de la zone humide	TYPE SDAGE	Risque d'aggravation des atteintes	Projet prévu à l'intérieur ou à proximité de la ZH	Activités à risque à proximité de la ZH	Autres menaces observées	Niveau de menace
2BCENC0004	Plaine alluviale du Golo	6	REEL	Pot*	Nombreuses ou impactantes	NE*	21
2BCENC0010	Lagune et marais de Biguglia	3	REEL	REEL	Nombreuses ou impactantes	NE*	21
2BCENC0020	Ruisseau de San Pancrazio	5	REEL	REEL	Nombreuses ou impactantes	NE*	21
2BCENC0052	Ruisseau de Guadone	5	REEL	Pot*	Nombreuses ou impactantes	NE*	21
2BCENC0053	NR	5	REEL	Pot*	Nombreuses ou impactantes	NE*	21
2BCENC0056	Ruisseau de Pietre Turchine	5	REEL	Pot*	Nombreuses ou impactantes	NE*	21
2BCENC0057	Ruisseau de Rassignani	5	REEL	Pot*	Nombreuses ou impactantes	NE*	21
2BCENC0060	Ruisseau de Mormorana	5	REEL	Pot*	Nombreuses ou impactantes	NE*	21
2BCENC0002	Bordure du Golo	5	REEL	NE*	Nombreuses ou impactantes	NE*	17
2BCENC0005	Tanghiccìa SUD	5	REEL	NE*	Nombreuses ou impactantes	NE*	17
2BCENC0019	Bordure du canal du Golo	5	REEL	NE*	Nombreuses ou impactantes	NE*	17
2BCENC0029	NR	5	REEL	NE*	Nombreuses ou impactantes	NE*	17
2BCENC0030	Ruisseau de Borgogna	5	REEL	NE*	Nombreuses ou impactantes	NE*	17
2BCENC0045	Ruisseau de Morticionne	5	REEL	NE*	Nombreuses ou impactantes	NE*	17
2BCENC0047	Ruisseau de Santa Agata	5	REEL	NE*	Nombreuses ou impactantes	NE*	17
2BCENC0054	Ruisseau de Petrelle	5	REEL	NE*	Nombreuses ou impactantes	NE*	17
2BCENC0014	Bassin d'extraction de l'aéroport	13	REEL	NON	Nombreuses ou impactantes	NE*	16
2BCENC0022	Plaine alluviale du Bevinco	6	REEL	NON	Nombreuses ou impactantes	NE*	16
2BCENC0025	Plaine alluviale de Morticionne	6	REEL	NON	Nombreuses ou impactantes	NE*	16
2BCENC0032	NR	6	REEL	NON	Nombreuses ou impactantes	NE*	16
2BCENC0035	NR	7	REEL	NON	Nombreuses ou impactantes	NE*	16
2BCENC0055	Ruisseau de Carcu	5	REEL	Pot*	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	16
2BCENC0059	Ravin de Menta	5	REEL	Pot*	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	16
2BCENC0065	Bevinco	5	REEL	NON	Nombreuses ou impactantes	NE*	16
2BCENC0012	NR	6	POTENTIEL	NE*	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	12
2BCENC0040	Plan d'eau de la Marana	I	NE*	NON	Nombreuses ou impactantes	NE*	12
2BCENC0043	Prairies humides au nord de Tanghiccìa	6	NE*	Pot*	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	12
2BCENC0049	Ruisseau de Sant Andrea	5	NE*	Pot*	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	12
2BCENC0001	Mare SIVOM Marana	13	REEL	NON	NON	NE*	11
2BCENC0013	Bras mort du Golo	6	REEL	NON	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	11
2BCENC0018	NR	7	REEL	NON	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	11

2BCENC0026	NR	13	REEL	NON	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	11
2BCENC0027	NR	6	REEL	NON	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	11
2BCENC0042	Mare	11	REEL	NON	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	11
2BCENC0061	Ruisseau de Nepita	5	REEL	Pot*	NON	NE*	11
2BCENC0064	NR	5	REEL	Pot*	NON	NE*	11
2BCENC0070	Ruisseau de Fangone	5	REEL	NON	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	11
2BCENC0007	NR	7	NE*	NON	Peu nombreuses ou peu impactantes	NE*	7
2BCENC0062	Ruisseau de Felicione	5	NE*	Pot*	NON	NE*	7
2BCENC0063	Ruisseau de Toreno	5	NE*	Pot*	NON	NE*	7
2BCENC0066	Ruisseau de Bugnole	5	NE*	Pot*	NON	NE*	7
2BCENC0067	Ravin de Rigo Secco	5	NE*	Pot*	NON	NE*	7
2BCENC0069	Ruisseau de Monte Grosso	5	NE*	Pot*	NON	NE*	7
2BCENC0003	Carrière	13	REEL	NON	NON	NE*	6
2BCENC0008	Canal du Fossone	13	REEL	NON	NON	NE*	6
2BCENC0009	Canal Golo-Biguglia	13	REEL	NON	NON	NE*	6
2BCENC0015	NR	13	REEL	NON	NON	NE*	6
2BCENC0017	Abreuvoir	13	REEL	NON	NON	NE*	6
2BCENC0024	Canal de ceinture	13	REEL	NON	NON	NE*	6
2BCENC0036	Canal secondaire 3	13	REEL	NON	NON	NE*	6
2BCENC0041	Canal secondaire 2	13	REEL	NON	NON	NE*	6
2BCENC0044	Canal secondaire 1	13	REEL	NON	NON	NE*	6
2BCENC0050	NR	13	Pot*	NON	NON	NE*	6
2BCENC0058	Ruisseau de Petriccia	5	NON	Pot*	NON	NE*	6
2BCENC0031	Ruisseau temporaire	5	NON	NE*	NON	NE*	2
2BCENC0046	Ruisseau de Bussu	5	NON	NE*	NON	NE*	2
2BCENC0051	Ruisseau de Tendigliola	5	NON	NE*	NON	NE*	2
2BCENC0068	Ravin de Fiumare	5	NE*	NON	NON	NE*	2
2BCENC0006	Tanghiccìa NORD	13	NON	NON	NON	NE*	1
2BCENC0011	Canal secondaire 4	13	NON	NON	NON	NE*	1
2BCENC0016	Teghime 1	7	NON	NON	NON	NE*	1
2BCENC0021	Plan d'eau artificiel 1	13	NON	NON	NON	NE*	1
2BCENC0023	Bassin de rétention de Furiani	5	NON	NON	NON	NE*	1
2BCENC0028	NR	13	NON	NON	NON	NE*	1
2BCENC0034	NR	13	NON	NON	NON	NE*	1
2BCENC0037	Teghime 4	7	NON	NON	NON	NE*	1
2BCENC0038	Teghime 3	7	NON	NON	NON	NE*	1
2BCENC0039	Teghime 2	7	NON	NON	NON	NE*	1
2BCENC0048	Plan d'eau artificiel 2	13	NON	NON	NON	NE*	1

*NE : Non Evalué

**Pot : Potentiel

Huit zones humides ont la même note de niveau de menaces. Il s'agit des zones humides considérées comme les plus menacées du bassin versant : plaine alluviale du Golo, lagune de Biguglia, ruisseau de San Pancrazio, ruisseau de Guadone, 2BCENC0053, ruisseau de Pietre Turchine, ruisseau de Rassignani, ruisseau de Mormorana.

Ces huit zones humides sont toutes situées sur la plaine.

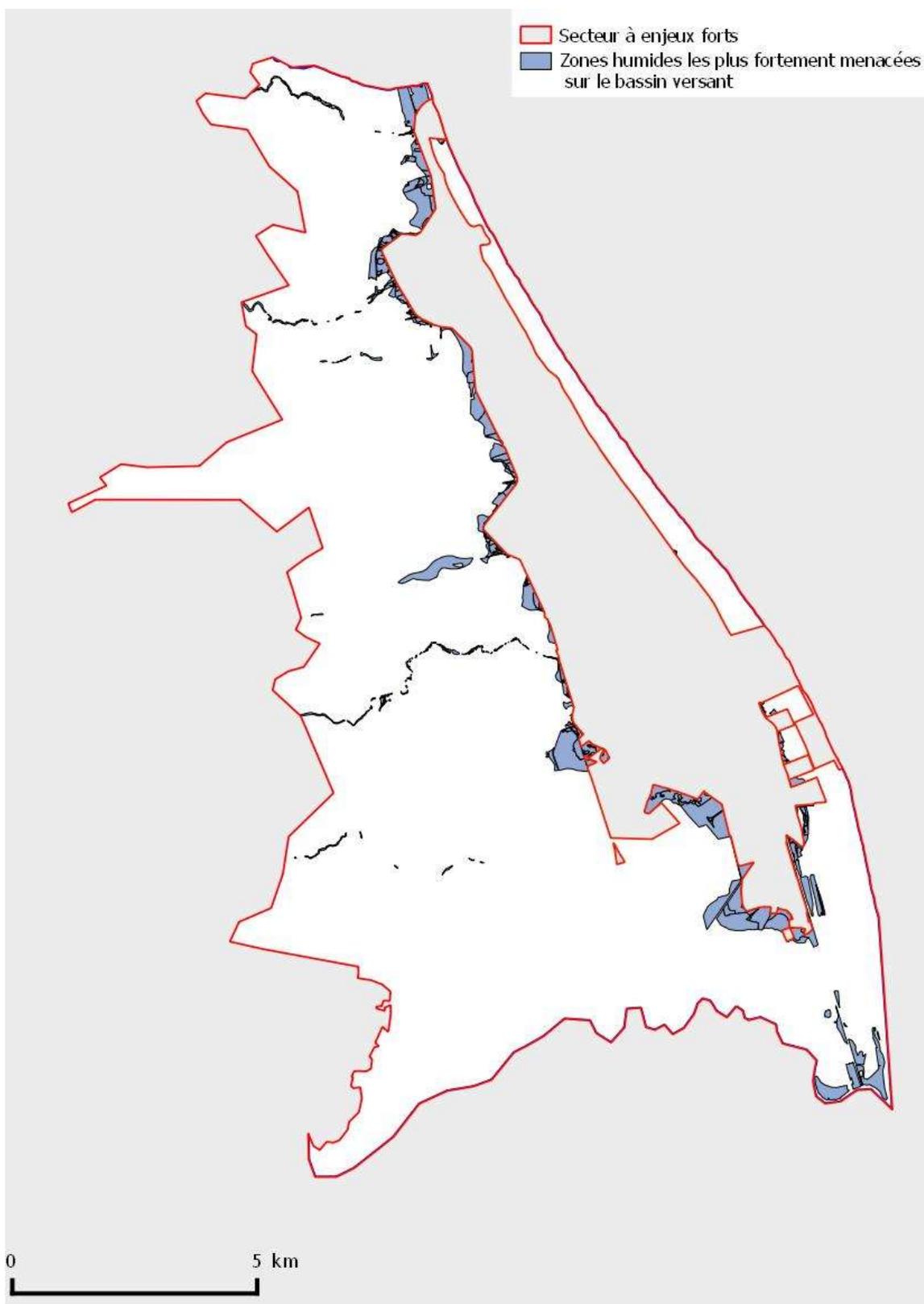


Figure 40 : les huit zones humides les plus menacées sur le bassin versant

NIVEAU DE MENACES (/100)

-  MOYEN (50)
-  FORT (100)
-  Périmètre de l'inventaire
-  Périmètre du SAGE
-  Communes

0 2.5 5 km

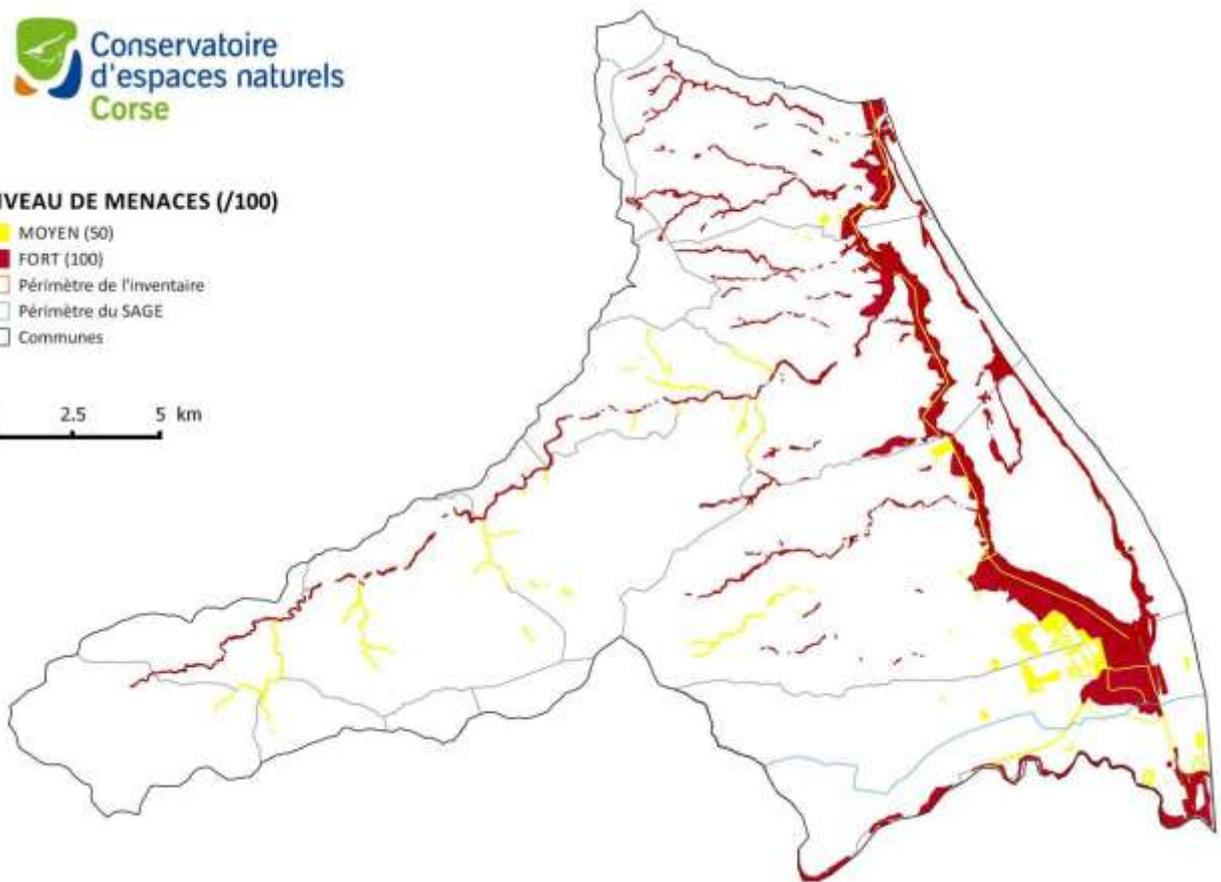


Figure 41 : les zones humides du bassin versant en fonction du niveau de menaces

Conclusion

Parmi l'ensemble des zones humides inventoriées, certaines sont particulièrement remarquables, pour leurs fonctions/services rendus, leur intérêt patrimonial, leur état ou leur niveau de menace.

Le tableau ci-dessous liste toutes les zones humides remarquables du bassin versant pour les critères nommés.

Tableau XXIX : liste des zones humides du bassin versant présentant au moins un critère remarquable

Identifiant	Nom de la zone humide	Superficie (Ha)	FONCTIONS HYDROLOGIQUES (/100)	VALEURS SOCIO ECONOMIQUES (/100)	INTERET PATRIMONIAL (/100)	habitats patrimoniaux	Nb Vertébrés patrimoniaux	Nb Invertébrés patrimoniaux	Nb Flore patrimoniale	Etat biologique	Etat hydrologique	ETAT FONCTIONNEL (/100)	NIVEAU DE MENACE (/21)	NOTE GLOBALE
2BCENC0001	Mare SIVOM	0,06	-	-	28	-	1	-	1	-	-	-	11	21
2BCENC0002	Bordure du Golo	56,5	99,9	100	27	-	6	2	-	Moyen	Bon	25	17	69,0
2BCENC0003	Carrière	70,6	91,6	-	19	-	9	-	-	NE*	NE*	20	6	28,8
2BCENC0004	Plaine du Golo	33,4	99,9	100	57	2	6	-	3	Mauvais	NE*	60	21	77,1
2BCENC0005	Tanghiccìa SUD	9,6	-	75	43	4	13	-	2	-	-	-	17	56,6
2BCENC0006	Tanghiccìa NORD	9,2	-	-	55	6	7	5	2	-	-	-	-	45,6
2BCENC0008	Canal du Fossone	8,6	-	-	43	1	13	-	2	Bon	Mauvais	50	6	42,9
2BCENC0009	Canal Golo/Biguglia	10,03	91,6	-	19	-	6	-	-	-	-	-	6	42,0
2BCENC0010	Lagune de Biguglia	824	99,9	75	74	12	98	1	9	Moyen	Mauvais	75	21	78,0
2BCENC0012	NR	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	43
2BCENC0013	Bras mort du Golo	3,1	-	-	43	1	6	-	-	-	-	-	11	56,6
2BCENC0014	Bassin d'extraction	2,4	-	-	14	-	5	-	-	-	-	-	16	34,9
2BCENC0015	NR	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	24,3
2BCENC0016	Teghime 1	0,002	-	-	30	1	-	-	1	-	-	-	-	27,5
2BCENC0017	Abreuvoir	0,1	-	-	14	-	4	-	-	-	-	-	6	28,6
2BCENC0018	NR	0,1	-	-	52	1	1	-	1	-	-	-	11	49
2BCENC0019	Bordure du canal du Golo	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	52,4
2BCENC0020	Ruisseau de San Pancrazio	15,9	99,9	75	-	-	-	-	-	Moyen	NE*	35	21	64,2
2BCENC0022	Plaine alluviale du Bevinco	24,2	99,9	100	-	-	-	-	-	-	-	-	16	67,4
2BCENC0024	Canal de ceinture	6,9	-	-	66	1	2	11	2	Bon	Mauvais	50	6	47
2BCENC0025	Plaine alluviale de Morticionne	1,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	54,9
2BCENC0026	NR	0,8	-	-	14	-	1	-	-	-	-	-	11	38
2BCENC0027	NR	7,9	83,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	59,0
2BCENC0029	NR	8	-	-	-	-	-	-	-	Mauvais	NE*	60	17	64,3
2BCENC0030	Borgogna	2,7	-	-	28	-	1	-	1	-	-	-	17	67,3
2BCENC0032	NR	0,7	-	-	14	-	1	-	-	-	-	-	16	53,6
2BCENC0035	NR	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Moyen	NE*	35	16	61,8
2BCENC0036	Canal secondaire 3	1,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	33,6
2BCENC0037	Teghime 4	0,01	-	-	42	1	-	-	1	-	-	-	-	50,9
2BCENC0038	Teghime 3	0,05	-	-	30	1	-	-	2	-	-	-	-	40,0
2BCENC0039	Teghime 2	0,08	-	-	30	1	-	-	1	-	-	-	-	40,0
2BCENC0040	Plan d'eau de la Marana	1,3	-	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	12	28,6

2BCENC0041	Canal secondaire 2	1,2	-	-	14	-	3	-	-	-	-	-	6	34,9
2BCENC0042	Mare	0,1	-	-	14	-	3	-	-	-	-	-	11	34,9
2BCENC0043	Prairies humides au nord de Tanghiccìa	3,3	-	-	38	1	2	-	-	NE*	NE*	20	12	41,6
2BCENC0044	Canal secondaire 1	1,4	-	-	14	-	1	-	-	-	-	-	6	34,9
2BCENC0045	Ruisseau de Morticionne	2,9	-	-	-	-	-	-	-	Mauvais	NE*	60	17	58,0
2BCENC0046	Ruisseau de Bussu	1,6	-	-	28	1	-	-	-	NE*	NE*	20	-	59,1
2BCENC0047	Ruisseau de Santa Agata	26,8	99,9	75	18	-	-	-	1	Mauvais	NE*	60	17	69,1
2BCENC0049	Ruisseau de Sant Andrea	2,3	-	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	12	49,9
2BCENC0051	Ruisseau de Tendigliola	1,7	-	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	-	46,8
2BCENC0052	Ruisseau de Guadone	7,2	-	-	28	1	-	-	-	Mauvais	NE*	60	21	64,1
2BCENC0053	NR	2,1	-	-	-	-	-	-	-	Mauvais	NE*	60	21	61,1
2BCENC0054	Ruisseau de Petrelle	2,6	-	-	-	-	-	-	-	Moyen	NE*	35	17	54,9
2BCENC0055	Ruisseau de Carcu	2,9	-	-	-	-	-	-	-	Mauvais	NE*	60	16	61,1
2BCENC0056	Ruisseau de Pietre Turchine	23	99,9	75	-	-	-	-	-	Moyen	NE*	35	21	64,2
2BCENC0057	Ruisseau de Rasignani	15,8	99,9	75	-	-	-	-	-	Mauvais	NE*	60	21	73,6
2BCENC0058	Ruisseau de Petriccia	9,1	75	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	-	56,1
2BCENC0059	Ravin de Menta	0,7	-	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	16	50,5
2BCENC0060	Mormorana	2,3	-	-	14	-	1	-	-	Mauvais	Mauvais	100	21	70,5
2BCENC0061	Ruisseau de Nepita	10	83,3	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	11	57,2
2BCENC0062	Ruisseau de Felicione	7,6	75	-	42	1	-	-	1	NE*	NE*	20	7	57,8
2BCENC0063	Ruisseau de Toreno	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	46,1
2BCENC0064	NR	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	46,1
2BCENC0065	Bevinco	57,5	99,9	100	45	3	6	3	-	Mauvais	Mauvais	100	16	80,6
2BCENC0066	Ruisseau de Bugnole	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	49,3
2BCENC0067	Ravin de Rigo Secco	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	49,3
2BCENC0069	Ruisseau de Monte Grosso	2,8	-	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	7	54,3
2BCENC0070	Ruisseau de Fangone	5,9	75	-	18	-	-	-	1	NE*	NE*	20	11	51,6

*NE : Non Evalué

9.3.2. Critères de choix des zones humides prioritaires

Le CEN Corse propose plusieurs critères de choix pour définir les zones humides prioritaires.

Note seuil

Le CEN Corse a défini à dire d'expert une note seuil de 54,9 au-delà de laquelle les zones humides peuvent être considérées comme prioritaires.

Le tableau suivant présente la liste des zones humides du bassin versant, classées par note globale.

Tableau XXX : liste des zones humides du bassin versant, classées par note globale.

Identifiant	Nom de la zone humide	superficie (Ha)	NOTE GLOBALE - /100	INTERET PATRIMONIAL - / 100	FONCTIONS BIOLOGIQUES - /100	FONCTIONS HYDROLOGIQUES - /100	Protection - / 33,3	Epuraton - / 33,3	Régulation hydraulique - / 33,3	VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES - / 100	Loisirs et pédagogie - / 50	Production - / 50	ETAT FONCTIONNEL - / 100	STATUT ET GESTION - / 100	MENACES - / 100
2BCENC0010	Lagune de Biguglia	824	78,0	74	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	75	0	100
2BCENC0065	Bevinco	57,5	77,5	45	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	100	50	100
2BCENC0004	Plaine du Golo	33,4	74,0	57	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	60	50	100
2BCENC0057	Rassignani	15,8	73,6	4	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	60	100	100
2BCENC0060	Mormorana	2,3	70,5	14	100	75	25	25	25	25	25	0	100	100	100
2BCENC0047	Santa Agata	26,8	69,1	18	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	60	50	100
2BCENC0002	Golo	56,5	67,6	41	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	25	50	100
2BCENC0030	Borgogna	2,7	67,3	28	100	75	25	25	25	50	25	25	35	100	100
2BCENC0029	NR	8	64,3	4	100	75	25	25	25	75	50	25	60	50	100
2BCENC0020	San Pancrazio	15,9	64,2	4	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	35	50	100
2BCENC0022	Plaine du Bevinco	24,2	64,2	4	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	35	50	100
2BCENC0056	Ruisseau de Pietre Turchine	23	64,2	4	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	35	50	100
2BCENC0052	Ruisseau de Guadone	7,2	64,1	28	100	75	25	25	25	50	50	0	60	50	100
2BCENC0035	NR	0,8	61,8	4	100	30	10	10	10	25	0	25	35	100	100
2BCENC0053	NR	2,1	61,1	4	100	75	25	25	25	50	25	25	60	50	100
2BCENC0055	Ruisseau de Carcu	2,9	61,1	4	100	75	25	25	25	50	25	25	60	50	100
2BCENC0046	Ruisseau de Bussu	1,6	59,1	28	100	75	25	25	25	50	25	25	20	100	50
2BCENC0027	NR	7,9	59,0	4	100	83,3	25	25	33,3	50	25	25	35	100	50
2BCENC0045	Ruisseau de Morticionne	2,9	58,0	4	100	75	25	25	25	25	25	0	60	50	100
2BCENC0062	Ruisseau de Felicione	7,6	57,8	42	100	75	25	25	25	25	25	0	20	100	50
2BCENC0061	Ruisseau de Nepita	10	57,2	4	100	83,3	25	25	33,3	50	25	25	20	100	50
2BCENC0005	Tanghiccìa SUD	9,6	56,6	43	100	75	25	25	25	75	50	25	10	0	100
2BCENC0013	Bras mort du Golo	3,1	56,6	43	100	75	25	25	25	50	25	25	10	75	50
2BCENC0058	Ruisseau de Petriccia	9,1	56,1	4	100	75	25	25	25	50	25	25	20	100	50
2BCENC0025	PA Morticionne	1,1	54,9	4	100	75	25	25	25	50	25	25	10	50	100
2BCENC0054	Ruisseau de Petrelle	2,6	54,9	4	100	75	25	25	25	25	25	0	35	50	100
2BCENC0069	Ruisseau de Monte Grosso	2,8	54,3	4	100	60	25	10	25	50	25	25	20	100	50
2BCENC0032	NR	0,7	53,6	14	100	30	10	10	10	25	0	25	10	100	100
2BCENC0019	Bordure du canal du Golo	0,2	52,4	4	100	30	10	10	10	25	0	25	10	100	100
2BCENC0070	Ruisseau de Fangone	5,9	51,6	18	100	75	25	25	25	50	25	25	20	50	50
2BCENC0037	Teghime 4	0,01	50,9	42	100	30	10	10	10	25	0	25	10	50	50
2BCENC0059	Ravin de Menta	0,7	50,5	4	100	30	10	10	10	0	0	0	20	100	100
2BCENC0049	Ruisseau de Sant Andrea	2,3	49,9	4	100	75	25	25	25	50	25	25	20	50	50
2BCENC0066	Ruisseau de Bugnole	0,3	49,3	4	100	30	10	10	10	25	0	25	35	100	50
2BCENC0067	Ravin de Rigo Secco	0,4	49,3	4	100	30	10	10	10	25	0	25	35	100	50
2BCENC0018	NR	0,1	49,0	52	0	30	10	10	10	50	25	25	10	100	50
2BCENC0024	Canal de ceinture	6,9	48,3	76	100	75	25	25	25	25	25	0	50	10	50
2BCENC0051	Ruisseau de Tendigliola	1,7	46,8	4	100	75	25	25	25	25	25	0	20	50	50
2BCENC0063	Ruisseau de Toreno	0,5	46,1	4	100	30	10	10	10	0	0	0	35	100	50
2BCENC0064	NR	0,3	46,1	4	100	30	10	10	10	0	0	0	35	100	50
2BCENC0006	Tanghiccìa NORD	9,2	45,6	55	100	75	25	25	25	50	50	0	35	0	50
2BCENC0012	NR	0,4	43,0	4	100	30	10	10	10	25	0	25	35	50	50
2BCENC0008	Canal du Fossone	8,6	42,9	43	100	75	25	25	25	25	25	0	50	0	50
2BCENC0009	Canal Golo-Biguglia	10,03	42,0	19	100	91,6	33,3	25	33,3	50	50	0	25	0	50
2BCENC0043	Prairies nord Tanghiccìa	3,3	41,6	38	0	75	25	25	25	50	25	25	20	50	50
2BCENC0038	Teghime 3	0,05	40,0	30	100	30	10	10	10	0	0	0	10	0	50
2BCENC0039	Teghime 2	0,08	40,0	30	100	30	10	10	10	0	0	0	10	0	50
2BCENC0068	Ravin de Fiumare	0,6	39,9	4	100	30	10	10	10	0	0	0	35	50	50
2BCENC0023	Bassin rétention Furiani	1,6	39,1	23	100	30	10	10	10	25	25	0	35	0	50
2BCENC0026	NR	0,8	38,0	14	100	30	10	10	10	0	0	0	10	100	50
2BCENC0031	Ruisseau temporaire	0,2	38,0	4	100	30	10	10	10	0	0	0	20	50	50

2BCENC0014	Bassin extraction aéroport	2,4	34,9	14	0	30	10	10	10	0	0	0	35	100	100
2BCENC0041	Canal secondaire 2	1,2	34,9	14	100	30	10	10	10	0	0	0	25	60	50
2BCENC0042	Mare	0,1	34,9	14	0	30	10	10	10	50	25	25	10	75	50
2BCENC0044	Canal secondaire 1	1,4	34,9	14	100	30	10	10	10	0	0	0	25	60	50
2BCENC0007	NR	0,3	33,6	4	0	30	10	10	10	25	0	25	10	50	50
2BCENC0011	Canal secondaire 4	0,2	33,6	4	100	30	10	10	10	0	0	0	25	60	50
2BCENC0036	Canal secondaire 3	1,5	33,6	4	100	30	10	10	10	0	0	0	25	60	50
2BCENC0003	Carrière	70,6	29,8	27	0	91,6	25	33,3	33,3	50	25	25	20	0	50
2BCENC0017	Abreuvoir	0,1	28,6	14	0	30	10	10	10	0	0	0	35	100	50
2BCENC0040	Plan d'eau de la Marana	1,3	28,6	4	0	30	10	10	10	0	0	0	20	75	50
2BCENC0016	Teghime 1	0,002	27,5	30	0	30	10	10	10	0	0	0	10	0	50
2BCENC0015	NR	2	24,3	4	0	30	10	10	10	0	0	0	10	100	50
2BCENC0021	Plan d'eau artificiel 1	0,5	24,3	4	0	30	10	10	10	0	0	0	10	100	50
2BCENC0034	NR	0,15	24,3	4	0	30	10	10	10	0	0	0	10	100	50
2BCENC0048	Plan d'eau artificiel 2	0,2	24,3	4	0	30	10	10	10	0	0	0	10	100	50
2BCENC0050	NR	0,2	24,3	4	0	30	10	10	10	0	0	0	10	100	50
2BCENC0001	Mare SIVOM Marana	0,06	21,0	28	0	30	10	10	10	0	0	0	10	50	50
2BCENC0028	NR	0,9	18,0	4	0	30	10	10	10	0	0	0	10	50	50
	Union en unité fonctionnelle														

26 zones humides ont une note globale $\geq 54,9$. Cependant, 4 zones humides ayant une note inférieure à la note seuil peuvent être rattachées à d'autres ZH, afin de constituer des unités fonctionnelles pour l'analyse des ZHP. Il s'agit des zones humides 2BCENC026 (unie avec 2BCENC027 et rattachées à la lagune), 2BCENC0042 rattachées aux ZH 2BCENC0004, 2BCENC0043 et 2BCENC013 pour former l'unité fonctionnelle de la plaine du Golo et 2BCENC0006 rattachée à la ZH 2BCENC0005 pour former l'unité fonctionnelle de Tanghiccìa.

Définition du secteur à enjeux les plus forts

Au cours de la réunion du comité technique du 14 décembre 2015, il a été convenu de définir un secteur à enjeux plus forts, au sein duquel les zones humides sont de fait de plus grande importance que sur le reste du bassin versant.

Il s'agit du secteur de plaine jusqu'au niveau supérieur des habitations (pressions urbaines, industrielles et agricoles les plus importantes), auquel a été soustraite toute la zone humide incluse dans le périmètre de la RNEB.

La carte suivante illustre le nouveau secteur défini pour le classement des zones humides en ZHP.

Ainsi, 4 ZH ayant une note globale $\geq 54,9$ sont exclues, car, malgré leur note élevée, elles ne se situent pas dans le secteur aux enjeux les plus forts. Il s'agit des ruisseaux de Bussu, Felicione, Nepita et Petriccìa. Pour ce dernier cours d'eau, il à noter que sa partie terminale, située sur la plaine au niveau de la confluence avec le Rassignani, a été intégrée à la description du Rassignani (unité fonctionnelle), les enjeux, habitats, état et menaces étant similaires, et a contrario différents des ceux du ruisseau de Petriccìa plus en amont.

10 ZH sont comprises dans le secteur seulement partiellement. Les portions non incluses dans le secteur à enjeux forts ne sont pas comprises dans l'analyse des ZHP. Il doit cependant être noté ici que le fleuve Bevinco, soumis à des enjeux forts en amont du secteur prédéfini, fait l'objet d'une analyse pour un plus vaste linéaire que celui compris dans le secteur à enjeux forts.

ZH avec note > 54.9

-  Contenus dans le secteur à enjeux forts
-  Communes
-  Périmètre de l'inventaire
-  Zone exclue pour l'analyse des ZHP (enjeux plus faibles)

0 2.5 5 km

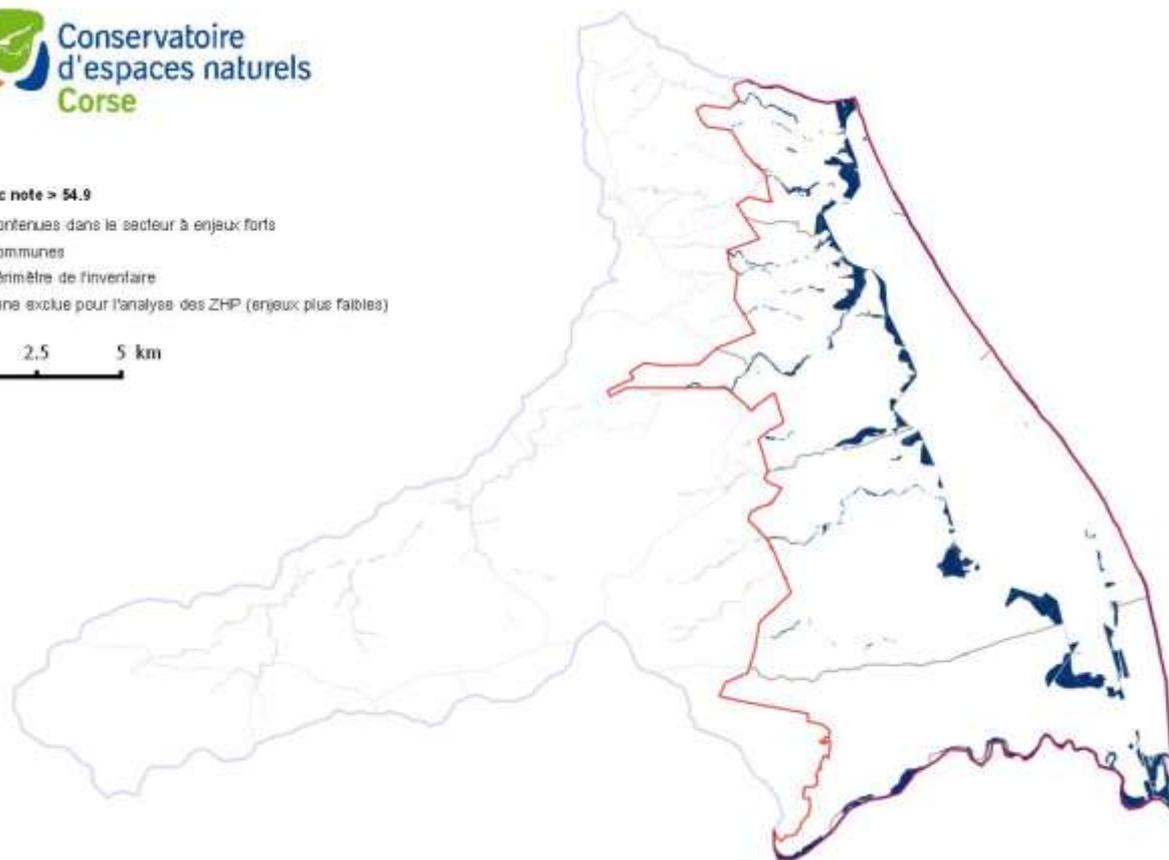


Figure 42 : Secteur à enjeux forts du bassin versant

Dire d'expert

Pour deux humides du bassin versant, le CEN Corse propose, malgré leur note, de les inclure en tant que ZHP. Cela est fait sur la base de critères non inclus dans les critères de choix des ZHP, mais paraissant intéressants ponctuellement. Il s'agit des zones humides 2BCENC0014 (plan d'extraction de l'aéroport) et 2BCENC0040 (plan d'eau de la Marana).

9.3.3. Choix et analyse des zones humides prioritaires

Le CEN Corse, au cours de la réunion du comité technique du 14 décembre 2015, a proposé une liste de zones humides pouvant être considérées comme prioritaires. Chaque zone humide (ou unité fonctionnelle le cas échéant) a fait l'objet d'une analyse.

A ce jour, cette liste n'a pas été officiellement validée par le comité technique.

2BCENC0060: Ruisseau de Mormorana

Superficie
totale: 2,3 Ha
« ZHP »: 1,8 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Piémonts : ralentissement du ruissellement, protection des sols contre l'érosion, soutien d'étiage

Plaine : régulation des crues, épuration, protection des berges contre l'érosion

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Aspect paysager

INTERET PATRIMONIAL

Oiseaux, aulnaie

ETAT

Atteintes : drainage ; urbanisation ; espèces invasive (*Phytolacca americana*) ; mise en culture; embroussaillage; déchets; mauvaise qualité de l'eau.

ZH très altérée en aval.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX:

PLU : inconnu

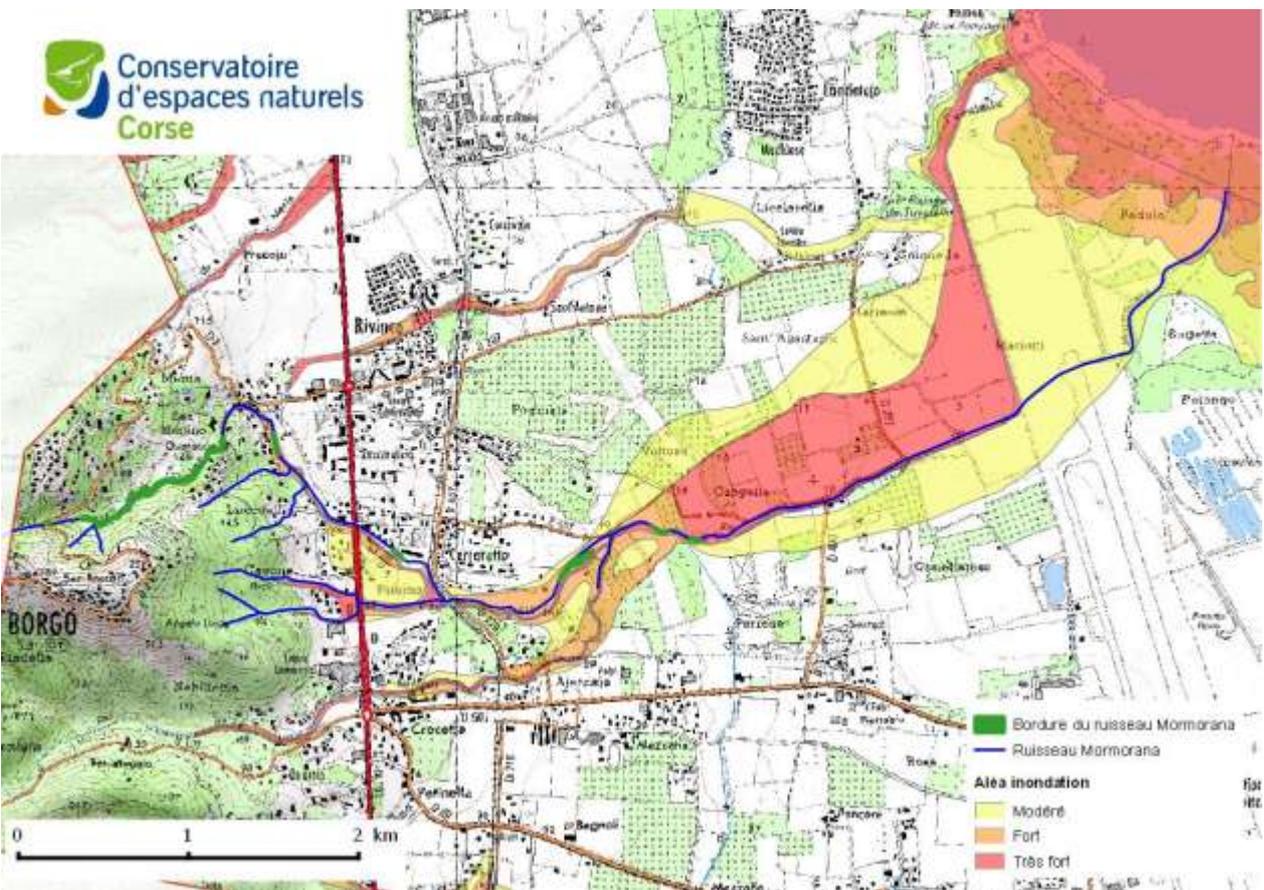
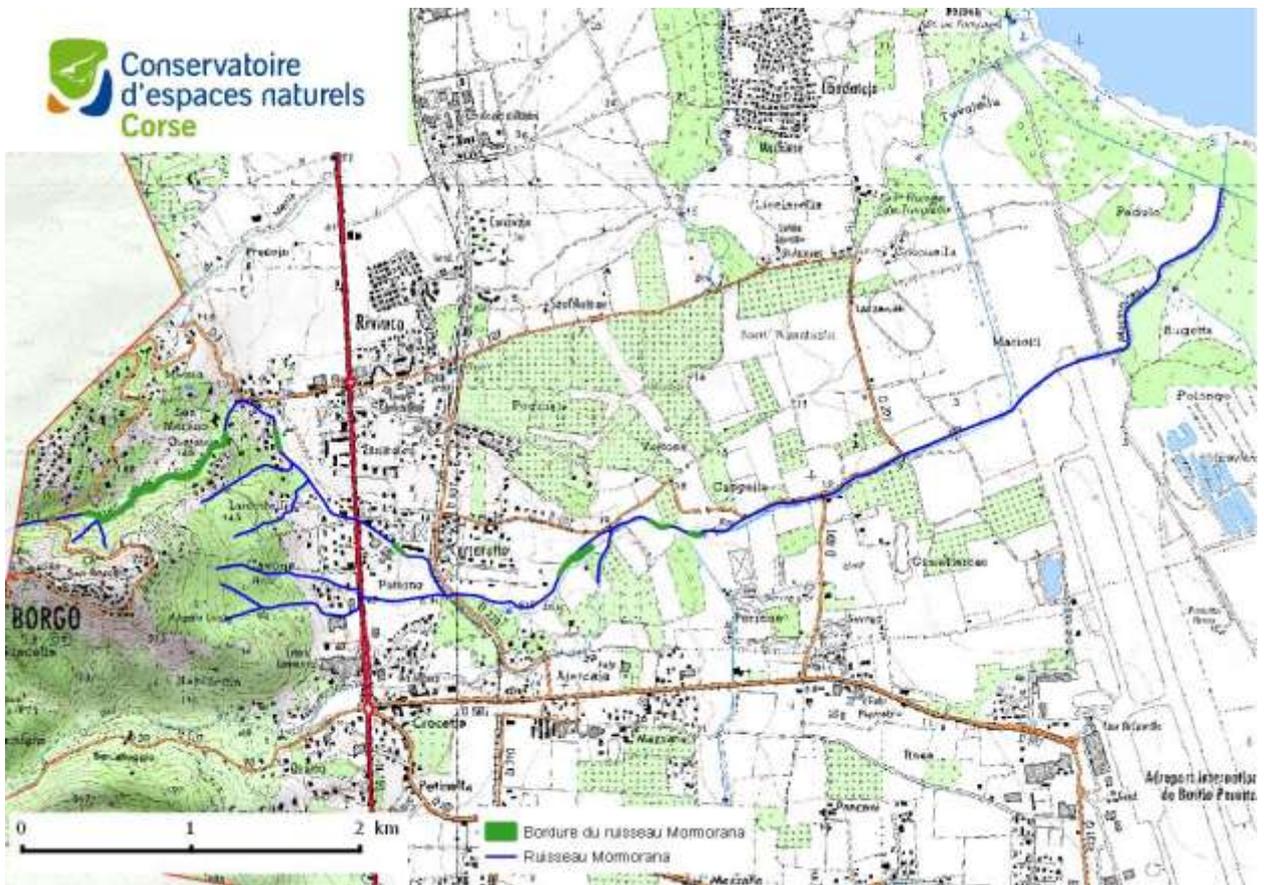
Aléa inondation : « très fort »

Présence STEP (pollution)

Partie plaine : urbanisation

PROPOSITIONS ACTION

- Mise en **protection** (PLU)
- **Restauration** (aval)
- **Sensibilisation** agriculteurs



2BCENC0047: Ruisseau de Santa Agata

Superficie
totale: 26,8 Ha
« ZHP »: 7,5 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Ralentissement du ruissellement, épuration, protection

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Aspect paysager

ETAT

Atteintes : drainage ; canalisation; urbanisation; déchets ; remblais ; mise en culture.

Ripisylve en bon état dans la partie de piémonts, presque disparue en plaine.

Fonctions hydrologiques non assurées dans ce secteur.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

PLU : N, A, U

Aléa inondation : très fort, notamment au droit de la RN.

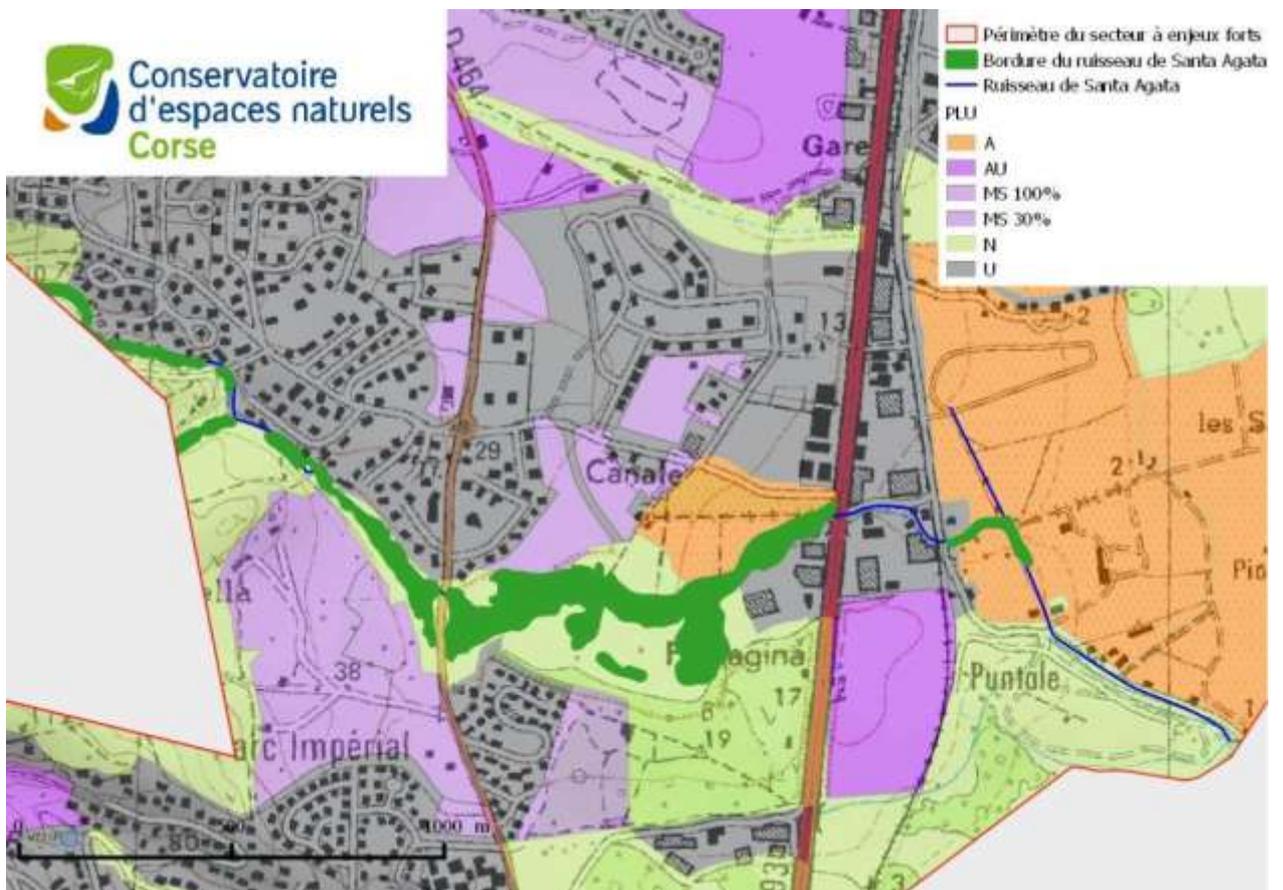
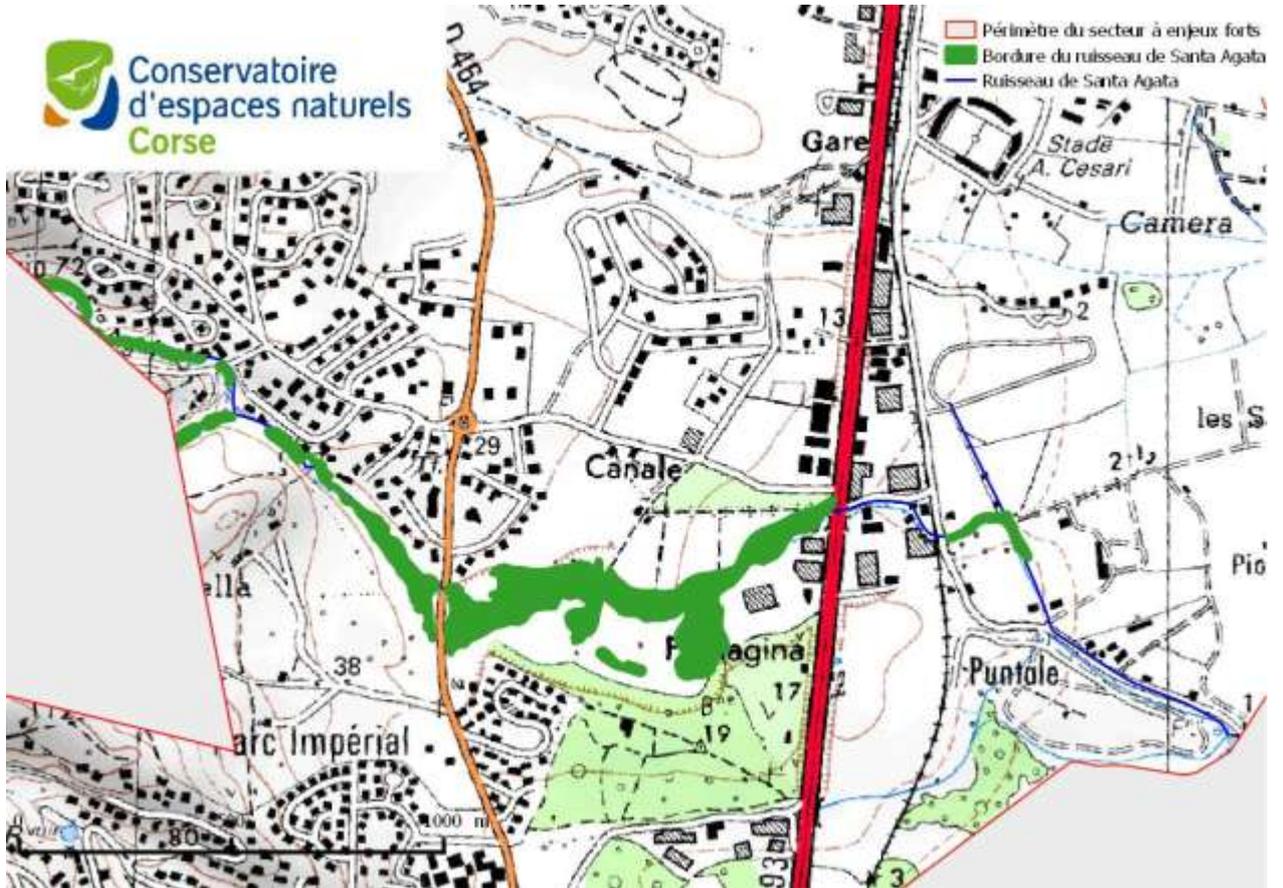
Enjeux principaux : rejets urbains et industriels (présence de garages construits en zone inondable), activité agricole impactante

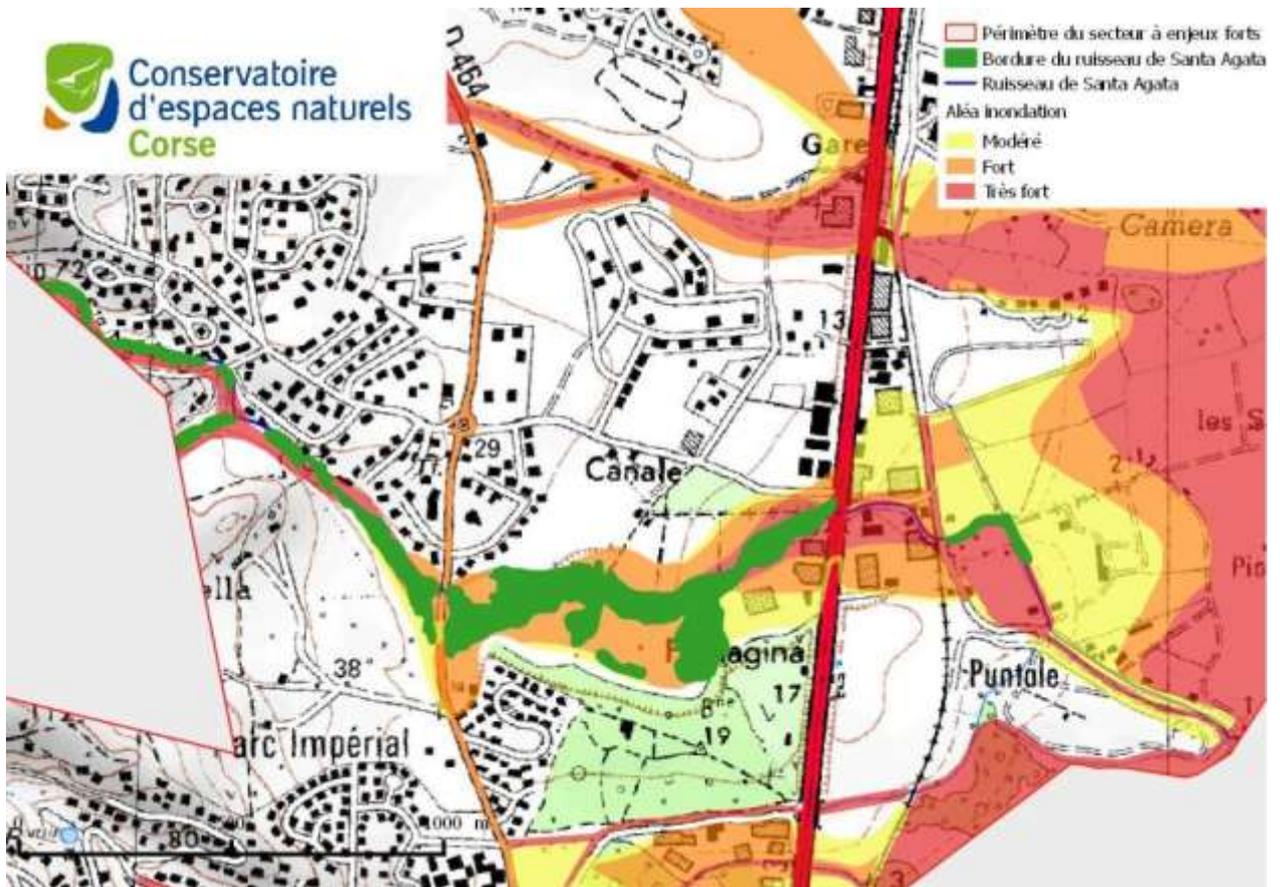
PROPOSITIONS ACTION

Piémonts: **Gestion** ripisylve

Plaine :

- **Restauration** ripisylve
- **Gestion** déchets
- **Sensibilisation**
- Mise en place **d'aide aux bonnes pratiques agricoles**





2BCENC0055: ruisseau de Carcu

Superficie
Totale: 2,9 Ha
« ZHP »: 1,3 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Epuration, protection des milieux physiques, régulation hydraulique (soutien d'étiage, ralentissement du ruissellement)

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager

ETAT

Atteintes : urbanisation, aménagement routier ; mise en culture, travaux du sol.

La ripisylve a complètement disparu en plaine. Elle persiste en amont, de façon discontinue

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

PLU : A.

Aléa inondation : « très fort »

Menaces principales : activité agricole (quartiers Ortale et Bagnasca) et développement urbain dans le secteur de piémonts.

PROPOSITIONS ACTION

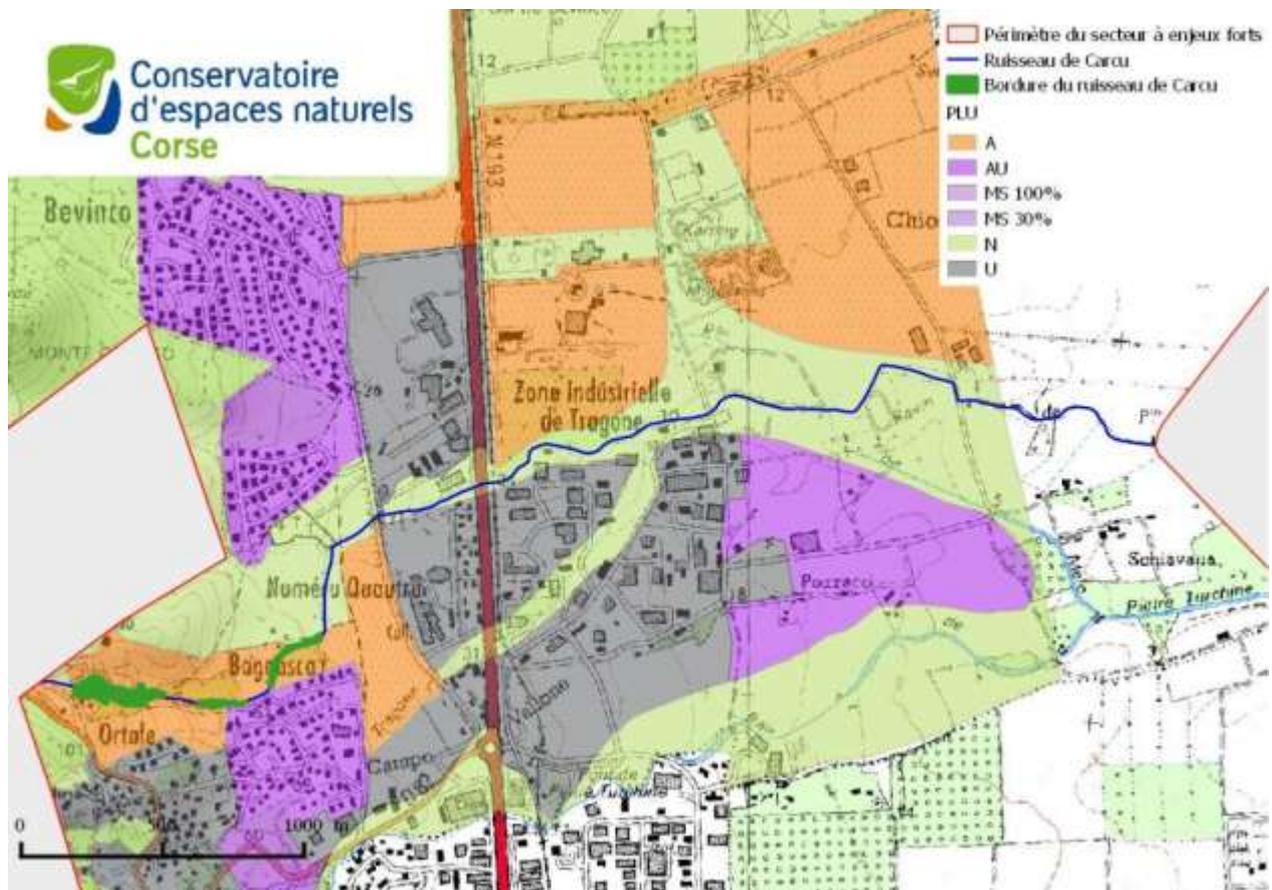
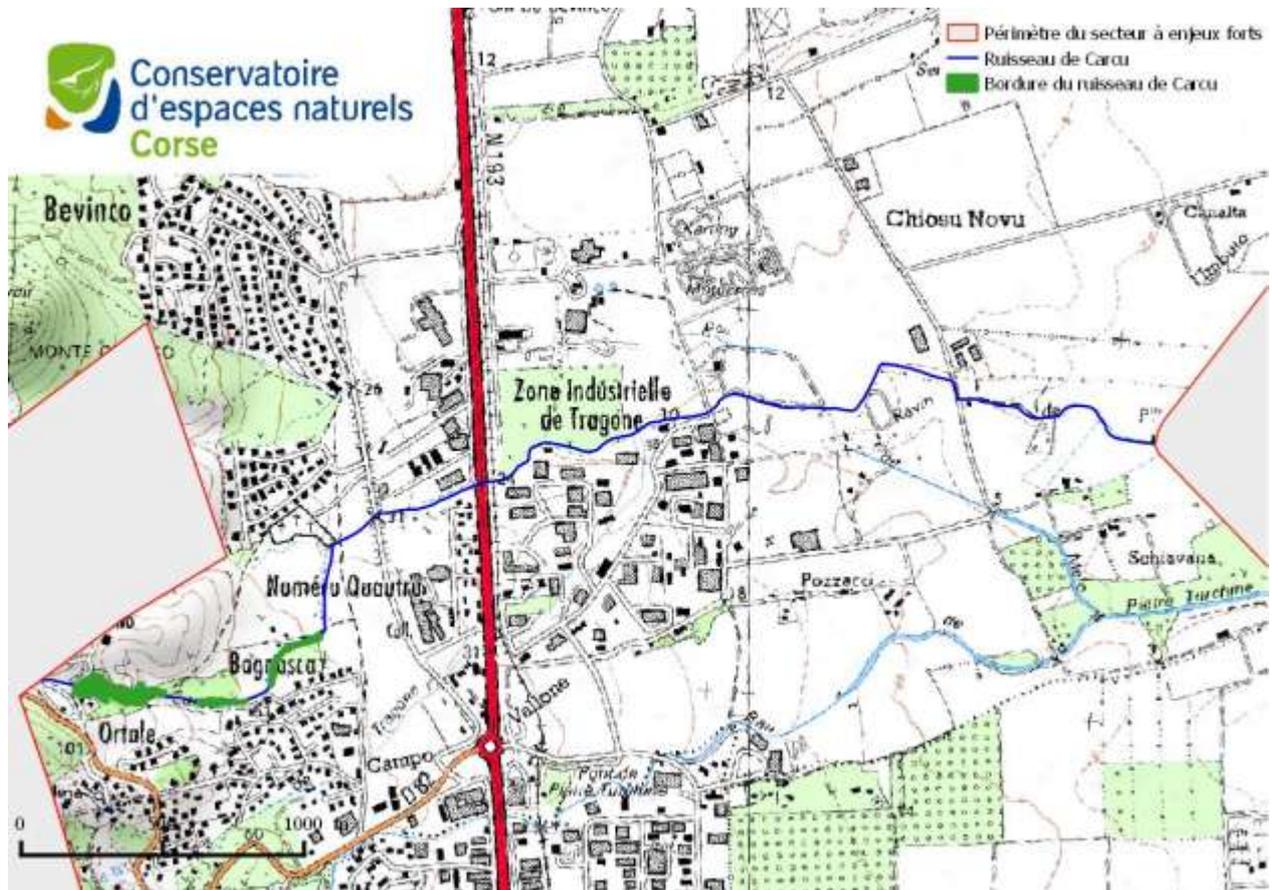
Zonage A (piémonts)

Sensibilisation agriculteurs

Mise en place d'aides aux bonnes pratiques agricoles

Zonage N:

- Restauration / gestion



2BCENC0053: NR – affluent du Bevinco

Superficie Totale: 2,1 Ha « ZHP »: 2,1 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Piémonts : ralentissement du ruissellement, soutien d'étiage, protection des sols contre l'érosion

Plaine : expansion naturelle des crues, épuration

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager, production, loisirs, valeur récréative

ETAT

Atteintes : urbanisation ; mise en culture ; modification du cours d'eau (présence d'une route en remblais en partie terminale du cours d'eau) ; espèces invasives (*Arundo donax*).

Continuité de l'habitat humide entre le secteur de piémonts et les rails de chemin de fer, puis disparition complète de l'habitat humide en plaine, jusqu'à proximité de la confluence avec le Bevinco, où on retrouve des habitats humides.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

PLU : zonage U pour la partie la plus amont de la ripisylve, puis N dans sa partie aval.

Aléa inondation : présence de secteurs où l'aléa est classé « très fort », notamment en rive droite du cours d'eau dans sa partie canalisée de plaine (pas d'habitat humide).

Forte urbanisation dans le secteur des piémonts, industrialisation en plaine (ouest, au droit de la RN), activités agricoles dans la partie terminale

PROPOSITIONS ACTION

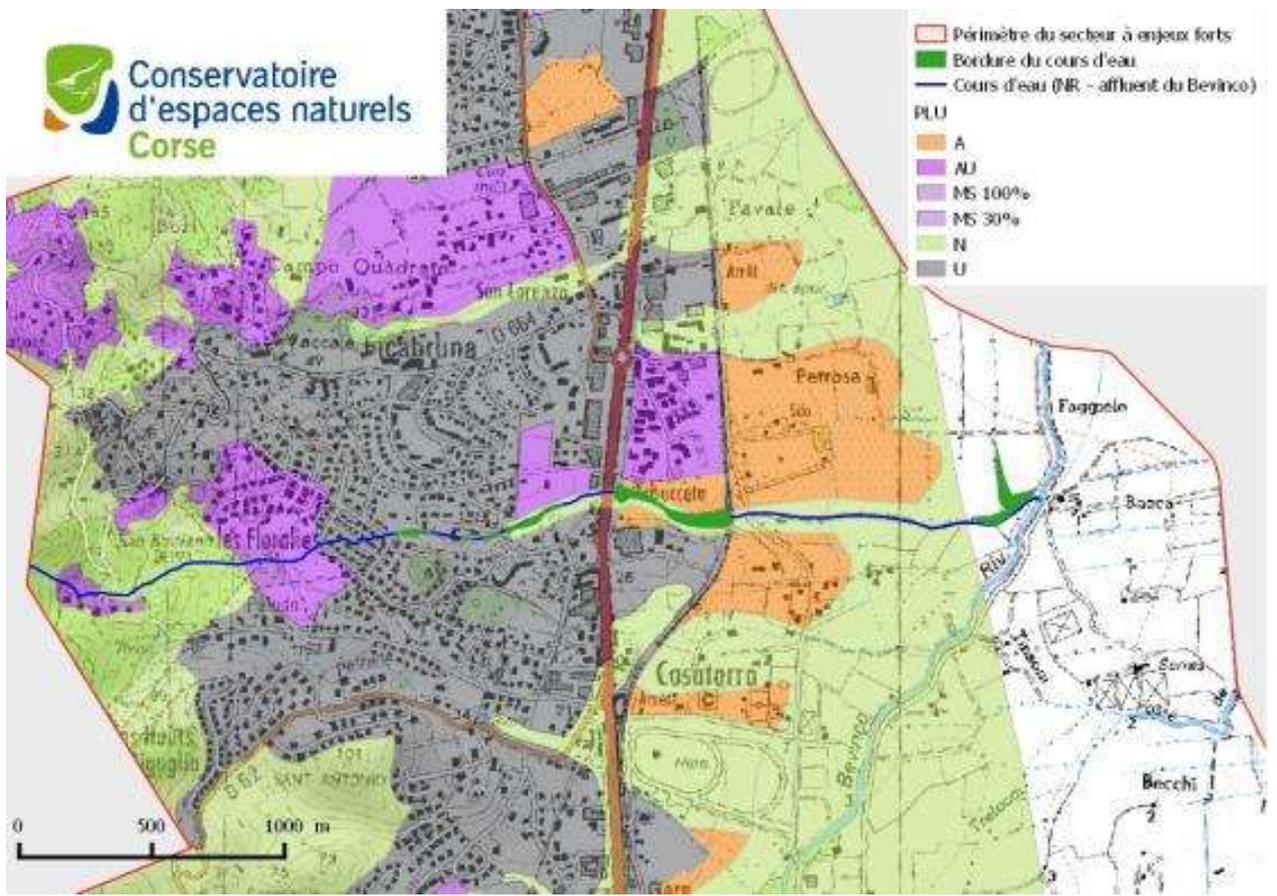
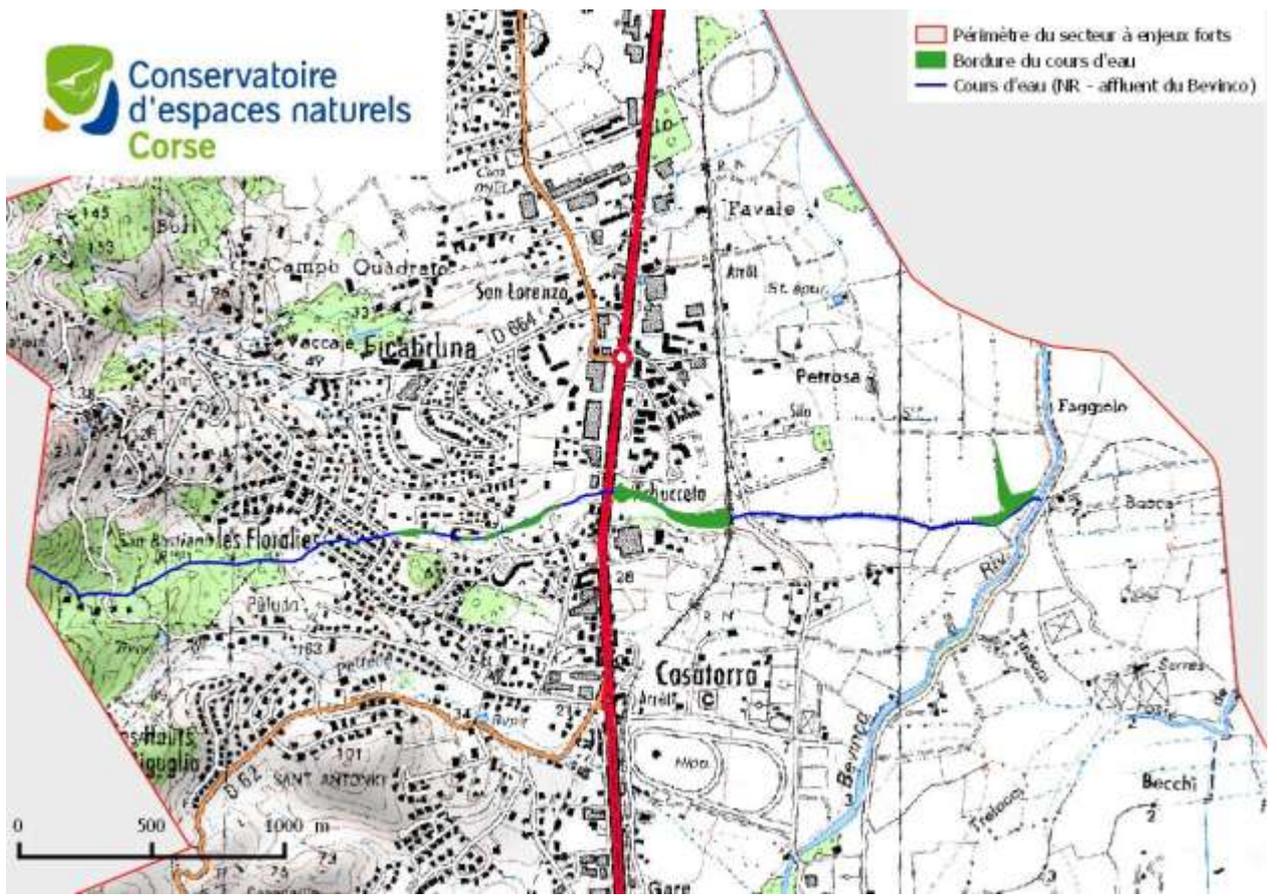
Gestion et surveillance des deux secteurs les mieux préservés (partie amont, partie aval terminale),

Sensibilisation des agriculteurs en plaine

Mise en place d'aides aux bonnes pratiques agricoles

REMARQUES

Possibilité d'intégrer la parcelle humide terminale à la plaine alluviale du Bevinco



2BCENC0065: Bevinco

Superficie
totale: 57,5 Ha
« ZHP »: 12,8 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Piémonts : soutien d'étiage, ralentissement du ruissellement, protection des sols contre l'érosion, épuration

Plaine : la rupture de pente entre les versants et la plaine se situe à l'ouest de la RN. Dans ce secteur, entre les versants et la RN, se situe une petite zone d'expansion de crue, où la ripisylve, encore en bon état, est élargie, par rapport à l'amont. Dans cette zone, la ripisylve joue le rôle de régulateur de crue, et de protection contre l'érosion.

A contrario, à l'est de la RN, dans le secteur de plaine, la ripisylve, très dégradée, n'assure plus ses fonctions hydrologiques, ni dans l'épuration, ni dans la régulation hydraulique.

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager, à l'ouest de la RN.

INTERET PATRIMONIAL

Piémonts : aulnaie

Plaine, à l'est de la RN : intérêt du point de vue ornithologique

ETAT

Atteintes : urbanisation ; pollution de l'eau (performances STEP Rutali non conformes à la réglementation) ; déchets ; espèces invasive (*A. donax*) ; mise en culture.

Secteur des piémonts, ripisylve bien conservée, fortement dégradée en plaine (partie terminale du fleuve). Dans sa partie canalisée groupement à *A. donax*, qui longe digue en rive droite.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

PLU : zonage N

Aléa inondation : considéré comme « très fort », sans concerner directement de secteurs urbanisés

Risques d'aggravation des atteintes (développement des espèces invasives, déchets, pollution de l'eau), présence de bâtiments agricoles (lieu-dit Casatorra) et industriels (usine de Lancone) à proximité du cours d'eau, présentant des risques de rejets polluants. Or, dans sa partie terminale, la bordure du fleuve, très dégradée, ne peut plus jouer son rôle épurateur.

Activités agricoles impactantes aux abords de la ZH (travaux du sol, amendement, fertilisation, etc.).

Enjeu qualité de l'eau important (captage AEP)

PROPOSITIONS ACTION

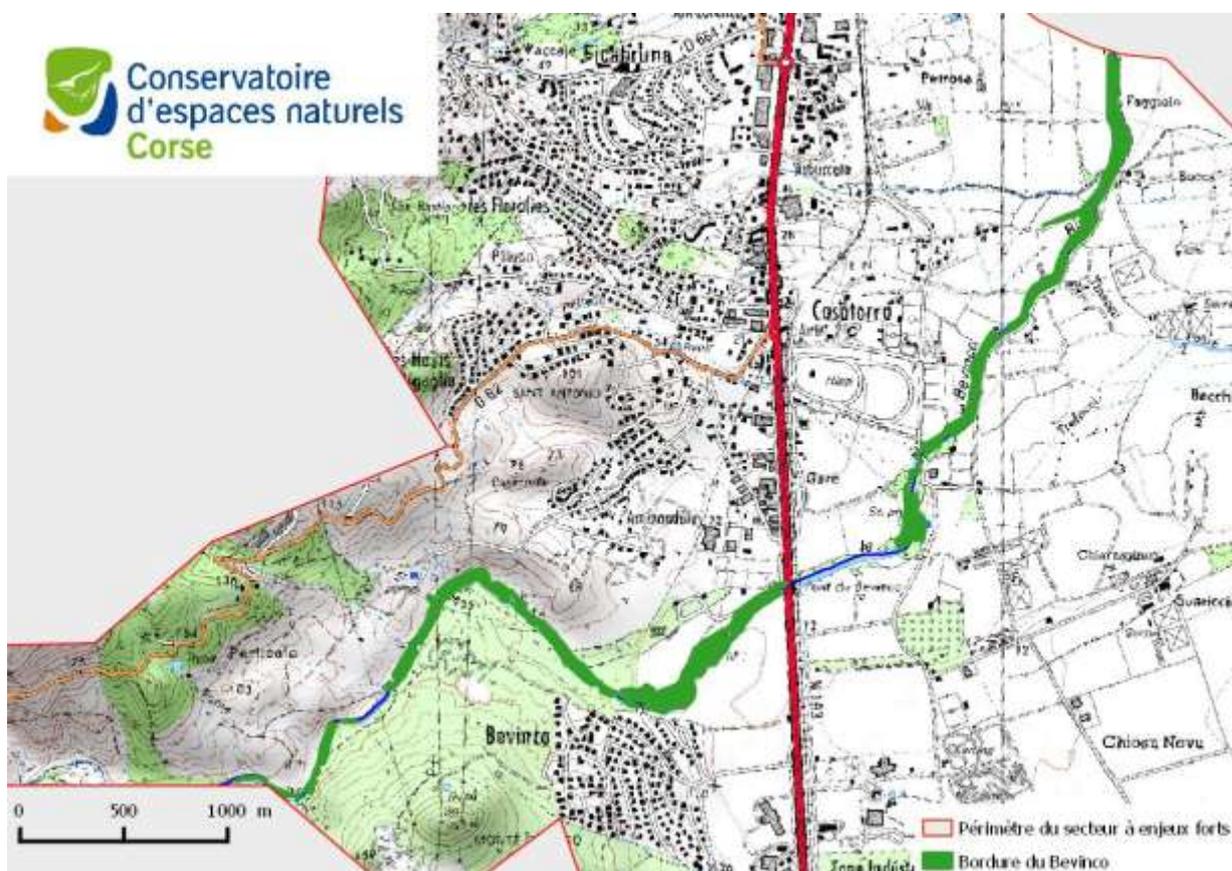
- **Gestion** parties de ripisylves encore bien préservées (ouest)
- **Restauration** de la ripisylve dans les secteurs où elle est plus dégradée.
- **Sensibilisation** des agriculteurs
- Mise en place **d'aides aux bonnes pratiques agricoles**

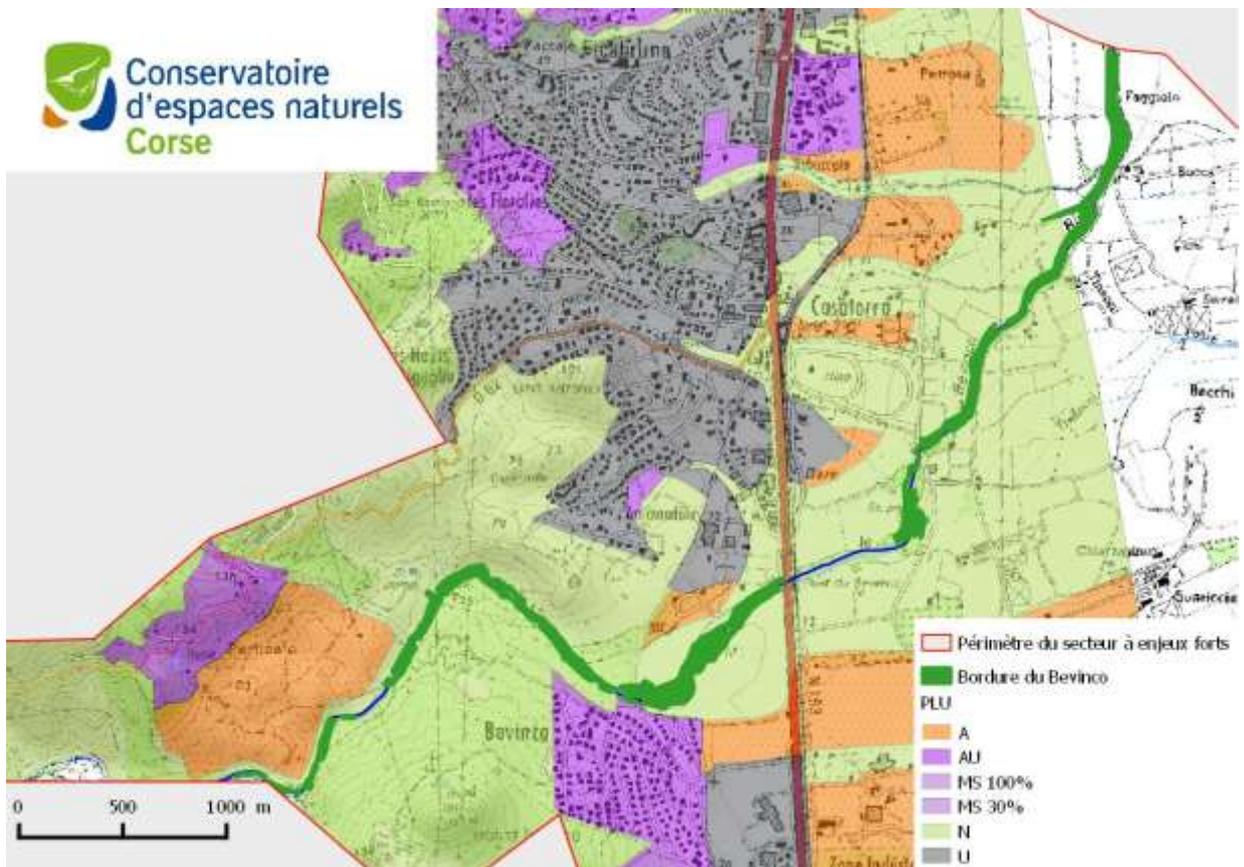
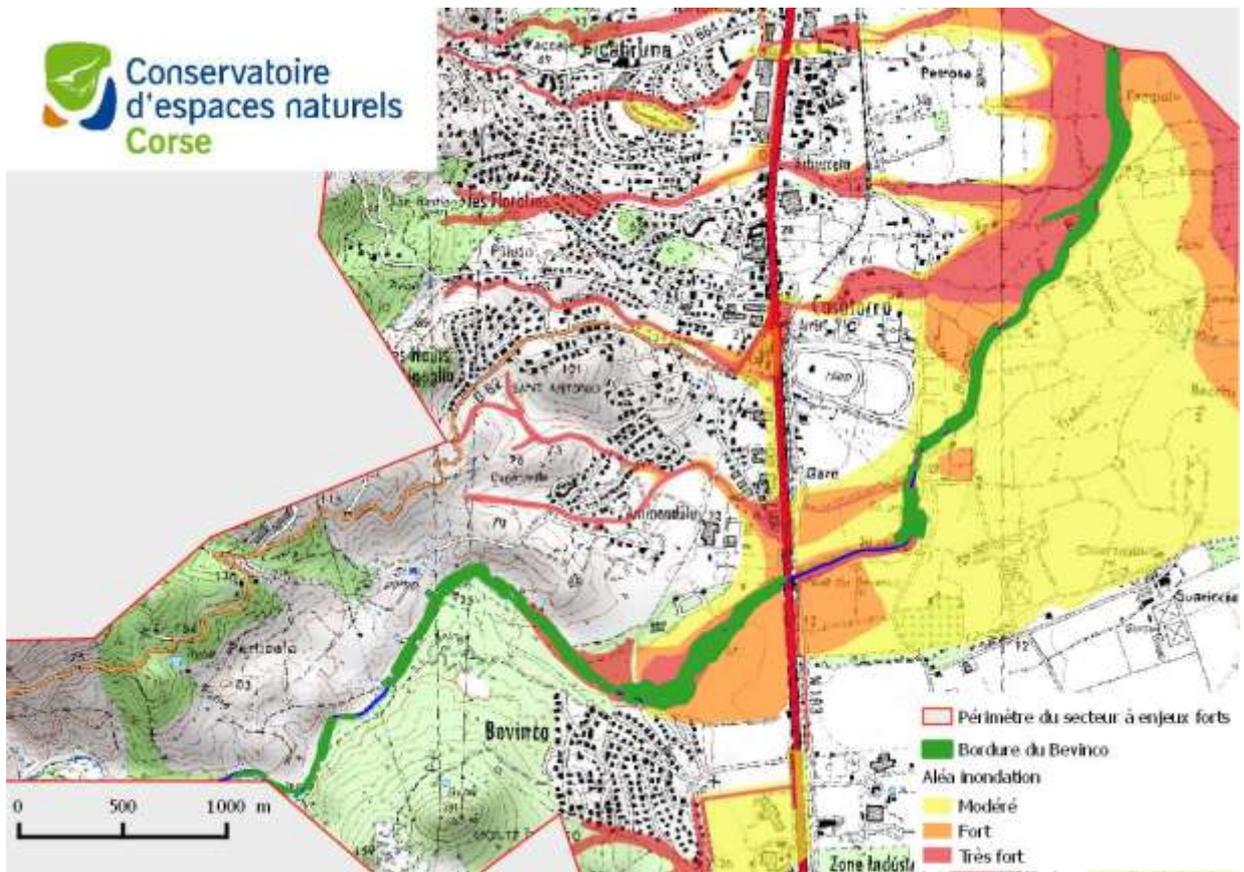
REMARQUES

Hors secteur enjeux forts retenu pour l'analyse des ZHP (défilé du Lancone) :

présence d'espèces (Pteris cretica) et habitats (sources encroûtantes) à forte valeur patrimoniale / fortes dégradations, dues notamment aux voitures jetées dans le canyon ;

présence d'une retenue d'eau / eau polluée en amont (STEP de Rutali non conforme).





2BCENC0022: plaine alluviale du Bevinco

Superficie
totale: 24,2 Ha
« ZHP »: 24,2 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Régulation hydraulique (expansion naturelle des crues), épuration, recharge de nappes

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Production : production biologique pour l'agriculture

ETAT

Atteintes : pertes des échanges entre la zone humide et le cours d'eau (endiguement du fleuve en rive droite), mauvaise qualité de l'eau (STEP Rutali) ; mise en culture, travaux du sol.

Milieus humides liés au débordement du Bevinco présents en rive gauche seulement (rive droite endiguée), mais milieux impactés par les pratiques agricoles (travaux du sol notamment).

Partie terminale de la plaine: milieux humides encore en bon état de conservation.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

PLU : N

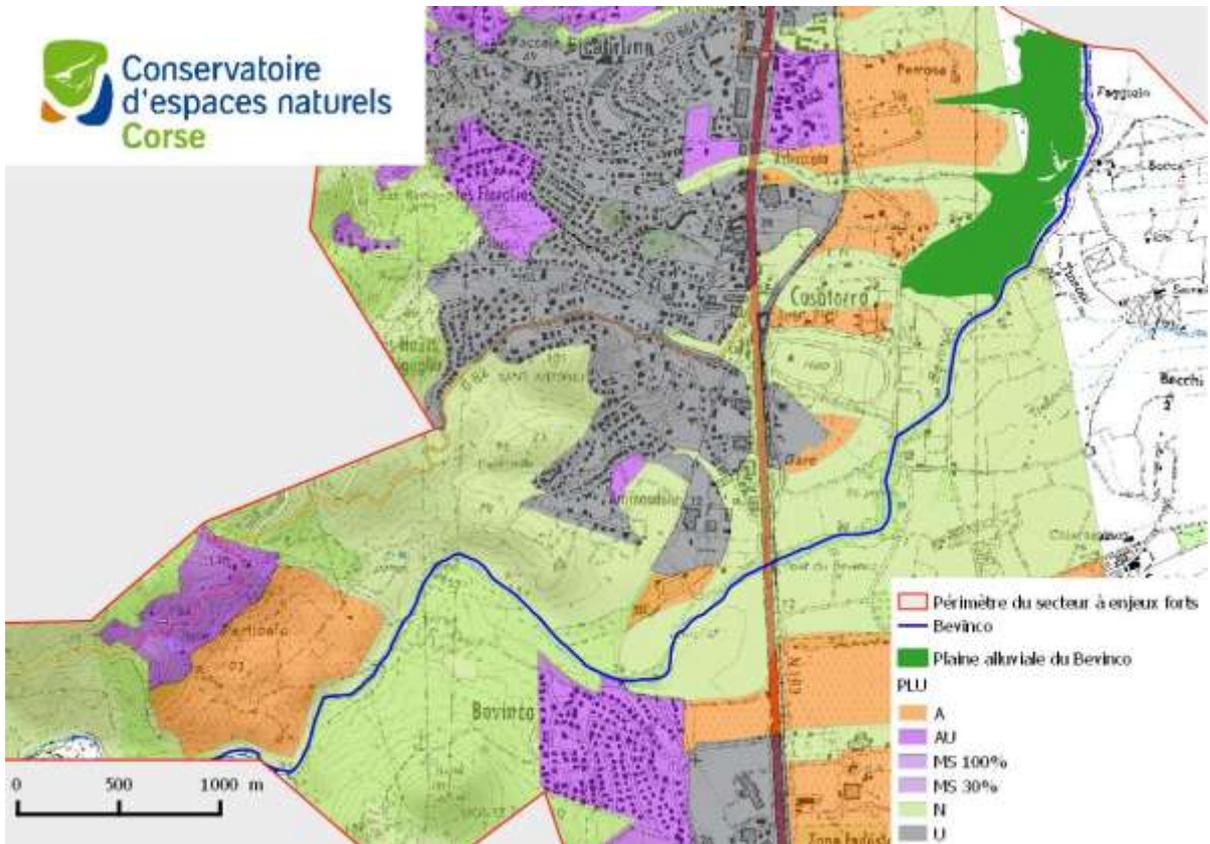
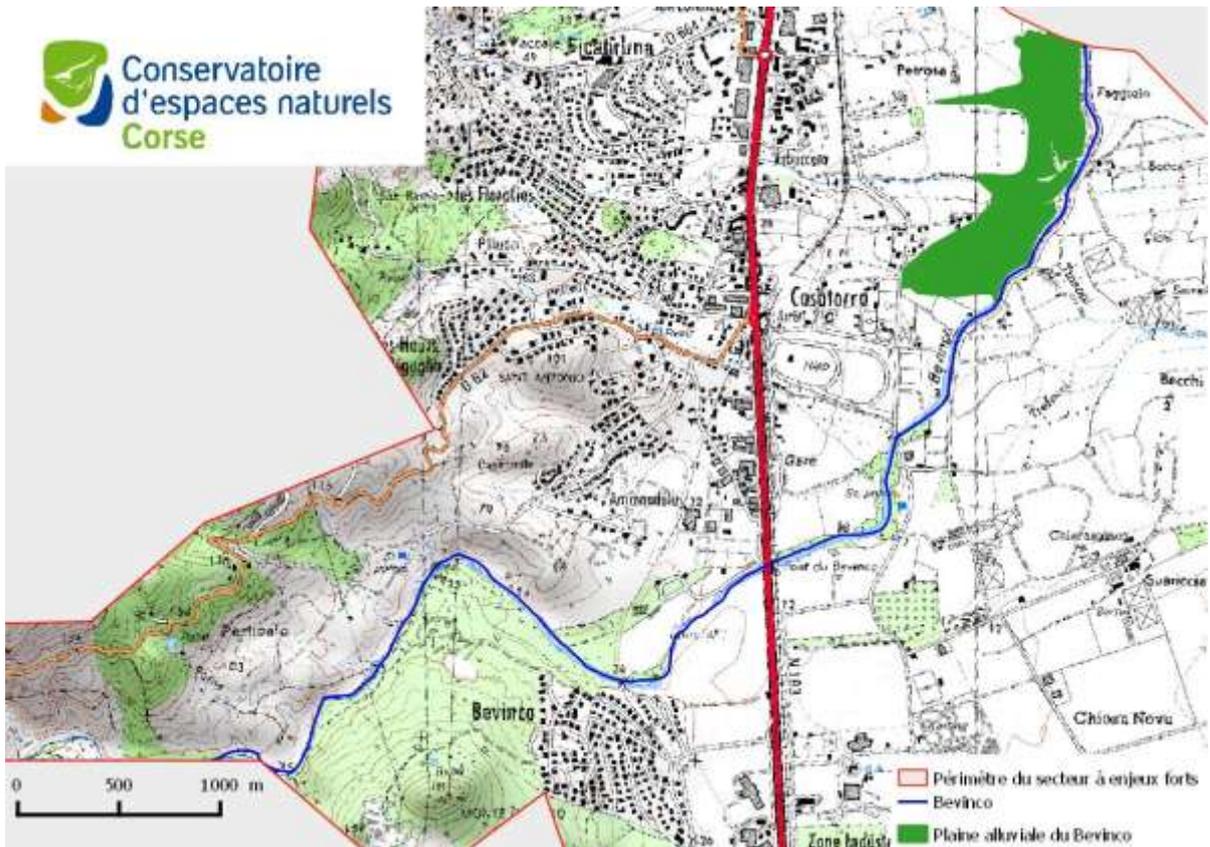
Aléa inondation : « très fort »

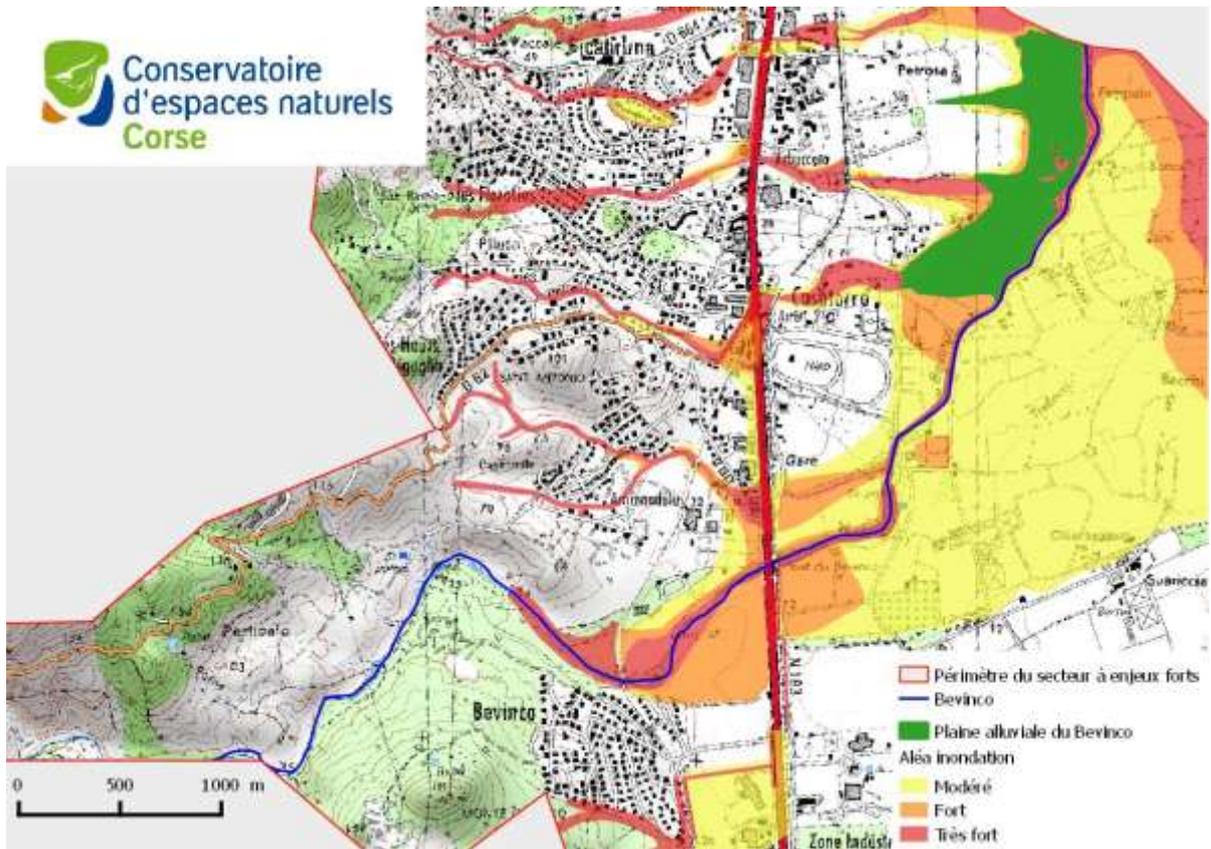
Menaces principales:

- Aggravation des atteintes déjà constatées, liées à l'agriculture (mise en travaux du sol, amendement, fertilisation, assèchement, etc.).
- Qualité de l'eau : présence de bâtiments agricoles (lieu-dit Casatorra) et industriels (usine de Lancone) à proximité du Bevinco, avec risques de rejets polluants (risques de pollution de l'eau du fleuve alimentant la nappe d'accompagnement) ; STEP de Rutali (performances non conformes à la réglementation).

PROPOSITIONS ACTION

- Concertation avec les acteurs locaux pour le maintien des habitats humides encore en place (partie terminale de la plaine, aux abords du canal).
- Restauration des milieux humides (haies, prairies, etc.),
- Sensibilisation des agriculteurs
- Mise en place d'aides aux bonnes pratiques agricoles.





2BCENC0030: ruisseau de Borgogna

Superficie Totale: 2,6 Ha « ZHP »: 2,6 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Epuration

INTERET PATRIMONIAL

Flore, oiseaux (nidification du martin-pêcheur)

ETAT

Atteintes : drainage; mise en culture.

Habitats dégradés (groupements à canne de Provence) en amont, présence roselière dans partie basse du cours d'eau.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

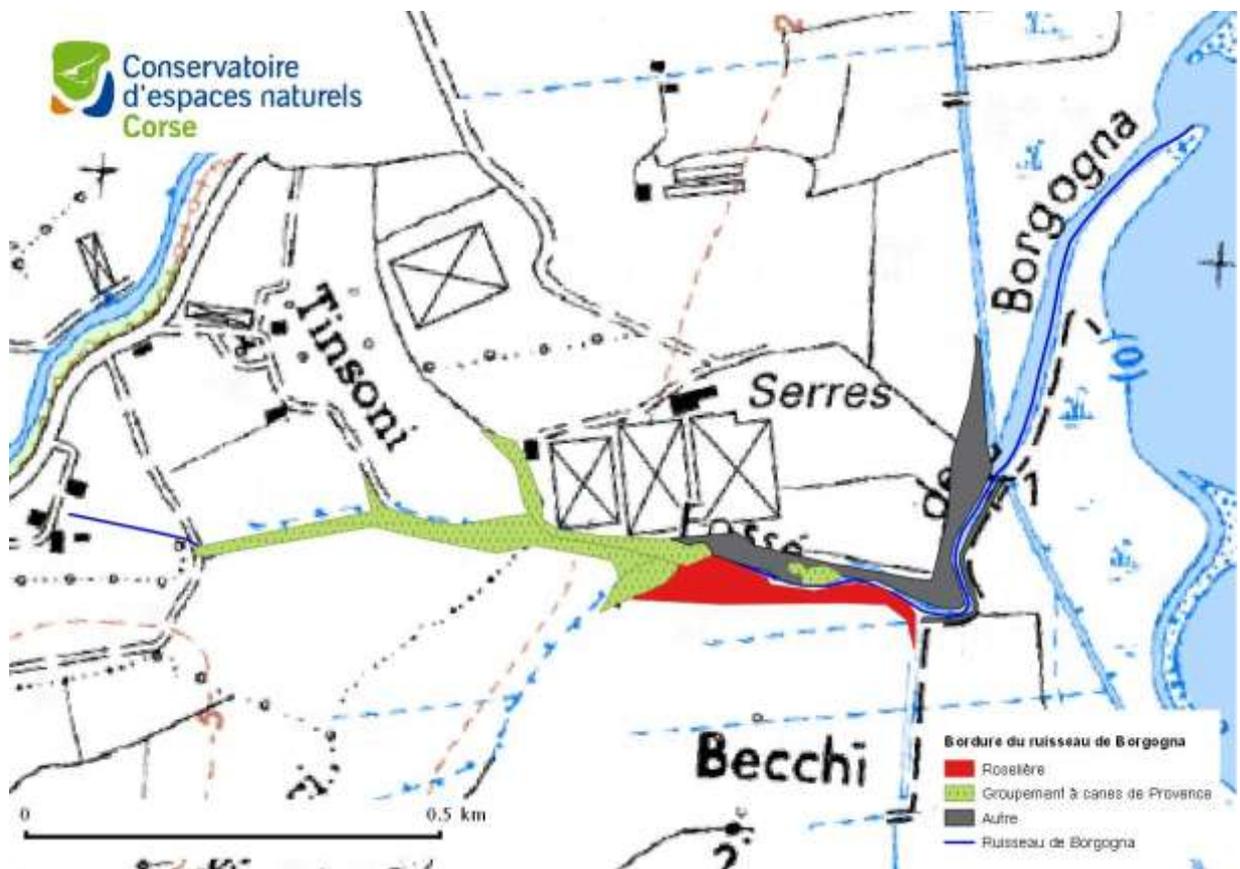
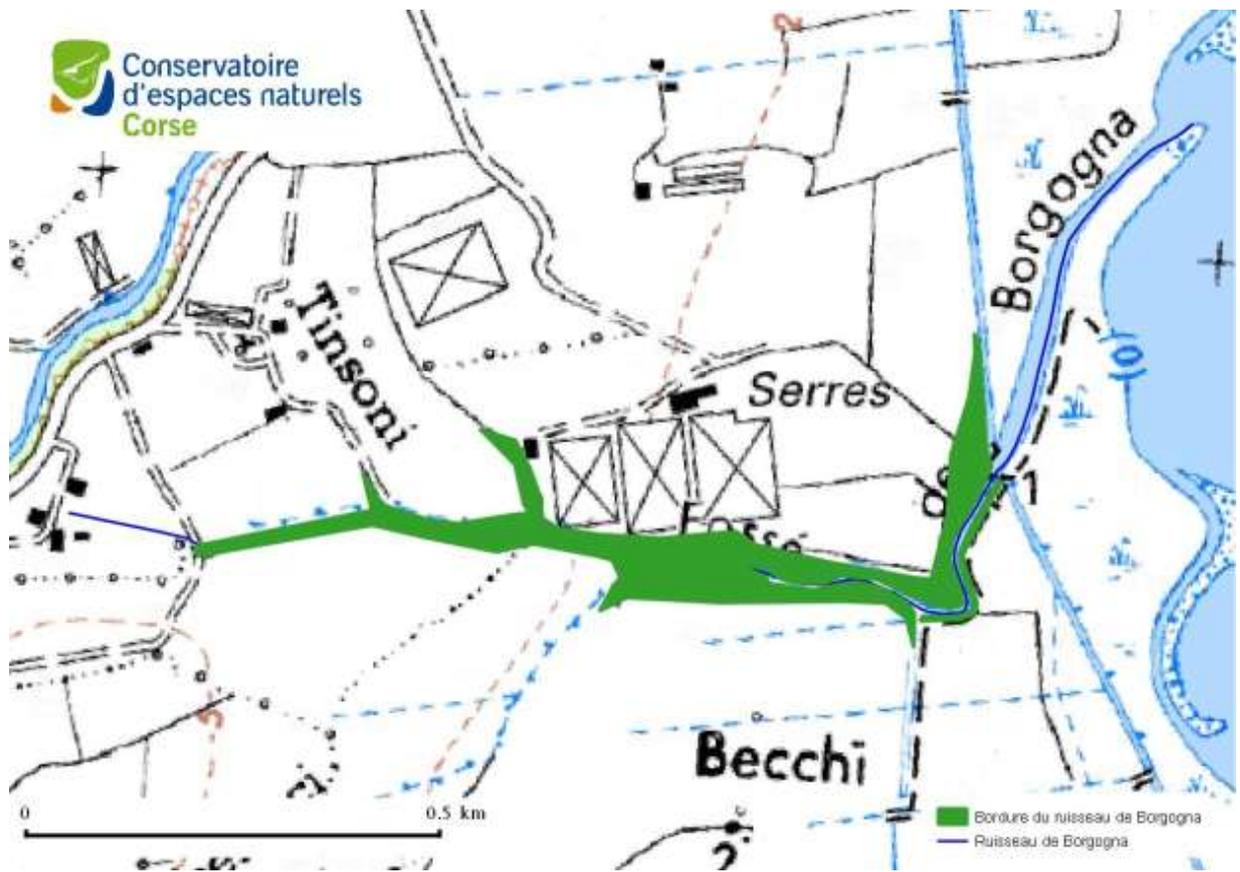
PLU : *inconnu*

Aléa inondation : « fort » à « très fort », dans la partie terminale du cours d'eau

Menace principale : maintien d'une activité agricole impactante (drainage, mise en travaux du sol, fertilisation et amendements). Présence de serres à proximité de la zone humide en rive gauche (présence d'espèces à caractère envahissant ?).

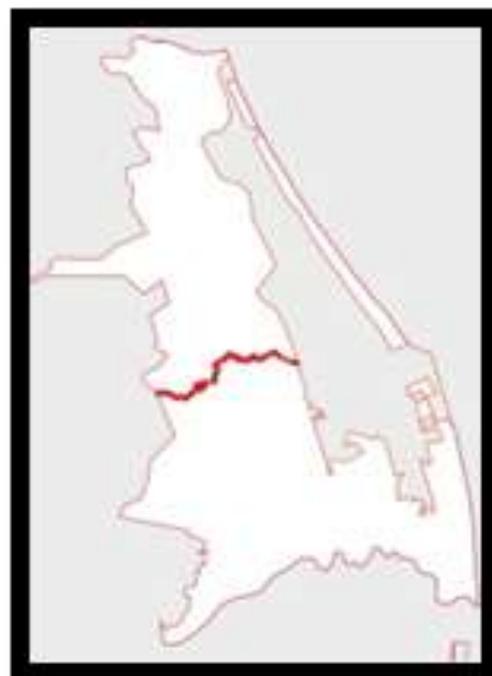
PROPOSITIONS ACTION

- Mesures de **protection** de l'avifaune nicheuse (martin pêcheur)
- **Restauration** ripisylve
- Mesures de **gestion / protection** des milieux en bon état de conservation
- **Sensibilisation** agriculteurs



2BCENC0057: ruisseau de Rasignani

Superficie
totale: 15,8 Ha
« ZHP »: 6,8 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Piémonts : ralentissement du ruissellement, soutien d'étiage, protection des sols contre l'érosion

Plaine : épuration

ETAT

Atteintes : drainage ; urbanisation ; pollution de l'eau (rejets de la cave viticole de la Marana) ; déchets ; présence d'espèces invasives (*Arundo donax*, *Eucalyptus sp.*) ; travaux du sol.

Le cours d'eau et sa ZH ont été profondément modifiés par les différentes activités humaines : agriculture (travaux du sol, plantations, drainage), urbanisation et industrialisation (destruction de la ripisylve, canalisation du cours d'eau). Ils sont de plus pollués (alors que la ripisylve, très dégradée, ne peut plus jouer son rôle épurateur).

Habitats fortement dégradés, ripisylve a disparu sur la plaine, au profit du groupement à cannes de Provence. Les rôles épurateur et de protection des berges contre l'érosion ne sont plus assurés.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

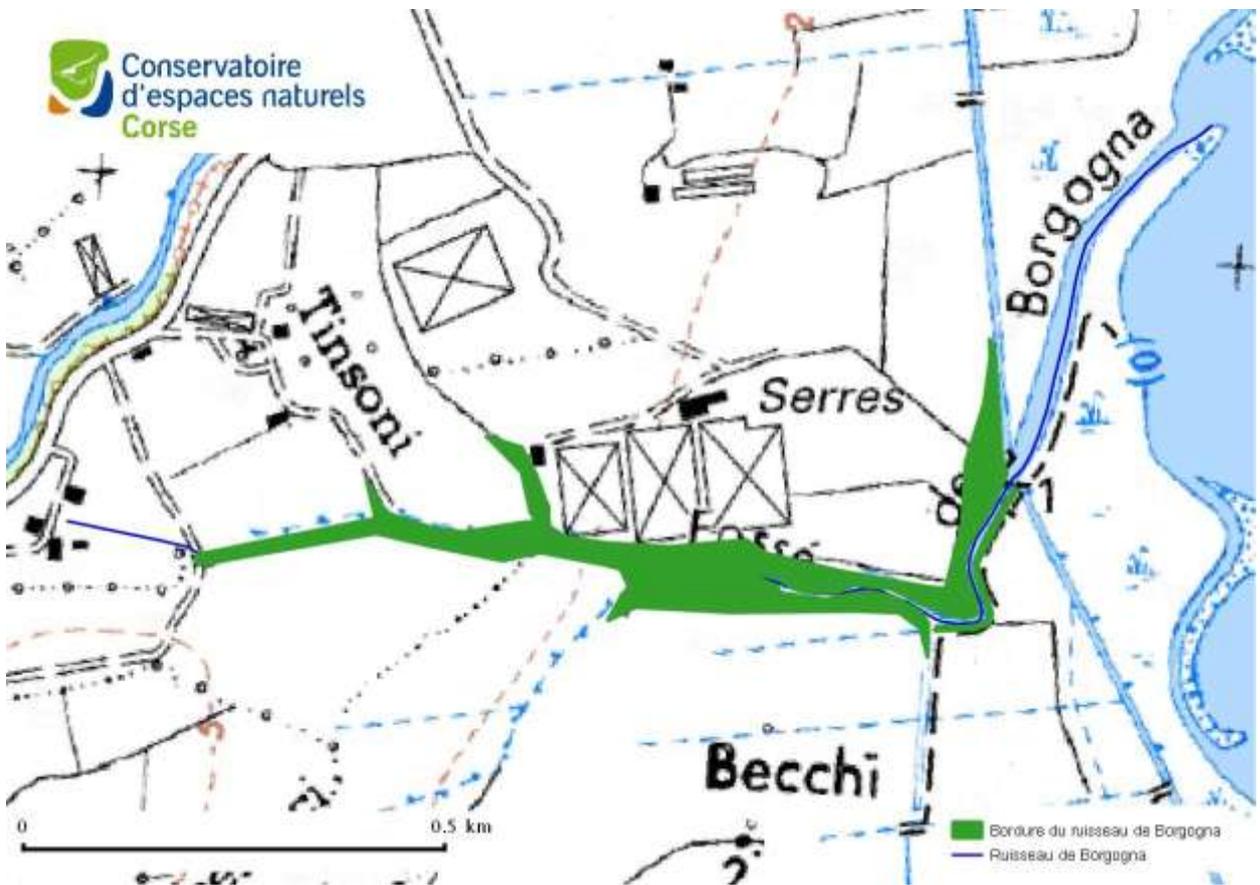
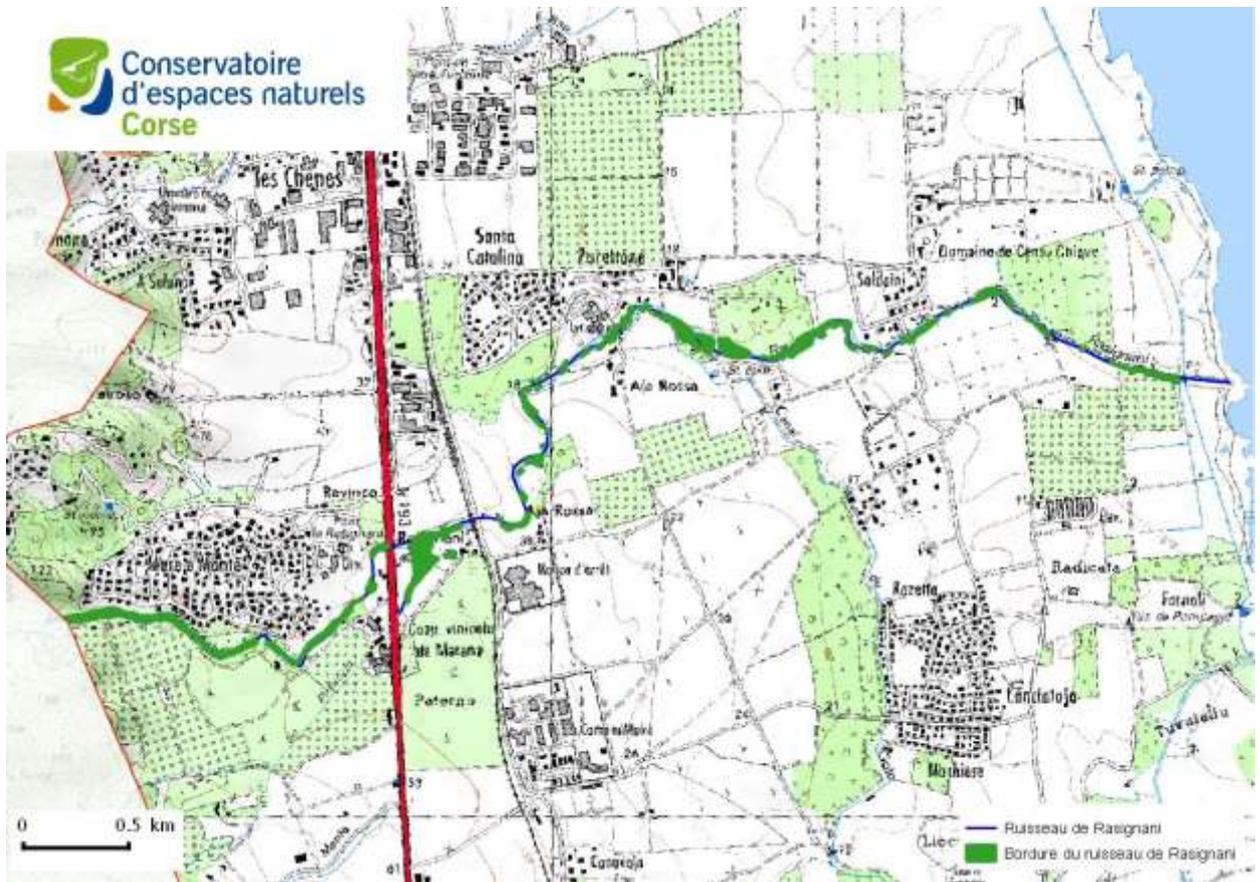
PLU : inconnu

Aléa inondation : « très fort », sur toute la longueur de la ripisylve

Menaces principales : maintien d'une pollution de l'eau, urbanisation (PLU inconnu), maintien d'une activité agricole à fort impact (travail du sol, destruction de la ripisylve), industrialisation (zone industrielle de Porettonne, présence de différents bâtiments industriels à proximité de la partie terminale du fleuve), inondation, urbanisation, qualité de l'eau (rejets STEP, risques de rejets zone industrielle)

PROPOSITIONS ACTION

- **Restauration** de la ripisylve (projet en cours?)
- Mise en **protection** des sections les mieux conservées (piémonts) : zonage N du futur PLU
- **Sensibilisation** des agriculteurs (rive droite dans le secteur des piémonts, ensemble de la plaine)
- **Concertation** avec le lycée agricole pour les bonnes pratiques agricoles et la **valorisation** des milieux humides



2BCENC0056: ruisseau de Pietre Turchine

Superficie
totale: 23 Ha
« ZHP »: 16,2 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Plaine : protection des berges contre l'érosion, épuration, expansion naturelle des crues

ETAT

Atteintes : drainage ; urbanisation ; déchets ; mise en culture.

ZH fortement dégradée.

Grande déconnexion entre amont (lambeau de ripisylve < 2000 m²) et plaine (habitats humides inexistant) le caractère humide enregistré à l'aide des critères pédologiques.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

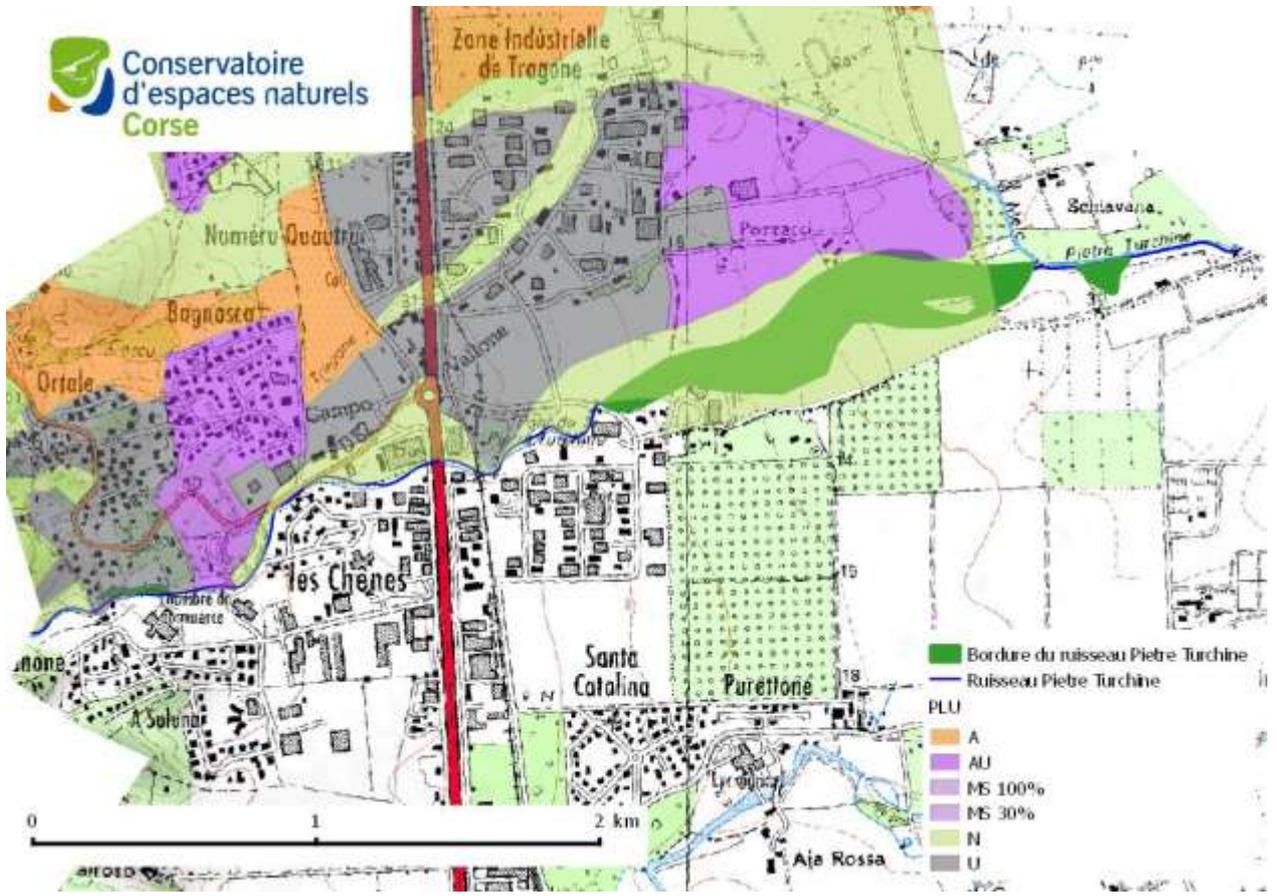
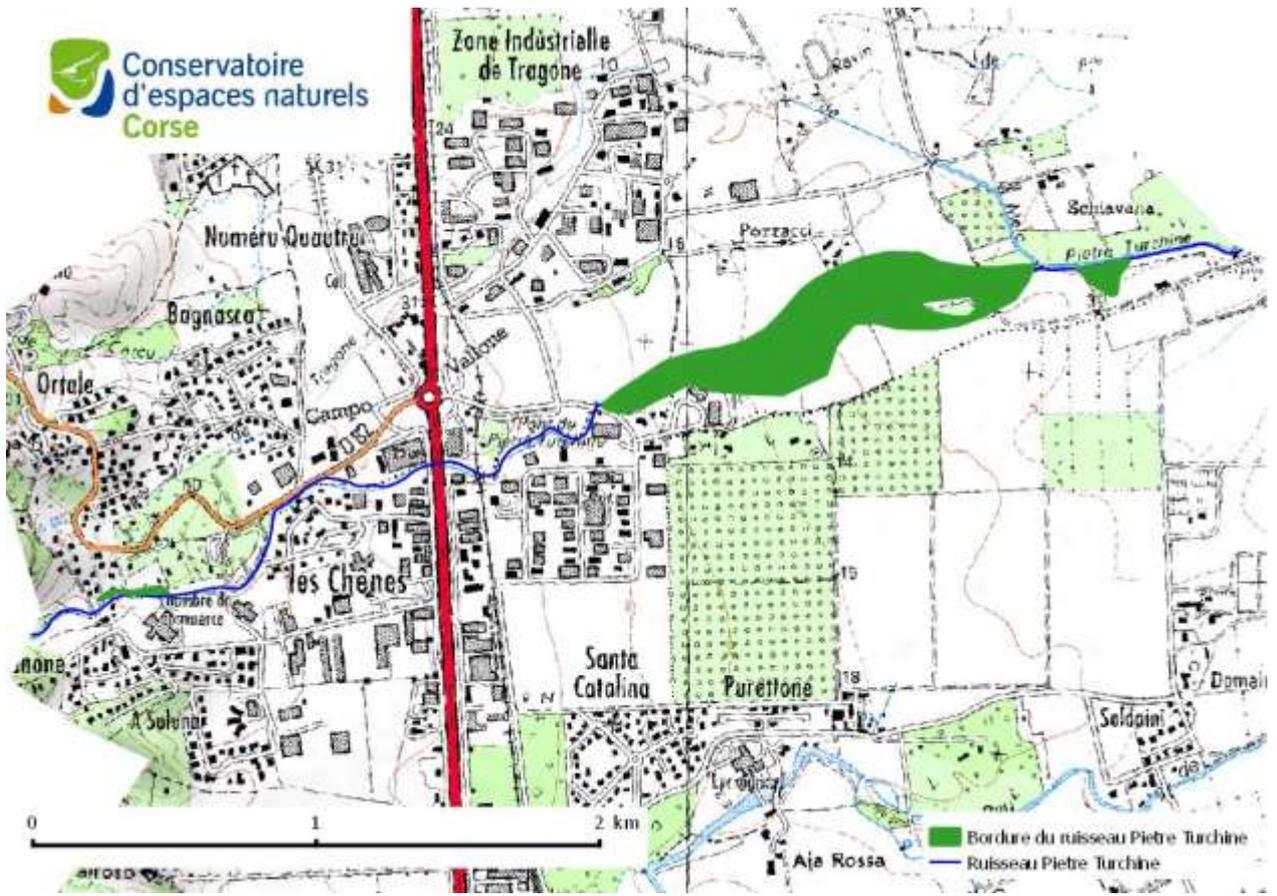
PLU : N, et inconnu pour les parcelles situées sur la commune de Borgo

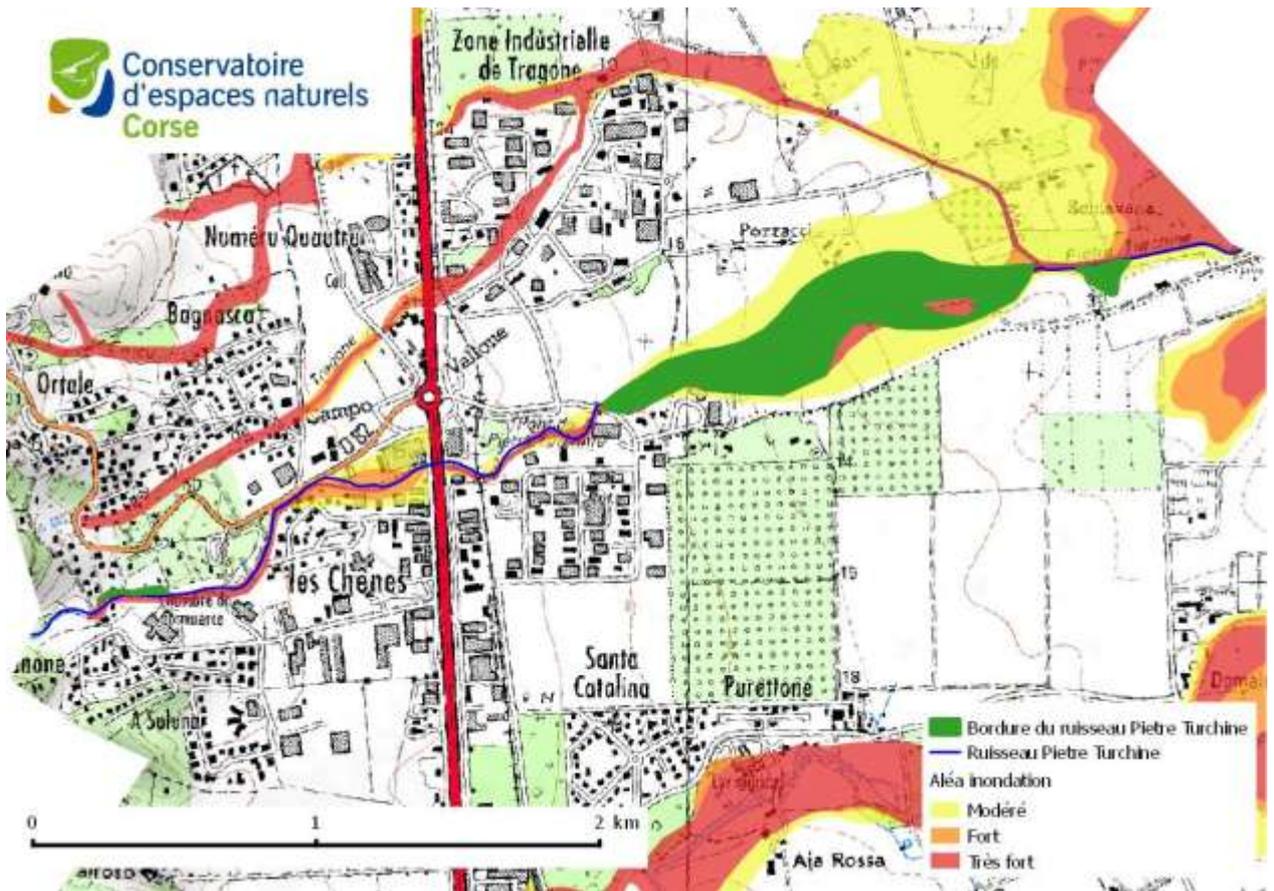
Aléa inondation : « très fort », sur toute la longueur de la zone humide

Menaces principales : maintien activité agricole impactant les milieux humides (suppression habitats, retournement sol).

PROPOSITIONS ACTION

- **Restauration** (plaine)
- Mesures **d'aides aux agriculteurs** (maintien de milieux humides rivulaires)
- **Révision de la délimitation**
- Mise en **protection** de la bordure sur commune de Borgo (PLU : N), gestion des parcelles





2BCENC0052: ruisseau de Guadone

Superficie Totale: 7,2 Ha « ZHP »: Ha



Remarque : secteur le plus aval (plaine alluviale) intégré à l'unité fonctionnelle du pourtour de la lagune de Biguglia (fonctions ; valeurs ; enjeux)

FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Protection des berges contre l'érosion, épuration, ralentissement du ruissellement, soutien d'étiage

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager

INTERET PATRIMONIAL

Aulnaie

ETAT

Atteintes : urbanisation ; déchets ; remblais ; modification du cours d'eau.

Ripisylve continue (amont) puis fragmentée (aval).

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

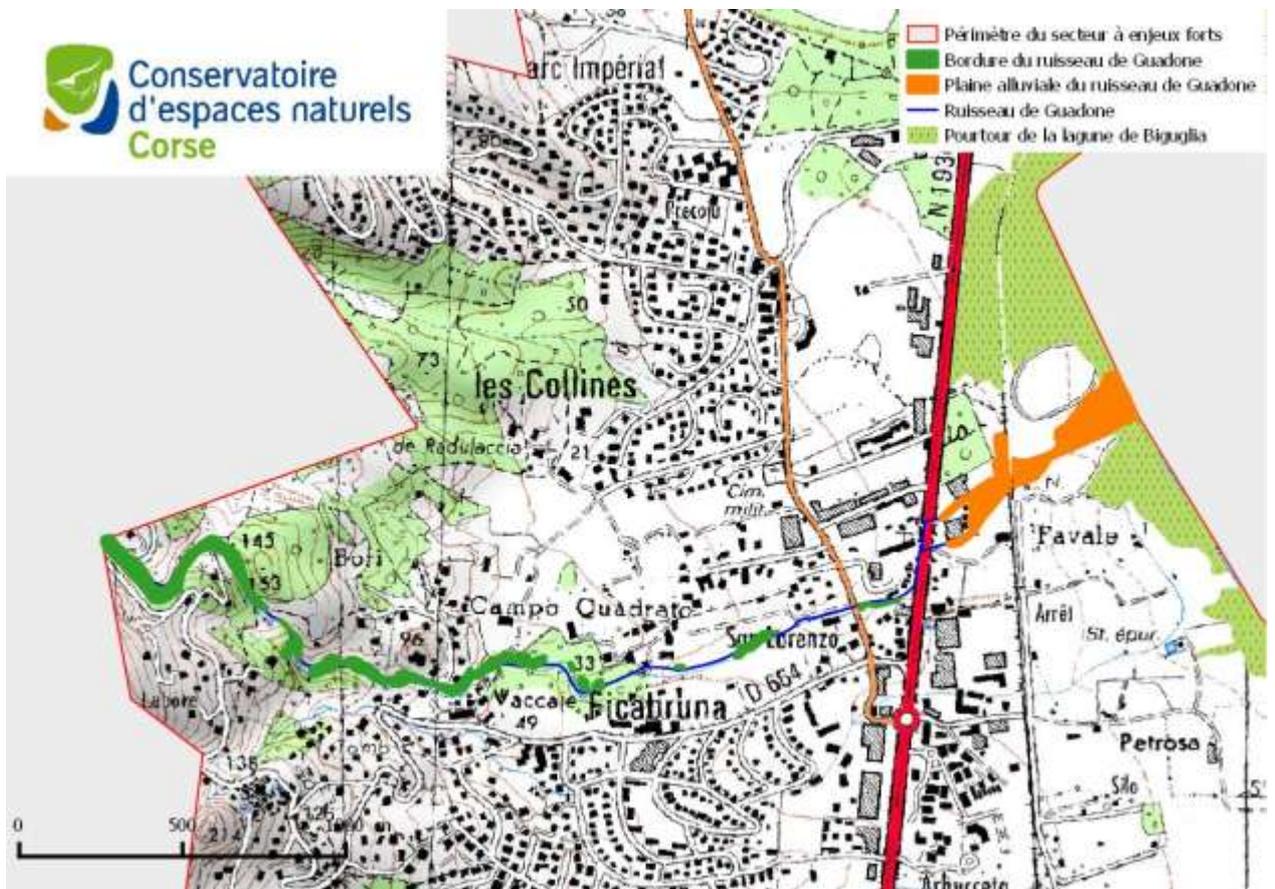
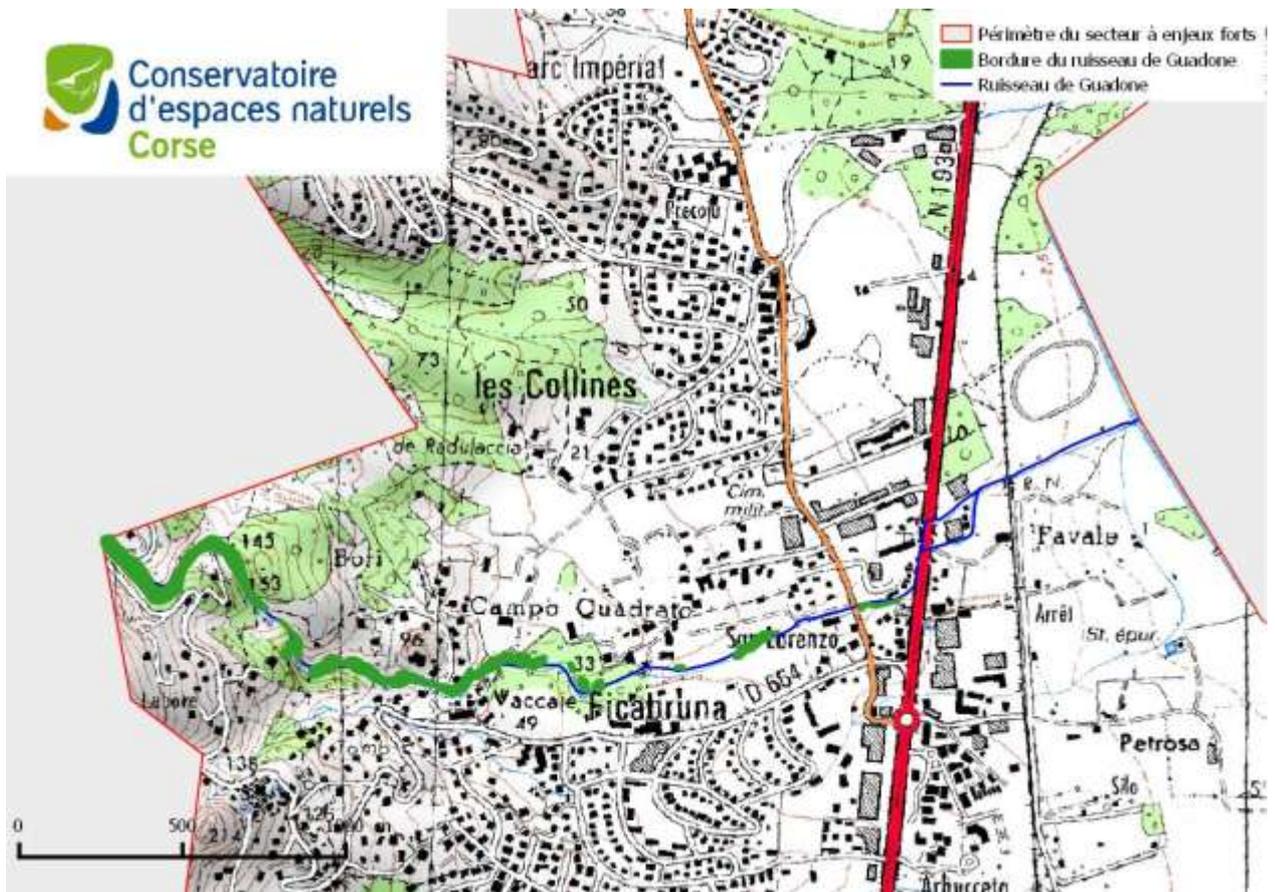
PLU : zonage N, AU

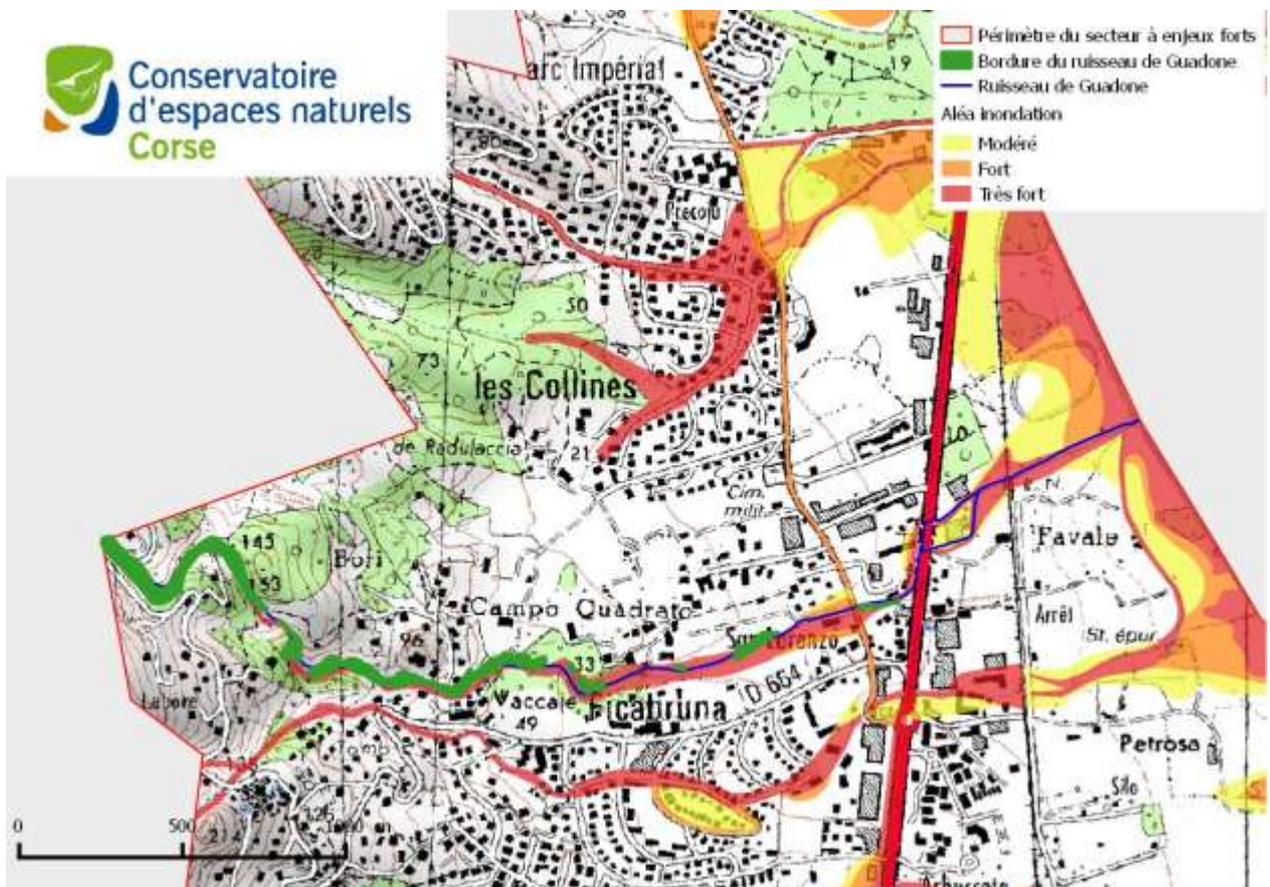
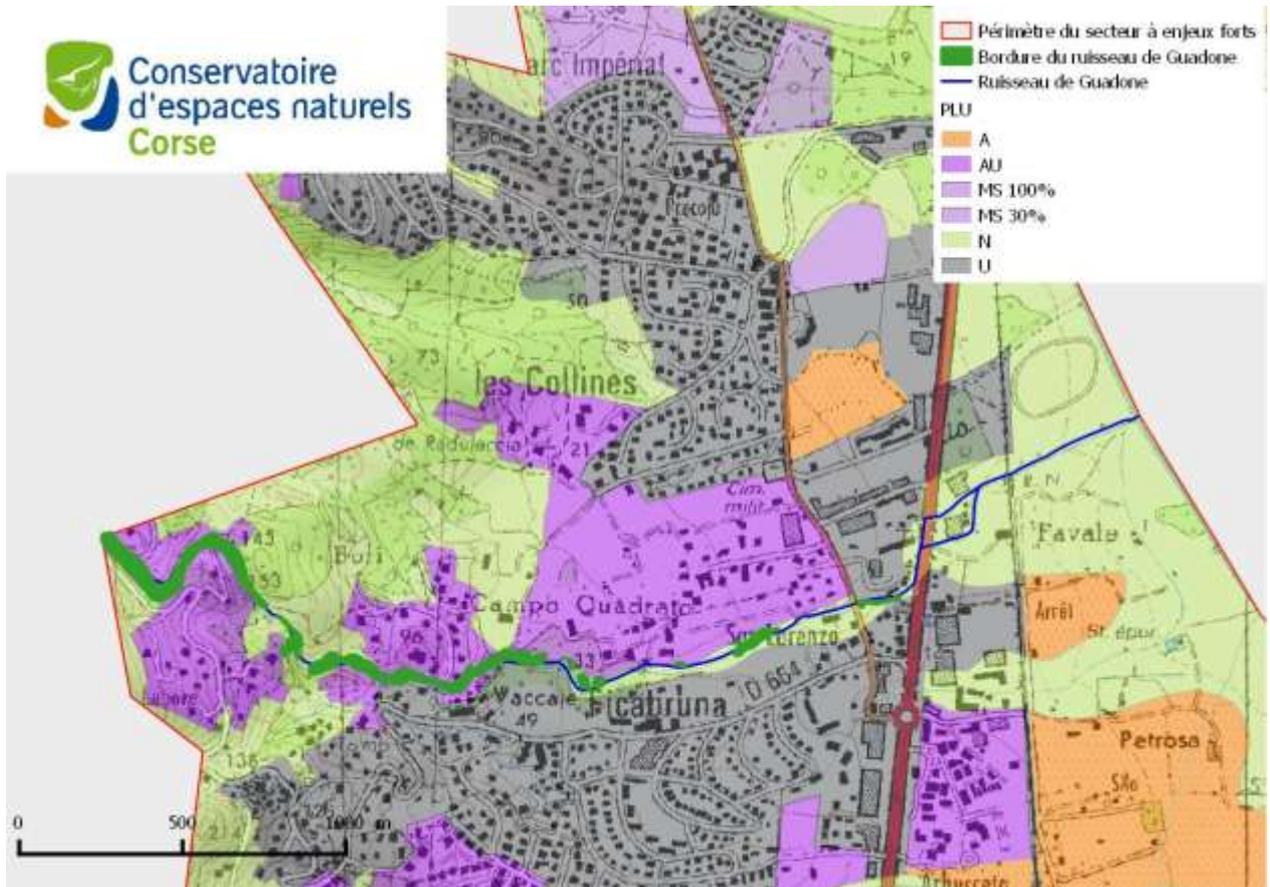
Aléa inondation : « très fort » sur toute la longueur de la ZH

Menaces principales: pression d'urbanisation, surtout partie amont de la ripisylve, là où elle est encore relativement conservée.

PROPOSITIONS ACTION

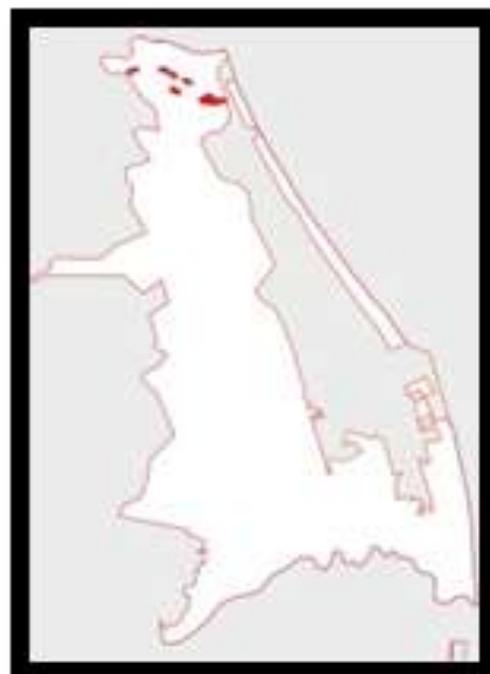
- Mise en **protection** de la ripisylve dans secteurs U et AU
- **Restauration** des secteurs les plus impactés





2BCENC0029: Ruisseau NR

Superficie
Totale: 7,8 Ha
« ZHP »: 7,8 Ha



Remarque : secteur le plus aval, et représentant la plaine alluviale du cours peut être intégré à l'unité fonctionnelle du pourtour de la lagune de Biguglia (fonctions ; valeurs ; enjeux)

FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Protection des berges contre l'érosion, soutien d'étiage

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager

INTERET PATRIMONIAL

Aulnaie

ETAT

Ripisylves fragmentées, habitats à l'état relictuel

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

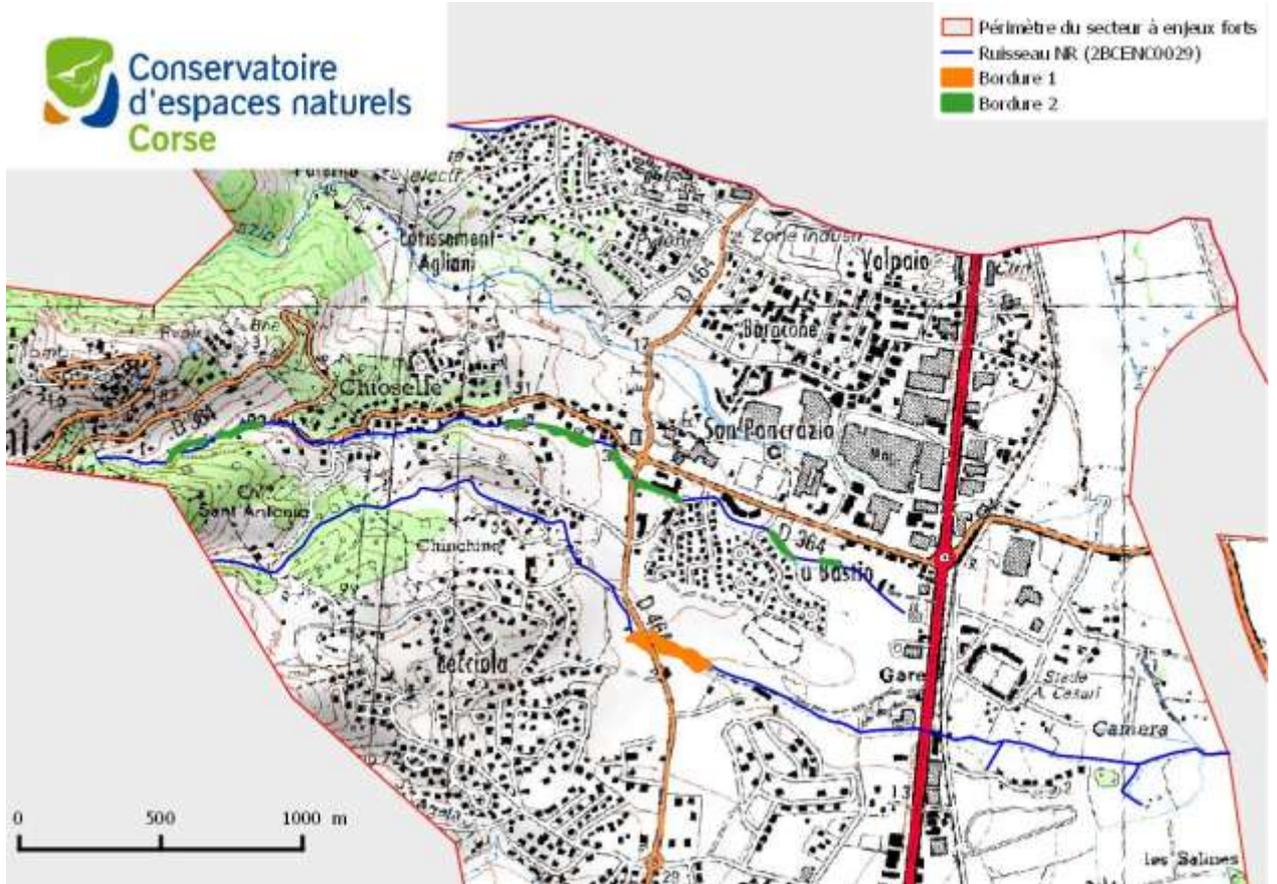
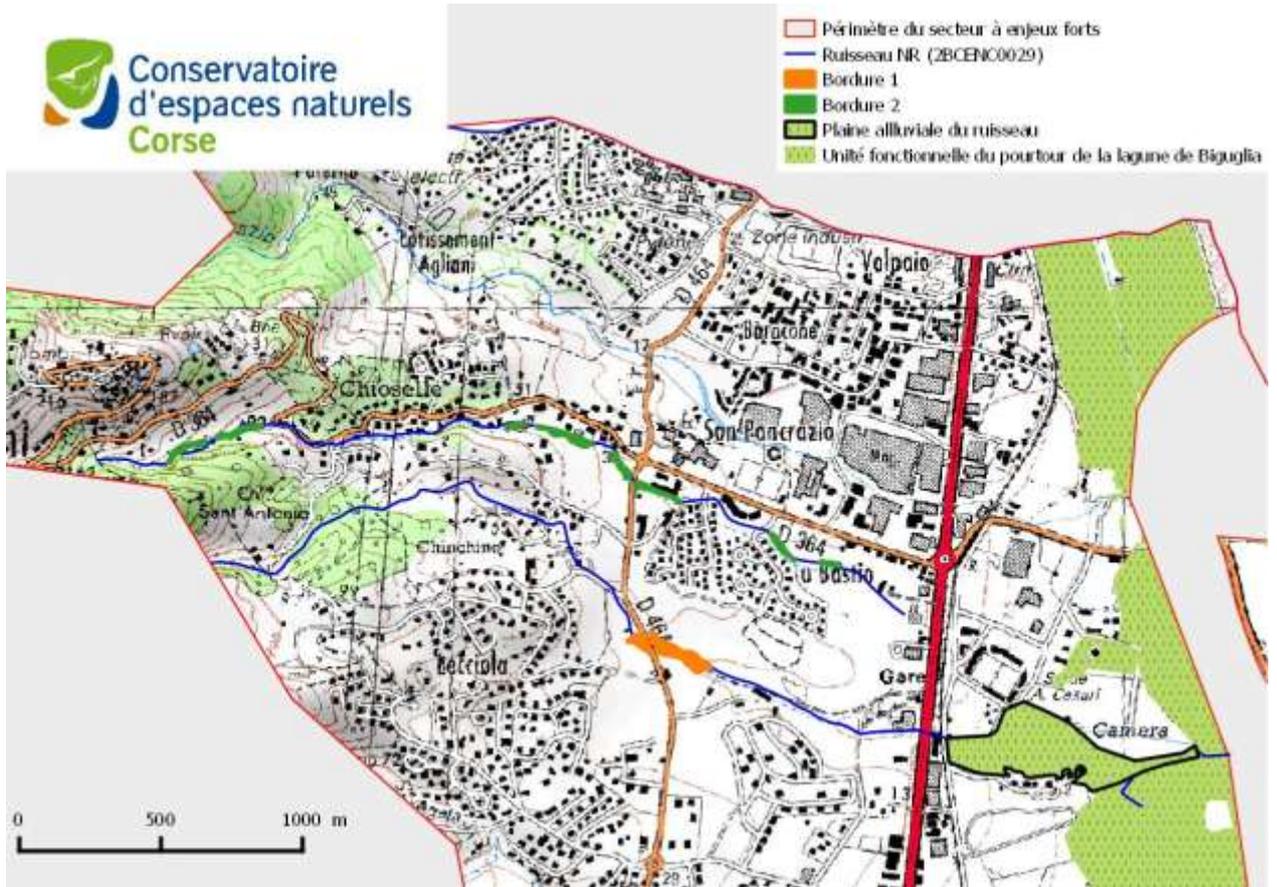
PLU : N, U, AU

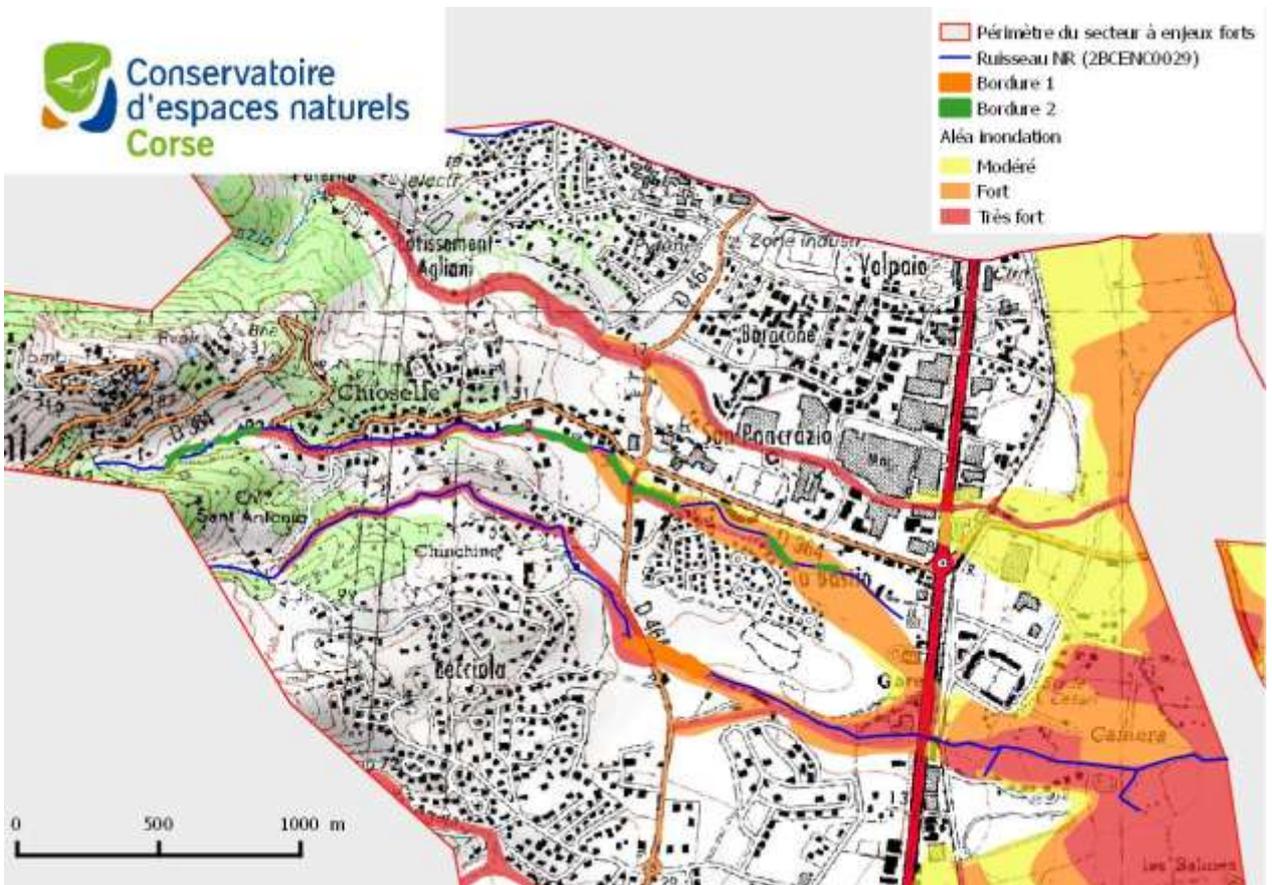
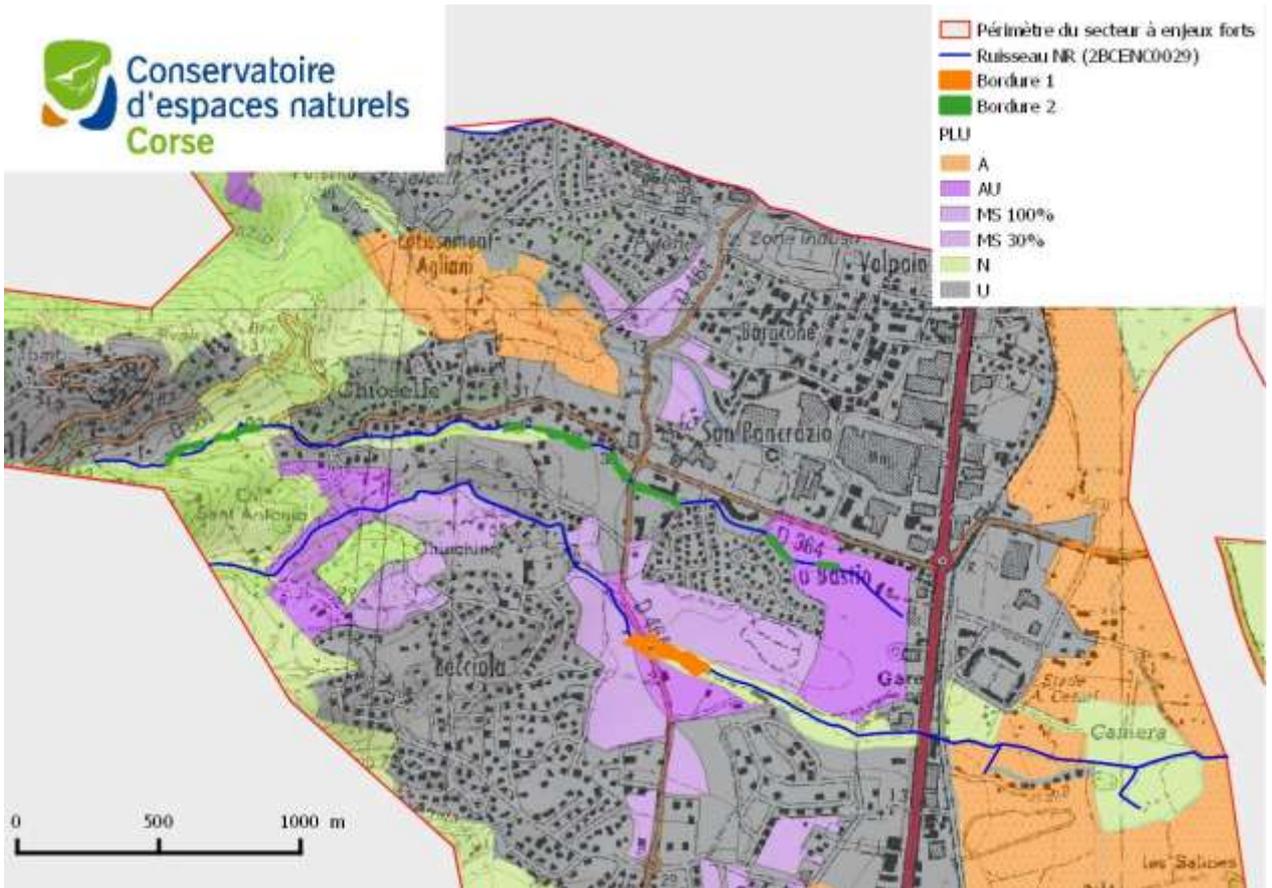
Aléa inondation : « modéré » à « très fort »

Menace principale: pression d'urbanisation (disparition progressive de la ripisylve, qui n'assure plus ses fonctions hydrologiques de protection contre l'érosion et de ralentissement du ruissellement, alors que l'aléa inondation est classé « très fort »).

PROPOSITIONS ACTION

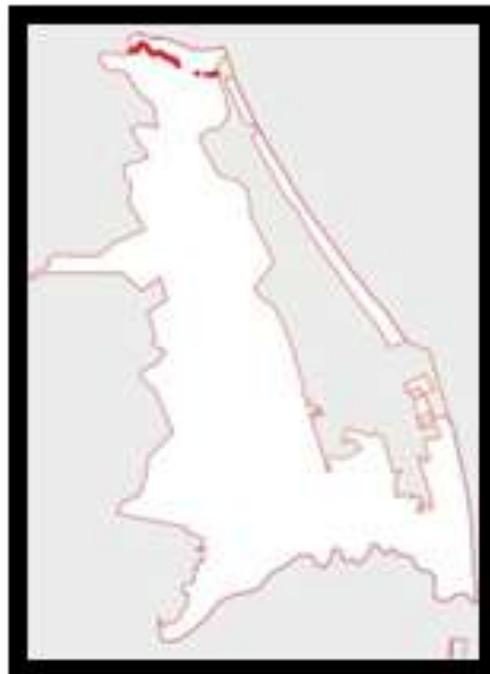
- **Restauration** ripisylve dans les secteurs où cela s'avère possible
- **Protection** ripisylve dans secteurs A et AU





2BCENC0020: ruisseau de San Pancrazio

Superficie
Totale: 15,9 Ha
« ZHP »: 5 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Protection contre l'érosion, soutien d'étiage

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager

INTERET PATRIMONIAL

Aulnaie

ETAT

Atteintes : modification du cours d'eau; urbanisation; déchets ; remblais.

Ripisylve en bon état de conservation (piémonts) puis disparition complète dans ZI (cours d'eau canalisé et complètement artificialisé). ZH subsiste en partie terminale.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

PLU : zonages A, N, U, AU

Aléa inondation : « très fort »

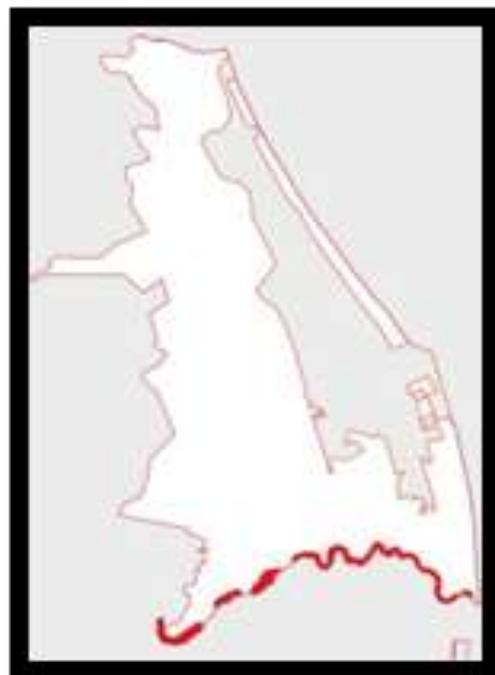
Menaces principales: piémonts (activités agricoles impactantes, pression d'urbanisation), partie terminale du cours d'eau (agriculture)

PROPOSITIONS ACTION

- **Sensibilisation** des acteurs du monde agricole
- **Protection** ripisylve (zonages U et AU)

2BCENC0002: Golo

Superficie Totale: 56,5 Ha « ZHP »: 56,5 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Protection des berges contre l'érosion, épuration

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager, AEP

INTERET PATRIMONIAL

Habitats (aulnaie, saussaie)

ETAT

Atteintes : drainage, modification du cours d'eau; urbanisation; rejets polluants (centrale thermique de Lucciana) ; création d'un plan d'eau; déchets; espèces invasives (*Casuarina sp.*, *R. pseudacacia*, *T. scripta elegans*).

Ripisylve très dégradée dans moitié aval, remplacée en partie par groupements à *A. donax* (forte érosion des berges).

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

PLU : N, A

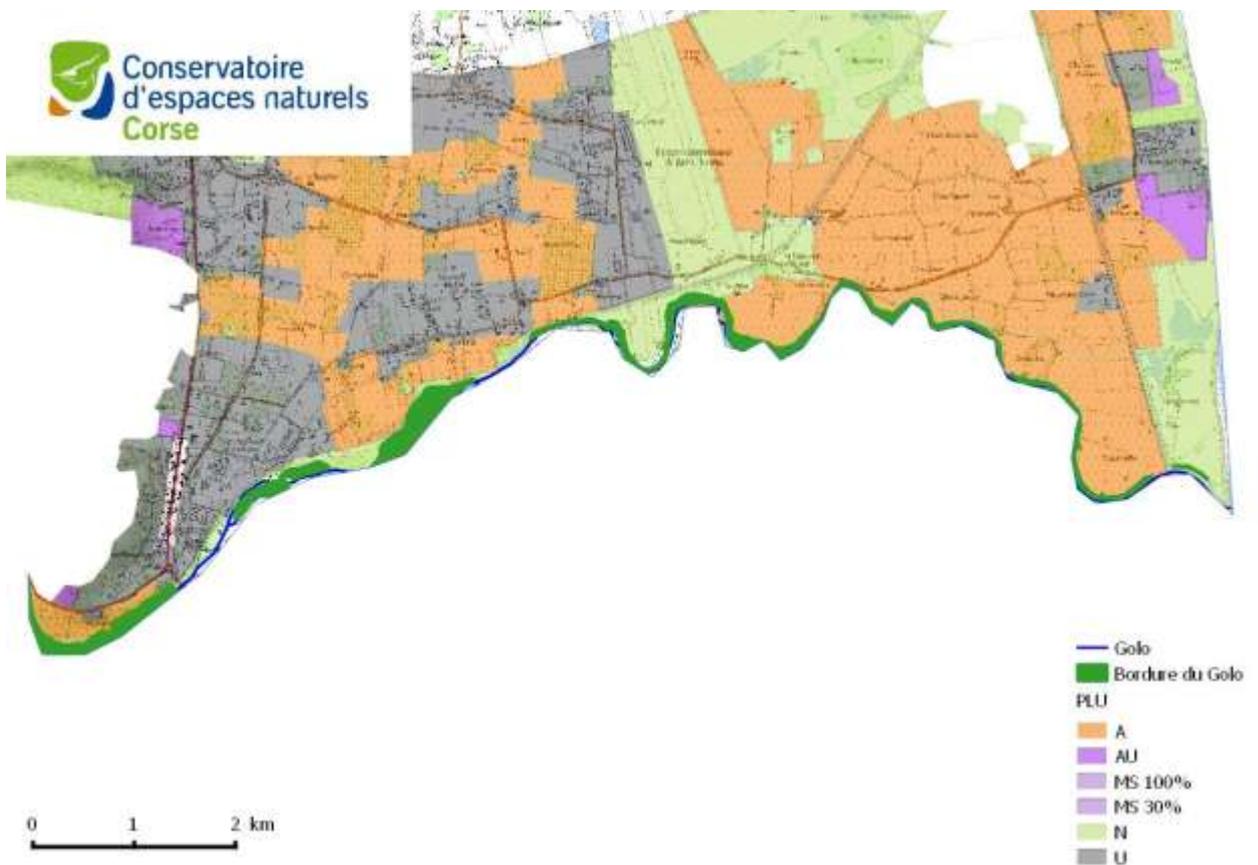
Aléa inondation : nul en amont de la station de pompage, « très fort » en aval de la station de pompage

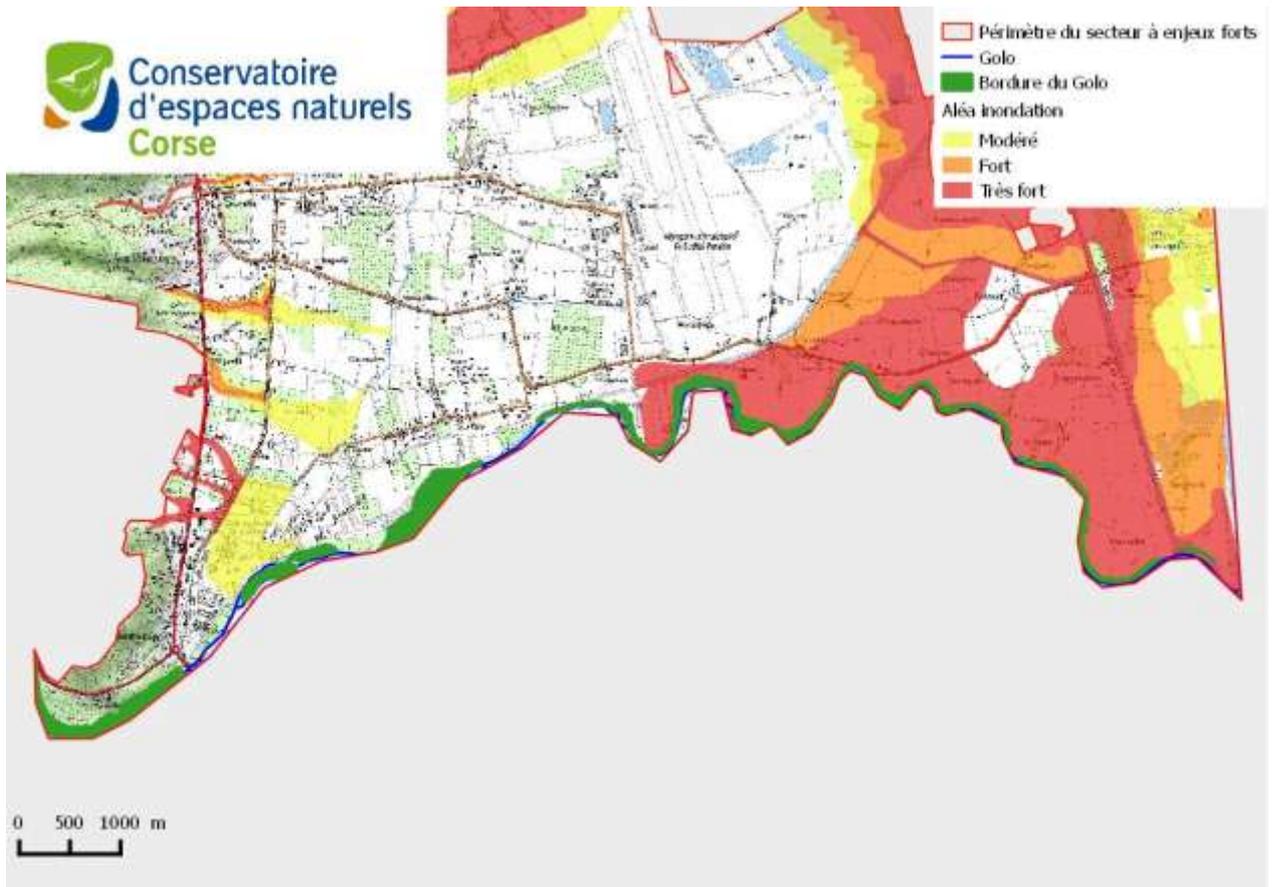
Menaces principales : urbanisation et industrialisation dans moitié amont (déchets, activités industrielles avec risques de rejets polluants ou rejets polluants avérés), activités agricoles impactantes dans moitié aval (drainage, destruction de la ripisylve), espèces invasives.

PROPOSITIONS ACTION

Concernent la moitié aval de la bordure du cours d'eau (aval de la station de pompage), partie la plus impactée et la plus menacée

- **Restauration** de la ripisylve
- **Sensibilisation** des agriculteurs
- Mise en place de **mesures d'aide** aux agriculteurs pour le maintien des milieux humides
- **Gestion** des espèces invasives (mise en place de programme de mesure pour connaître la population de tortues de Floride, et en limiter la présence)





Unité fonctionnelle: ruisseau de Morticcionne (2BCENC0045) et plaine alluviale (2BCENC0025)

Superficie Totale: 2,9 + 1 Ha « ZHP »: 1,04 + 1 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Piémonts : ralentissement du ruissellement, protection des sols contre l'érosion

Plaine : Epuration, expansion naturelle des crues, protection des berges contre l'érosion

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager

INTERET PATRIMONIAL

Aulnaie, saussaie

ETAT

Atteintes : drainage ; canalisation ; urbanisation ; mise en culture ; espèces invasives (*C. selloana*).

Forte déconnexion entre amont (ripisylve, en bon état, continue jusqu'aux zones urbanisées, puis fragmentation, puis disparition) et plaine (ripisylve n'existe plus, cours d'eau ponctuellement bordé par des groupements à *A. donax*).

Petite zone de débordement, artificialisée (route de remblais faisant barrage aux écoulements d'eau).

Habitats présents dans cette zone de débordement en bon état de conservation, (sauf mise en travaux du sol localement, et la présence d'herbe de la pampa).

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

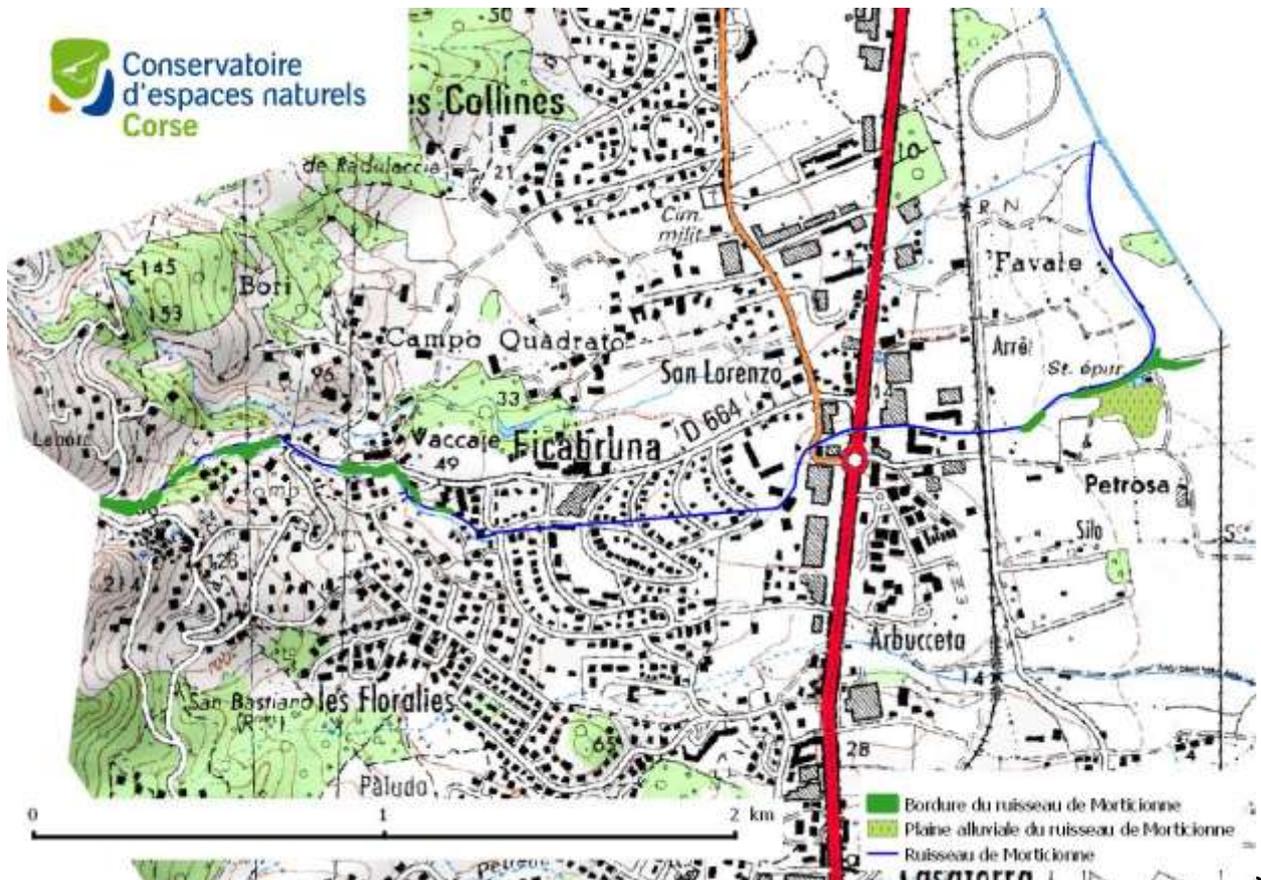
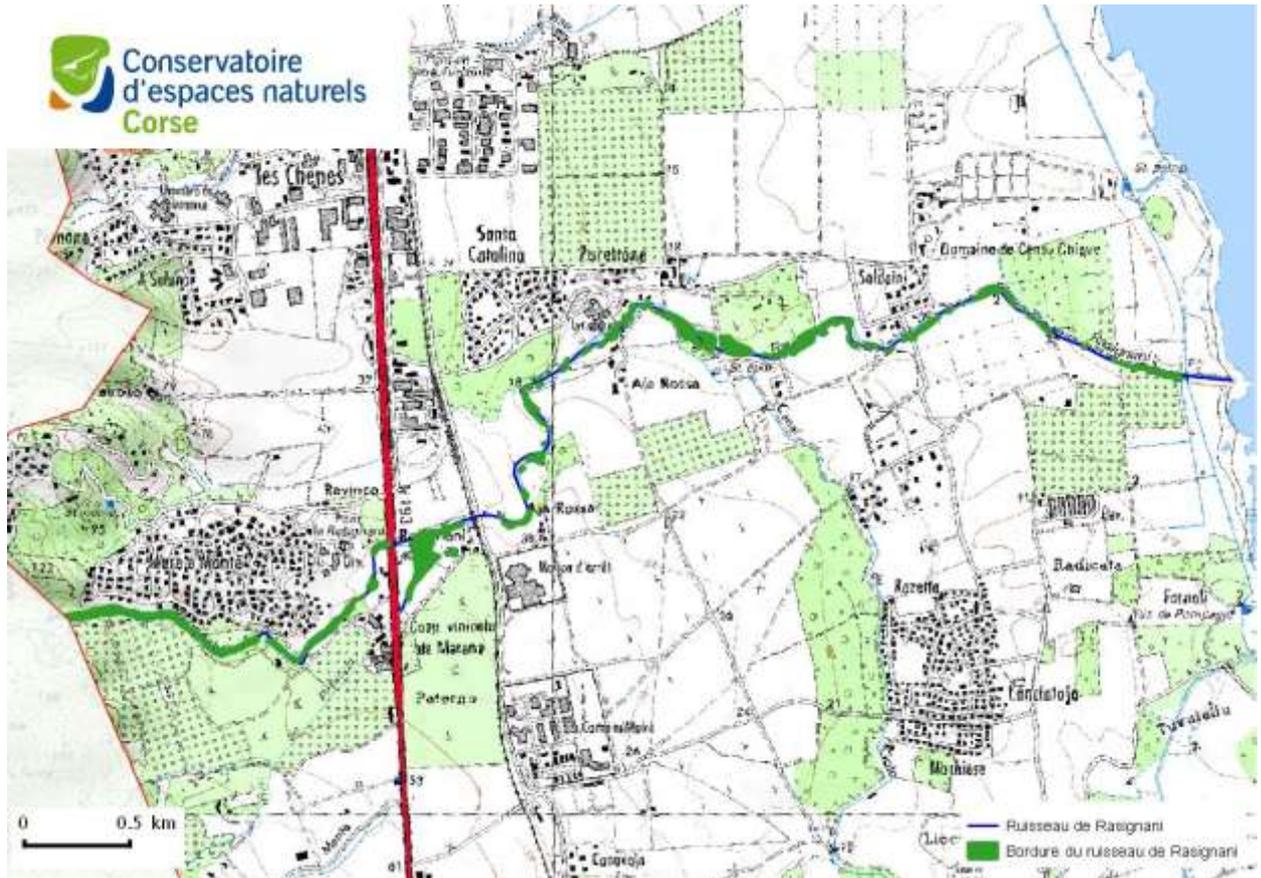
PLU : N, U (piémonts, une partie de la ripisylve)

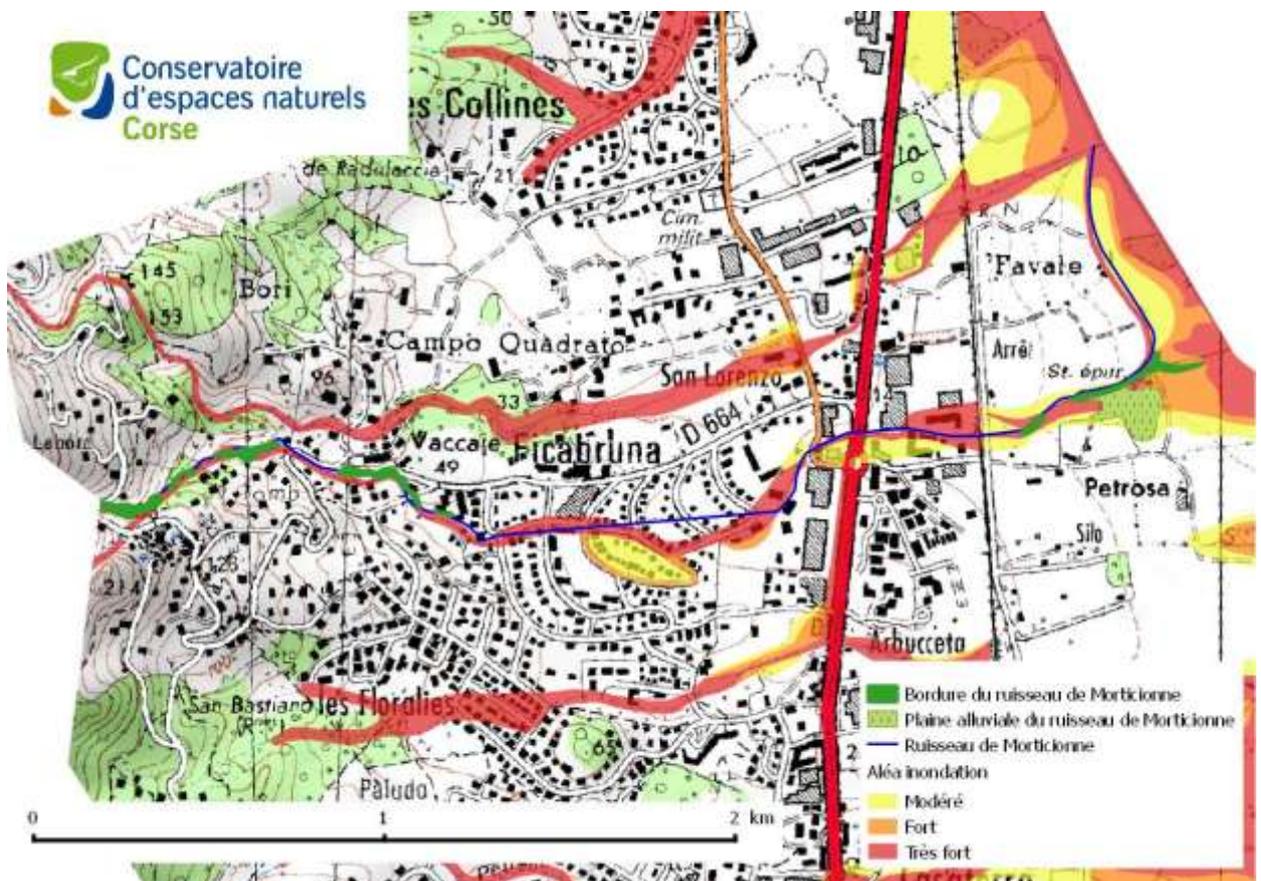
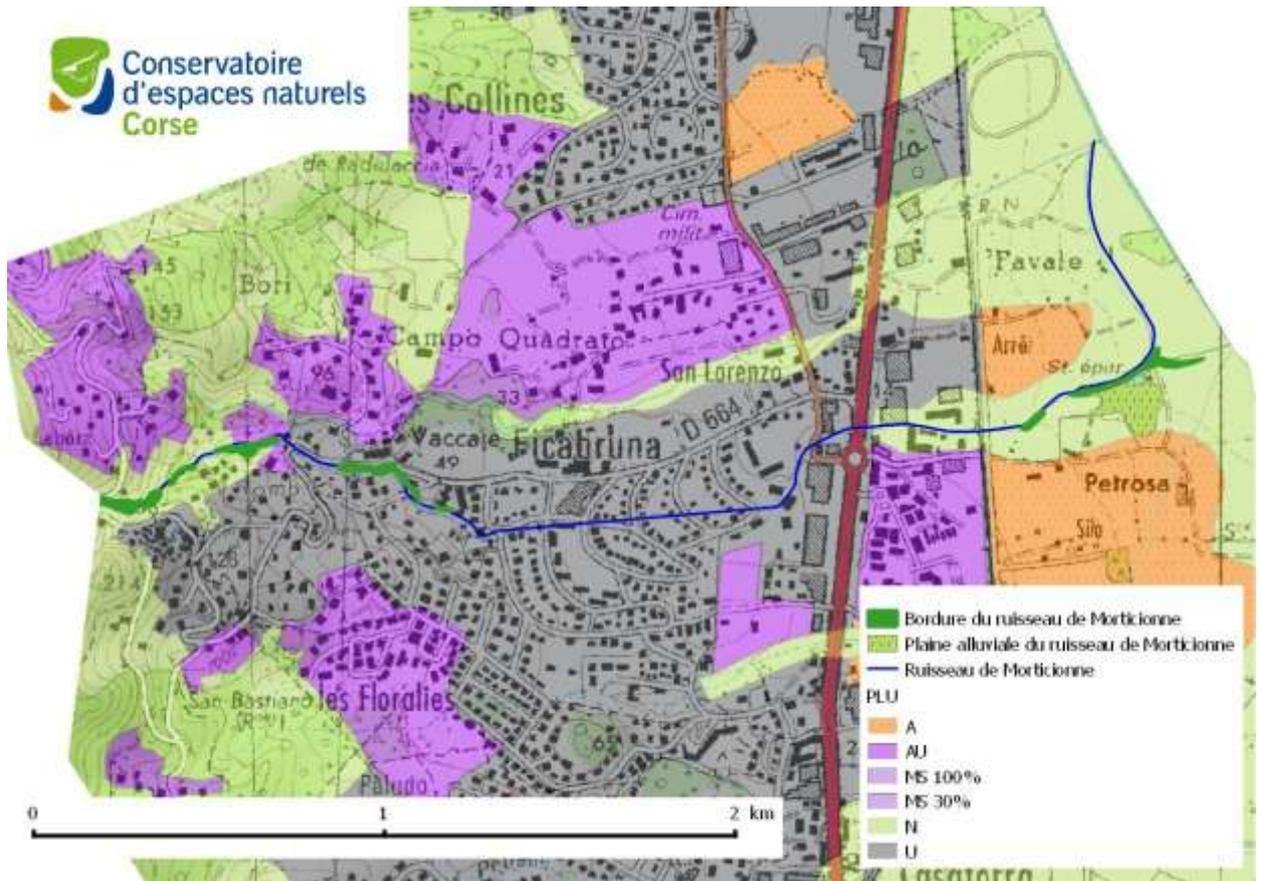
Aléa inondation : « très fort », sur la quasi-totalité de la zone humide

PROPOSITIONS ACTION

- **Restauration** ripisylve dans secteurs où cela s'avère possible (secteurs urbanisés des piémonts, plaine ?)
- **Sensibilisation** des acteurs du monde agricole en plaine
- **Gestion** de la zone de débordement du cours d'eau (gestion des pratiques, espèces invasives)

Remarques : possibilité de diviser l'unité fonctionnelle en deux entités (secteur de piémonts / secteur de plaine)





Unité fonctionnelle: 2BCENC0026 + 2BCENC0027 + 2BCENC0035

Superficie
totale: 56,5 Ha
« ZHP »: 56,5 Ha



Remarque : proposition d'exclusion de la ZH amont (superficie, fortement dégradée et déconnectée du reste de la zone humide) ; inclusion du canal traversant les prairies (cohérence fonctionnelle).

FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Expansion naturelle des crues, épuration

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager, production (prairies à pâturage et fourrage)

INTERET PATRIMONIAL

Prairies humides

ETAT

Atteintes : drainage; piste ; déchets.

Prairies humides en bon état de conservation, même si un canal (ancien, peu entretenu) traverse toute la zone humide de l'amont vers l'aval. ZH en tête de BV déconnectée du reste de la ZH (piste). Circulation de l'eau est maintenue par un système de buses, permettant aux eaux de ruissellement d'alimenter la prairie humide.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

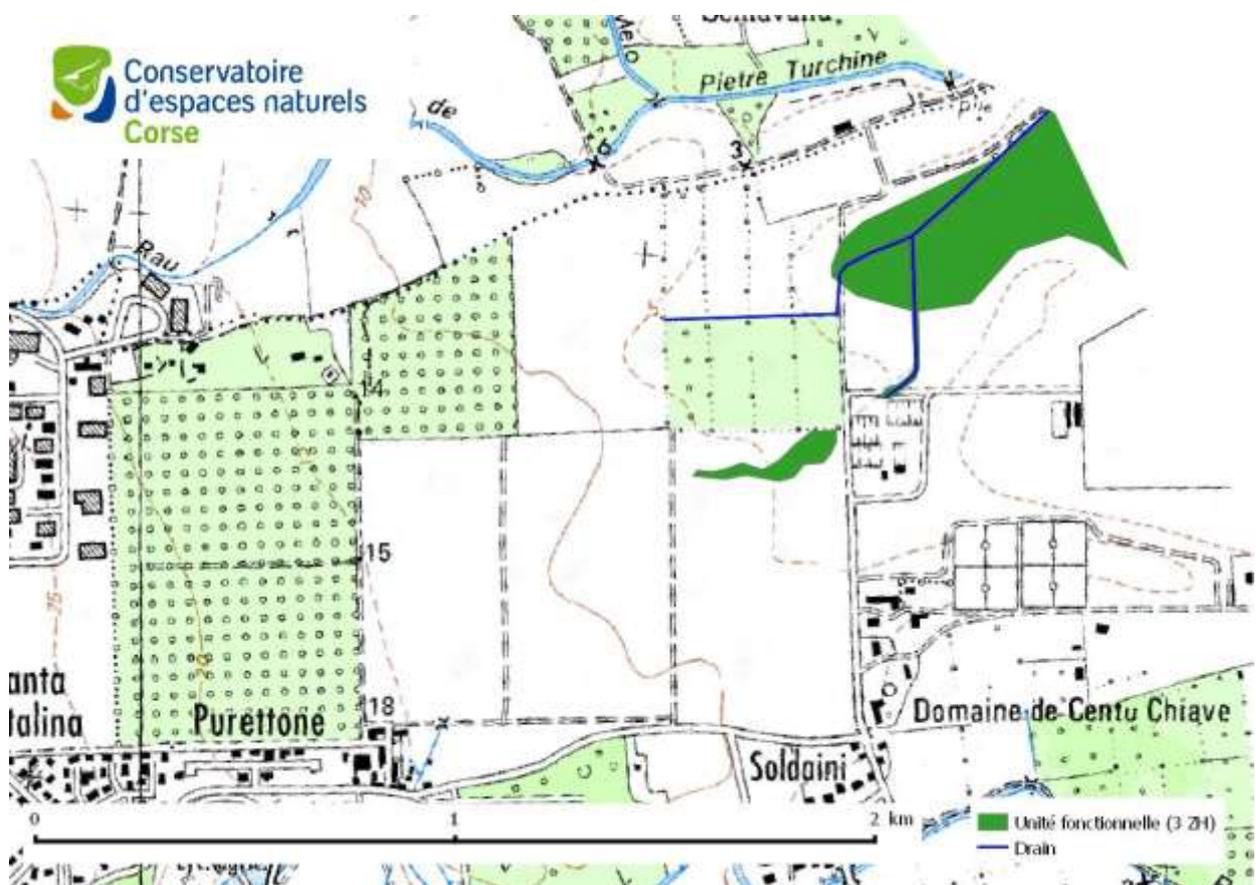
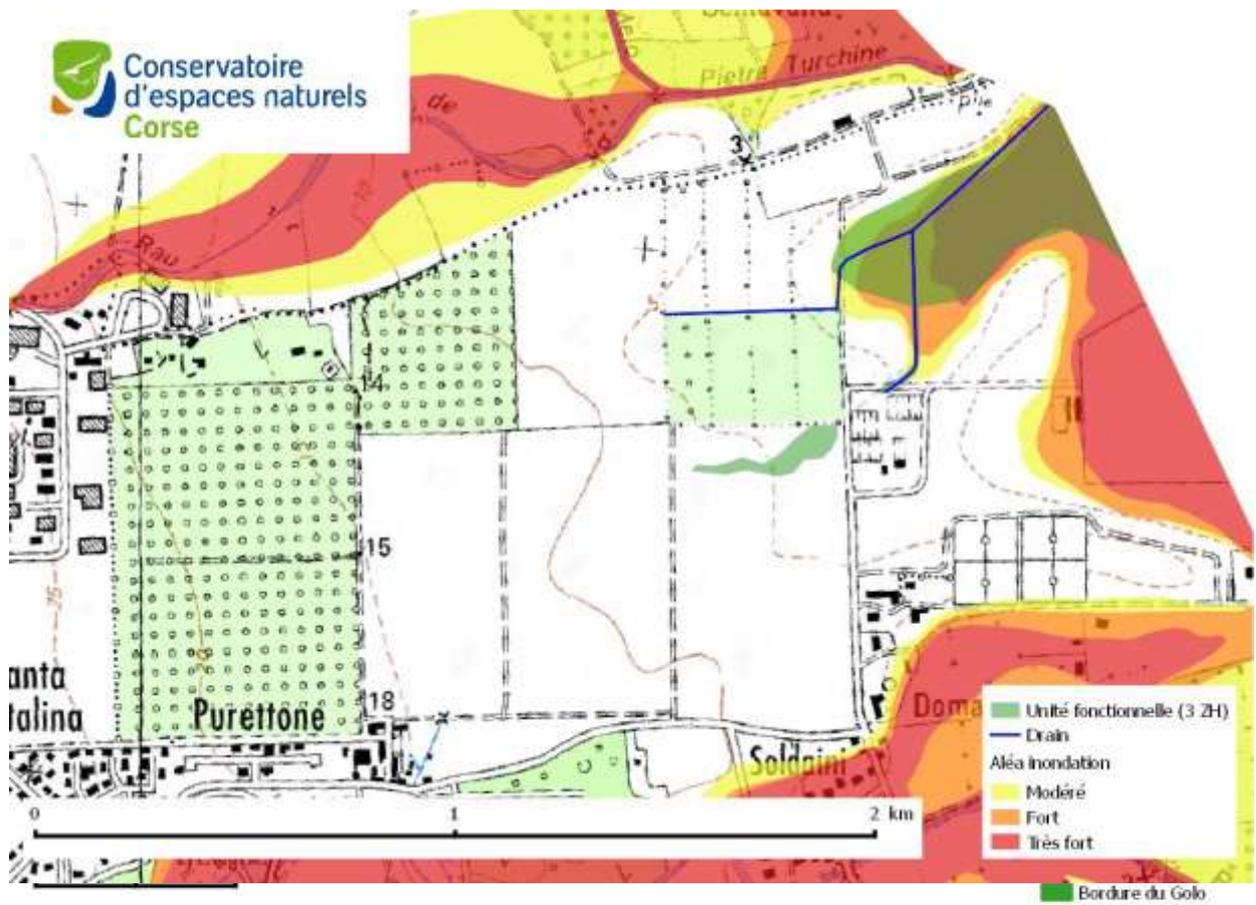
PLU : inconnu

Aléa inondation : « modéré à très fort »

Menaces principales :déconnexion amont / aval, activité agricole (modification des pratiques)

PROPOSITIONS ACTION

- **Sensibilisation** de l'agriculteur
- Mise en place d'une **gestion** du site



Unité fonctionnelle de la plaine du Golo: Prairies alluviales (2BCENC0004) + bras secondaire (2BCENC0013) + mare (2BCENC0042)

Superficie Totale: 0,1 + 16,4 + 3,1 Ha « ZHP »: 0,1 + 16,4 + 3,1 Ha



FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Expansion naturelle des crues, épuration

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager, production (prairies à pâturage et fourrage)

INTERET PATRIMONIAL

Habitats, flore, oiseaux

ETAT

Atteintes : drainage (prairies) ; pollution de l'eau (centrale thermique de Lucciana) ; espèces invasives (*R. pseudacacia*, *Eucalyptus sp.*) ; suppression des haies, bosquets (prairies alluviales) ; mise en culture (prairies) ; embroussaillage (mare) ; début d'atterrissement (mare, bras secondaire) ; déchets (bras secondaire)

Les prairies alluviales, cultivées, sont profondément modifiées par les pratiques agricoles (drainage, travaux du sol).

La mare présente un début d'atterrissement et un fort embroussaillage (ronciers).

Le complexe alluvial du Golo est en assez mauvais état (assèchement progressif de la plaine, disparition progressive des habitats humides, en lien avec les pratiques agricoles).

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

PLU : A

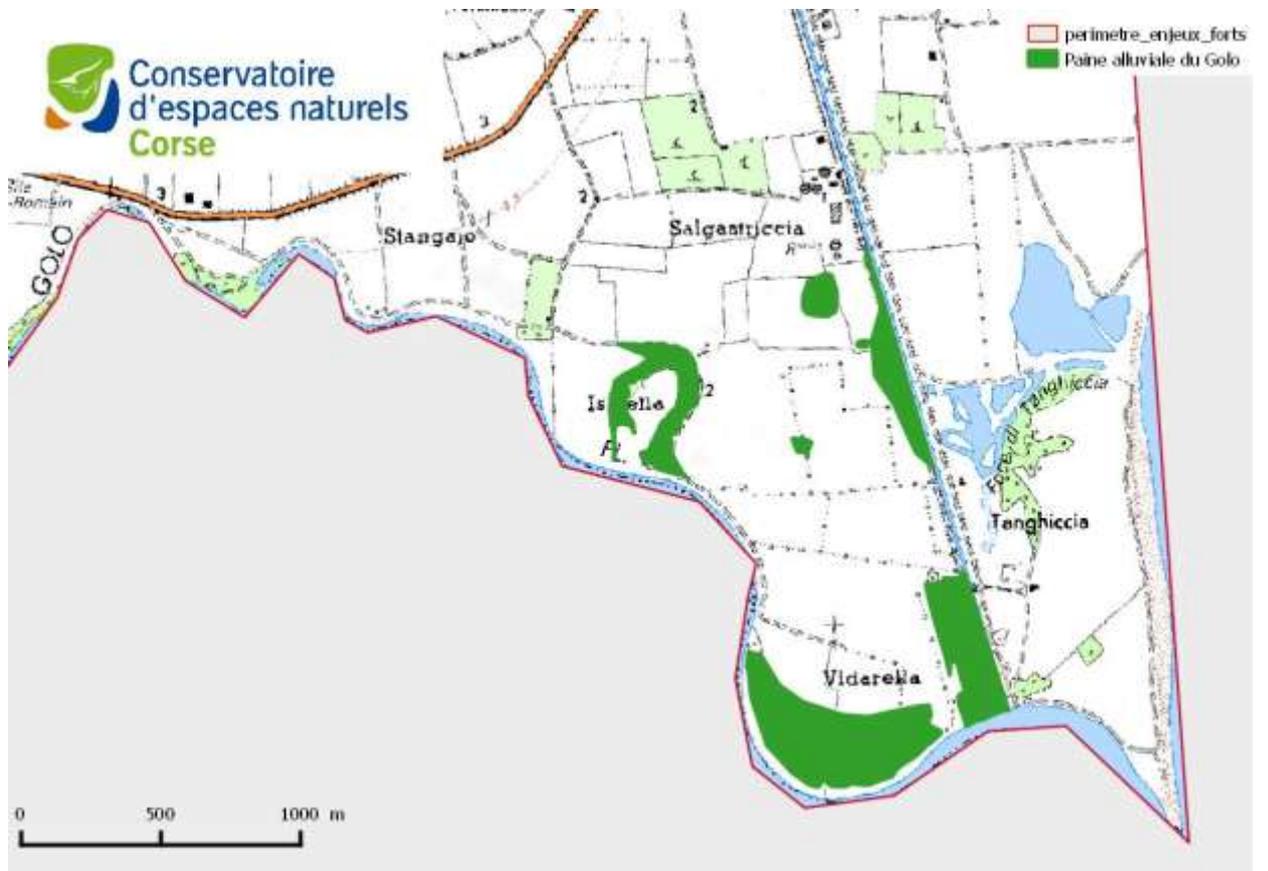
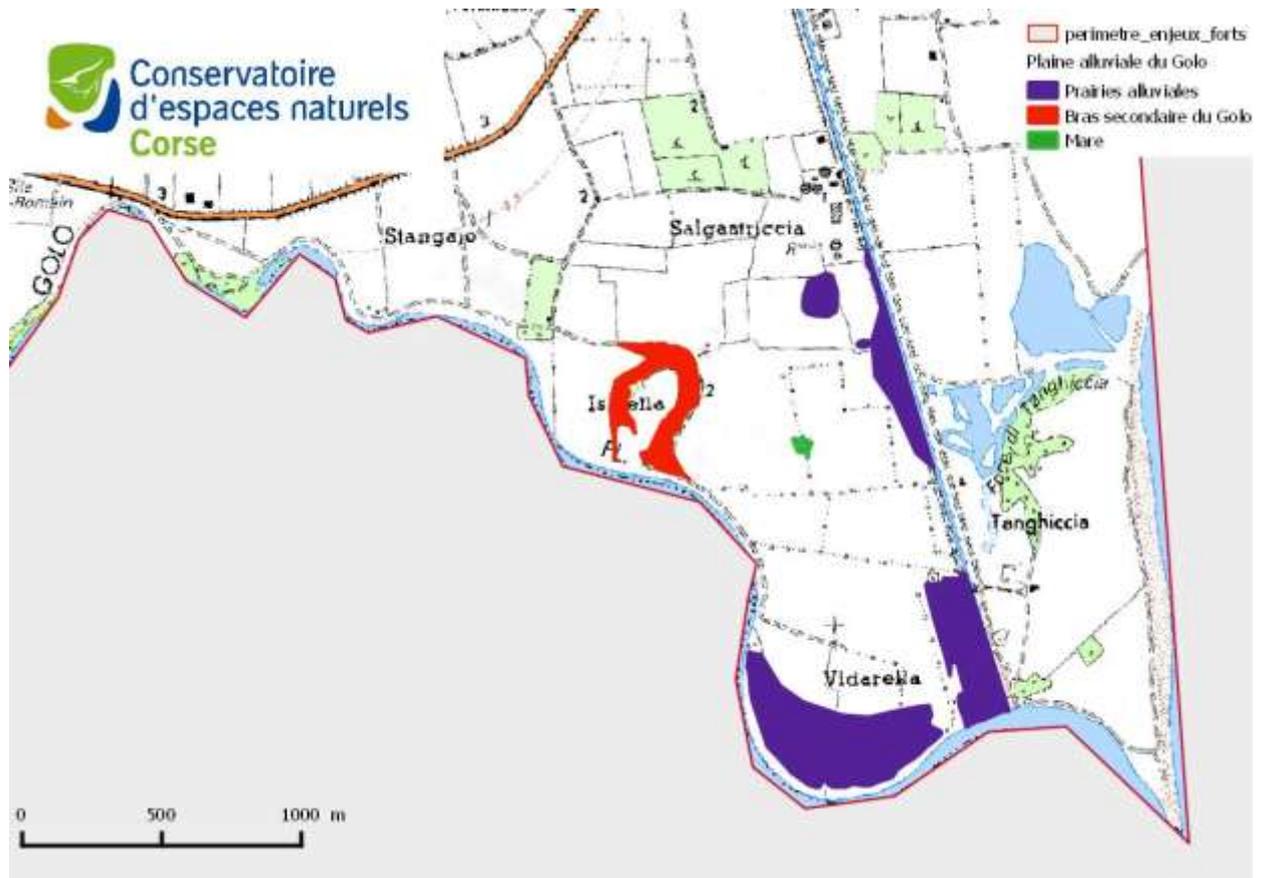
Aléa inondation : « très fort »

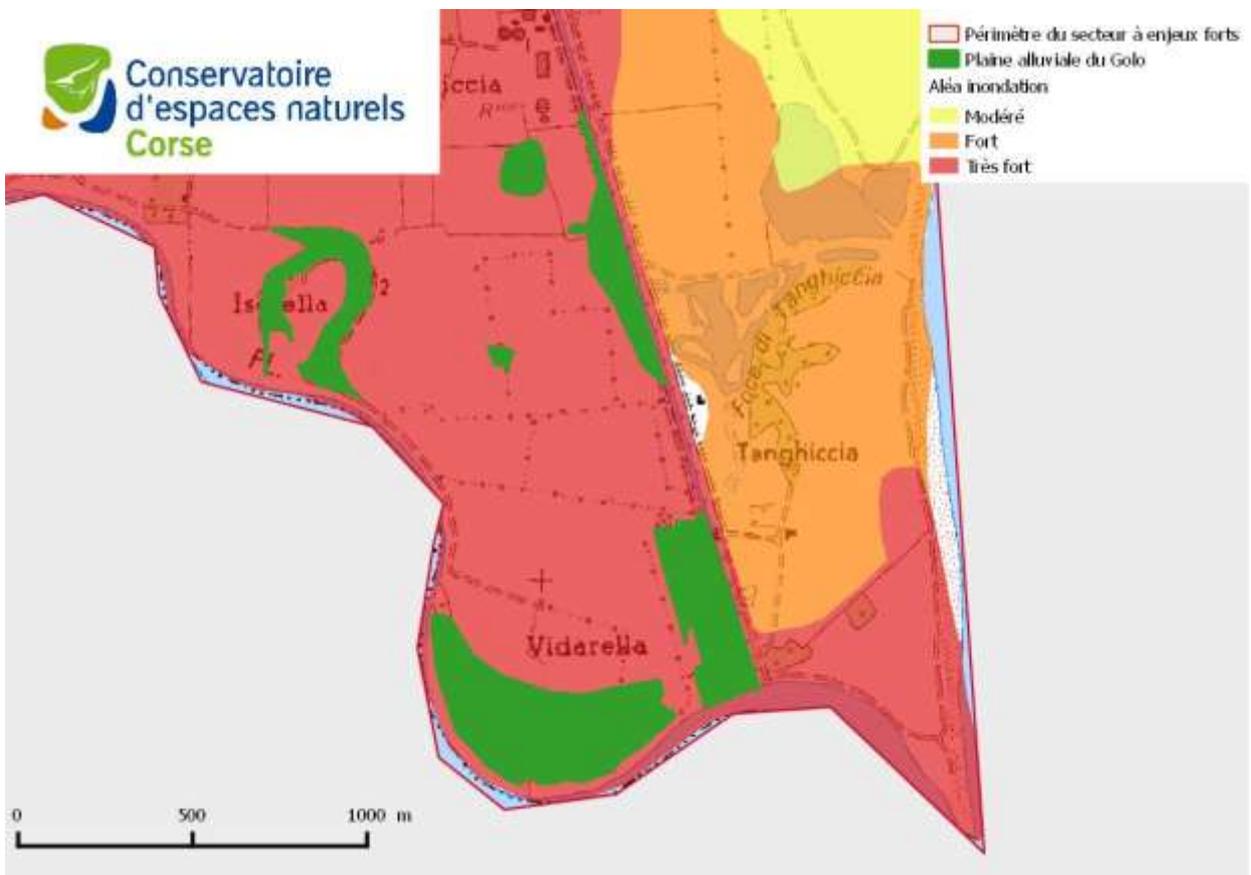
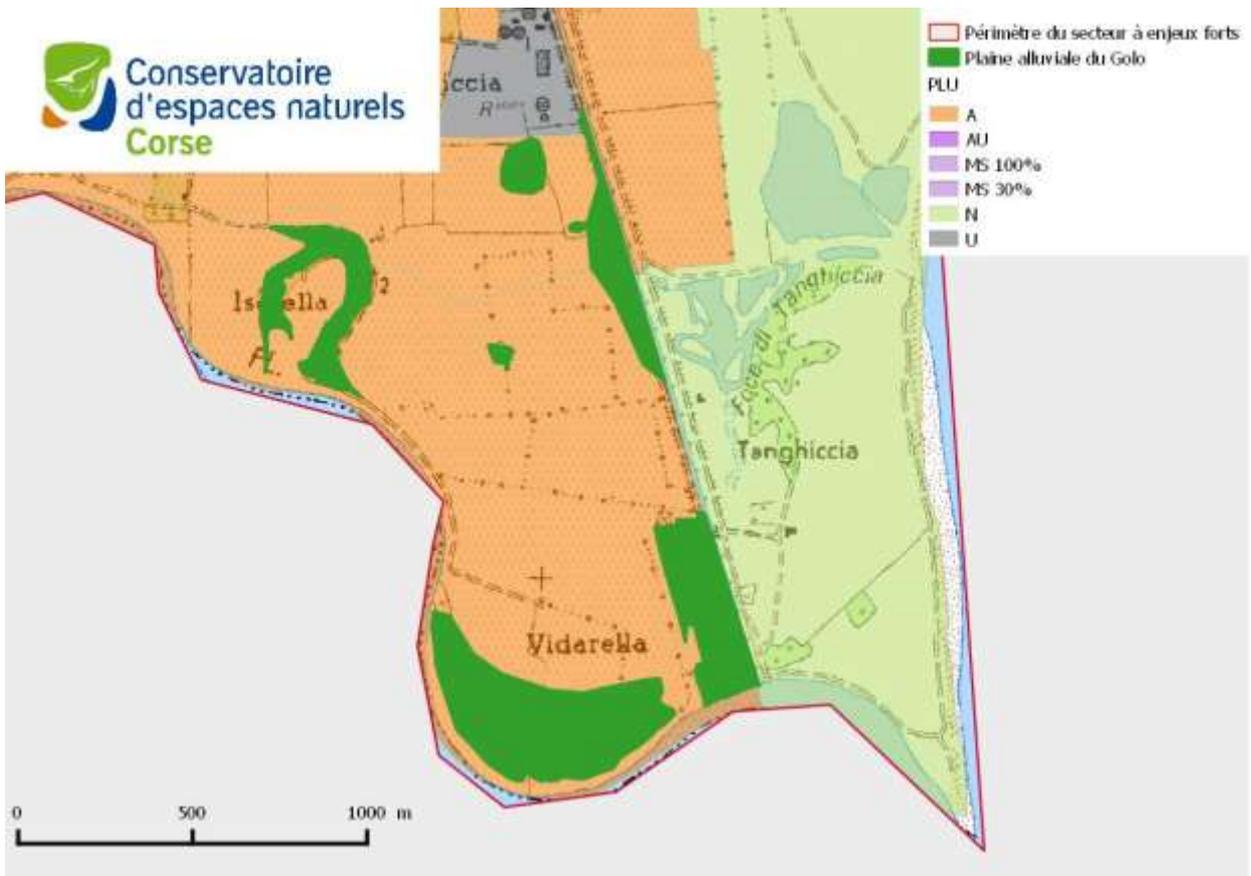
Menaces principales : maintien de pratiques agricoles impactantes, avec dégradation progressive des habitats humides, par destruction ou par atterrissement progressif

PROPOSITIONS ACTION

- **Sensibilisation** des acteurs du monde agricole
- Mise en place de **mesures d'aide** aux bonnes pratiques agricoles
- **Restauration** et **entretien** des milieux humides

Remarque du comité technique (14 décembre) : au départ unité fonctionnelle composée de trois ZH. Ajouter le reste des prairies (au nord de Tanghiccìa : 2BCENC0043, non illustrées sur la carte), même si ces dernières sont intégrées au site N2000. Cela constitue ainsi une unité fonctionnelle de 4 zones humides.





Ruisseau de Petrelle – 2BCENC0054

Superficie Totale : 2,6 Ha « ZHP » : 1,2 Ha

FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Protection du milieu physique, ralentissement du ruissellement, épuration.

VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Intérêt paysager

INTERET PATRIMONIAL

Corridor écologique

ETAT

Atteintes : drainage ; urbanisation ; mise en culture, travaux du sol.

La ZH est considérée « en mauvais état » pour les fonctions de régulation hydraulique et d'épuration. Le ruisseau de Petrelle est un affluent du Bevinco. Dans sa partie ouest, au niveau des piémonts, les habitats sont relativement continus, mais la zone humide disparaît complètement en plaine, jusqu'à la confluence avec le Bevinco.

MENACES / ENJEUX PRINCIPAUX

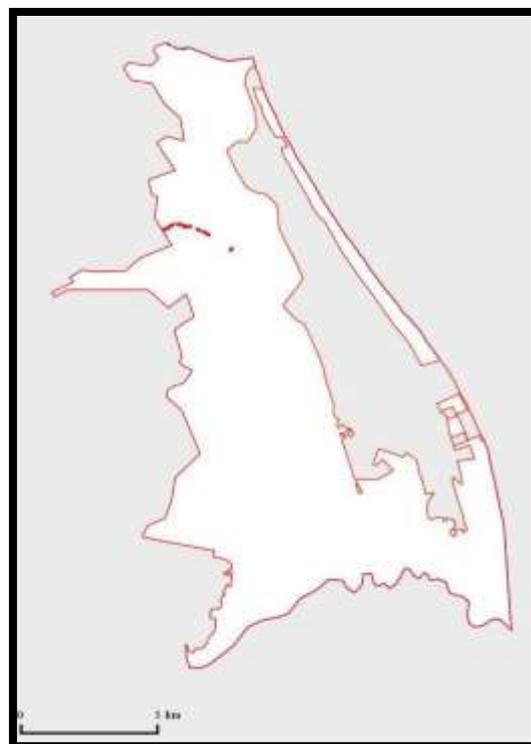
PLU : U (partie piémonts), N (partie plaine et dans le haut des piémonts)

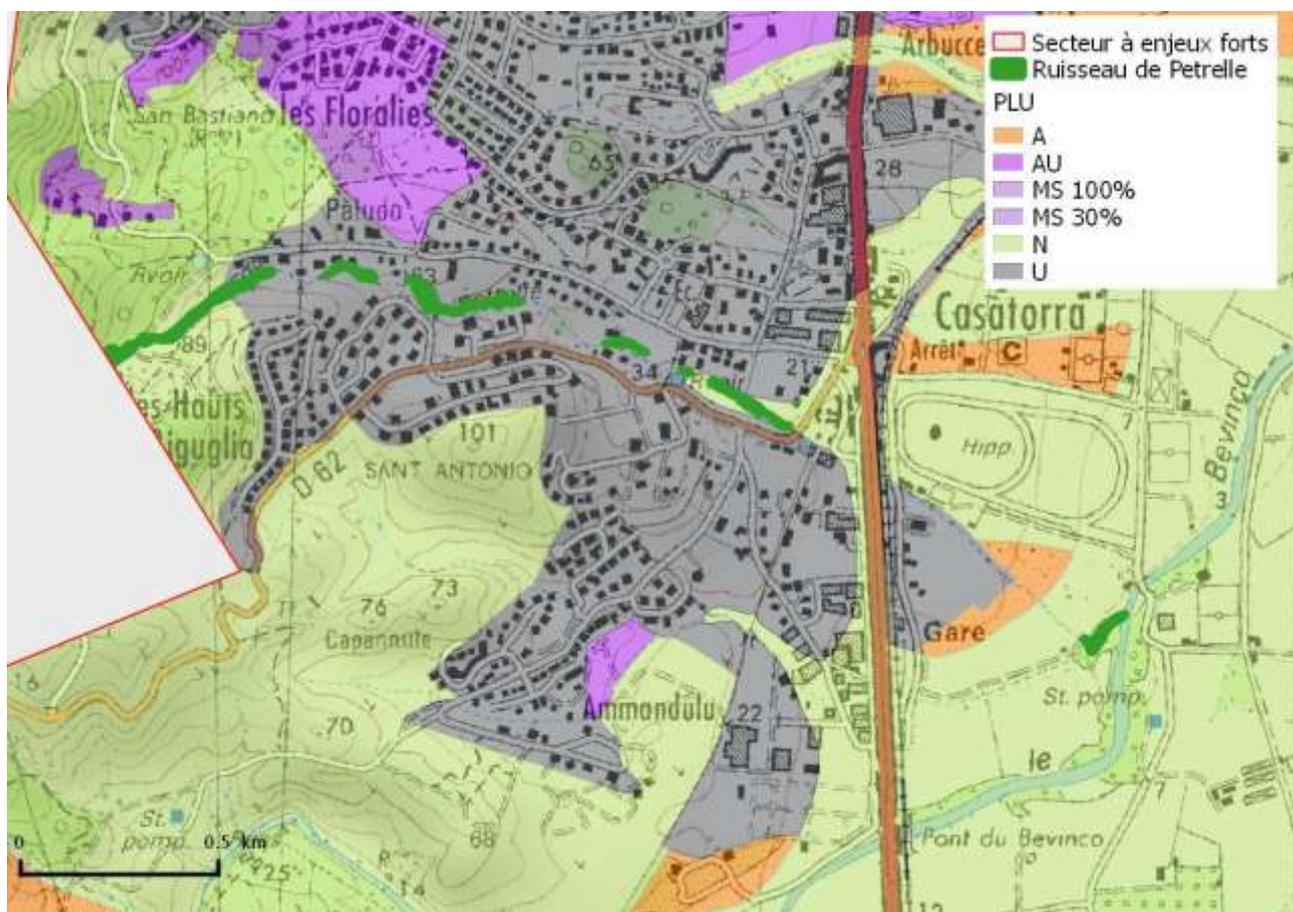
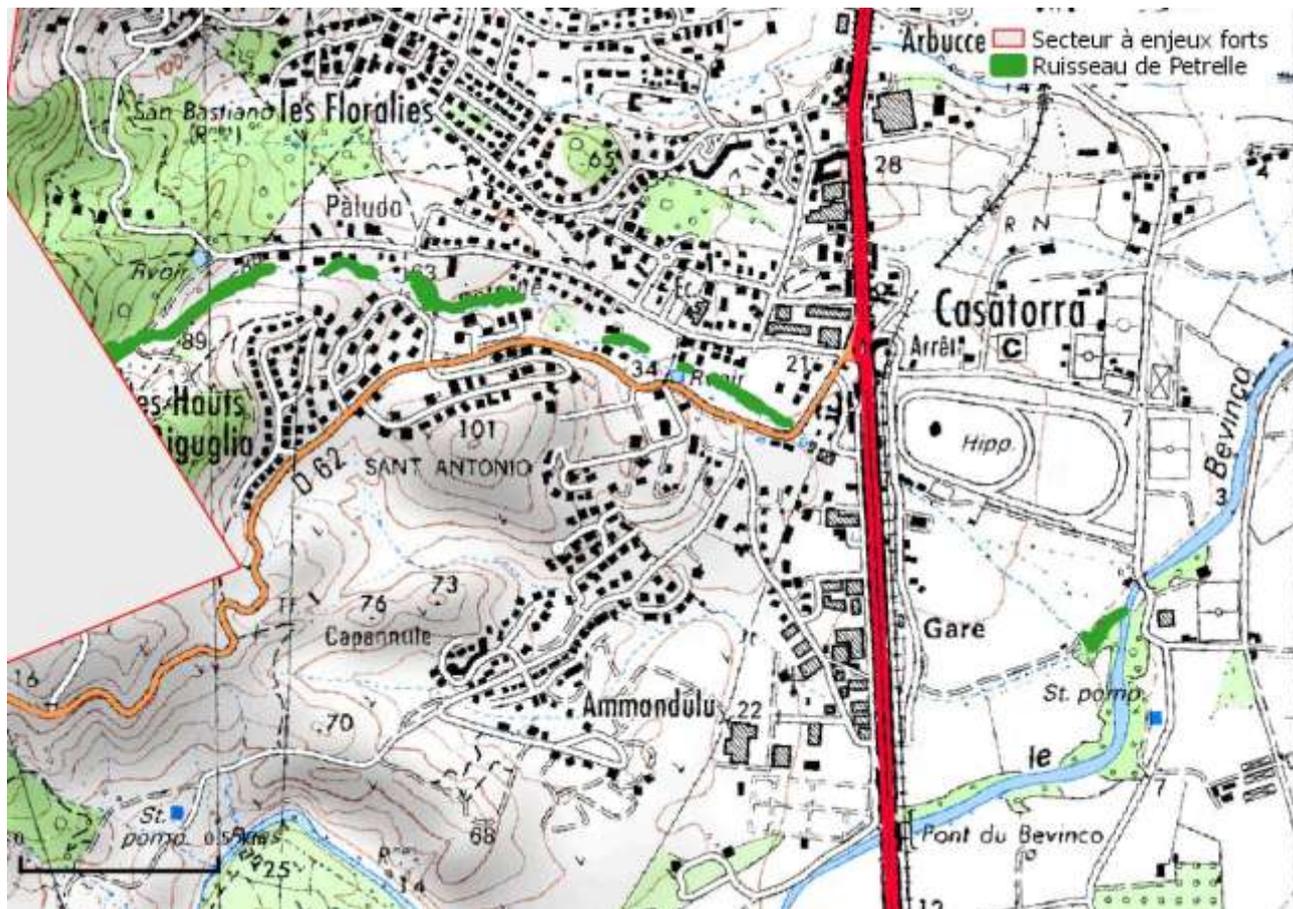
Aléa inondation : « très fort »

Menaces principales : dans la partie piémonts, le cours d'eau circule en zone urbanisée, les habitats ne sont donc pas du tout protégés. En plaine, le cours d'eau circule dans une zone fortement urbanisée et industrialisée, longeant l'hippodrome et la gare de Biguglia.

PROPOSITIONS ACTION

- **Mise en protection** de la partie amont
- **Restauration et entretien** des milieux humides





Unité fonctionnelle de Tanghiccìa – Tanghiccìa Sud (2BCENC0005) + Tanghiccìa Nord (2BCENC0006)

Deux zones humides différentes : Tanghiccìa Nord et Tanghiccìa Sud.

Zone non constructible, à vocation agricole.

Tanghiccìa Nord : Zone humide artificielle (type SDAGE 13)

Entrées d'eau : entrée d'eau superficielle très faible (sauf précipitations et ruissellement diffus). L'entrée d'eau est assurée principalement par la nappe phréatique.

Sortie d'eau (superficielle) :

- passage d'eau temporaire vers Tanghiccìa sud
- évaporation

****Salinité assez élevée**

Fonctions / valeurs :

Pour les zones humides artificielles, les fonctions hydrologiques sont en général assez faibles.

Les intérêts majeurs pour ce site sont :

- **Activités récréatives** : pêche, jetski. Même si le site est assez peu fréquenté, ces activités sont bien développées sur le site. Il s'agit de l'intérêt principal du site.
- L'aspect paysager : même si ce lieu est relativement peu fréquenté, il offre un aspect paysager assez intéressant, et un potentiel d'accueil non négligeable.
- L'intérêt patrimonial : en terme de biodiversité, le site est moins riche que Tanghiccìa sud (il s'agit en effet d'une zone humide artificielle). Cependant, deux habitats (lagunes saumâtres et tamariçaises) sont d'intérêt communautaire. La ceinture de végétation est assez faible sur le pourtour du site, mais une petite roselière permet quand-même l'accueil de quelques espèces telles que le grèbe castagneux, ou la rousserolle effarvate (espèce protégée au niveau européen).

Menaces, facteurs influençant l'évolution de la zone humide :

- Site sensible aux inondations : situé à la limite entre aléa fort et aléa modéré (Golo, AZI)
- Risques de pollution: ruissellement agricole ??, présence de l'installation classée SEVESO (réservoirs d'hydrocarbure), bateaux présents sur le site ???
- Evolution à long terme des habitats : le renouvellement des habitats sur le pourtour des carrières est généralement faible voire nul (guide technique n°5). Il est donc envisageable à long terme la disparition de la roselière ?? Cependant, les pentes des berges semblent relativement douces (étude hydro AAPNRC, 2003).

- Activités récréatives : les risques sont liés au développement d'espèces invasives (empoisonnement ??), à la pollution (bateaux, plomb de chasse ?), au dépôt de détritiques, à la surfréquentation (érosion). Jusqu'à présent, l'impact principal semble dû au passage et au stationnement de véhicules (érosion du littoral).
- Atterrissement ? Evolution à long terme

Synthèse : ce plan d'eau est relativement peu intéressant concernant les fonctions hydro et biologiques et l'aspect patrimonial. Son plus grand intérêt concerne l'attrait qu'il présente vis-à-vis de certaines activités de loisir, tels que la pêche ou le bateau, ainsi que l'aspect paysager. Il est important de veiller à ce que le développement des activités, le cas échéant, se passe dans le respect de l'intégrité du site.

Tanghiccìa SUD : type SDAGE 5,6.

Il s'agit d'un ancien diverticule du Golo (Foce di Tanghiccìa), qui a d'abord été isolé du fleuve (construction du canal du Fossone ?), puis qui a été profondément modifié par le creusement des bassins d'extraction dans les années 80.

Il est possible de considérer Tanghiccìa sud comme une annexe très éloignée du cours d'eau (Golo).

La fosse, constituée de plusieurs bassins, est entourée d'une belle ceinture de végétation, qui s'étend vers le sud-ouest.

Entrées d'eau :

- **Canal du Fossone** (présence de deux buses sous la piste)
- Précipitations (- -)
- Ruissellement diffus (- -)

Les échanges souterrains avec le Golo ne sont pas connus (?) mais il est probable qu'ils soient assez importants, au vu de la proximité du site avec ce dernier (?)

Sorties d'eau :

- Evaporation (- -)

**Salinité : variable, de plus en plus grande d'ouest (apports d'eau douce par le canal) en est (apports salés par la nappe). D'une manière générale, Tanghiccìa sud est moins salée que Tanghiccìa nord.

Intérêts principaux de Tanghiccìa Sud:

1/ Fonctions hydrologiques :

- Epuration
- Régulation des crues : Il serait intéressant de connaître avec plus de précision les échanges avec le canal, les échanges souterrains avec le Golo, les inondations (fréquence et intensité) pour mesurer l'importance de cette fonction

2/ Fonctions biologiques et Intérêt patrimonial : habitats (présence d'habitats N2000), oiseaux (rousserolle effarvate). La richesse biologique (autant aquatique qu'au niveau de l'avifaune : foulques, grèbes castagneux, rousserolle effarvate) est plus importante qu'à Tanghiccìa Nord. En 2004, la présence d'herbiers était notée dans les zones les moins profondes (zones non creusées). Les habitats sont aussi plus diversifiés, et les surfaces occupées sont plus importantes.

3/Valeurs socio-économiques : Tanghiccìa Sud est moins utilisée pour les activités de loisir (accessibilité plus faible). Le plan d'eau est toutefois utilisé pour la pêche.

Menaces et facteurs influençant l'évolution de la zone humide.

- Zone particulièrement sensible aux inondations (aléa Fort, AZI)
- Les apports d'eau douce sont presque intégralement assurés par le canal, ce qui rend le site assez sensible
- Dépôts de débris importants, dont certains polluants (voir photo)



- Présence de chalets à proximité (activité de location) : impact non connu (rejets d'eaux usées ?)
- Risques de pollution : présence d'une installation classée SEVESO (réservoir d'hydrocarbure)
- Evolution à long terme : risques d'atterrissement ?

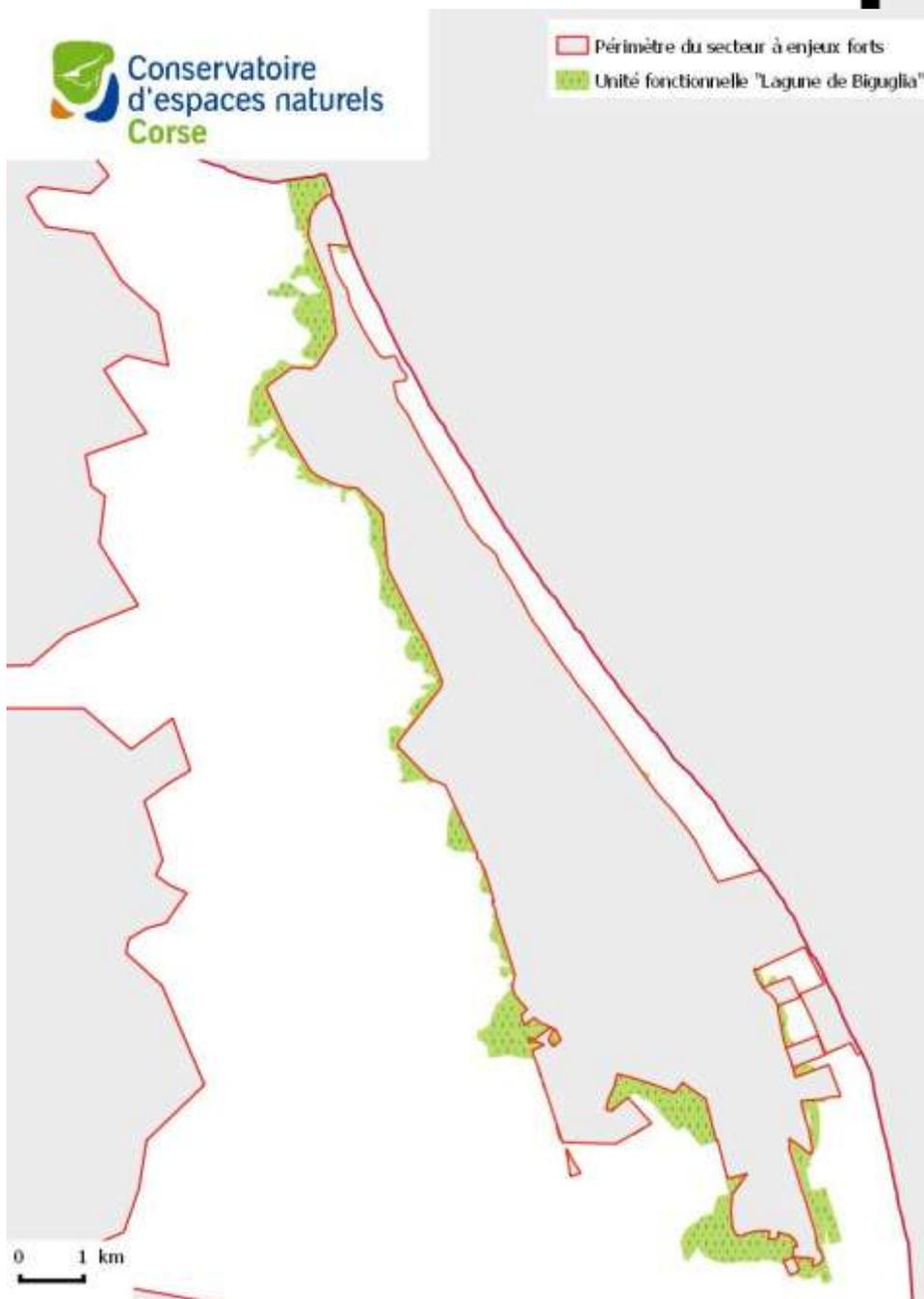
Synthèse : la fosse de Tanghiccica sud est plus intéressante de point de vue des fonctions hydrologiques et biologique, ainsi que l'intérêt patrimonial.

Ce milieu est d'autant plus intéressant qu'il est connecté au Golo (canal, nappe phréatique et habitats humides) et bien végétalisé. Cependant, ce site a été fortement perturbé par le creusement des bassins d'extractions, et semble aujourd'hui menacé par différentes sources (dépôts de débris, présence de chalets). Comme il est plus végétalisé, il est moins soumis à fréquentation, mais les activités sur le pourtour semblent le menacer.

De plus, évolution naturelle à long terme = atterrissement ??

Unité fonctionnelle « lagune de Biguglia »: lagune (2BCENC0010) + 2BCENC0029 + plaine alluviale du ruisseau de Guadone (2BCENC0052)

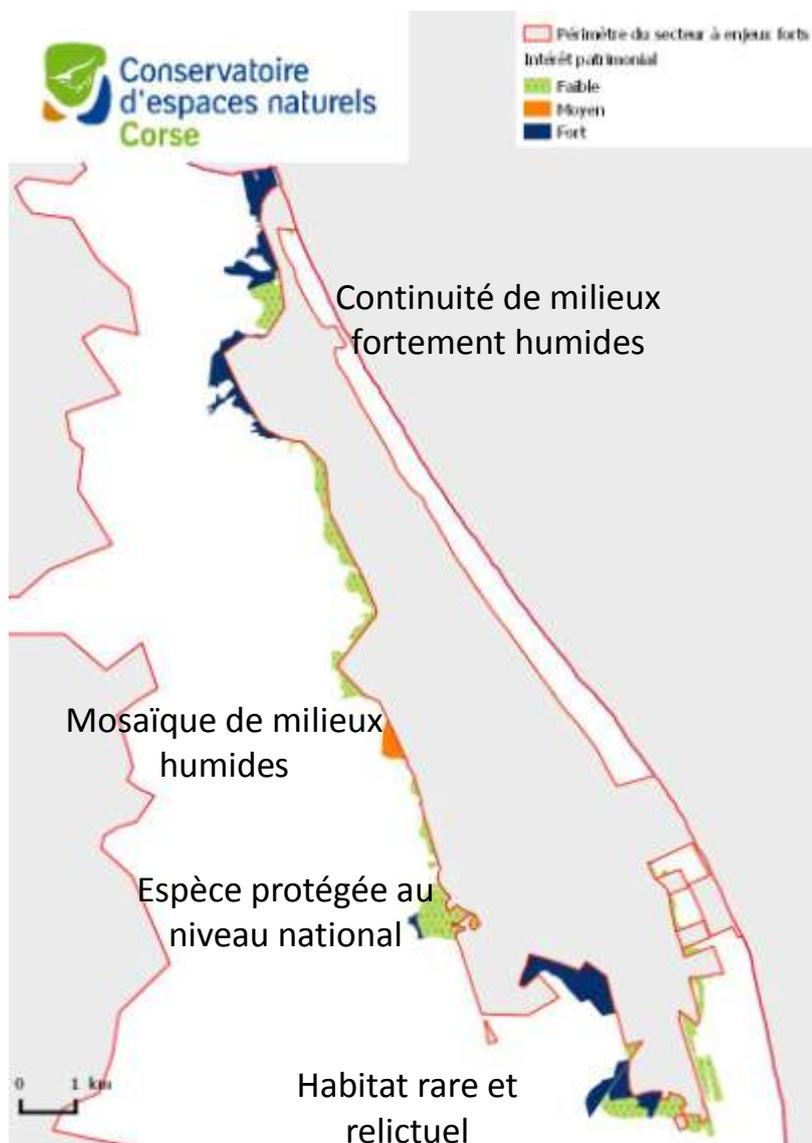
Superficie
Totale: 824 + 7,2 + 7,8 Ha
« ZHP »: 300 + 3,2 + 6,3 Ha



Intérêt patrimonial:

Critères:

- **continuité de milieux très humides** (roselières, aulnaies marécageuses, jonchaies, etc.)
- Présence de *Kickxia cirrhosa* dans prairie humide
- Prairies humides présentant ponctuellement des **peuplements à chêne pédonculé**, rares et localisés en Corse.



Etat:

Mauvais

- Présence de nombreuses dégradations
- Milieux relictuels ou modifiés par l'agriculture

Modéré à bon



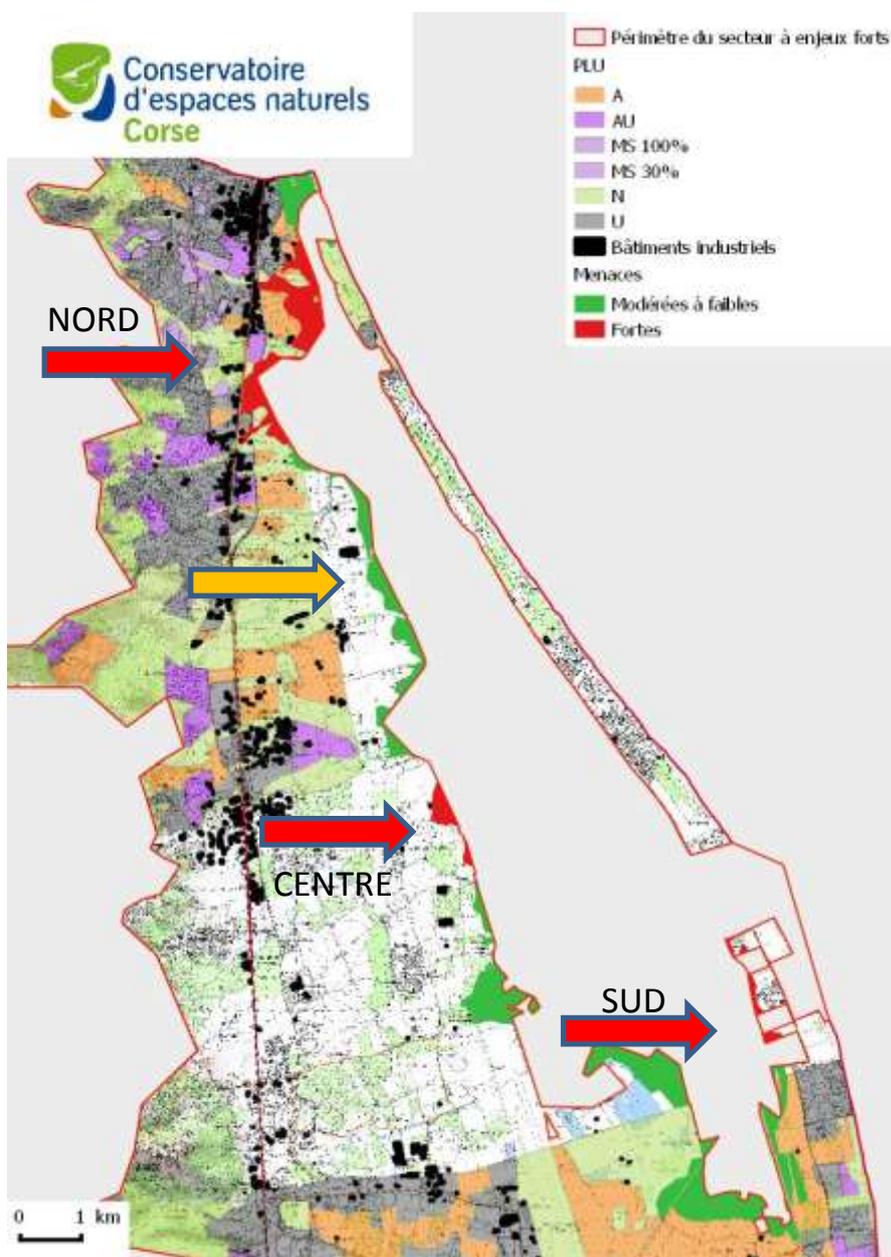
Menaces:

Urbanisation / industrialisation

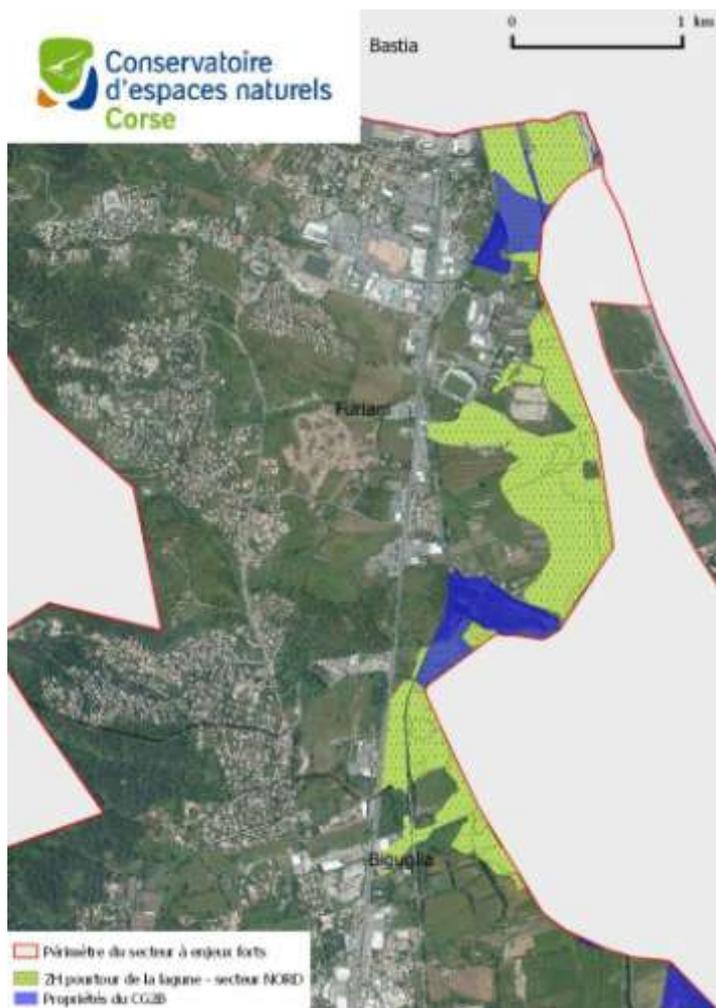
- **Nord:** nombreuses activités impactantes (clubs équestres et pépinière implantés dans la zone humide, urbanisation avec constructions dans la zone humide, agriculture avec passages d'engins, coupes, etc., bâtiments industriels, etc.). Ces activités sont soit directement sur la ZH, soit à proximité directe, menaçant à court terme l'intégrité des milieux humides dans ce secteur
- **Centre:** menaces liées à l'urbanisation (PLU inconnu). Présence de nouveaux quartiers, avec nombreux bâtiments construits sur remblais, à proximité de la ZH
- **Sud:** menaces liées à l'urbanisation (constructions à proximité directe de la zone humide)

Agriculture

Le linéaire humide, déjà réduit, est menacé par des pratiques agricoles agressives (retournements du sol, suppression d'habitats humides, etc.)



Propositions d'action:



NORD priorité 1:

- **Surveillance** / police
- **Sensibilisation**
- Mise en **protection**
- **Restauration**
- **Aménagement** et **valorisation** pédagogique de l'aulnaie marécageuse (présence d'aménagements anciens)

SUD priorité 2:

- Mise en **protection** des secteurs les plus menacés (Marana) et les plus intéressants d'un point de vue patrimonial
- Autres secteurs: **sensibilisation** des agriculteurs, mise en place d'**aides aux bonnes pratiques** agricoles



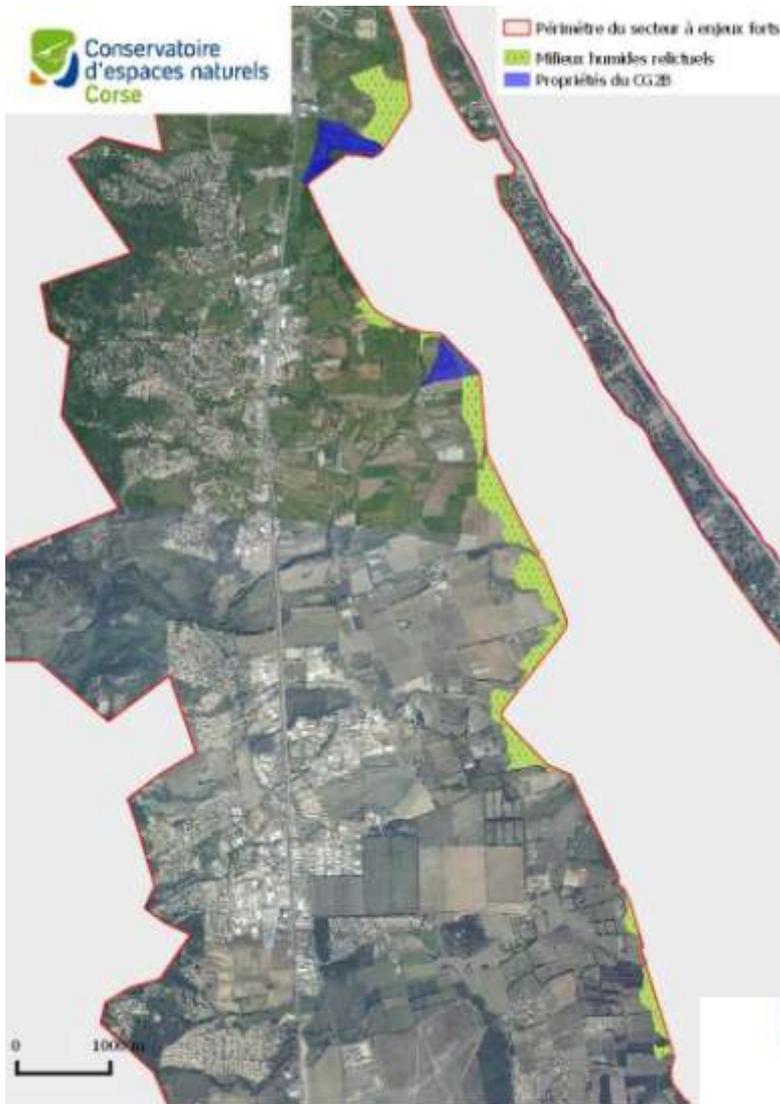
SUD priorité 2:

- Mise en **protection**
- **Valorisation** pédagogique



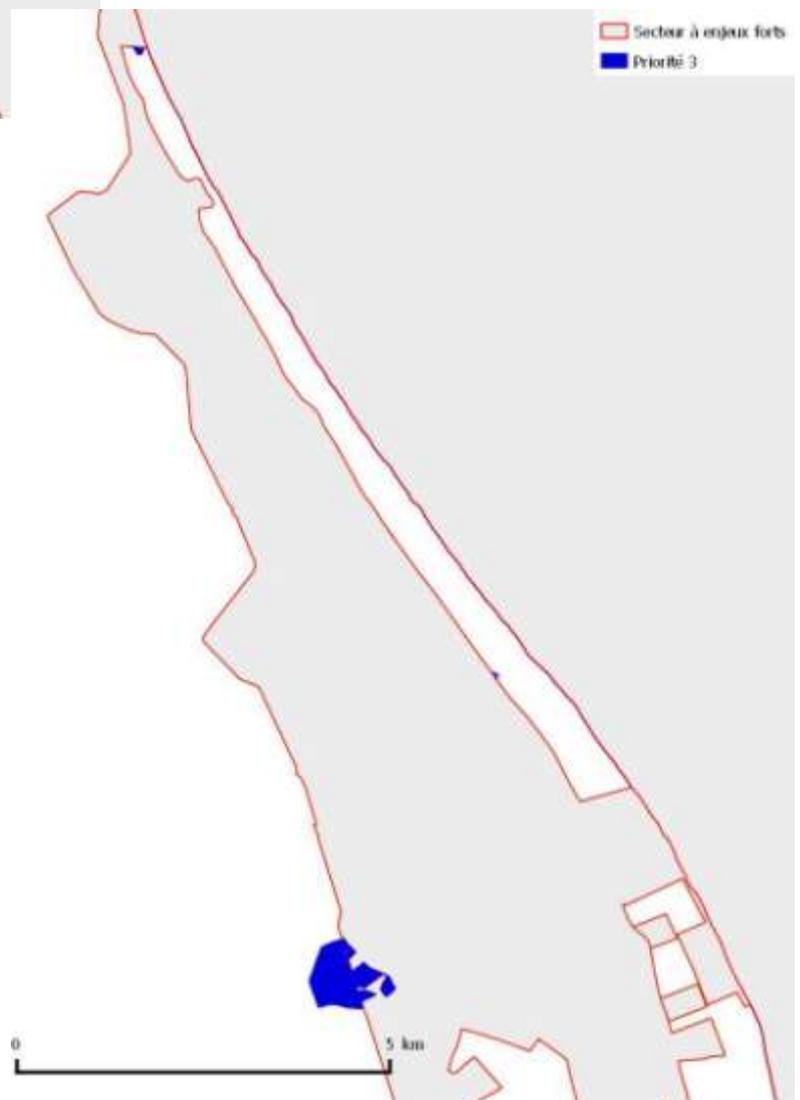
CENTRE priorité 2:

- Mise en **protection**
- **Restauration** (embroussaillage, anciens bâtiments abandonnés, espèces invasives et / ou qui assèchent le milieu, etc.)
- **Gestion**



CENTRE priorité 2:

- **Sensibilisation** des agriculteurs
- Mise en place de mesures **d'aides aux bonnes pratiques agricoles**



AUTRES priorité 3:

- **Mise en protection**
- **Sensibilisation** des agriculteurs
- Mise en place de mesures **d'aides aux bonnes pratiques agricoles**

ZHP définies à dire d'expert

Au cours de la réunion du comité technique du 14 décembre 2015, le CEN Corse a proposé d'ajouter deux zones humides aux ZHP, sur la base de critères mal pris en compte dans la hiérarchisation. Il s'agit des zones humides 2BCENC0014 (bassin d'extraction de l'aéroport) et 2BCENC0040 (plan d'eau de la Marana), dont les notes globales sont inférieures à 54,9.

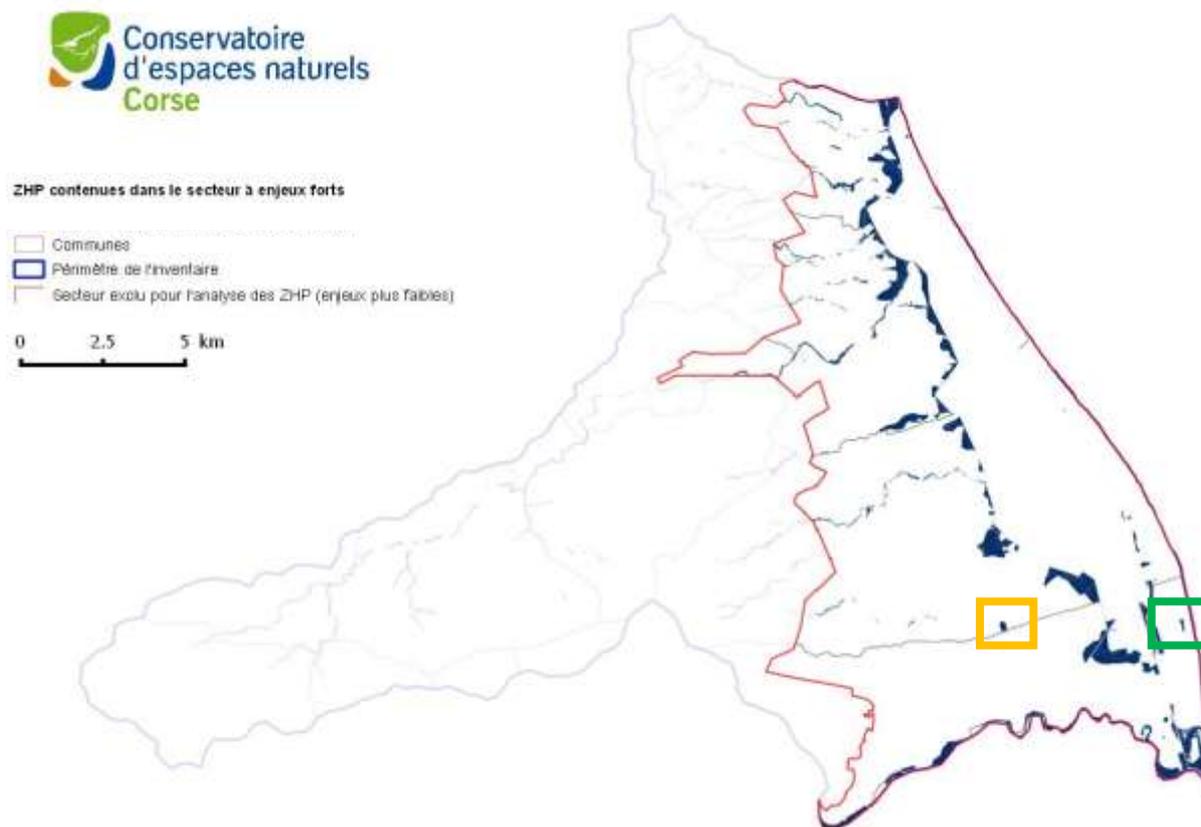


Figure 43 : ZHP définies à dire d'expert (2BCENC0014 2BCENC0040)

2BCENC0014 – Bassin d'extraction de l'aéroport

Critères de sélection

- ZH artificielle mais unique sur le BV
- Zone refuge pour la faune, intérêt patrimonial (amphibiens)
- Intéressante pour la pédagogie et la sensibilisation (accessibilité)

Propositions d'action:

- Inventaires complémentaires
- Remise en état (nettoyage, gestion des déchets présents sur site)
- Réalisation d'aménagements pour l'accueil du public



2BCENC0040 – Plan d'eau de la Marana



Critères de sélection

- ZH unique sur le BV
- Manque de connaissances
- Enjeux forts au nord (urbanisation)

Propositions d'action

- → Complément d'inventaire
- → Mise en protection

CONCLUSION

Le tableau XXXI et la carte 44 synthétisent l'ensemble des zones humides présentant des caractères remarquables.

Y sont distinguées :

- les zones humides proposées par le CEN Corse en tant que ZHP ;
- les zones humides non retenues par le CEN Corse en tant que ZHP ;
- les zones humides pour lesquelles le CEN Corse ne fait pas de proposition

Tableau XXXI : Liste des zones humides présentant des caractères remarquables et proposées en tant que ZHP par le CEN Corse.

Critères d'exclusion de la ZH comme ZHP	Identifiant	Nom de la zone humide	Type sdage	Superficie (Ha)	FONCTIONS HYDROLOGIQUES (/100)	VALEURS SOCIO ECONOMIQUES (/100)	INTERET PATRIMONIAL (/100)	Habitats patrimoniaux	Nb Vertébrés patrimoniaux	Nb Invertébrés patrimoniaux	Nb Flore patrimoniale	Etat biologique	Etat hydrologique	ETAT FONCTIONNEL (/100)	NIVEAU DE MENACE (/21)	NOTE GLOBALE
HS	2BCENC0046	Ruisseau de Bussu	5	1,6	-	-	28	1	-	-	-	NE*	NE*	20	-	59,1
HS	2BCENC0058	Ruisseau de Petriccia	5	9,1	75	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	-	56,1
HS	2BCENC0061	Ruisseau de Nepita	5	10	83,3	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	11	57,2
HS	2BCENC0062	Ruisseau de Felicione	5	7,6	75	-	42	1	-	-	1	NE*	NE*	20	7	57,8
HS	2BCENC0063	Ruisseau de Toreno	5	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	46,1
HS	2BCENC0064	NR	5	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	46,1
HS	2BCENC0066	Ruisseau de Bugnole	5	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	49,3
HS	2BCENC0067	Ravin de Rigo Secco	5	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	49,3
HS	2BCENC0069	Ruisseau de Monte Grosso	5	2,8	-	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	7	54,3
HS	2BCENC0016	Teghime 1	7	0,002	-	-	30	1	-	-	1	-	-	-	-	27,5
HS	2BCENC0037	Teghime 4	7	0,01	-	-	42	1	-	-	1	-	-	-	-	50,9
HS	2BCENC0038	Teghime 3	7	0,05	-	-	30	1	-	-	2	-	-	-	-	40
HS	2BCENC0039	Teghime 2	7	0,08	-	-	30	1	-	-	1	-	-	-	-	40
ZH art	2BCENC0001	Mare SIVOM	13	0,06	-	-	28	-	1	-	1	-	-	-	11	21
ZH art	2BCENC0003	Carrière	13	70,6	91,6	-	19	-	9	-	-	NE*	NE*	20	6	28,8
ZH art	2BCENC0008	Canal du Fossone	13	8,6	-	-	43	1	13	-	2	Bon	Mauvais	50	6	42,9
ZH art	2BCENC0009	Canal Golo/Biguglia	13	10,03	91,6	-	19	-	6	-	-	-	-	-	6	42
ZH art	2BCENC0015	NR	13	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	24,3
ZH art	2BCENC0017	Abreuvoir	13	0,1	-	-	14	-	4	-	-	-	-	-	6	28,6
ZH art	2BCENC0019	Bordure du canal du Golo	13	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	52,4
ZH art	2BCENC0024	Canal de ceinture	13	6,9	-	-	66	1	2	11	2	Bon	Mauvais	50	6	47

ZH art	2BCENC0036	Canal secondaire 3	13	1,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	33,6
ZH art	2BCENC0041	Canal secondaire 2	13	1,2	-	-	14	-	3	-	-	-	-	-	6	34,9
ZH art	2BCENC0044	Canal secondaire 1	13	1,4	-	-	14	-	1	-	-	-	-	-	6	34,9
	2BCENC0002	Bordure du Golo	5	56,5	99,9	100	27	-	6	2	-	Moyen	Bon	25	17	69
	2BCENC0004	Plaine du Golo	6	33,4	99,9	100	57	2	6	-	3	Mauvais	NE*	60	21	77,1
	2BCENC0005	Tanghiccìa SUD	5	9,6	-	75	43	4	13	-	2	-	-	-	17	56,6
	2BCENC0006	Tanghiccìa NORD	13	9,2	-	-	55	6	7	5	2	-	-	-	-	45,6
	2BCENC0010	Lagune de Biguglia	3	824	99,9	75	74	12	98	1	9	Moyen	Mauvais	75	21	78
	2BCENC0012	NR	6	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	43
	2BCENC0013	Bras mort du Golo	6	3,1	-	-	43	1	6	-	-	-	-	-	11	56,6
	2BCENC0014	Bassin d'extraction	13	2,4	-	-	14	-	5	-	-	-	-	-	16	34,9
	2BCENC0020	Ruisseau de San Pancrazio	5	15,9	99,9	75	-	-	-	-	-	Moyen	NE*	35	21	64,2
	2BCENC0022	Plaine alluviale du Bevinco	6	24,2	99,9	100	-	-	-	-	-	-	-	-	16	67,4
	2BCENC0025	Plaine alluviale de Morticionne	6	1,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	54,9
	2BCENC0026	NR	13	0,8	-	-	14	-	1	-	-	-	-	-	11	38
	2BCENC0027	NR	6	7,9	83,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	59
	2BCENC0029	NR	5	8	-	-	-	-	-	-	-	Mauvais	NE*	60	17	64,3
	2BCENC0030	Borgogna	5	2,7	-	-	28	-	1	-	1	-	-	-	17	67,3
	2BCENC0035	NR	7	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Moyen	NE*	35	16	61,8
	2BCENC0040	Plan d'eau de la Marana	1	1,3	-	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	12	28,6
	2BCENC0042	Mare	11	0,1	-	-	14	-	3	-	-	-	-	-	11	34,9
	2BCENC0043	Prairies humides au nord de Tanghiccìa	6	3,3	-	-	38	1	2	-	-	NE*	NE*	20	12	41,6
	2BCENC0045	Ruisseau de Morticionne	5	2,9	-	-	-	-	-	-	-	Mauvais	NE*	60	17	58
	2BCENC0047	Ruisseau de Santa Agata	5	26,8	99,9	75	18	-	-	-	1	Mauvais	NE*	60	17	69,1
	2BCENC0052	Ruisseau de Guadone	5	7,2	-	-	28	1	-	-	-	Mauvais	NE*	60	21	64,1
	2BCENC0053	NR	5	2,1	-	-	-	-	-	-	-	Mauvais	NE*	60	21	61,1
	2BCENC0054	Ruisseau de Petrelle	5	2,6	-	-	-	-	-	-	-	Moyen	NE*	35	17	54,9
	2BCENC0055	Ruisseau de Carcu	5	2,9	-	-	-	-	-	-	-	Mauvais	NE*	60	16	61,1
	2BCENC0056	Ruisseau de Pietre Turchine	5	23	99,9	75	-	-	-	-	-	Moyen	NE*	35	21	64,2
	2BCENC0057	Ruisseau de Rassignani	5	15,8	99,9	75	-	-	-	-	-	Mauvais	NE*	60	21	73,6
	2BCENC0060	Mormorana	5	2,3	-	-	14	-	1	-	-	Mauvais	Mauvais	100	21	70,5
	2BCENC0065	Bevinco	5	57,5	99,9	100	45	3	6	3	-	Mauvais	Mauvais	100	16	80,6
	2BCENC0070	Ruisseau de Fangone	5	5,9	75	-	18	-	-	-	1	NE*	NE*	20	11	51,6
	2BCENC0032	NR	6	0,7	-	-	14	-	1	-	-	-	-	-	16	53,6
	2BCENC0018	NR	7	0,1	-	-	52	1	1	-	1	-	-	-	11	49
	2BCENC0049	Ruisseau de Sant Andrea	5	2,3	-	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	12	49,9
	2BCENC0051	Ruisseau de Tendigliola	5	1,7	-	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	-	46,8
	2BCENC0059	Ravin de Menta	5	0,7	-	-	-	-	-	-	-	NE*	NE*	20	16	50,5

Remarques :

- Les ZH dont le numéro d'identifiant est en vert sont les ZH retenues par le CEN Corse comme ZHP ;

- les ZH dont l'identifiant est rouge sont celles qui n'ont pas été retenues par le CEN Corse en tant que ZHP, malgré la présence de caractères remarquables. La colonne critères d'exclusion en donne l'explication : la ZH n'est pas comprise dans le secteur à enjeux forts ; ZH art : ZH artificielle) ;
- Les ZH dont l'identifiant est orange sont celles pour lesquelles le CEN Corse ne fait pas de proposition.

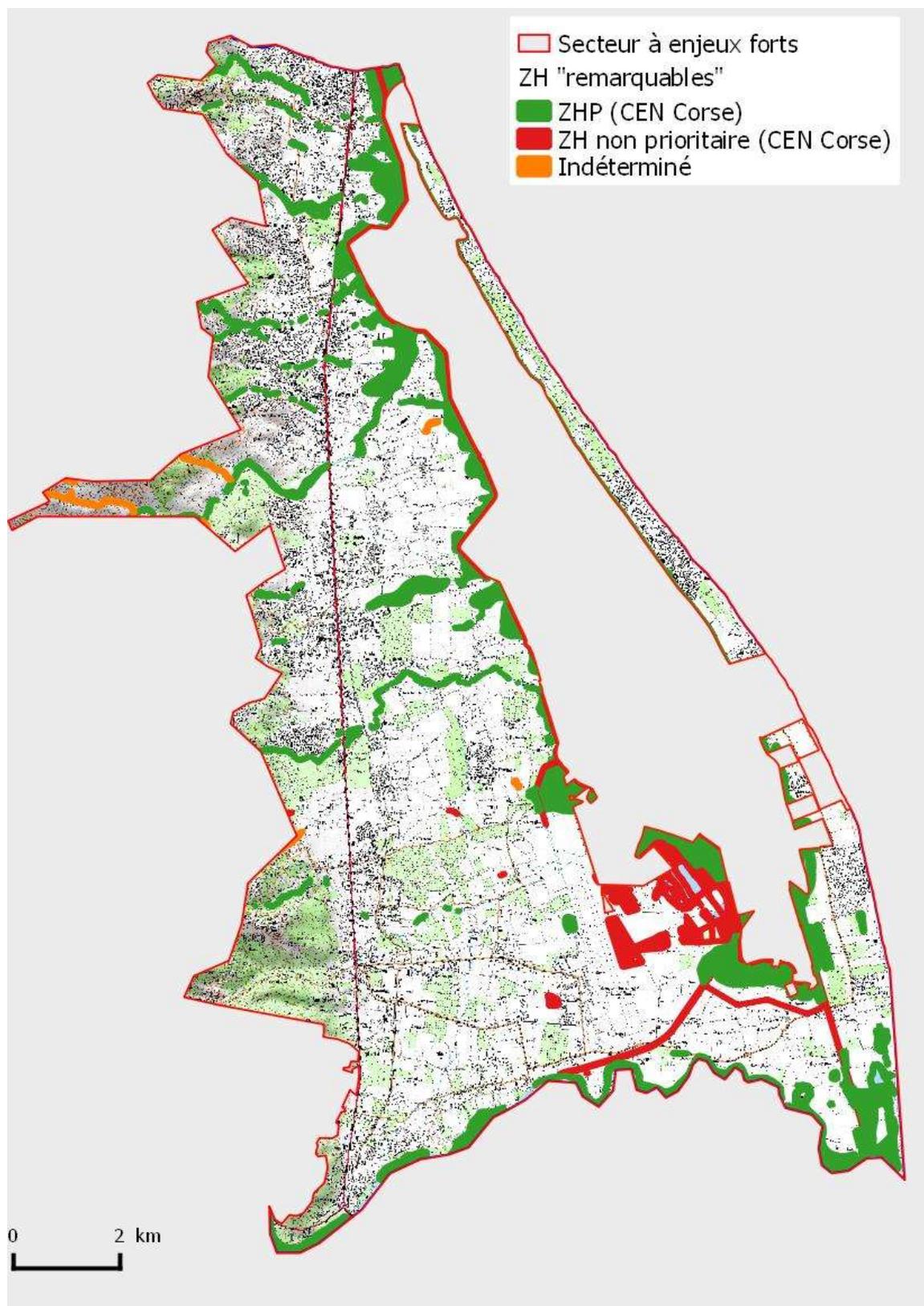


Figure 44 : Zones humides remarquables au sein du secteur à enjeux forts

Parmi les zones humides présentant des caractères remarquables mais non retenues par le CEN Corse en tant que ZHP :

- 11 sont des **zones humides artificielles** (ZH art). Par convention, les ZH artificielles ne sont pas considérées comme ZHP, sauf les ZH intégrées à des unités fonctionnelles (Tanghiccìa nord et 2BCENC0026), ou exceptionnelles (2BCENC0014 – bassin d'extraction de l'aéroport) ;
- 13 ne sont **pas dans le secteur à enjeux forts** (HS) ;
- 7 zones humides, possédant des notes globales aux alentours de 50/100, sont soumises à discussion.
 - Le ruisseau de Fangone (2BCENC0070) a une note assez élevée, une assez grande superficie et possède des fonctions hydrologiques importantes, en plus de son intérêt patrimonial. Par contre, son état est considéré comme non évalué, et son niveau de menace est seulement moyen ;
 - La zone humide 2BCENC0032 a une surface assez modeste (<1 Ha), les caractéristiques remarquables sont son intérêt patrimonial (présence d'une espèce patrimoniale), et son niveau de menaces assez élevé (16/21) ;
 - La zone humide 2BCENC0018 possède elle aussi une superficie modeste < 1 Ha. Elle est retenue pour son intérêt patrimonial (présence d'espèces et d'habitats patrimoniaux). Son niveau de menaces est somme toute moyen ;
 - Les ruisseaux de Sant Andrea (2BCENC0049) et de Tendigliola (2BCENC0051), et le ravin de Menta (2BCENC0059) ont été retenus comme remarquables du fait de leur état considéré comme non évalué. Ces ZH ne présentent pas d'autres caractéristiques remarquables, hormis le ravin de Menta ayant un niveau de menaces assez élevé (celui du ruisseau de Sant Andrea est considéré comme moyen), mais de petite superficie (< 1000 m²).

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE, 2010. *Guide d'inventaire des zones humides dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des SAGE*.

AGENCE DE L'EAU RM & C, 2008. *Délimitation de l'espace de zones humides par fonction qualifiée et par type de milieux*. ECOSPHERE – BURGEAP. Rapport final.

AMANDIER L., DUREAU R., JOFFRE L.-M., JOFFRE R., LAURENT J.-L., 1982. *Eléments pour un zonage agro-sylvo-pastoral de la Corse. Un outil cartographique pour la mise en valeur*. Forêt méditerranéenne, tome IV, n°1.

ACQUASCOP, LES ECOLOGISTES DE L'EUZIERE, 2011. *Inventaire et caractérisation des zones humides du bassin versant du Lez – rapport final*

BARNAUD G., FUSTEC E., 2007. *Conserver les zones humides : pourquoi ? Comment ?* Quae, Educagri. 230 pp.

BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.-C., 1997. *CORINE biotopes, version originale, types d'habitats français*. ENGREF Nancy & ATEN, Montpellier. 175 p.

BLAISE L., MARTIN X., 2002. *Réserve naturelle de l'étang de Biguglia (Haute-Corse) – Rapport de l'inspection générale de l'environnement*. Ministère de l'Ecologie et de l'Environnement Durable.

CELLULE D'ANIMATION SUR LES MILIEUX AQUATIQUES DU FINISTERE - CAMA 29, 2010. *Guide méthodologique - Réalisation de l'étude préalable au contrat territorial « milieux aquatiques » - volet zones humides – sur le département du Finistère*. Conseil général du Finistère.

FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES, 2011. *Manuel d'aide à l'identification des « zones humides prioritaires », des ZHIEP et des ZSGE*. Forum des Marais Atlantiques.

MEROT P., BARRIUSO E., BEAUJOUAN V., BENOIT P., BIDOIS J., BOURRIE G., BUREL F., CHAPLOT V., CHARNAY M-P., CLEMENT B., CLEMENT J-C., COTONNEC A., CURMI P., DURAND P., GANZETTI I., GASCUEL-ODOUX C., GRIMALDI C., HOLLIER LAROUSSE A., HUBERT-MOY L., JAFFREZIC A., KAO C., MEROT PH., MOLENAT J., OUIN A., PINAY G., PIVETTE E., REGIMBEAU C., RUIZ L., TROCCAZ O., TROLARD F., WALTER C., ZIDA M., 2000. *Typologie fonctionnelle des zones humides de fond de vallée en vue de la régulation de la pollution diffuse*. Rapport de synthèse final, UMR INRA-ENSA Sol et agronomie de Rennes-Quimper, 115 pp.

NGUYEN-THE, D., PALVADEAU, E., SINZELLE, B., 2003. *Atlas cartographique des aquifères littoraux de Corse*. Rapport BRGM RP-52191-FR. 99 pp.

TRENTIN Corine, 2007. *Inventaire des Zones Humides « Loi sur l'Eau » du département de l'Isère - Territoires de la « Bourbre » et des « Affluents Rhône Amont et Est Lyonnais*. Mémoire de Master 2 (Biologie Géosciences Agroressources Environnement, spécialité Ingénierie en Ecologie et en Gestion de la Biodiversité), université de Montpellier 2.

Documents SDAGE

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX, BASSIN DE CORSE (2010-2015).

PROGRAMME DE MESURES, BASSIN DE CORSE (2010-2015).

SDAGE AERMC, 2001. *Guide technique n°5 : Agir pour les zones humides en RMC - Fonctionnement des zones humides Première synthèse des indicateurs pertinents.*

SDAGE AERMC, 2001. *Guide technique n°6 : Agir pour les zones humides – boîte à outils inventaire. Fascicule 1 : du tronc commun à la cartographie.*

SDAGE AERMC, 2000. *Note technique n°4 : Agir pour les zones humides en RMC – Les priorités du bassin.*

SDAGE AERMC, 2000. *Note technique n°5 : Agir pour les zones humides en RMC – Politique d'inventaires : objectifs et méthodologie.*

Documents SAGE de l'étang de Biguglia

SAGE de l'étang de Biguglia, 2003. *Etat des lieux – Diagnostic du SAGE de l'étang de Biguglia.*

SAGE de l'étang de Biguglia, 2004. *Objectifs et stratégies du SAGE.*

SAGE de l'étang de Biguglia, 2012. *Plan d'Aménagement et de Gestion Durable.*

SAGE de l'étang de Biguglia, 2012. *Rapport d'évaluation environnementale.*

Département de la Haute-Corse, 2012. *Règlement du SAGE de l'étang de Biguglia.*

Préfecture de Haute-Corse, 2012. *Avis de l'autorité environnementale sur le rapport d'évaluation environnementale du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'étang de BIGUGLIA.*

Liste des illustrations

FIGURES

Figure 1 : localisation des sites Ramsar en Corse.....	10
Figure 2 : les différents types de zones humides présentes sur un bassin versant (SDAGE, guide technique n°5).	11
Figure 3 : étang de Biguglia, la plus grande zone humide de Corse.....	12
Figure 4 : Salines de Porto-Vecchio.....	12
Figure 5 : bordure de cours d'eau (ripisylve du Liamone, 2012)	13
Figure 6 : prairie humide sur la plaine du Liamone.....	13
Figure 7 : pozzine de pente (Pastricciola, 2012)	14
Figure 8 : pozzine de fond (Orto, 2012)	14
Figure 9 : lac de Crenu (2012)	14
Figure 10 : tourbière du Valdu (Photo : Laurent Sorba, OEC)	15
Figure 11 : mare de l'Arate (Soccia, 2012)	15
Figure 12 : zone humide artificielle issue de l'extraction de matériaux	16
Figure 13 : Recto de la plaquette d'information.	17
Figure 14 : localisation et périmètre de l'inventaire.....	18
Figure 15 : les 17 communes du périmètre d'inventaire	19
Figure 16 : Réseau hydrographique et échanges avec l'étang de Biguglia (Etat des lieux – diagnostic du SAGE de l'étang de Biguglia, 2003)	21
Figure 17 : typologie fonctionnelle des milieux humides (Merot <i>et al.</i> , 2005, in Barnaud et Fustec, 2007) ...	22
Figure 18 : Enveloppe de référence des zones humides potentielles	27
Figure 19 : illustration du concept d'unité fonctionnelle.....	28
Figure 20 : zones humides effectives	29
Figure 21 : exemple de fiche issue de la base de données MedWet.....	30
Figure 22 : Représentativité des zones humides sur le bassin versant (a - nombre de zones humides; b - superficie des zones humides)	31
Figure 23 : les zones humides par type SDAGE (remarque : la superficie de certaines ZH, particulièrement petite, a été artificiellement agrandie pour des questions de visibilité)	33
Figure 24 : Etang (lagune) de Biguglia, 2013 (presqu'île de San Damiano à gauche ; lagune à droite).....	34
Figure 25 : prairie humide en bordure de la lagune Figure 26 : marais de Poggiale	34
Figure 27 : Golo, 2013 (ripisylve visible en rive droite).....	35
Figure 28 : impacts anthropiques sur le Golo (en haut, groupement de cannes de Provence ; en bas, déchets).....	35
Figure 29 : Bevinco, 2014. De gauche à droite : défilé du Lancone (sources encrûtantes, ripisylve) ; partie terminale endiguée (groupement de cannes de Provence).....	36
Figure 30 : zones humides situées en plaine alluviale du Golo (a - Prairie humide (2013) ; b + c - Annexe fluviale (2013))	36
Figure 31 : pelouse humide d'altitude (crête de Teghime, 2013) Figure 32 : prairie humide de source (Borgo, 2013).....	37
Figure 33 : les zones humides artificielles du bassin versant (a- canal en bordure de la lagune de Biguglia ; b- carrière en exploitation ; c- bassin d'extraction de l'aéroport ; d- prairie en friche ; e- abreuvoir artificiel ; f- plan d'eau artificiel).....	38
Figure 34 : formulaire d'attribution des notes pour chaque zone humide	46
Figure 35 : démarche d'évaluation de l'importance des fonctions hydrologiques pour chaque zone humide	53
Figure 36 : méthode d'évaluation de l'état fonctionnel d'une zone humide	62

Figure 37 : les zones humides en fonction de l'importance de leurs fonctions hydrologiques à l'échelle du bassin versant (importance globale, puis importance pour chaque catégorie, régulation hydraulique, protection du milieu physique, épuration)	66
Figure 38 : Importance des valeurs socio-économiques pour l'ensemble des zones humides du bassin versant (importance globale, puis importance par catégorie, loisirs et pédagogie et production)	69
Figure 39 : Les zones humides du bassin versant en fonction de leur intérêt patrimonial	73
Figure 40 : les huit zones humides les plus menacées sur le bassin versant	79
Figure 41 : les zones humides du bassin versant en fonction du niveau de menaces.....	80
Figure 42 : Secteur à enjeux forts du bassin versant	85
Figure 43 : ZHP définies à dire d'expert (2BCENC0014, 2BCENC0040).....	142
Figure 44 : Zones humides remarquables au sein du secteur à enjeux forts.....	146

TABLEAUX

Tableau I : Données disponibles sur les zones humides utilisables pour la Corse	23
Tableau II : Couches cartographiques utilisées dans la construction de l'enveloppe de référence de zones humides pour le bassin versant du Bevinco.....	26
Tableau III : Les zones humides effective par type SDAGE sur le bassin versant	31
Tableau IV : liste des habitats (CB) recensés sur le bassin versant.....	39
Tableau V : liste des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le bassin versant (dont habitats prioritaires marqués d'une *) :	40
Tableau VI : les espèces d'intérêt patrimonial identifiées sur le bassin versant.....	41
Tableau VII : indicateurs de hiérarchisation et critères d'attribution de l'importance.....	45
Tableau VIII : attribution de la note liée au type SDAGE, valable uniquement pour ce bassin versant.....	47
Tableau IX : attribution de la note d'intérêt patrimonial, valable uniquement pour ce bassin versant.....	48
Tableau X : évaluation de l'importance des fonctions hydrologiques, valable uniquement sur ce bassin versant.....	50
Tableau XI : Evaluation de l'importance des valeurs socio-économiques.....	55
Tableau XII : attribution de la note d'importance des valeurs socio-économiques, valable uniquement pour ce bassin versant	57
Tableau XIII : attribution des notes pour le statut de protection et la gestion de la ZH	58
Tableau XIV : étape 1 – Relevé des altérations et de leurs degrés associés.....	60
Tableau XV : étape 2 – Correspondance note / état pour chaque fonction.....	61
Tableau XVI : discrimination de l'évaluation de l'état des fonctions	61
Tableau XVII : attribution des notes (correspondance avec les états)	61
Tableau XVIII : évaluation des niveaux menaces.....	63
Tableau XIX : attribution de la note.....	63
Tableau XX : Liste des 13 zones humides possédant les fonctions hydrologiques les plus importantes à l'échelle du bassin versant :	64
Tableau XXI : Liste des trois zones humides ayant leur fonction de ralentissement du ruissellement considérée comme importante.....	67
Tableau XXII : Liste des zones humides du bassin versant ayant les valeurs socio-économiques les plus importantes.....	68
Tableau XXIII : les zones humides possédant les valeurs socio-économiques les plus importantes à l'échelle du bassin versant (classées par importance de leurs valeurs).....	70
Tableau XXIV : liste des zones humides ayant leur production biologique considérée comme importante à l'échelle du bassin versant	70
Tableau XXV : liste des zones humides possédant au moins un habitat patrimonial	71
Tableau XXVI : liste des zones humides accueillant au moins une espèce patrimoniale	72
Tableau XXVII : les zones humides du bassin versant en fonction de leur état	74
Tableau XXVIII : Liste des zones humides en fonction du niveau de menaces	77
Tableau XXIX : liste des zones humides du bassin versant présentant au moins un critère remarquable	81
Tableau XXX : liste des zones humides du bassin versant, classées par note globale.	83

Tableau XXXI : Liste des zones humides présentant des caractères remarquables et proposées en tant que ZHP par le CEN Corse.....144

ANNEXES

Annexe I

-

**Typologie SDAGE des zones humides
(d'après AERMC *et al.*, 2000)**

	Types SDAGE	Définition	RMC	Sous-types CLC	CORINE Biotope
Eaux marines					
1	Grands estuaires	Larges embouchures de fleuve dans les eaux marines, soumises à l'action des marées (< à 6m)		5.2.2 Estuaires	11 -Mers et océans 12 -Bras de mer, baies et détroits
2	Baies et estuaires moyens-plats	Embouchures de cours d'eau dans les eaux marines où l'influence de la marée n'est pas prépondérante, deltas	Vasières, Herbiers, récifs, Prés-salés		13 -Estuaires et rivières tidales (soumises à marées) 14 -Vasières et bancs de sable sans végétation 15 -Marais salés, prés salés, steppes salées
3	Marais et lagunes côtiers	Milieu littoral saumâtre à faible renouvellement des eaux et au fonctionnement globalement naturel	Marais, Prés-salés, Lagunes, Arrière-dunes, Sansouires, Roselières, Marais salants	5.2.1 Lagunes littorales	16 -Dunes marines et plages de sable 17 -Plages de galets 21 -Lagunes 23 -Eaux stagnantes, saumâtres et salées 53 -Végétation de ceinture de bord des eaux
4	Marais saumâtres aménagés	Milieu littoral saumâtre à faible renouvellement des eaux et au fonctionnement artificiel	Bassins aquacoles Grèves nues ou végétalisées	4.2.2 Marais salants	89 -Lagunes et réservoirs industriels, canaux
Eaux courantes					
5 et 6	Bordures de cours d'eau et plaines alluviales	Ensemble des zones humides du lit majeur du cours d'eau	Ripisylves Prairies inondables Tourbières Milieux fontinaux		24 -Eaux courantes 37 -Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 44 -Forêts et fourrés alluviaux très humides 53 -Végétation de ceinture de bord des eaux
Eaux stagnantes					
7	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin	Zones humides de tête de bassin alimentées par les eaux de ruissellement et les eaux de pluie	Prairies tourbeuses Podzines Etangs isolés Bordures de lacs Prairies humides	4.1.2 Tourbières	36 -Pelouses alpines et subalpines 37 -Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 51 -Tourbières bombées à communautés très acides 52 -Tourbières de couverture 54 -Bas-marais, tourbières de transition et sources
8	Régions d'étangs	Plans d'eau peu profonds d'origine anthropique	Prairies tourbeuses		22 -Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares)
9	Petits plans d'eau et bordures de plans d'eau	Queues d'étangs et bordure à héliophytes et hydrophytes	Plateaux imperméables Zones de sources Tourbières		22 -Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares) 37 -Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 44 -Forêts et fourrés alluviaux très humides 53 -Végétation de ceinture de bord des eaux
10	Marais et landes humides de plaine et plateaux	Milieux déconnectés des cours d'eau, alimentation par ruissellement, précipitations directes, remontées de nappes	Prés-salés ; Réseau de mares ou mares permanentes ou temporaires, naturelles ou créées par l'homme ; Rizière (T3) ; Prairie amendée (T6) ; Peupleraie (T6 et T10) ; Contre-canaux ; Carrières en eau ; Bassins aquacoles intensifs (p.m)	4.1.1 Marais intérieurs	31 Landes, broussailles, recrus (31.1 Landes humides) 37 Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 51 Tourbières bombées à communautés très acides 52 Tourbières de couverture 54 Bas-marais, tourbières de transition et sources
11	Zones humides ponctuelles	Stagnation d'eau permanente ou temporaire			22 -Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares)
12	Marais aménagés dans un but agricole	Zones humides aménagées dans un but agricole et sylvicole, intensifs		2.1.3. Rizières	81 -Prairies fortement amendées et ensemencées 82 -Cultures (82.41 Rizières) 83 -Vergers (83.321 Plantations de peupliers)
13	Zones humides artificielles	Milieux humides d'eau douce résultats d'activités anthropique dont le but premier n'est pas la création de zone humide			22 -Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares) 89 -Lagunes et réservoirs industriels

Annexe II

-

Liste des espèces indicatrices de zones humides en région Corse

La liste a été élaborée à partir de la liste nationale (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 « précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement ») et des documents : Flora corsica, prodrome de la flore corse.

Les espèces surlignées en jaune représentent les espèces ajoutées à la liste régionale par rapport à la liste nationale.

1	Adiantum capillus-veneris L.
2	Alisma lanceolatum With.
3	Alisma plantago-aquatica L.
4	Baldellia ranunculoides (L.) Parl.
5	Sagittaria sagittifolia L.
6	Leucojum aestivum L.
7	Narcissus tazetta L.
8	Angelica sylvestris L.
9	Apium graveolens L.
10	Carum verticillatum (L.) W. D. J. Koch.
11	Eryngium pusillum L.
12	Hydrocotyle ranunculoides Lf.
13	Hydrocotyle vulgaris L.
14	Oenanthe aquatica (L.) Poir.
15	Oenanthe crocata L.
16	Oenanthe fistulosa L.
17	Oenanthe globulosa L.
18	Oenanthe lachenalii C. C. Gmel.
19	Oenanthe silaifolia M. Bieb.
20	Nerium oleander L.
21	Aristolochia clematitis L.
22	Berula erecta (Huds.) Coville.
23	Asplenium marinum L.
24	Achillea ageratum L.
25	Adenostyles briquetii Gamisans.
26	Artemisia caerulescens L.
27	Aster squamatus (Spreng.) Hieron.
28	Aster tripolium L.
29	Bellis annua L.
30	Bellis bernardii Boiss. & Reut.
31	Bellium nivale Req.
32	Bidens cernua L.
33	Bidens frondosa L.
34	Bidens tripartita L.
35	Cirsium creticum (Lam.) D'Urv. subsp. triumfetti (Lacaita) Werner.

36	<i>Cotula coronopifolia</i> L.
37	<i>Eupatorium cannabinum</i> L.
38	<i>Inula crithmoides</i> L.
39	<i>Omalotheca supina</i> (L.) DC.
40	<i>Petasites albus</i> (L.) Gaertn.
41	<i>Petasites hybridus</i> (L.) G. Gaertn., B. Mey. & Scherb.
42	<i>Petasites pyrenaicus</i> (L.) G. Lopez.
43	<i>Plagius flosculosus</i> (L.) Alavi & Heywood.
44	<i>Pseudognaphalium luteoalbum</i> (L.) Hilliard & Burt.
45	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh.
46	<i>Pulicaria sicula</i> (L.) Moris.
47	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn.
48	<i>Senecio aquaticus</i> Hill.
49	<i>Senecio ovatus</i>
50	<i>Senecio aquaticus</i> = <i>S. erraticus</i>
51	<i>Senecio erraticus</i> Bertol.
52	<i>Sonchus maritimus</i> L.
53	<i>Taraxacum corsicum</i> Soest.
54	<i>Taraxacum palustre</i> (Lyons) Symons.
55	<i>Cystopteris diaphana</i> (Bory) Blasdell.
56	<i>Alnus alnobetula</i> (Ehrh.) K. Koch.
57	<i>Alnus cordata</i> (Loisel.) Duby.
58	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.
59	<i>Woodwardia radicans</i> (L.) Sm.
60	<i>Cerinthe glabra</i>
61	<i>Heliotropium supinum</i> L.
62	<i>Myosotis laxa</i> Lehm.
63	<i>Myosotis nemorosa</i> Besser.
64	<i>Myosotis sicula</i> Guss.
65	<i>Myosotis soleirolii</i> (Nyman) Godr. ex-Rouy.
66	<i>Symphytum bulbosum</i>
67	<i>Cardamine amara</i> L.
68	<i>Cardamine flexuosa</i> With.
69	<i>Cardamine graeca</i> L.
70	<i>Cardamine pratensis</i> L.
71	<i>Hymenolobus procumbens</i> (L.) Nutt. ex-Schinz & Thell.
72	<i>Morisia monanthos</i> (Viv.) Asch.
73	<i>Nasturtium officinale</i> R. Br.
74	<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser.

75	Rorippa austriaca (Crantz) Besser.
76	Rorippa sylvestris (L.) Besser.
77	Solenopsis laurentia (L.) C. Presl.
78	Solenopsis minuta (L.) C. Presl subsp. corsica Meikle.
79	Humulus lupulus L.
80	Corrigiola littoralis L.
81	Illecebrum verticillatum L.
82	Myosoton aquaticum (L.) Moench.
83	Sagina revelieri Jord. & Fourr.
84	Sagina subulata (Sw.) C. Presl.
85	Saponaria officinalis
86	Silene flos-cuculi (L.) Clairv.
87	Spergularia media (L.) C. Presl.
88	Spergularia salina J. & C. Presl.
89	Stellaria alsine Grimm.
90	Stellaria nemorum L.
91	Stellaria palustris Hoffm.
92	Arthrocnemum macrostachyum (Moric.) K. Koch.
93	Atriplex littoralis L.
94	Chenopodium chenopodioides (L.) Aellen.
95	Chenopodium rubrum L.
96	Halimione portulacoides (L.) Aellen.
97	Salicornia emericii Duval-Jouve.
98	Salicornia patula Duval-Jouve.
99	Salsola soda L.
100	Sarcocornia fruticosa (L.) A. J. Scott.
101	Suaeda maritima (L.) Dumort.
102	Suaeda spicata
103	Suaeda vera J. F. Gmel.
104	Calystegia sepium (L.) R. Br.
105	Cressa cretica L.
106	Cuscuta scandens Brot. subsp. cesatiana (Bertol.) Soó.
107	Cuscuta scandens Brot. subsp. Scandens
108	Crassula vaillantii (Willd.) Roth.
109	Sedum villosum L.
110	Bolboschoenus maritimus (L.) Palla.
111	Carex acutiformis Ehrh.
112	Carex pairae
113	Carex ovalis

114	Carex praecox
115	Carex flacca subsp. erythrostachys
116	Carex grioletii
117	Carex hirta
118	Carex pallescens
119	Carex cuprina (Sandor ex-Heuff.) Nendtv. ex-A. Kern.
120	Carex distans L.
121	Carex divisa Huds.
122	Carex echinata Murray.
123	Carex elata All.
124	Carex extensa Gooden.
125	Carex flava L.
126	Carex frigida All.
127	Carex hispida Willd.
128	Carex laevigata Sm.
129	Carex microcarpa Bertol. ex-Moris.
130	Carex nigra (L.) Reichard.
131	Carex panicea L.
132	Carex pendula Huds.
133	Carex pseudocyperus L.
134	Carex punctata Gaudin.
135	Carex remota L.
136	Carex riparia Curtis.
137	Carex vesicaria L.
138	Carex viridula Michx. subsp. brachyrhyncha (Celak.) B. Schmid.
139	Carex viridula Michx. subsp. oedocarpa (Andersson) B. Schmid.
140	Carex viridula Michx. subsp. viridula.
141	Cladium mariscus (L.) Pohl.
142	Cyperus difformis L.
143	Cyperus eragrostis Lam.
144	Cyperus esculentus L.
145	Cyperus fuscus L.
146	Cyperus involucratus Rottb.
147	Cyperus longus L.
148	Cyperus michelianus (L.) Link.
149	Eleocharis acicularis (L.) Roem. & Schult.
150	Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv.
151	Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult.
152	Eleocharis quinqueflora (Hartmann) O. Schwarz.

153	<i>Eleocharis uniglumis</i> (Link) Schult.
154	<i>Fuirena pubescens</i> (Poir.) Kunth.
155	<i>Isolepis cernua</i> (Vahl) Roem. & Schult.
156	<i>Isolepis pseudosetacea</i> (Daveau) Vasc.
157	<i>Isolepis setacea</i> (L.) R. Br.
158	<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla.
159	<i>Schoenoplectus litoralis</i> (Schrad.) Palla.
160	<i>Schoenoplectus mucronatus</i> (L.) Palla.
161	<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C. C. Gmel.) Palla.
162	<i>Schoenus nigricans</i> L.
163	<i>Scirpoides holoschoenus</i> (L.) Soják.
164	<i>Trichophorum alpinum</i> (L.) Pers.
165	<i>Trichophorum cespitosum</i> (L.) Hartm.
166	<i>Drosera rotundifolia</i> L.
167	<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A. Gray.
168	<i>Elatine hydropiper</i> L.
169	<i>Elatine macropoda</i> Guss.
170	<i>Equisetum palustre</i> L.
171	<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh.
172	<i>Erica terminalis</i> Salisb.
173	<i>Dorycnium rectum</i> (L.) Ser.
174	<i>Lathyrus palustris</i> L.
175	<i>Lotus conimbricensis</i> Brot.
176	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.
177	<i>Trifolium michelianum</i> Savi.
178	<i>Trifolium ornithopodioides</i> L.
179	<i>Trifolium patens</i> Schreb.
180	<i>Trifolium vesiculosum</i> Savi.
181	<i>Frankenia pulverulenta</i> L.
182	<i>Blackstonia acuminata</i> (W. D. J. Koch & Ziz) Domin.
183	<i>Blackstonia imperfoliata</i> (Lf) Samp.
184	<i>Centaurium spicatum</i> (L.) Fritsch.
185	<i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre.
186	<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel.
187	<i>Gentiana asclepiadea</i> L.
188	<i>Ribes nigrum</i> L.
189	<i>Ribes rubrum</i> L.
190	<i>Hypericum androsaemum</i> L.

191	<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr.
192	<i>Hypericum hircinum</i>
193	<i>Hypericum corsicum</i>
194	<i>Iris pseudacorus</i> L.
195	<i>Romulea revelieri</i> Jord. & Fourr.
196	<i>Isoetes duriei</i> Bory.
197	<i>Isoetes histrix</i> Bory.
198	<i>Isoetes velata</i> A. Braun.
199	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex-Hoffm.
200	<i>Juncus acutus</i> L.
201	<i>Juncus articulatus</i> L.
202	<i>Juncus bufonius</i> L.
203	<i>Juncus bulbosus</i> L.
204	<i>Juncus capitatus</i> Weigel.
205	<i>Juncus compressus</i> Jacq.
206	<i>Juncus conglomeratus</i> L.
207	<i>Juncus effusus</i> L.
208	<i>Juncus foliosus</i> Desf.
209	<i>Juncus fontanesii</i> J. Gay.
210	<i>Juncus gerardii</i> Loisel.
211	<i>Juncus heterophyllus</i> Dufour.
212	<i>Juncus hybridus</i> Brot.
213	<i>Juncus inflexus</i> L.
214	<i>Juncus maritimus</i> Lam.
215	<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex-Thuill.
216	<i>Juncus striatus</i> Schousb. ex-E. Mey.
217	<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank.
218	<i>Juncus subulatus</i> Forssk.
219	<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex-Lf.
220	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej. subsp. <i>congesta</i> (Thuill.) Arcang.
221	<i>Triglochin bulbosum</i> L.
222	<i>Lycopus europaeus</i> L.
223	<i>Mentha aquatica</i> L.
224	<i>Mentha pulegium</i> L.
225	<i>Mentha requienii</i> Benth.
226	<i>Mentha spicata</i> L.
227	<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh.
228	<i>Scutellaria columnae</i> All.

229	<i>Scutellaria galericulata</i> L.
230	<i>Stachys palustris</i> L.
231	<i>Teucrium scordium</i> L.
232	<i>Pinguicula corsica</i> Bernard & Gren.
233	<i>Utricularia australis</i>
234	<i>Lythrum borysthenicum</i> (Schrank) Litv.
235	<i>Lythrum hyssopifolia</i> L.
236	<i>Lythrum junceum</i> Banks & Sol.
237	<i>Lythrum portula</i> (L.) D. A. Webb.
238	<i>Lythrum salicaria</i> L.
239	<i>Lythrum thymifolium</i> L.
240	<i>Allium neapolitanum</i> Cirillo.
241	<i>Allium triquetrum</i> L.
242	<i>Bellevalia romana</i> (L.) Rchb.
243	<i>Narthecium reverchonii</i> Celak.
244	<i>Linum maritimum</i> L.
245	<i>Radiola linoides</i> Roth.
246	<i>Althaea officinalis</i> L.
247	<i>Kosteletzkya pentacarpos</i> (L.) Ledeb.
248	<i>Pilularia minuta</i> Durieu.
249	<i>Menyanthes trifoliata</i> L.
250	<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl.
251	<i>Epilobium anagallidifolium</i> Lam.
252	<i>Epilobium hirsutum</i> L.
253	<i>Epilobium obscurum</i> Schreb.
254	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.
255	<i>Epilobium tetragonum</i> L. subsp. <i>tetragonum</i> .
256	<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott.
257	<i>Botrychium simplex</i> E. Hitchc.
258	<i>Botrychium matricariifolium</i>
259	<i>Botrychium lunaria</i>
260	<i>Ophioglossum azoricum</i> C. Presl.
261	<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L.
262	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.
263	<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) Bateman, Pridgeon & Chase.
264	<i>Anacamptis palustris</i> (Jacq.) Bateman, Pridgeon & Chase.
265	<i>Dactylorhiza elata</i> (Poir.) Soó.
266	<i>Dactylorhiza fistulosa</i> (Moench) Baumann & Künkele.

267	<i>Dactyloctenium aegyptium</i> (L.) Moench.
268	<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz.
269	<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.
270	<i>Osmunda regalis</i> L.
271	<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch.
272	<i>Plantago crassifolia</i> Forssk.
273	<i>Plantago major</i> L. subsp. <i>intermedia</i> (Gilib.) Lange.
274	<i>Limonium monopterygium</i> (L.) Boiss.
275	<i>Limonium narbonne</i> Mill.
276	<i>Agrostis canina</i> L.
277	<i>Agrostis pourretii</i> Willd.
278	<i>Agrostis stolonifera</i> L.
279	<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol.
280	<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan.
281	<i>Antinoria insularis</i> Parl.
282	<i>Arundo donax</i> L.
283	<i>Bromus racemosus</i> L.
284	<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P. Beauv.
285	<i>Crypsis aculeata</i> (L.) Aiton.
286	<i>Crypsis alopecuroides</i> (Piller & Mitterp.) Schrad.
287	<i>Crypsis schoenoides</i> (L.) Lam.
288	<i>Elytrigia atherica</i> (Link) Kerguelen ex-Carreras.
289	<i>Elytrigia elongata</i> (Host) Nevski.
290	<i>Erianthus ravennae</i> (L.) P. Beauv.
291	<i>Festuca gigantea</i> (L.) Vill.
292	<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>litoralis</i> (G.Mey.) Auquier.
293	<i>Festuca trichophylla</i> (Ducros ex-Gaudin) K. Richt.
294	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R. Br.
295	<i>Glyceria notata</i> Chevall.
296	<i>Hordeum marinum</i> Huds.
297	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw.
298	<i>Molinierella minuta</i> (L.) Rouy.
299	<i>Paspalum distichum</i> L.
300	<i>Phalaris arundinacea</i> L.
301	<i>Phleum arenarium</i>
302	<i>Phleum subulatum</i>
303	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud.
304	<i>Poa laxa</i> Haenke.

305	<i>Poa supina</i> Schrad.
306	<i>Polypogon maritimus</i> Willd.
307	<i>Polypogon monspeliensis</i> (L.) Desf.
308	<i>Polypogon viridis</i> (Gouan) Breistr.
309	<i>Puccinellia convoluta</i> (Hornem.) Fourr.
310	<i>Puccinellia festuciformis</i> (Host) Parl.
311	<i>Spartina versicolor</i> Fabre.
312	<i>Polygonum rurivagum</i>
313	<i>Polygonum bellardii</i> All.
314	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray.
315	<i>Rumex crispus</i> L. subsp. <i>uliginosus</i> (Le Gall) Akeroyd.
316	<i>Rumex hydrolapathum</i> Huds.
317	<i>Rumex sanguineus</i> L.
318	<i>Montia fontana</i> L.
319	<i>Anagallis minima</i> (L.) EHL Krause.
320	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.
321	<i>Samolus valerandi</i> L.
322	<i>Pteris cretica</i> L.
323	<i>Aconitum napellus</i> L.
324	<i>Ranunculus flammula</i> L.
325	<i>Ranunculus lingua</i> L.
326	<i>Ranunculus marschlinii</i> Steud.
327	<i>Ranunculus muricatus</i> L.
328	<i>Ranunculus nodiflorus</i> L.
329	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Vill.
330	<i>Ranunculus repens</i> L.
331	<i>Ranunculus revelieri</i> Boreau.
332	<i>Ranunculus sardous</i> Crantz.
333	<i>Ranunculus sceleratus</i> L.
334	<i>Ranunculus velutinus</i> Ten.
335	<i>Potentilla anglica</i> Laichard. subsp. <i>nesogenes</i> (Briq.) Gamisans.
336	<i>Potentilla erecta</i>
337	<i>Potentilla reptans</i>
338	<i>Rubus caesius</i> L.
339	<i>Galium debile</i> Desv.
340	<i>G. elongatum</i> ?
341	RUPPIACAE
342	<i>Ruppia cirrhosa</i>

343	Ruppia maritima maritima
344	Ruppia maritima brevirostris
345	Populus alba L.
346	Populus nigra L.
347	Salix alba L.
348	Salix apennina A. K. Skvortsov.
349	Salix cinerea L.
350	Salix fragilis L.
351	Salix purpurea L.
352	Salix triandra L.
353	Salix babylonica
354	Salix caprea
355	Salix atrocinerea
356	Salix eleagnos
357	Saxifraga corsica
358	Saxifraga rotundifolia
359	Saxifraga stellaris L.
360	Gratiola officinalis L.
361	Kickxia cirrhosa (L.) Fritsch.
362	Kickxia commutata (Bernh. ex-Rchb.) Fritsch.
363	Kickxia elatine
364	Kickxia lanigera (Desf.) Hand.-Mazz.
365	Lathraea squamaria L.
366	Limosella aquatica L.
367	Parentucellia viscosa (L.) Caruel.
368	Scrophularia auriculata Loeffl. ex-L.
369	Veronica anagallis-aquatica L.
370	Veronica anagalloides Guss.
371	Veronica beccabunga L.
372	Veronica scutellata L.
373	Veronica montana
374	Veronica urticifolia
375	Veronica repens
376	Veronica serpyllifolia
377	Solanum dulcamara L.
378	Sparganium erectum L.
379	Tamarix parviflora
380	Tamarix dalmatica

381	Tamarix africana
382	Oreopteris limbosperma (Bellardi ex-All.) Holub.
383	Thelypteris palustris Schott.
384	Typha angustifolia L.
385	Typha domingensis (Pers.) Steud.
386	Typha latifolia L.
387	Typha laxmannii Lepech.
388	Ulmus laevis Pall.
389	Soleirolia soleirolii (Req.) Dandy.
390	Valeriana rotundifolia
391	Phyla filiformis (Schrud.) Meikle.
392	Vitex agnus-castus L.
393	Viola biflora L.
394	Viola canina L. subsp. schultzii (Billot) Döll.
395	Viola palustris L.
396	Viola canina subsp. canina
397	Viola canina subsp. ruppil
398	Viola suavis
399	Vitis vinifera L. subsp. sylvestris (C. C. Gmel.) Hegi.
400	Cymodocea nodosa (Ucria) Asch.

Annexe III

-

Liste des zones humides effectives inventoriées sur le bassin versant

Identifiant	Nom de la zone humide	TYPE DE ZONE HUMIDE	superficie (Ha)
2BCENC0001	Mare SIVOM Marana	Zones humides artificielles	0,06
2BCENC0002	Bordure du Golo (plaine et embouchure)	Bordures de cours d'eau	56,5
2BCENC0003	Carrière	Zones humides artificielles	70,6
2BCENC0004	Plaine alluviale du Golo	Plaines alluviales	33,4
2BCENC0005	Tahghiccia SUD	Bordures de cours d'eau	9,6
2BCENC0006	Tanghiccica NORD	Zones humides artificielles	9,2
2BCENC0007	NR	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin	0,3
2BCENC0008	Canal du Fossone	Zones humides artificielles	8,6
2BCENC0009	Canal Golo-Biguglia	Zones humides artificielles	10,03
2BCENC0010	Lagune et marais de Biguglia	Marais et lagunes côtiers	824
2BCENC0011	Canal secondaire 4	Zones humides artificielles	0,2
2BCENC0012	NR	Plaines alluviales	0,4
2BCENC0013	Bras mort du Golo	Plaines alluviales	3,1
2BCENC0014	Bassin d'extraction de l'aéroport	Zones humides artificielles	2,4
2BCENC0015	NR	Zones humides artificielles	2
2BCENC0016	Teghime 1	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin	0,002
2BCENC0017	Abreuvoir	Zones humides artificielles	0,1
2BCENC0018	NR	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin	0,1
2BCENC0019	Bordure du canal du Golo	Bordures de cours d'eau	0,2
2BCENC0020	Ruisseau de San Pancrazio	Bordures de cours d'eau	15,9
2BCENC0021	Plan d'eau artificiel 1	Zones humides artificielles	0,5
2BCENC0022	Plaine alluviale du Bevinco	Plaines alluviales	24,2
2BCENC0023	Bassin de rétention de Furiani	Bordures de cours d'eau	1,6
2BCENC0024	Canal de ceinture	Zones humides artificielles	6,9
2BCENC0025	Plaine alluviale du ruisseau de Morticionne	Plaines alluviales	1,1
2BCENC0026	NR	Bordures de cours d'eau	0,8
2BCENC0027	NR	Plaines alluviales	7,9
2BCENC0028	NR	Zones humides artificielles	0,9
2BCENC0029	NR	Bordures de cours d'eau	1,5
2BCENC0030	Ruisseau de Borgogna	Bordures de cours d'eau	2,7
2BCENC0031	Ruisseau temporaire	Bordures de cours d'eau	0,2
2BCENC0032	NR	Plaines alluviales	0,7
2BCENC0034	NR	Zones humides artificielles	0,15
2BCENC0035	NR	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin	0,8
2BCENC0036	Canal secondaire 3	Zones humides artificielles	1,5
2BCENC0037	Teghime 4	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin	0,01
2BCENC0038	Teghime 3	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin	0,05
2BCENC0039	Teghime 2	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin	0,08
2BCENC0040	NR	Inconnu	1,3
2BCENC0041	Canal secondaire 2	Zones humides artificielles	1,2
2BCENC0042	Mare	Zones humides ponctuelles	0,1
2BCENC0043	Prairies humides au nord de Tanghiccica	Plaines alluviales	3,3
2BCENC0044	Canal secondaire 1	Zones humides artificielles	1,4
2BCENC0045	Ruisseau de Morticionne	Bordures de cours d'eau	2,9

2BCENC0046	Ruisseau de Bussu	Bordures de cours d'eau	1,6
2BCENC0047	Ruisseau de Santa Agata	Bordures de cours d'eau	26,8
2BCENC0048	Plan d'eau artificiel 2	Zones humides artificielles	0,2
2BCENC0049	Ruisseau de Sant Andrea	Bordures de cours d'eau	2,3
2BCENC0050	NR	Zones humides artificielles	0,2
2BCENC0051	Ruisseau de Tendigliola	Bordures de cours d'eau	1,7
2BCENC0052	Ruisseau de Guadone	Bordures de cours d'eau	7,2
2BCENC0053	NR	Bordures de cours d'eau	2,1
2BCENC0054	Ruisseau de Petrelle	Bordures de cours d'eau	2,6
2BCENC0055	Ruisseau de Carcu	Bordures de cours d'eau	2,9
2BCENC0056	Ruisseau de Pietre Turchine	Bordures de cours d'eau	2,3
2BCENC0057	Ruisseau de Rasignani	Bordures de cours d'eau	15,8
2BCENC0058	Ruisseau de Petriccia	Bordures de cours d'eau	9,1
2BCENC0059	Ravin de Menta	Bordures de cours d'eau	0,7
2BCENC0060	Ruisseau de Mormorana	Bordures de cours d'eau	2,3
2BCENC0061	Ruisseau de Nepita	Bordures de cours d'eau	10
2BCENC0062	Ruisseau de Felicione	Bordures de cours d'eau	7,6
2BCENC0063	Ruisseau de Toreno	Bordures de cours d'eau	0,5
2BCENC0064	NR	Bordures de cours d'eau	0,3
2BCENC0065	Bevinco	Bordures de cours d'eau	57,5
2BCENC0066	Ruisseau de Bugnole	Bordures de cours d'eau	0,3
2BCENC0067	Ravin de Rigo Secco	Bordures de cours d'eau	0,4
2BCENC0068	Ravin de Fiumare	Bordures de cours d'eau	0,6
2BCENC0069	Ruisseau de Monte Grosso	Bordures de cours d'eau	2,8
2BCENC0070	Ruisseau de Fangone	Bordures de cours d'eau	5,9

Annexe IV
-
Fiche de terrain

N°maille + mailles mitoyennes

Date

Espèces végétales

Description du sol

Nom ZH + code ZH

ZH

2ACENC....

G^{al}

Nom grand ensemble (p 26)

Délimitation ZH (p 28)

DESCRIPTION

Typologie SDAGE (p 31)

Principaux types de milieux (Corine Biotope) (annexe)

ZH

Activités humaines (ordre décroissant) (p 33)

Impacts (p 33)

Facteurs influençant l'évolution de la zone (p.33)

FONCTIONNEMENT ZONE HUMIDE

Submersion fréquence (p 34)

Jamais – Toujours – Exceptionnellement – Régulièrement ----- Rq :

Submersion étendue (p 34)

Totalement submergé – Partiellement submergé

Submersion origine (p 34)

Ruissellement de pente – eau pluviale – eau lacustre – eau fluviale – ruissellement urbain – ruissellement agricole

Entrée d'eau

Type (p 34)

Cours d'eau – canaux / fossés – sources – nappes – précipitations – plans d'eau – ruissellement diffus – eaux de crues, eaux usées

Permanence (p 34)

Permanent – saisonnier – temporaire - intermittent

Sortie d'eau

Type (p 34)

Cours d'eau – canaux/fossés – pompage/drainage – nappes – évaporation – plans d'eau

Permanence (p 34)

Aucune – permanent – saisonnier – temporaire - intermittent

Connexion ZH/eau (p 35)

1 – 2 – 3 – 4 – 5 - 6

Fonction hydrologique (p 35)

Soutien étiage – protection eau potable – expansion crue – ralentissement ruissellement – épuration – protection sol

Fonction biologique (p 36)

Habitat - espèce rare – étape migratoire – zone alimentation faune – zone reproduction – corridor - ind

Valeur socio-économique (p 36)

1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 - 9

Intérêt patrimonial

Remarques

Annexe V

-

Tableau des fonctions par type de zones humide

(AGENCE DE L'EAU RM & C, 2008. Délimitation de l'espace de zones humides par fonction qualifiée et par type de milieux. ECOSPHERE – BURGEAP. Rapport final)

Annexe VI

-

Tableau des correspondances multi-critères de qualification

Ces tableaux de correspondance sont utilisés pour évaluer une « fonction » lorsque cette dernière est composée de plusieurs critères. Ces tableaux sont utilisés dans les cas suivants : fonctions hydrologiques, valeurs socio-économiques, état, xxx

Exemple : l'importance de la **régulation hydraulique** est évaluée à partir de l'évaluation de l'importance de **trois fonctions** : expansion des crues, ralentissement du ruissellement, soutien naturel d'étiage. Il s'agit alors du **cas de figure n°3**. Dans le cas de la zone humide x, la fonction expansion des crues est estimée comme **FORTE**, la fonction ralentissement du ruissellement comme **MOYENNE**, la fonction soutien naturel d'étiage comme **NULLE A FAIBLE**.

Ces données sont à considérer en ordonnées. Il faudra rechercher la correspondance en abscisse. Dans notre cas, il faut donc regarder la dernière colonne, correspondant à une fonction forte 1 moyenne et 1 faible. On peut voir que cette combinaison correspond à une fonction **MOYENNE**. Dans notre exemple, la fonction « régulation des crues » est donc considérée comme **MOYENNE**.

Cas de figure n°3															Cas de figure n°2								Cas de figure n°1												
NE	3	0	0	0	2	2	2	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	1	1	0	2	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0
N	0	3	0	0	1	0	0	2	2	2	0	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	
M	0	0	3	0	0	1	0	0	1	0	2	2	2	0	0	1	1	0	1	1	1	0	0	2	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0
F	0	0	0	3	0	0	1	0	0	1	0	0	1	2	2	2	0	1	1	1	1	0	0	0	2	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1
	NE	N	M	F	N	M	F	N	N	M	M	M	M	F	F	F	N	M	F	M	N	NE	N	M	F	NE	M	F	M	M	F	NE	N	M	F

NE = NON EVALUE
 N = NUL A FAIBLE
 M = MOYEN
 F = FORT

Cas de figure n°4																																			
NE	4	0	0	0	3	3	3	1	0	0	1	0	0	1	0	0	2	2	2	2	2	2	0	0	1	1	0	0	1	1	0	1	1	0	1
N	0	4	0	0	1	0	0	3	3	3	0	1	0	0	1	0	2	0	0	1	1	0	2	2	2	2	2	0	1	0	1	1	0	1	1
M	0	0	4	0	0	1	0	0	1	0	3	3	3	0	0	1	0	2	0	1	0	1	2	0	1	0	1	2	2	2	2	2	0	1	1
F	0	0	0	4	0	0	1	0	0	1	0	0	1	3	3	3	0	0	2	0	1	1	0	2	0	1	1	2	0	1	1	2	2	2	2
	NE	N	M	F	NE	M	F	N	N	M	M	M	M	F	F	F	NE	M	F	M	M	F	M	M	N	M	M	F	M	M	M	F	F	F	M

Cas de figure n°5																																				
NE	5	0	0	0	4	4	4	1	0	0	1	0	0	1	0	0	3	3	3	3	3	3	2	0	0	1	1	0	2	0	0	1	1	0	2	
N	0	5	0	0	1	0	0	4	4	4	0	1	0	0	1	0	2	0	0	1	1	0	3	3	3	3	3	3	0	2	0	1	0	1	0	2
M	0	0	5	0	0	1	0	0	1	0	4	4	4	0	0	1	0	2	0	1	0	1	0	2	0	1	0	1	3	3	3	3	3	3	0	0
F	0	0	0	5	0	0	1	0	0	1	0	0	1	4	4	4	0	0	2	0	1	1	0	0	2	0	1	1	0	0	2	0	1	1	3	3
	NE	N	M	F	NE	NE	NE	N	N	N	M	M	M	F	F	F	NE	M	M	N	M	M	N	M	M	N	M	M	M	M	M	M	M	F	F	

Annexe VII

-

Notes attribuées aux zones humides effectives après hiérarchisation

Identifiant	TYPE SDAGE	Nom de la zone humide	Superficie (Ha)	NOTE GLOBALE - /100	TYPE ZH - / 100	INTERET PATRIMONIAL - /100	Habitats patrimoniaux - /25	Vertébrés patrimoniaux - /25	Invertébrés patrimoniaux - /25	Flore patrimoniale - /25	FONCTIONS BIOLOGIQUES - /100	FONCTIONS HYDROLOGIQUES - / 100	Régulation hydraulique - / 33,3	Epuration - / 33,3	Protection - / 33,3	VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES - / 100	Loisirs et pédagogie - / 50	Production - / 50	ETAT FONCTIONNEL - / 100	Etat biologique - /50	Etat hydrologique - /50	STATUT ET GESTION - / 100	Gestion conservatoire - /50	Statut de protection - /50	MENACES - / 100
2BCENC0010	3	Lagune de Biguglia	824	77,9875	100	1	25	1	1	22	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	75	25	50	0	0	0	100
2BCENC0065	5	Bevinco	57,5	77,4875	50	1	19	1	1	1	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	100	50	50	50	50	0	100
2BCENC0004	6	Plaine alluviale du Golo	33,4	73,9875	50	1	25	1	1	15	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	60	50	10	50	50	0	100
2BCENC0057	5	Ruisseau de Rassignani	15,8	73,6125	50	1	1	1	1	1	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	60	50	10	100	50	50	100
2BCENC0060	5	Ruisseau de Mormorana	2,3	70,5	50	1	1	1	1	1	100	75	25	25	25	25	25	0	100	50	50	100	50	50	100
2BCENC0047	5	Ruisseau de Santa Agata	26,8	69,1125	50	1	1	1	1	15	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	60	50	10	50	50	0	100
2BCENC0030	5	Ruisseau de Borgogna	2,7	67,25	50	1	1	1	1	15	100	75	25	25	25	50	25	25	35	25	10	100	50	50	100
2BCENC0002	5	Bordure Golo	56,5	65,8625	50	1	1	1	1	1	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	25	25	0	50	50	0	100
2BCENC0029	5	NR	8	64,25	50	1	1	1	1	1	100	75	25	25	25	75	50	25	60	50	10	50	50	0	100
2BCENC0020	5	San Pancrazio	15,9	64,2375	50	1	1	1	1	1	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	35	25	10	50	50	0	100
2BCENC0056	5	Pietre Turchine	23	64,2375	50	1	1	1	1	1	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	35	25	10	50	50	0	100
2BCENC0022	6	Bevinco plaine	24,2	64,2375	50	1	1	1	1	1	100	99,9	33,3	33,3	33,3	75	50	25	35	25	10	50	50	0	100
2BCENC0052	5	Ruisseau de Guadone	7,2	64,125	50	1	25	1	1	1	100	75	25	25	25	50	50	0	60	50	10	50	50	0	100
2BCENC0035	7	NR	0,8	61,75	100	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	25	0	25	35	25	10	100	50	50	100
2BCENC0053	5	NR	2,1	61,125	50	1	1	1	1	1	100	75	25	25	25	50	25	25	60	50	10	50	50	0	100
2BCENC0055	5	Ruisseau de Carcu	2,9	61,125	50	1	1	1	1	1	100	75	25	25	25	50	25	25	60	50	10	50	50	0	100
2BCENC0046	5	Ruisseau de Bussu	1,6	59,125	50	1	25	1	1	1	100	75	25	25	25	50	25	25	20	10	10	100	50	50	50
2BCENC0027	6	NR	7,9	59,0375	50	1	1	1	1	1	100	83,3	33,3	25	25	50	25	25	35	25	10	100	50	50	50
2BCENC0045	5	Ruisseau de Morticionne	2,9	58	50	1	1	1	1	1	100	75	25	25	25	25	25	0	60	50	10	50	50	0	100

2BCENC0062	5	Ruisseau de Felicione	7,6	57,75	50	1	25	1	1	15	100	75	25	25	25	25	0	20	10	10	100	50	50	50	
2BCENC0061	5	Ruisseau de Nepita	10	57,1625	50	1	1	1	1	1	100	83,3	33,3	25	25	50	25	25	20	10	10	100	50	50	50
2BCENC0005	5	Tanghiccìa SUD	9,6	56,625	50	1	19	1	1	10	100	75	25	25	25	75	50	25	10	0	10	0	0	0	100
2BCENC0013	6	Bras mort du Golo	3,1	56,625	50	1	25	1	1	1	100	75	25	25	25	50	25	25	10	0	10	75	50	25	50
2BCENC0058	5	Ruisseau de Petriccia	9,1	56,125	50	1	1	1	1	1	100	75	25	25	25	50	25	25	20	10	10	100	50	50	50
2BCENC0054	5	Ruisseau de Petrelle	2,6	54,875	50	1	1	1	1	1	100	75	25	25	25	25	25	0	35	25	10	50	50	0	100
2BCENC0025	6	Plaine de Morticionne	1,1	54,875	50	1	1	1	1	1	100	75	25	25	25	50	25	25	10	0	10	50	50	0	100
2BCENC0069	5	Ruisseau de Monte Grosso	2,8	54,25	50	1	1	1	1	1	100	60	25	10	25	50	25	25	20	10	10	100	50	50	50
2BCENC0032	6	NR	0,7	53,625	50	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	25	0	25	10	0	10	100	50	50	100
2BCENC0019	5	Bordure du canal du Golo	0,2	52,375	50	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	25	0	25	10	0	10	100	50	50	100
2BCENC0070	5	Ruisseau de Fangone	5,9	51,625	50	1	1	1	1	15	100	75	25	25	25	50	25	25	20	10	10	50	50	0	50
2BCENC0037	7	Teghime 4	0,01	50,875	100	1	25	1	1	15	100	30	10	10	10	25	0	25	10	0	10	50	0	50	50
2BCENC0059	5	Ravin de Menta	0,7	50,5	50	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	0	0	0	20	10	10	100	50	50	100
2BCENC0049	5	Ruisseau de Sant Andrea	2,3	49,875	50	1	1	1	1	1	100	75	25	25	25	50	25	25	20	10	10	50	50	0	50
2BCENC0066	5	Ruisseau de Bugnole	0,3	49,25	50	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	25	0	25	35	25	10	100	50	50	50
2BCENC0067	5	Ravin de Rigo Secco	0,4	49,25	50	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	25	0	25	35	25	10	100	50	50	50
2BCENC0018	7	NR	0,1	49	100	1	25	1	1	15	0	30	10	10	10	50	25	25	10	0	10	100	50	50	50
2BCENC0024	13	Canal de ceinture	6,9	48,25	0	1	25	1	1	15	100	75	25	25	25	25	25	0	50	0	50	10	0	10	50
2BCENC0051	5	Ruisseau de Tendigliola	1,7	46,75	50	1	1	1	1	1	100	75	25	25	25	25	25	0	20	10	10	50	50	0	50
2BCENC0063	5	Ruisseau de Toreno	0,5	46,125	50	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	0	0	0	35	25	10	100	50	50	50
2BCENC0064	5	NR	0,3	46,125	50	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	0	0	0	35	25	10	100	50	50	50
2BCENC0006	13	Tanghiccìa NORD	9,2	45,625	0	1	13	1	1	10	100	75	25	25	25	50	50	0	35	25	10	0	0	0	50
2BCENC0012	6	NR	0,4	43	50	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	25	0	25	35	25	10	50	50	0	50
2BCENC0008	13	Canal du Fossone	8,6	42,875	0	1	25	1	1	1	100	75	25	25	25	25	25	0	50	0	50	0	0	0	50
2BCENC0009	13	Canal Golo-Biguglia	10	41,95	0	1	1	1	1	1	100	91,6	33,3	25	33,3	50	50	0	25	0	25	0	0	0	50
2BCENC0043	6	Prairies nord de Tanghiccìa	3,3	41,625	50	1	25	1	1	1	0	75	25	25	25	50	25	25	20	10	10	50	50	0	50
2BCENC0038	7	Teghime 3	0,05	40	100	1	13	1	1	15	100	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	0	0	0	50
2BCENC0039	7	Teghime 2	0,08	40	100	1	13	1	1	15	100	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	0	0	0	50
2BCENC0068	5	Ravin de Fiumare	0,6	39,875	50	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	0	0	0	35	25	10	50	50	0	50
2BCENC0023	5	Bassin de Furiani	1,6	39,125	50	1	1	1	1	22	100	30	10	10	10	25	25	0	35	25	10	0	0	0	50
2BCENC0031	5	Ruisseau temporaire	0,2	38	50	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	0	0	0	20	10	10	50	50	0	50

2BCENC0026	13	NR	0,8	38	0	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	100	50	50	50
2BCENC0014	13	Bassin de l'aéroport	2,4	34,875	0	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	0	0	0	35	25	10	100	50	50	100
2BCENC0041	13	Canal secondaire 2	1,2	34,875	0	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	0	0	0	25	0	25	60	50	10	50
2BCENC0044	13	Canal secondaire 1	1,4	34,875	0	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	0	0	0	25	0	25	60	50	10	50
2BCENC0042	11	Mare	0,1	34,875	50	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	50	25	25	10	0	10	75	50	25	50
2BCENC0011	13	Canal secondaire 4	0,2	33,625	0	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	0	0	0	25	0	25	60	50	10	50
2BCENC0036	13	Canal secondaire 3	1,5	33,625	0	1	1	1	1	1	100	30	10	10	10	0	0	0	25	0	25	60	50	10	50
2BCENC0007	7	NR	0,3	33,625	100	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	25	0	25	10	0	10	50	50	0	50
2BCENC0003	13	Carrière	70,6	28,825	0	1	1	1	1	1	0	91,6	33,3	33,3	25	50	25	25	20	10	10	0	0	0	50
2BCENC0040	I	Plan d'eau de la Marana	1,3	28,625	50	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	0	0	0	20	10	10	75	50	25	50
2BCENC0017	13	Abreuvoir	0,1	28,625	0	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	0	0	0	35	25	10	100	50	50	50
2BCENC0016	7	Teghime 1	<0,1	27,5	100	1	13	1	1	15	0	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	0	0	0	50
2BCENC0015	13	NR	2	24,25	0	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	100	50	50	50
2BCENC0021	13	Plan d'eau artificiel 1	0,5	24,25	0	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	100	50	50	50
2BCENC0034	13	NR	0,15	24,25	0	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	100	50	50	50
2BCENC0048	13	Plan d'eau artificiel 2	0,2	24,25	0	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	100	50	50	50
2BCENC0050	13	NR	0,2	24,25	0	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	100	50	50	50
2BCENC0001	13	Mare SIVOM Marana	0,06	21	0	1	1	1	1	15	0	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	50	50	0	50
2BCENC0028	13	NR	0,9	18	0	1	1	1	1	1	0	30	10	10	10	0	0	0	10	0	10	50	50	0	50

Résumé

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse a été mandaté par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Corse et le Conseil Départemental de Haute-Corse pour réaliser la cartographie et le diagnostic global et concerté des zones humides du bassin versant de l'étang de Biguglia, vallée du Bevinco incluse.

Réalisé de 2012 à 2015, il entre dans le cadre du SDAGE du bassin RMC, du SAGE de l'étang de Biguglia et du projet de contrat d'étang Biguglia-Bevinco.

Au cours de cet inventaire, 69 zones humides ont été inventoriées, dont 59 sont remarquables par leurs fonctions / valeurs. Parmi ces dernières, 29 sont proposées par le CEN Corse pour être considérées comme prioritaires. Pour ces dernières, une analyse, des orientations de gestion sont proposées.

Ce rapport présente l'ensemble des résultats et s'adresse aux professionnels de l'environnement et aux collectivités.

Une étude foncière doit ultérieurement être réalisée sur les ZHP qui permettra, à terme, de lancer les démarches de protection, de gestion et de restauration des milieux pour le rétablissement des fonctionnalités si nécessaire.